



Le Groupe Banque TD présente ses résultats pour le troisième trimestre de 2024

Rapport aux actionnaires • Trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2024

L'information financière dans le présent document est présentée en dollars canadiens et repose sur les états financiers consolidés intermédiaires non audités de la Banque et les notes correspondantes, préparés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), sauf indication contraire. Certains montants comparatifs ont été révisés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

Les résultats comme présentés sont conformes aux principes comptables généralement reconnus (PCGR), en vertu des IFRS. Les mesures rajustées sont des mesures financières non conformes aux PCGR. Pour plus de renseignements sur l'utilisation par la Banque de mesures financières non conformes aux PCGR, se reporter aux rubriques « Événements importants et événements postérieurs à la date de clôture » et « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » de la section « Notre rendement » du présent document.

POINTS SAILLANTS FINANCIERS DU TROISIÈME TRIMESTRE en regard du troisième trimestre de l'exercice précédent :

- Le résultat dilué par action comme présenté a été de (0,14) \$, par rapport à 1,53 \$.
- Le résultat dilué par action rajusté a été de 2,05 \$, par rapport à 1,95 \$.
- Le résultat net comme présenté a atteint (181) millions de dollars, comparativement à 2 881 millions de dollars.
- Le résultat net rajusté a atteint 3 646 millions de dollars, comparativement à 3 649 millions de dollars.

POINTS SAILLANTS FINANCIERS DEPUIS LE DÉBUT DE L'EXERCICE, période de neuf mois close le 31 juillet 2024 en regard de la période correspondante de l'exercice précédent :

- Le résultat dilué par action comme présenté a été de 2,76 \$, par rapport à 4,04 \$.
- Le résultat dilué par action rajusté a été de 6,09 \$, par rapport à 6,09 \$.
- Le résultat net comme présenté a atteint 5 207 millions de dollars, comparativement à 7 768 millions de dollars.
- Le résultat net rajusté a atteint 11 072 millions de dollars, comparativement à 11 510 millions de dollars.

RAJUSTEMENTS DU TROISIÈME TRIMESTRE (ÉLÉMENTS À NOTER)

Les chiffres du résultat comme présenté pour le troisième trimestre comprennent les éléments à noter suivants :

- Amortissement des immobilisations incorporelles acquises de 64 millions de dollars (56 millions de dollars après impôt ou 3 cents par action), comparativement à 88 millions de dollars (75 millions de dollars après impôt ou 4 cents par action) au troisième trimestre de l'exercice précédent.
- Charges d'acquisition et d'intégration liées à la transaction avec Schwab de 21 millions de dollars (18 millions de dollars après impôt ou 1 cent par action), par rapport à 54 millions de dollars (44 millions de dollars après impôt ou 2 cents par action) au troisième trimestre de l'exercice précédent.
- Charges de restructuration de 110 millions de dollars (81 millions de dollars après impôt ou 5 cents par action).
- Charges d'acquisition et d'intégration liées à l'acquisition de Cowen de 78 millions de dollars (60 millions de dollars après impôt ou 3 cents par action), comparativement à 143 millions de dollars (105 millions de dollars après impôt ou 6 cents par action) au troisième trimestre de l'exercice précédent.
- Incidence de l'abandon de la stratégie de couverture des fonds propres liée à la transaction d'acquisition de First Horizon Corporation (FHN) de 62 millions de dollars (46 millions de dollars après impôt ou 3 cents par action), comparativement à 177 millions de dollars (134 millions de dollars après impôt ou 8 cents par action) au troisième trimestre de l'exercice précédent.
- Provision relative aux enquêtes sur le programme de LCBA de la Banque de 3 566 millions de dollars (3 566 millions de dollars après impôt ou 2,04 \$ par action).

TORONTO, le 22 août 2024 – Le Groupe Banque TD (la « TD » ou la « Banque ») a annoncé aujourd'hui ses résultats financiers pour le troisième trimestre clos le 31 juillet 2024. Le résultat net comme présenté correspond à une perte de 181 millions de dollars, par rapport à un résultat net comme présenté de 2 881 millions de dollars au troisième trimestre de l'exercice précédent, et le résultat net rajusté s'est élevé à 3,6 milliards de dollars, demeurant relativement stable.

Les résultats comme présentés de la Banque tiennent compte de l'incidence de la provision relative aux enquêtes sur le programme de lutte contre le blanchiment d'argent (LCBA) de la Banque de 2 600 millions de dollars américains qui, combinée avec la provision qui a été constituée au dernier trimestre relativement à cette affaire, reflète les estimations actuelles de la Banque concernant le montant total des amendes liées à cette affaire.

« La TD a généré des produits et un résultat net records dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, une progression continue de ses résultats d'exploitation aux États-Unis et de solides résultats dans l'ensemble de ses activités axées sur les marchés, a déclaré Bharat Masrani, président et chef de la direction, Groupe Banque TD. Nous avons poursuivi l'investissement dans de nouvelles capacités novatrices et élargi notre offre de produits afin de mieux servir nos clients. »

Le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada a généré un résultat net et des produits records soutenus par la croissance des volumes et un excellent levier d'exploitation

Le résultat net du secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada s'est établi à 1 872 millions de dollars, en hausse de 13 % par rapport à celui du troisième trimestre de l'exercice précédent, reflétant une hausse des produits, en partie contrebalancée par la hausse des charges autres que d'intérêts et l'augmentation de la provision pour pertes sur créances. Le secteur a généré des produits records de 5 003 millions de dollars, en hausse de 9 %, reflétant essentiellement la croissance des volumes et l'accroissement de la marge.

Le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada a renforcé sa position de chef de file au chapitre des activités de dépôts, ayant connu un autre excellent trimestre en matière d'ouvertures de compte. La TD a continué de prendre de l'expansion dans son segment des cartes de crédit, qui se situe en tête de marché, en atteignant un nouveau jalon avec plus de 8 millions de clients actifs du service, et a gagné des parts de marché dans le segment des prêts garantis par des biens immobiliers tout en soutenant sa clientèle en hausse. Au cours du trimestre considéré, la TD a ajouté de la valeur pour la clientèle que sont les nouveaux Canadiens, notamment en leur proposant de nouvelles offres auprès de Placements directs TD et pour la carte Visa TD Remises. La Banque a également bonifié son offre de Ligne de crédit étudiant TD, en soutenant la prochaine génération de médecins, de dentistes et de vétérinaires au Canada. De plus, les Services bancaires commerciaux ont lancé Partenaires d'innovation TD, une plateforme de solutions de financement et de services bancaires complets pour les entreprises technologiques et d'innovation.

Les Services bancaires de détail aux États-Unis ont continué sur leur élan malgré un contexte difficile

La perte nette comme présentée du secteur Services de détail aux États-Unis pour le trimestre s'est élevée à 2 275 millions de dollars (1 658 millions de dollars américains), par rapport à un résultat net comme présenté de 1 305 millions de dollars (977 millions de dollars américains) au troisième trimestre de l'exercice précédent. Sur une base rajustée, le résultat net s'est élevé à 1 291 millions de dollars (942 millions de dollars américains), en baisse de 77 millions de dollars (83 millions de dollars américains). Le résultat net comme présenté de la participation de la Banque dans The Charles Schwab Corporation (« Schwab ») pour le trimestre a été de 178 millions de dollars (129 millions de dollars américains), une diminution de 13 millions de dollars (13 millions de dollars américains).

Les Services bancaires de détail aux États-Unis, qui ne tiennent pas compte de la participation de la Banque dans Schwab, ont présenté une perte nette de 2 453 millions de dollars (1 787 millions de dollars américains), par rapport à un résultat net comme présenté de 1 114 millions de dollars (835 millions de dollars américains) au troisième trimestre de l'exercice précédent, reflétant essentiellement l'incidence de la provision relative aux enquêtes sur le programme de LCBA de la Banque. Sur une base rajustée, le résultat net s'est établi à 1 113 millions de dollars, en baisse de 64 millions de dollars par rapport à celui du troisième trimestre de l'exercice précédent, reflétant essentiellement l'augmentation de la provision pour pertes sur créances et la hausse des charges autres que d'intérêts, en partie contrebalancées par la hausse des produits. En dollars américains, le résultat net rajusté s'est établi à 813 millions de dollars américains, en baisse de 70 millions de dollars américains, reflétant l'augmentation de la provision pour pertes sur créances et la baisse des produits.

Au cours du trimestre, les Services bancaires de détail aux États-Unis ont continué de connaître une forte progression des résultats d'exploitation grâce à une stabilité des dépôts, compte non tenu des dépôts des comptes de passage de Schwab, et à une croissance des prêts d'un exercice à l'autre supérieure à celle des homologues. Les soldes des prêts et les commissions sur prêts au sein des Services bancaires commerciaux pour le marché intermédiaire ont augmenté respectivement de 18 % et 9 % d'un exercice à l'autre. De plus, TD Bank^{MD}, America's Most Convenient Bank^{MD} a été classée au premier rang parmi les banques nationales selon l'enquête de 2024 de J.D. Power sur la satisfaction à l'égard des services bancaires en ligne aux États-Unis¹, reflet des investissements dans les services bancaires numériques et de l'amélioration continue de l'expérience client. Pour une cinquième année de suite, Financement auto TD a été classé au premier rang pour la satisfaction des concessionnaires dans le segment national des prêteurs non exclusifs selon l'enquête de 2024 de J.D. Power sur la satisfaction des concessionnaires en matière de financement aux États-Unis².

Le secteur Gestion de patrimoine et Assurance a généré des produits records, le résultat net reflétant l'incidence des événements météorologiques violents

Le résultat net du secteur Gestion de patrimoine et Assurance qui s'est établi à 430 millions de dollars est resté relativement stable par rapport à celui du troisième trimestre de l'exercice précédent. Stimulé par de solides données fondamentales, le secteur Gestion de patrimoine et Assurance a généré des produits records de 3 349 millions de dollars, reflétant la hausse des primes d'assurances, la croissance des actifs, la hausse des marges sur les dépôts et l'augmentation des transactions quotidiennes effectuées auprès de Placements directs. TD Assurance a dû composer avec une hausse des coûts des demandes d'indemnisation sous l'effet des événements météorologiques violents survenus dans la région du Grand Toronto et des feux de forêt en Alberta, en plus de l'accroissement de la gravité des sinistres.

Le secteur Gestion de patrimoine et Assurance a continué d'investir dans la mise en œuvre d'innovations centrées sur le client au cours du trimestre. Placements directs TD a été la première maison de courtage détenue par une banque au Canada à lancer des services de négociation de fractions d'action, permettant aux investisseurs d'acheter et de vendre des fractions d'action et des fonds négociés en bourse. TD Assurance a aidé les clients et les collectivités dans leurs moments les plus difficiles en fournissant des conseils et de l'aide aux personnes touchées par des événements météorologiques violents au cours du trimestre.

Le secteur Services bancaires de gros a poursuivi sa croissance, générant une hausse des produits grâce à des capacités élargies et plus solides

Le résultat net comme présenté du secteur Services bancaires de gros pour le trimestre s'est établi à 317 millions de dollars, une hausse de 45 millions de dollars par rapport à celui du troisième trimestre de l'exercice précédent, reflétant principalement une hausse des produits, en partie contrebalancée par l'augmentation de la provision pour pertes sur créances et la hausse des charges autres que d'intérêts. Sur une base rajustée, le résultat net, qui s'est établi à 377 millions de dollars, est resté stable par rapport à celui du troisième trimestre de l'exercice précédent. Les produits pour le trimestre se sont établis à 1 795 millions de dollars, en hausse de 227 millions de dollars, ou 14 %, en regard de ceux du troisième trimestre de l'exercice précédent, reflétant des augmentations des produits liés aux activités de négociation, des produits tirés des prêts, des honoraires de services-conseils et des honoraires de prise ferme.

Au cours du trimestre, les activités de services bancaires et axées sur les marchés du secteur Services bancaires de gros ont continué de prendre de l'ampleur. En juin, des collègues de Valeurs Mobilières TD en Amérique du Nord ont participé à la campagne annuelle Underwriting Hope de Valeurs Mobilières TD, qui a permis de recueillir plus de 2,1 millions de dollars en soutien à des organismes de bienfaisance pour les enfants et les jeunes.

¹ La Banque TD a reçu la note la plus élevée parmi les banques nationales (plus de 200 milliards de dollars en dépôts) selon l'enquête de 2024 de J.D. Power sur la satisfaction à l'égard des services bancaires en ligne aux États-Unis, qui évalue la satisfaction des clients à l'égard de la gestion des comptes bancaires en ligne par les institutions financières. Visitez le site [jdpower.com/awards](https://www.jdpower.com/awards) pour plus de renseignements.

² Financement auto TD a reçu la note la plus élevée dans le segment non exclusif et préférentiel dans le cadre des enquêtes de 2020 et 2024 de J.D. Power sur la satisfaction des concessionnaires en matière de financement aux États-Unis, qui portent sur la satisfaction des concessionnaires à l'égard des fournisseurs de financement automobile. Visitez le site [jdpower.com/awards](https://www.jdpower.com/awards) pour plus de renseignements.

Mise à jour sur le redressement du programme de LCBA de la TD

La TD entreprend le redressement de son programme de LCBA aux États-Unis. À cette fin, la Banque fait des investissements dans son infrastructure de risque et de contrôle, ce qui comprend l'intégration de dirigeants possédant une expertise spécialisée, appuyés par des ressources accrues en personnel, la mise en œuvre, à l'échelle des fonctions de l'entreprise, de nouvelles procédures de prévention, de détection et de signalement des activités douteuses, et l'investissement dans les données et les technologies, la formation et la conception de processus pour améliorer les capacités de surveillance des transactions et d'analyse des données.

Fonds propres

Le ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires de la TD a été de 12,8 %.

Conclusion

« Pour l'avenir, la vigueur de la TD la place en bonne position pour composer avec la conjoncture macroéconomique, investir dans le redressement du programme de LCBA et dans l'entreprise, et continuer d'approfondir les relations avec ses quelque 28 millions de clients, a ajouté M. Masrani. Je tiens à remercier les banquiers de la TD à l'échelle mondiale de leur travail acharné et de leur engagement envers la Banque et les gens qu'elle sert. »

Le texte qui précède contient des énoncés prospectifs. Se reporter à la section « Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs » à la page 5.

GRUPE DE TRAVAIL SUR LA DIVULGATION ACCRUE DES RENSEIGNEMENTS

Le groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements a été mis sur pied par le Conseil de stabilité financière en 2012 pour établir des principes fondamentaux de divulgation de renseignements, des recommandations et des pratiques exemplaires visant à améliorer les informations à fournir sur les risques des banques. Voici un index des recommandations (telles qu'elles ont été publiées par le groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements) et l'endroit où sont présentées les informations connexes dans le rapport aux actionnaires, le document *Information financière supplémentaire* (IFS) ou le document *Information réglementaire supplémentaire* (IRS) du troisième trimestre de 2024. Les renseignements se trouvant sur le site Web de la TD et dans tout document IFS ou document IRS ne sont pas intégrés par renvoi, et ne devraient pas être considérés comme étant intégrés par renvoi, dans le rapport aux actionnaires, le rapport de gestion ou les états financiers consolidés intermédiaires du troisième trimestre de 2024. Certains renvois sont faits à l'information présentée dans le rapport annuel 2023 de la Banque.

Type de risque	Sujet	Informations du groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements	Page			
			Rapport aux actionnaires du T3 2024	IFS du T3 2024	IRS du T3 2024	Rapport annuel 2023
Général	1	Regrouper dans un même rapport l'information présentée sur tous les risques	Pour trouver les informations, se reporter aux pages ci-après.			
	2	Indiquer la terminologie et les mesures employées par la Banque pour les risques, et présenter les principales valeurs des paramètres utilisés				83-88, 92, 98, 99-101, 112-113
	3	Décrire et analyser les principaux risques et les risques émergents				76-82
	4	Décrire les plans pour atteindre chacun des nouveaux ratios clés réglementaires lorsque les règles applicables seront définitives	35, 51			72, 109
Gouvernance pour la gestion des risques, et modèle de gestion des risques et modèle d'affaires	5	Présenter un sommaire sur l'organisation, les processus et les principales fonctions de la gestion des risques de la Banque				84-87
	6	Donner une description de la culture d'approche des risques de la Banque et des procédures mises en œuvre pour respecter cette culture				83-84
	7	Donner une description des risques clés liés aux modèles d'affaires et aux activités de la Banque				71, 83, 88-116
	8	Donner une description des simulations de crise faites pour tester la gouvernance des risques et le cadre économique des fonds propres de la Banque				70, 87-88, 95, 112
Adéquation des fonds propres et actifs pondérés en fonction des risques	9	Décrire les exigences de fonds propres pilier 1 et leur incidence sur les banques d'importance systémique mondiale	33-35, 95		1-3, 6	67-69, 73, 219
	10	Présenter les composantes des fonds propres et un rapprochement du bilan comptable et du bilan réglementaire			1-3, 5	67
	11	Présenter un état des variations des fonds propres réglementaires			4	
	12	Présenter une analyse de la planification des fonds propres dans le cadre d'une analyse plus générale de la planification stratégique de la direction				68-70, 112
	13	Présenter une analyse des façons dont les actifs pondérés en fonction des risques (APF) sont touchés par les activités de l'entreprise et les risques connexes		9-13		70-71
	14	Présenter une analyse des exigences de fonds propres applicables à chaque méthode utilisée pour calculer les APF			13	89-92, 94-95
	15	Présenter sous forme de tableau le risque de crédit dans le portefeuille bancaire pour les catégories d'actifs de Bâle et les principaux portefeuilles			35-52, 58-64	
	16	Présenter un état de rapprochement qui montre les variations des APF par type de risque			17-18	
	17	Présenter une analyse des exigences de Bâle III en matière de tests de validation rétroactifs			78	91, 95, 99-100
Liquidité	18	Décrire la gestion des besoins de liquidité et de la réserve de liquidités de la Banque	43-45, 47-48			101-103, 105-106
Financement	19	Présenter les actifs grevés et non grevés sous forme de tableau par catégorie présentée au bilan	46			104, 214
	20	Présenter sous forme de tableau le total consolidé des actifs, des passifs et des engagements hors bilan par durée contractuelle restante à la date du bilan	51-53			109-111
	21	Présenter une analyse des sources de financement de la Banque et de la stratégie de financement de la Banque	46-51			106-109
Risque de marché	22	Présenter les liens entre les mesures du risque de marché pour le portefeuille lié aux activités de négociation et le portefeuille lié aux activités autres que de négociation et le bilan	39			93
	23	Présenter une ventilation des facteurs de risque de marché importants liés aux activités de négociation et aux activités autres que de négociation	39, 41-42			93, 96-97
	24	Décrire les principales limites du modèle de mesure du risque de marché et les procédures de validation	40			94-97, 99-100
	25	Décrire les principales techniques de gestion des risques, à part les mesures et paramètres de risque présentés	40			94-97
Risque de crédit	26	Fournir de l'information permettant aux utilisateurs de comprendre le profil de risque de crédit de la Banque, y compris les concentrations importantes du risque de crédit	29-32, 74-83	21-36	1-5, 13, 17, 19-78	54-66, 88-92, 171-178, 187, 190-191, 217-218
	27	Décrire les politiques de la Banque pour détecter les prêts douteux	83			62, 147-148, 153-154, 177
	28	Présenter un rapprochement du solde d'ouverture et du solde de clôture des prêts douteux de la période avec la provision pour pertes sur prêts	30, 77-81	25, 29		60, 174-176
	29	Présenter une analyse du risque de crédit de contrepartie de la Banque dû aux transactions sur dérivés			53-54, 65-69	91, 159, 182-183, 187, 190-191
	30	Présenter une analyse des mesures d'atténuation du risque de crédit, notamment les garanties détenues pour toutes les sources de risque de crédit				91, 151, 159
Autres risques	31	Décrire les types d'« autres risques » en fonction des classements de la direction et la façon dont ils sont détectés, traités, évalués et gérés individuellement				98-100, 112-116
	32	Présenter pour les autres risques les occurrences de risque connues publiquement	92-93			81-82, 212-213, 221

TABLE DES MATIÈRES

RAPPORT DE GESTION

5	Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs	56	Modifications du contrôle interne à l'égard de l'information financière
6	Faits saillants financiers	57	Glossaire
7	Événements importants et événements postérieurs à la date de clôture		
7	Notre rendement		
12	Aperçu des résultats financiers		ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES
17	Rapport de gestion des secteurs d'activité de la TD	60	Bilan consolidé intermédiaire
27	Résultats trimestriels	61	État du résultat consolidé intermédiaire
28	Revue du bilan	62	État du résultat global consolidé intermédiaire
29	Qualité du portefeuille de crédit	63	État des variations des capitaux propres consolidé intermédiaire
33	Situation des fonds propres	64	État des flux de trésorerie consolidé intermédiaire
37	Gestion des risques	65	Notes des états financiers consolidés intermédiaires
54	Titrisation et arrangements hors bilan		
54	Méthodes et estimations comptables	96	RENSEIGNEMENTS À L'INTENTION DES ACTIONNAIRES ET DES INVESTISSEURS

RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion est présenté pour aider les lecteurs à évaluer les changements importants survenus dans la situation financière et les résultats d'exploitation du Groupe Banque TD (la « TD » ou la « Banque ») pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2024, comparativement aux périodes correspondantes indiquées. Il doit être lu avec les états financiers consolidés intermédiaires non audités de la Banque et les notes correspondantes inclus dans le présent rapport aux actionnaires, ainsi qu'avec les états financiers consolidés de 2023, les notes correspondantes et le rapport de gestion de 2023. Le présent rapport de gestion est daté du 21 août 2024. À moins d'indication contraire, tous les montants sont exprimés en dollars canadiens et proviennent essentiellement des états financiers consolidés annuels de 2023 et les notes correspondantes ou des états financiers consolidés intermédiaires et les notes correspondantes de la Banque, qui sont dressés selon les IFRS publiées par l'IASB. Certains montants comparatifs ont été révisés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée. Des renseignements additionnels concernant la Banque, y compris la notice annuelle 2023 de la Banque, sont disponibles sur le site Web de la Banque, à l'adresse <http://www.td.com>, de même que sur le site SEDAR+, à l'adresse www.sedarplus.ca, et sur le site de la SEC, à l'adresse <http://www.sec.gov> (section EDGAR Filers).

Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs

De temps à autre, la Banque (comme elle est définie dans le présent document) fait des énoncés prospectifs, écrits et verbaux, y compris dans le présent document, d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou de la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis et d'autres communications. En outre, des représentants de la Banque peuvent formuler verbalement des énoncés prospectifs aux analystes, aux investisseurs, aux médias et à d'autres personnes. Tous ces énoncés sont faits conformément aux dispositions d'exonération et se veulent des énoncés prospectifs aux termes de la législation en valeurs mobilières applicable du Canada et des États-Unis, notamment la loi des États-Unis intitulée *Private Securities Litigation Reform Act of 1995*. Les énoncés prospectifs comprennent, entre autres, les énoncés figurant dans le présent document, dans le rapport de gestion (le « rapport de gestion de 2023 ») du rapport annuel 2023 de la Banque à la rubrique « Sommaire et perspectives économiques », aux rubriques « Principales priorités pour 2024 » et « Contexte d'exploitation et perspectives » pour les secteurs Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, Services de détail aux États-Unis, Gestion de patrimoine et Assurance et Services bancaires de gros, et à la rubrique « Réalisations en 2023 et orientation pour 2024 » pour le secteur Siège social, ainsi que d'autres énoncés concernant les objectifs et les priorités de la Banque pour 2024 et par la suite et les stratégies pour les atteindre, l'environnement réglementaire dans lequel la Banque exerce ses activités, et les attentes en matière de rendement financier pour la Banque. Les énoncés prospectifs se reconnaissent à l'emploi de termes et expressions comme « croire », « prévoir », « anticiper », « avoir l'intention de », « estimer », « planifier », « objectif », « cible », « pouvoir », « possible » et « potentiel » et de verbes au futur ou au conditionnel, ainsi que d'autres expressions similaires, ou la forme négative ou des variantes de tels termes, mais ces mots ne sont pas les seuls moyens d'indiquer de telles déclarations.

Par leur nature, ces énoncés prospectifs obligent la Banque à formuler des hypothèses et sont assujettis à des risques et incertitudes, généraux ou spécifiques. Particulièrement du fait de l'incertitude quant à l'environnement physique et financier, à la conjoncture économique, au climat politique et au cadre réglementaire, ces risques et incertitudes – dont bon nombre sont indépendants de la volonté de la Banque et dont les répercussions peuvent être difficiles à prévoir – peuvent faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ceux avancés dans les énoncés prospectifs. Les facteurs de risque qui pourraient entraîner, isolément ou collectivement, de tels écarts incluent les risques, notamment, stratégiques, de crédit, de marché (y compris le risque actions, le risque sur marchandises, le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque d'écart de taux), opérationnels (y compris les risques liés à la technologie, à la cybersécurité et à l'infrastructure), de modèle, d'assurance, de liquidité, d'adéquation des fonds propres, les risques juridiques, de réglementation, de conformité, en matière de conduite, d'atteinte à la réputation, environnementaux et sociaux, et les autres risques. Ces facteurs de risque comprennent notamment la conjoncture économique et commerciale dans les régions où la Banque exerce ses activités; le risque géopolitique; l'inflation, la hausse des taux d'intérêt et la récession; la surveillance réglementaire et le risque de conformité; la capacité de la Banque à réaliser des stratégies à long terme et ses principales priorités stratégiques à plus court terme, notamment la réalisation d'acquisitions et de cessions et l'intégration des acquisitions; la capacité de la Banque d'atteindre ses objectifs financiers ou stratégiques en ce qui a trait à ses investissements, ses plans de fidélisation de la clientèle et à d'autres plans stratégiques; les risques liés à la technologie et à la cybersécurité (y compris les cyberattaques, les intrusions liées aux données ou les défaillances technologiques) visant les technologies, les systèmes et les réseaux de la Banque, ceux des clients de la Banque (y compris leurs propres appareils) et ceux de tiers fournissant des services à la Banque; le risque lié à la modélisation; les activités frauduleuses; le risque interne; le défaut de tiers de se conformer à leurs obligations envers la Banque ou ses sociétés affiliées, notamment relativement au traitement et au contrôle de l'information, et les autres risques découlant du recours par la Banque à des tiers; l'incidence de la promulgation de nouvelles lois ou règlements et de nouveaux règlements, de la modification des lois, règles et règlements actuels ou de leur application, y compris, sans s'y restreindre, les lois fiscales, les lignes directrices sur les fonds propres et les directives réglementaires en matière de liquidité; la concurrence accrue exercée par les sociétés établies et les nouveaux venus, y compris les entreprises de technologie financière et les géants du domaine de la technologie; les changements de comportement des consommateurs et les perturbations liées à la technologie; le risque environnemental et social (y compris les changements climatiques); l'exposition à des litiges et à des questions de réglementation importants; la capacité de la Banque à recruter, à former et à maintenir en poste des gens de talent; les changements apportés aux notations de crédit de la Banque; les variations des taux de change, des taux d'intérêt, des écarts de taux et des cours des actions; l'interconnectivité des institutions financières, y compris les crises de la dette internationale actuelles ou éventuelles; l'augmentation des coûts de financement et la volatilité des marchés causée par l'illiquidité des marchés et la concurrence pour l'accès au financement; le risque de transition lié à l'abandon des taux interbancaires offerts; les estimations comptables critiques et les changements de normes, de politiques et de méthodes comptables utilisées par la Banque; les répercussions économiques, financières et autres conséquences de pandémies; et l'occurrence d'événements catastrophiques naturels et autres que naturels et les demandes d'indemnisation qui en découlent. La Banque avise le lecteur que la liste qui précède n'est pas une liste exhaustive de tous les facteurs de risque possibles, et d'autres facteurs pourraient également avoir une incidence négative sur les résultats de la Banque. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section « Facteurs de risque et gestion des risques » du rapport de gestion de 2023, telle qu'elle peut être mise à jour dans les rapports aux actionnaires trimestriels déposés par la suite et dans les communiqués (le cas échéant) relatifs à tout événement ou à toute transaction dont il est question à la section « Événements importants » ou « Événements importants et événements postérieurs à la date de clôture » dans le rapport de gestion pertinent, lesquels peuvent être consultés sur le site Web www.td.com. Le lecteur doit examiner ces facteurs attentivement, ainsi que d'autres incertitudes et événements possibles, de même que l'incertitude inhérente aux énoncés prospectifs avant de prendre des décisions à l'égard de la Banque, et ne doit pas se fier indûment aux énoncés prospectifs de la Banque.

Les hypothèses économiques importantes qui étaient les énoncés prospectifs figurant dans le présent document sont décrites dans le rapport de gestion de 2023 à la rubrique « Sommaire et perspectives économiques », aux rubriques « Principales priorités pour 2024 » et « Contexte d'exploitation et perspectives » pour les secteurs Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, Services de détail aux États-Unis, Gestion de patrimoine et Assurance et Services bancaires de gros, et à la rubrique « Réalisations en 2023 et orientation pour 2024 » pour le secteur Siège social, telles qu'elles peuvent être mises à jour dans les rapports aux actionnaires trimestriels déposés par la suite.

Tout énoncé prospectif contenu dans le présent document représente l'opinion de la direction uniquement à la date des présentes et est communiqué afin d'aider les actionnaires de la Banque et les analystes à comprendre la situation financière, les objectifs, les priorités et les attentes en matière de rendement financier pour la Banque aux dates indiquées et pour les périodes closes à ces dates, et peut ne pas convenir à d'autres fins. La Banque n'effectuera pas de mise à jour de quelque énoncé prospectif, écrit ou verbal, qu'elle peut faire de temps à autre directement ou indirectement, à moins que la législation applicable ne l'exige.

Avant sa publication, le présent document a été revu par le comité d'audit de la Banque et approuvé par le conseil d'administration de la Banque, sur recommandation du comité d'audit.

TABLEAU 1 : FAITS SAILLANTS FINANCIERS

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Trois mois clos les			Neuf mois clos les	
	31 juillet 2024	30 avril 2024	31 juillet 2023	31 juillet 2024	31 juillet 2023
Résultats d'exploitation					
Total des produits – comme présentés ¹	14 176 \$	13 819 \$	12 914 \$	41 709 \$	37 512 \$
Total des produits – rajustés ^{1, 2}	14 238	13 883	13 148	41 892	38 795
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	1 072	1 071	766	3 144	2 055
Charges afférentes aux activités d'assurance ¹	1 669	1 248	1 386	4 283	3 668
Charges autres que d'intérêts – comme présentées ¹	11 012	8 401	7 359	27 443	22 227
Charges autres que d'intérêts – rajustées ^{1, 2}	7 208	7 084	6 730	21 417	19 529
Résultat net – comme présenté ¹	(181)	2 564	2 881	5 207	7 768
Résultat net – rajusté ^{1, 2}	3 646	3 789	3 649	11 072	11 510
Situation financière (en milliards de dollars canadiens)					
Total des prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	938,3 \$	928,1 \$	867,8 \$	938,3 \$	867,8 \$
Total de l'actif	1 967,2	1 966,7	1 885,2	1 967,2	1 885,2
Total des dépôts	1 220,6	1 203,8	1 159,5	1 220,6	1 159,5
Total des capitaux propres	111,6	112,0	112,6	111,6	112,6
Total des actifs pondérés en fonction des risques ³	610,5	602,8	544,9	610,5	544,9
Ratios financiers					
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – comme présenté ^{1, 4}	(1,0) %	9,5 %	10,8 %	6,5 %	9,7 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – rajusté ^{1, 2}	14,1	14,5	13,8	14,3	14,6
Rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires (RCPCAA) ^{1, 2, 4}	(1,0)	13,0	14,6	8,9	13,1
Rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires – rajusté ^{1, 2}	18,8	19,2	18,2	18,9	19,2
Ratio d'efficacité – comme présenté ^{1, 4}	77,7	60,8	57,0	65,8	59,3
Ratio d'efficacité – rajusté, compte tenu des charges afférentes aux activités d'assurance ^{1, 2, 4, 5}	57,3	56,1	57,2	56,9	55,6
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances en % de la moyenne des prêts et acceptations nets	0,46	0,47	0,35	0,46	0,32
Information sur les actions ordinaires – comme présentée (en dollars canadiens)					
Résultat par action ¹					
De base	(0,14) \$	1,35 \$	1,53 \$	2,77 \$	4,05 \$
Dilué	(0,14)	1,35	1,53	2,76	4,04
Dividendes par action	1,02	1,02	0,96	3,06	2,88
Valeur comptable par action ⁴	57,61	57,69	55,49	57,61	55,49
Cours de clôture ⁶	81,53	81,67	86,96	81,53	86,96
Actions en circulation (en millions)					
Nombre moyen – de base	1 747,8	1 762,8	1 834,8	1 762,4	1 827,9
Nombre moyen – dilué	1 748,6	1 764,1	1 836,3	1 763,6	1 829,9
Fin de période	1 747,9	1 759,3	1 827,5	1 747,9	1 827,5
Capitalisation boursière (en milliards de dollars canadiens)					
	142,5 \$	143,7 \$	158,9 \$	142,5 \$	158,9 \$
Rendement en dividendes ⁴	5,3 %	5,1 %	4,7 %	5,1 %	4,5 %
Ratio de versement de dividendes ⁴	négl. ⁷	75,6	62,6	110,4	71,0
Ratio cours/bénéfice ^{1, 4}	19,2	13,8	11,4	19,2	11,4
Rendement total pour les actionnaires (1 an) ⁴	(1,4)	4,5	9,4	(1,4)	9,4
Information sur les actions ordinaires – rajustée (en dollars canadiens) ^{1, 2}					
Résultat par action ¹					
De base	2,05 \$	2,04 \$	1,95 \$	6,09 \$	6,10 \$
Dilué	2,05	2,04	1,95	6,09	6,09
Ratio de versement de dividendes	49,7 %	49,9 %	49,2 %	50,1 %	47,2 %
Ratio cours/bénéfice ¹	10,3	10,5	10,5	10,3	10,5
Ratios des fonds propres³					
Ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	12,8 %	13,4 %	15,2 %	12,8 %	15,2 %
Ratio de fonds propres de catégorie 1	14,6	15,1	17,2	14,6	17,2
Ratio du total des fonds propres	16,3	17,1	19,6	16,3	19,6
Ratio de levier	4,1	4,3	4,6	4,1	4,6
Ratio TLAC	29,1	30,6	35,0	29,1	35,0
Ratio de levier TLAC	8,3	8,7	9,3	8,3	9,3

¹ Pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2023, certains montants ont été retraités pour tenir compte de l'adoption d'IFRS 17, *Contrats d'assurance* (IFRS 17). Pour plus de renseignements, se reporter à la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires du troisième trimestre de 2024 de la Banque.

² La Banque Toronto-Dominion (la « TD » ou la « Banque ») dresse ses états financiers consolidés intermédiaires selon les IFRS, les PCGR actuels, et désigne les résultats établis selon les IFRS « comme présentés ». La Banque utilise également des mesures financières non conformes aux PCGR, telles que des résultats « rajustés » et des ratios non conformes aux PCGR, afin d'évaluer chacun de ses secteurs d'exploitation et de mesurer la performance globale de la Banque. Pour obtenir les résultats rajustés, la Banque retranche les « éléments à noter » des résultats comme présentés. Pour obtenir plus de renseignements et consulter une liste des éléments à noter et un rapprochement entre les résultats rajustés et les résultats comme présentés, se reporter aux sections « Événements importants et événements postérieurs à la date de clôture » et « Notre rendement » du présent document. Les mesures financières et les ratios non conformes aux PCGR utilisés dans le présent document ne sont pas définis aux termes des IFRS et, par conséquent, pourraient ne pas être comparables à des termes similaires utilisés par d'autres émetteurs.

³ Ces mesures ont été incluses dans le présent document conformément aux lignes directrices sur les normes de fonds propres, les exigences de levier et la ligne directrice sur la capacité totale d'absorption des pertes (TLAC) du Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF). Pour plus de renseignements, se reporter à la section « Situation des fonds propres » du présent document.

⁴ Pour des renseignements supplémentaires sur cette mesure, se reporter à la section « Glossaire » du présent document.

⁵ Le ratio d'efficacité – rajusté, compte tenu des charges afférentes aux activités d'assurance est calculé en divisant les charges autres que d'intérêts rajustés par le total des produits rajustés, déduction faite des charges afférentes aux activités d'assurance. Total des produits rajustés, déduction faite des charges afférentes aux activités d'assurance – troisième trimestre de 2024 : 12 569 millions de dollars; deuxième trimestre de 2024 : 12 635 millions de dollars; troisième trimestre de 2023 : 11 762 millions de dollars; depuis le début de l'exercice 2024 : 37 609 millions de dollars; depuis le début de l'exercice 2023 : 35 127 millions de dollars. À compter du premier trimestre de 2024, la composition de ce ratio non conforme aux PCGR et les montants comparatifs ont été révisés.

⁶ Cours de clôture à la Bourse de Toronto.

⁷ Négligeable.

ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS ET ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

a) Enquêtes sur le programme de LCBA de la Banque

La Banque s'emploie toujours activement à atteindre une résolution globale des enquêtes civiles et criminelles liées à son programme de LCBA et de conformité à la *Bank Secrecy Act* aux États-Unis (le « programme de LCBA »), menées par les organismes de réglementation prudentielle américains, le Financial Crimes Enforcement Network (FinCEN) et le département de la Justice des États-Unis. Pour de plus amples renseignements sur ces affaires, notamment les provisions comptabilisées relativement à ces enquêtes, se reporter à la note 19 des états financiers consolidés intermédiaires du troisième trimestre de 2024 de la Banque.

Comme il a été présenté précédemment, la Banque entreprend le redressement de son programme de LCBA. Cette initiative, déployée à l'échelle des fonctions de l'entreprise, touche l'ensemble des secteurs d'exploitation et des fonctions de contrôle et constitue une priorité pour la Banque. À cette fin, la Banque fait des investissements dans son infrastructure de risque et de contrôle, ce qui comprend : i) l'intégration de dirigeants possédant une expertise spécialisée, appuyés par des ressources accrues en personnel; ii) la mise en œuvre, à l'échelle des fonctions de l'entreprise, de nouvelles procédures de prévention, de détection et de signalement des activités douteuses; iii) l'investissement dans la formation et la conception de processus; et iv) l'investissement dans les données et les technologies pour améliorer les capacités de surveillance des transactions et d'analyse des données. La Banque a mis en place une infrastructure de gestion de programme spécialisée afin de surveiller l'exécution du programme de redressement. Les travaux, qui devraient s'étendre sur plusieurs années et nécessiter des investissements supplémentaires, sont supervisés par un comité provisoire de LCBA et de conformité à la *Bank Secrecy Act* du conseil d'administration des filiales aux États-Unis.

b) Charges de restructuration

Au troisième trimestre de 2024, la Banque a continué de prendre certaines mesures afin de réduire les coûts et d'atteindre une plus grande efficacité. Dans le cadre de ces mesures, la Banque a engagé des charges de restructuration respectivement de 110 millions de dollars et 566 millions de dollars pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2024, qui sont principalement liées aux indemnités de départ et à d'autres charges du personnel et aux initiatives d'optimisation des biens immobiliers. Le programme de restructuration est terminé.

c) Cotation spéciale de la Federal Deposit Insurance Corporation

Le 16 novembre 2023, la FDIC a annoncé la version définitive d'une réglementation établissant une cotation spéciale visant à recouvrer les pertes subies par le Deposit Insurance Fund en raison de la protection des déposants non assurés dans le cadre des faillites bancaires survenues aux États-Unis au printemps de 2023. La cotation spéciale de la FDIC a entraîné la comptabilisation d'un montant de 411 millions de dollars (300 millions de dollars américains) avant impôts dans les charges autres que d'intérêts au premier trimestre de l'exercice 2024 de la Banque.

Le 23 février 2024, la FDIC a avisé toutes les institutions assujetties à la cotation spéciale que le total des pertes qu'elle avait estimé avait augmenté par rapport au montant communiqué dans la version définitive de la réglementation en novembre 2023. Par conséquent, la Banque a comptabilisé au deuxième trimestre de son exercice 2024 une charge additionnelle pour la cotation spéciale de la FDIC de 103 millions de dollars (75 millions de dollars américains). Le montant final de la cotation spéciale peut être mis à jour à mesure que la FDIC détermine les pertes réelles subies par le Deposit Insurance Fund.

d) Vente des actions ordinaires de Schwab

Le 21 août 2024, la Banque a annoncé qu'elle a vendu 40,5 millions d'actions ordinaires de Schwab. Le produit de la vente des actions s'établit à environ 3,4 milliards de dollars (2,5 milliards de dollars américains). La vente réduit la participation de la Banque dans Schwab, qui passe de 12,3 % à 10,1 %. La Banque devrait comptabiliser un montant d'environ 1,0 milliard de dollars (0,7 milliard de dollars américains) dans les autres produits (déduction faite de la perte de 0,5 milliard de dollars (0,4 milliard de dollars américains) reclassée du cumul des autres éléments du résultat global dans le résultat) au quatrième trimestre de l'exercice 2024.

NOTRE RENDEMENT

APERÇU DE LA SOCIÉTÉ

La Banque Toronto-Dominion et ses filiales sont désignées collectivement par l'appellation Groupe Banque TD (la « TD » ou la « Banque »). La TD est la sixième banque en importance en Amérique du Nord en fonction de son actif et elle offre ses services à plus de 27,5 millions de clients. Ces services sont regroupés dans quatre principaux secteurs qui exercent leurs activités dans plusieurs centres financiers dans le monde : Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, y compris TD Canada Trust et Financement auto TD au Canada; Services de détail aux États-Unis, y compris TD Bank^{MD}, America's Most Convenient Bank^{MD}, Financement auto TD aux États-Unis, Gestion de patrimoine TD aux États-Unis et une participation dans The Charles Schwab Corporation; Gestion de patrimoine et Assurance, y compris Gestion de patrimoine TD au Canada, Placements directs TD et TD Assurance; et Services bancaires de gros, y compris Valeurs Mobilières TD et TD Cowen. En outre, la TD figure parmi les principales sociétés de services financiers en ligne du monde, avec plus de 17 millions de clients actifs du service en ligne et du service mobile. Au 31 juillet 2024, l'actif de la TD totalisait 1,97 billion de dollars. La Banque Toronto-Dominion est inscrite à la Bourse de Toronto et à la Bourse de New York sous le symbole « TD ».

PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE DE LA BANQUE

La Banque dresse ses états financiers consolidés intermédiaires selon les IFRS et désigne les résultats établis selon les IFRS « comme présentés ».

Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières

En plus des résultats comme présentés, la Banque présente également certaines mesures financières, notamment des mesures financières non conformes aux PCGR qui sont historiques, des ratios non conformes aux PCGR, des mesures financières supplémentaires et des mesures de gestion du capital, pour évaluer ses résultats. Les mesures financières non conformes aux PCGR, telles que les résultats « rajustés », sont utilisées afin d'évaluer les secteurs d'exploitation et de mesurer la performance globale de la Banque. Pour obtenir les résultats rajustés, la Banque retranche les « éléments à noter » des résultats comme présentés. Les éléments à noter comprennent des éléments que la direction n'estime pas révélateurs du rendement sous-jacent; ces éléments sont présentés dans le tableau 3. Les ratios non conformes aux PCGR sont des ratios dont une ou plusieurs des composantes sont des mesures financières non conformes aux PCGR. Les exemples de ratios non conformes aux PCGR comprennent le résultat de base par action rajusté et le résultat dilué par action rajusté, le ratio de versement de dividendes rajusté, le ratio d'efficacité rajusté, compte tenu des charges afférentes aux activités d'assurance et le taux d'imposition effectif rajusté. La Banque croit que les mesures financières non conformes aux PCGR et les ratios non conformes aux PCGR permettent au lecteur de mieux comprendre comment la direction évalue la performance de la Banque. Les mesures financières non conformes aux PCGR et les ratios non conformes aux PCGR utilisés dans le présent

document ne sont pas définis aux termes des IFRS et, par conséquent, pourraient ne pas être comparables à des termes similaires utilisés par d'autres émetteurs. Les mesures financières supplémentaires servent à décrire la performance et la situation financières de la Banque, et les mesures de gestion du capital servent à décrire la situation des fonds propres de la Banque, et elles sont toutes deux expliquées là où elles apparaissent pour la première fois dans le présent document.

Cartes stratégiques aux États-Unis

Le portefeuille de cartes stratégiques aux États-Unis de la Banque comprend des conventions conclues avec certains détaillants américains en vertu desquelles la TD est l'émetteur aux États-Unis de cartes de crédit de marque privée et comarquées à l'intention de leurs clients américains. En vertu des modalités de ces conventions individuelles, la Banque et les détaillants partagent les profits générés par les portefeuilles concernés après déduction des pertes sur créances. Selon les IFRS, la TD est tenue de présenter les montants bruts des produits et des provisions pour pertes sur créances liés à ces portefeuilles dans l'état du résultat consolidé intermédiaire de la Banque. À l'échelle des secteurs d'exploitation, la part des produits et des pertes sur créances revenant aux partenaires des programmes de détaillants est présentée dans le secteur Siège social et un montant correspondant (représentant la quote-part nette des partenaires) est comptabilisé dans les charges autres que d'intérêts, de sorte à éliminer toute incidence sur le résultat net comme présenté du secteur Siège social. Le résultat net présenté dans le secteur Services de détail aux États-Unis ne comprend que la part des produits et des pertes sur créances attribuables à la TD en vertu des conventions.

Participation dans The Charles Schwab Corporation et convention sur les CDA

Le 6 octobre 2020, la Banque a acquis une participation d'environ 13,5 % dans The Charles Schwab Corporation (« Schwab ») après la clôture de l'acquisition par Schwab de TD Ameritrade Holding Corporation (« TD Ameritrade »), dont la Banque est un actionnaire important (la « transaction avec Schwab »). Le 1^{er} août 2022, la Banque a vendu 28,4 millions d'actions ordinaires sans droit de vote de Schwab, ce qui a réduit la participation de la Banque dans Schwab à environ 12,0 %.

La Banque comptabilise sa participation dans Schwab selon la méthode de la mise en équivalence. Le secteur Services de détail aux États-Unis comprend la quote-part de la Banque du résultat net de sa participation dans Schwab. Le résultat net du secteur Siège social comprend les montants pour l'amortissement des immobilisations incorporelles acquises, les charges d'acquisition et d'intégration liées à la transaction avec Schwab ainsi que la quote-part de la Banque des charges de restructuration et autres charges engagées par Schwab. La quote-part de la Banque du résultat attribuable aux actionnaires ordinaires de Schwab est présentée avec un décalage d'un mois. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 7 des états financiers consolidés intermédiaires du troisième trimestre de 2024 de la Banque.

Le 25 novembre 2019, la Banque et Schwab ont conclu une convention sur les comptes de dépôt assurés (la « convention sur les CDA avec Schwab de 2019 »), dont la date d'échéance initiale était le 1^{er} juillet 2031. En vertu de la convention sur les CDA avec Schwab de 2019, à partir du 1^{er} juillet 2021, Schwab avait l'option de réduire les dépôts d'un montant maximal de 10 milliards de dollars américains par an (sous réserve de certaines limites et de certains ajustements), jusqu'à un plancher de 50 milliards de dollars américains. De plus, Schwab a demandé à bénéficier d'une plus grande souplesse opérationnelle de sorte que les soldes des comptes de dépôt de passage puissent fluctuer au fil du temps, selon certaines conditions et sous réserve de certaines limites.

Le 4 mai 2023, la Banque et Schwab ont conclu une convention révisée sur les comptes de dépôt assurés (la « convention sur les CDA avec Schwab de 2023 »), laquelle remplace la convention sur les CDA avec Schwab de 2019. Selon la convention sur les CDA avec Schwab de 2023, la Banque continue de mettre des comptes de dépôt de passage à la disposition des clients de Schwab. Schwab désigne une tranche des dépôts auprès de la Banque comme des obligations à taux fixe. La tranche restante des dépôts en sus des obligations à taux fixe est désignée comme des obligations à taux variable. Par rapport à la convention sur les CDA avec Schwab de 2019, la convention sur les CDA avec Schwab de 2023 prolonge la date d'expiration initiale de trois ans, jusqu'au 1^{er} juillet 2034, et prévoit des soldes de dépôts moins élevés au cours des six premières années et des soldes plus élevés pour les dernières années. Plus précisément, jusqu'en septembre 2025, le montant total des obligations à taux fixe servira de niveau plancher. Par la suite, le niveau plancher sera établi à 60 milliards de dollars américains. De plus, Schwab a l'option de racheter jusqu'à 6,8 milliards de dollars (5 milliards de dollars américains) d'obligations à taux fixe en versant à la Banque certains frais conformément à la convention sur les CDA avec Schwab de 2023, sous réserve de certaines limites. Pour plus de renseignements, se reporter à la section « Transactions entre parties liées » du rapport de gestion de 2023.

Au cours du premier trimestre de 2024, Schwab a exercé son option de racheter la tranche restante de 0,7 milliard de dollars (0,5 milliard de dollars américains) du montant prévu pour le rachat d'obligations à taux fixe de 5 milliards de dollars américains et a versé des frais de résiliation de 32 millions de dollars (23 millions de dollars américains) à la Banque conformément à la convention sur les CDA avec Schwab de 2023. À la fin du premier trimestre de 2024, Schwab avait racheté la totalité du montant prévu pour le rachat d'obligations à taux fixe de 5 milliards de dollars américains et avait versé des frais de résiliation totaux de 337 millions de dollars (250 millions de dollars américains) à la Banque. Ces frais visaient à compenser les pertes subies par la Banque en raison de l'abandon de certaines relations de couverture et la perte de revenus. L'incidence nette a été comptabilisée dans les produits d'intérêts nets.

Le tableau qui suit détaille les résultats d'exploitation comme présentés de la Banque.

TABLEAU 2 : RÉSULTATS D'EXPLOITATION – Comme présentés

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les			Neuf mois clos les	
	31 juillet 2024	30 avril 2024	31 juillet 2023	31 juillet 2024	31 juillet 2023
Produits d'intérêts nets	7 579 \$	7 465 \$	7 289 \$	22 532 \$	22 450 \$
Produits autres que d'intérêts ¹	6 597	6 354	5 625	19 177	15 062
Total des produits ¹	14 176	13 819	12 914	41 709	37 512
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	1 072	1 071	766	3 144	2 055
Charges afférentes aux activités d'assurance ¹	1 669	1 248	1 386	4 283	3 668
Charges autres que d'intérêts ¹	11 012	8 401	7 359	27 443	22 227
Résultat avant impôt sur le résultat et quote-part du résultat net de la participation dans Schwab¹	423	3 099	3 403	6 839	9 562
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat ¹	794	729	704	2 157	2 502
Quote-part du résultat net de la participation dans Schwab	190	194	182	525	708
Résultat net – comme présenté¹	(181)	2 564	2 881	5 207	7 768
Dividendes sur actions privilégiées et distributions sur autres instruments de capitaux propres	69	190	74	333	367
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires¹	(250) \$	2 374 \$	2 807 \$	4 874 \$	7 401 \$

¹ Pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2023, certains montants ont été retraités pour tenir compte de l'adoption d'IFRS 17. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires du troisième trimestre de 2024 de la Banque.

Le tableau qui suit présente un rapprochement entre les résultats rajustés et les résultats comme présentés de la Banque. Pour de plus amples renseignements, se reporter aux sections « Événements importants et événements postérieurs à la date de clôture » ou « Notre rendement ».

TABLEAU 3 : MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté

(en millions de dollars canadiens)	Trois mois clos les			Neuf mois clos les	
	31 juillet	30 avril	31 juillet	31 juillet	31 juillet
	2024	2024	2023	2024	2023
Résultats d'exploitation – rajustés					
Produits d'intérêts nets ¹	7 641 \$	7 529 \$	7 364 \$	22 715 \$	22 836 \$
Produits autres que d'intérêts ^{1, 2, 3}	6 597	6 354	5 784	19 177	15 959
Total des produits ²	14 238	13 883	13 148	41 892	38 795
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	1 072	1 071	766	3 144	2 055
Charges afférentes aux activités d'assurance ²	1 669	1 248	1 386	4 283	3 668
Charges autres que d'intérêts ^{2, 4}	7 208	7 084	6 730	21 417	19 529
Résultat avant impôt sur le résultat et quote-part du résultat net de la participation dans Schwab	4 289	4 480	4 266	13 048	13 543
Charge d'impôt sur le résultat	868	920	845	2 660	2 872
Quote-part du résultat net de la participation dans Schwab ⁵	225	229	228	684	839
Résultat net – rajusté²	3 646	3 789	3 649	11 072	11 510
Dividendes sur actions privilégiées et distributions sur autres instruments de capitaux propres	69	190	74	333	367
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires – rajusté	3 577	3 599	3 575	10 739	11 143
Rajustements pour les éléments à noter, avant impôt sur le résultat					
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises ⁶	(64)	(72)	(88)	(230)	(221)
Charges d'acquisition et d'intégration liées à la transaction avec Schwab ^{4, 5}	(21)	(21)	(54)	(74)	(118)
Quote-part des charges de restructuration et autres charges liées à la participation dans Schwab ⁵	–	–	–	(49)	–
Charges de restructuration ⁴	(110)	(165)	–	(566)	–
Charges d'acquisition et d'intégration ⁴	(78)	(102)	(143)	(297)	(237)
Charges liées à la résiliation de la transaction d'acquisition de First Horizon (FHN) ⁴	–	–	(84)	–	(344)
Paiement lié à la résiliation de la transaction avec FHN ⁴	–	–	(306)	–	(306)
Incidence de l'abandon de la stratégie de couverture des fonds propres liée à la transaction d'acquisition de FHN ¹	(62)	(64)	(177)	(183)	(1 187)
Incidence de la rétroactivité d'une disposition législative sur les services de compensation de cartes de paiement ³	–	–	(57)	–	(57)
Provision relative à une affaire civile / Règlement d'un litige ^{3, 4}	–	(274)	–	(274)	(1 642)
Cotisation spéciale de la FDIC ⁴	–	(103)	–	(514)	–
Provision relative aux enquêtes sur le programme de LCBA de la Banque ⁴	(3 566)	(615)	–	(4 181)	–
Moins l'incidence de l'impôt sur le résultat					
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises	(8)	(10)	(13)	(33)	(33)
Charges d'acquisition et d'intégration liées à la transaction avec Schwab	(3)	(5)	(10)	(14)	(20)
Charge de restructuration	(29)	(43)	–	(150)	–
Charges d'acquisition et d'intégration	(18)	(22)	(38)	(64)	(53)
Charges liées à la résiliation de la transaction d'acquisition de FHN	–	–	(21)	–	(85)
Incidence de l'abandon de la stratégie de couverture des fonds propres liée à la transaction d'acquisition de FHN	(16)	(16)	(43)	(46)	(292)
Incidence de la rétroactivité d'une disposition législative sur les services de compensation de cartes de paiement	–	–	(16)	–	(16)
Provision relative à une affaire civile / Règlement d'un litige	–	(69)	–	(69)	(456)
Cotisation spéciale de la FDIC	–	(26)	–	(127)	–
Dividende pour la relance au Canada (DRC) et incidence de l'augmentation du taux d'imposition fédéral canadien pour l'exercice 2022 ⁷	–	–	–	–	585
Total des rajustements pour les éléments à noter	(3 827)	(1 225)	(768)	(5 865)	(3 742)
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires – comme présenté	(250) \$	2 374 \$	2 807 \$	4 874 \$	7 401 \$

¹ Avant le 4 mai 2023, l'incidence indiquée vise les périodes précédant la résiliation de la transaction avec FHN et comprenait les éléments suivants, présentés dans le secteur Siège social : i) les profits (pertes) liés à la réévaluation à la valeur de marché des swaps de taux d'intérêt comptabilisés dans les produits autres que d'intérêts – troisième trimestre de 2023 : (125) millions de dollars, depuis le début de l'exercice 2023 : (1 386) millions de dollars; ii) l'amortissement de l'ajustement au montant de base lié à l'annulation de la désignation de relations de comptabilité de couverture de juste valeur, comptabilisés dans les produits d'intérêts nets – troisième trimestre de 2023 : 11 millions de dollars, depuis le début de l'exercice 2023 : 262 millions de dollars; et iii) les produits (charges) d'intérêts comptabilisés sur les swaps de taux d'intérêt, reclassés des produits autres que d'intérêts aux produits d'intérêts nets, sans aucune incidence sur le total du résultat net rajusté – troisième trimestre de 2023 : 23 millions de dollars, depuis le début de l'exercice 2023 : 585 millions de dollars. Après la résiliation de l'entente de fusion, l'incidence résiduelle de la stratégie est contrepassée dans les produits d'intérêts nets – troisième trimestre de 2024 : (62) millions de dollars; deuxième trimestre de 2024 : (64) millions de dollars; depuis le début de l'exercice 2024 : (183) millions de dollars; troisième trimestre de 2023 : (63) millions de dollars; depuis le début de l'exercice 2023 : (63) millions de dollars.

² Pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2023, certains montants ont été retraités pour tenir compte de l'adoption d'IFRS 17. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires du troisième trimestre de 2024 de la Banque.

³ Les produits autres que d'intérêts rajustés excluent les éléments à noter suivants :

- i. Règlement du litige Stanford – depuis le début de l'exercice 2023 : 39 millions de dollars. Ce montant reflète la perte de change et est présenté dans le secteur Siège social.
- ii. Incidence de la rétroactivité d'une disposition législative sur les services de compensation de cartes de paiement – troisième trimestre de 2023 : 57 millions de dollars, présentée dans le secteur Siège social.

⁴ Les charges autres que d'intérêts rajustées excluent les éléments à noter suivants :

- i. Amortissement des immobilisations incorporelles acquises – troisième trimestre de 2024 : 34 millions de dollars; deuxième trimestre de 2024 : 42 millions de dollars; depuis le début de l'exercice 2024 : 139 millions de dollars; troisième trimestre de 2023 : 58 millions de dollars; depuis le début de l'exercice 2023 : 131 millions de dollars, présenté dans le secteur Siège social.
- ii. Charges d'intégration et d'acquisition propres à la Banque liées à la transaction avec Schwab – troisième trimestre de 2024 : 16 millions de dollars; deuxième trimestre de 2024 : 16 millions de dollars; depuis le début de l'exercice 2024 : 55 millions de dollars; troisième trimestre de 2023 : 38 millions de dollars; depuis le début de l'exercice 2023 : 77 millions de dollars, présentées dans le secteur Siège social.
- iii. Charge de restructuration – troisième trimestre de 2024 : 110 millions de dollars; deuxième trimestre de 2024 : 165 millions de dollars; depuis le début de l'exercice 2024 : 566 millions de dollars, présentée dans le secteur Siège social.
- iv. Charges d'acquisition et d'intégration – troisième trimestre de 2024 : 78 millions de dollars; deuxième trimestre de 2024 : 102 millions de dollars; depuis le début de l'exercice 2024 : 297 millions de dollars; troisième trimestre de 2023 : 143 millions de dollars; depuis le début de l'exercice 2023 : 237 millions de dollars, présentées dans le secteur Services bancaires de gros.

- v. Charges liées à la résiliation de la transaction d'acquisition de FHN – troisième trimestre de 2023 : 84 millions de dollars; depuis le début de l'exercice 2023 : 344 millions de dollars, présentées dans le secteur Services de détail aux États-Unis.
- vi. Paiement lié à la résiliation de la transaction avec First Horizon – troisième trimestre de 2023 : 306 millions de dollars, présenté dans le secteur Siège social.
- vii. Provision relative à une affaire civile / Règlement d'un litige – deuxième trimestre de 2024 : 274 millions de dollars; depuis le début de l'exercice 2024 : 274 millions de dollars relativement à une affaire civile; depuis le début de l'exercice 2023 : 1 603 millions de dollars dans le cadre du règlement du litige Stanford, présentés dans le secteur Siège social.
- viii. Cotisation spéciale de la FDIC – deuxième trimestre de 2024 : 103 millions de dollars; depuis le début de l'exercice 2024 : 514 millions de dollars, présentée dans le secteur Services de détail aux États-Unis.
- ix. Provision relative aux enquêtes sur le programme de LCBA de la Banque – troisième trimestre de 2024 : 3 566 millions de dollars; deuxième trimestre de 2024 : 615 millions de dollars; depuis le début de l'exercice 2024 : 4 181 millions de dollars, présentée dans le secteur Services de détail aux États-Unis.
- ⁵ La quote-part du résultat net rajustée de la participation dans Schwab exclut les éléments à noter suivants (après impôt). L'incidence de ces éléments est présentée dans le secteur Siège social.
- i. Amortissement des immobilisations incorporelles acquises liées à Schwab – troisième trimestre de 2024 : 30 millions de dollars; deuxième trimestre de 2024 : 30 millions de dollars; depuis le début de l'exercice 2024 : 91 millions de dollars; troisième trimestre de 2023 : 30 millions de dollars; depuis le début de l'exercice 2023 : 90 millions de dollars.
- ii. Quote-part de la Banque des charges d'acquisition et d'intégration liées à l'acquisition par Schwab de TD Ameritrade – troisième trimestre de 2024 : 5 millions de dollars; deuxième trimestre de 2024 : 5 millions de dollars; depuis le début de l'exercice 2024 : 19 millions de dollars; troisième trimestre de 2023 : 16 millions de dollars; depuis le début de l'exercice 2023 : 41 millions de dollars.
- iii. Quote-part de la Banque des charges de restructuration engagées par Schwab – depuis le début de l'exercice 2024 : 27 millions de dollars.
- iv. Quote-part de la Banque de la charge liée à la cotisation spéciale de la FDIC engagée par Schwab – cumul de l'exercice 2024 : 22 millions de dollars.
- ⁶ L'amortissement des immobilisations incorporelles acquises se rapporte aux immobilisations incorporelles acquises dans le cadre d'acquisitions d'actifs ou de regroupements d'entreprises, y compris aux montants après impôt pour l'amortissement des immobilisations incorporelles acquises attribuables à la quote-part du résultat net de la participation dans Schwab présentés dans le secteur Siège social. Se reporter aux notes de bas de tableau 4 et 5 pour les montants.
- ⁷ Le DRC et l'incidence découlant de l'augmentation du taux d'imposition fédéral canadien pour l'exercice 2022 comptabilisés au premier trimestre de 2023 sont présentés dans le secteur Siège social.

TABLEAU 4 : RAPPROCHEMENT DU RÉSULTAT PAR ACTION COMME PRÉSENTÉ ET DU RÉSULTAT PAR ACTION RAJUSTÉ¹

(en dollars canadiens)

	Trois mois clos les			Neuf mois clos les	
	31 juillet 2024	30 avril 2024	31 juillet 2023	31 juillet 2024	31 juillet 2023
Résultat de base par action – comme présenté²	(0,14) \$	1,35 \$	1,53 \$	2,77 \$	4,05 \$
Rajustements pour les éléments à noter	2,19	0,69	0,42	3,32	2,05
Résultat de base par action – rajusté²	2,05 \$	2,04 \$	1,95 \$	6,09 \$	6,10 \$
Résultat dilué par action – comme présenté²	(0,14) \$	1,35 \$	1,53 \$	2,76 \$	4,04 \$
Rajustements pour les éléments à noter	2,19	0,69	0,42	3,32	2,05
Résultat dilué par action – rajusté²	2,05 \$	2,04 \$	1,95 \$	6,09 \$	6,09 \$

¹ Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période. Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

² Pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2024, certains montants ont été retraités pour tenir compte de l'adoption d'IFRS 17. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires du troisième trimestre de 2024 de la Banque.

TABLEAU 5 : AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES, APRÈS IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les			Neuf mois clos les	
	31 juillet 2024	30 avril 2024	31 juillet 2023	31 juillet 2024	31 juillet 2023
Schwab ¹	30 \$	30 \$	30 \$	91 \$	90 \$
Immobilisations incorporelles liées aux services bancaires de gros	20	27	37	89	71
Divers	6	5	8	17	27
Inclus dans les éléments à noter	56	62	75	197	188
Logiciels et droits de gestion d'actifs	115	104	90	315	272
Amortissement des immobilisations incorporelles, après impôt sur le résultat	171 \$	166 \$	165 \$	512 \$	460 \$

¹ Compris dans la quote-part du résultat net de la participation dans Schwab.

Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires

Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de la Banque consolidée correspond au résultat net comme présenté attribuable aux actionnaires ordinaires, exprimé en pourcentage des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires rajusté de la Banque consolidée correspond au résultat net rajusté attribuable aux actionnaires ordinaires exprimé en pourcentage des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires rajusté est un ratio financier non conforme aux PCGR et peut être utilisé pour évaluer l'utilisation des capitaux propres par la Banque.

Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires pour les secteurs d'exploitation correspond au résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires d'un secteur d'exploitation donné exprimé en pourcentage de son capital attribué moyen. La méthode de répartition du capital de la Banque à ses secteurs d'exploitation est essentiellement alignée sur les exigences de Bâle III en matière de fonds propres sous forme d'actions ordinaires. Le ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires utilisé aux fins de la répartition du capital aux secteurs d'exploitation a été augmenté à 11,5 % à compter du premier trimestre de 2024, comparativement à 11 % à l'exercice 2023.

TABLEAU 6 : RENDEMENT DES CAPITAUX PROPRES ATTRIBUABLES AUX ACTIONNAIRES ORDINAIRES

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Trois mois clos les			Neuf mois clos les	
	31 juillet 2024	30 avril 2024	31 juillet 2023	31 juillet 2024	31 juillet 2023
Capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires	100 677 \$	101 137 \$	102 750 \$	100 523 \$	101 832 \$
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires – comme présenté ¹	(250)	2 374	2 807	4 874	7 401
Éléments à noter, après impôt sur le résultat	3 827	1 225	768	5 865	3 742
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires – rajusté ¹	3 577 \$	3 599 \$	3 575 \$	10 739 \$	11 143 \$
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – comme présenté ¹	(1,0) %	9,5 %	10,8 %	6,5 %	9,7 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – rajusté ¹	14,1	14,5	13,8	14,3	14,6

¹ Pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2023, certains montants ont été retraités pour tenir compte de l'adoption d'IFRS 17. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires du troisième trimestre de 2024 de la Banque.

Rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires

Les capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires correspondent aux capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires moins le goodwill, le goodwill théorique et les immobilisations incorporelles théoriques liés aux participations dans Schwab, et d'autres immobilisations incorporelles acquises, déduction faite des passifs d'impôt différé connexes. Le rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires (RCPCAAO) correspond au résultat net comme présenté attribuable aux actionnaires ordinaires après ajustement pour exclure l'amortissement après impôt des immobilisations incorporelles acquises, qui sont traitées comme un élément à noter, et exprimé en pourcentage des capitaux propres corporels moyens attribuables aux actionnaires ordinaires. Le RCPCAAO rajusté est calculé à partir du résultat net comme présenté attribuable aux actionnaires ordinaires après ajustement pour exclure tous les éléments à noter et exprimé en pourcentage des capitaux propres corporels moyens attribuables aux actionnaires ordinaires. Les capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires, le RCPCAAO et le RCPCAAO rajusté peuvent être utilisés pour évaluer l'utilisation des capitaux propres par la Banque. Les capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires sont une mesure non conforme aux PCGR, et le RCPCAAO et le RCPCAAO rajusté sont des ratios non conformes aux PCGR.

TABLEAU 7 : RENDEMENT DES CAPITAUX PROPRES CORPORELS ATTRIBUABLES AUX ACTIONNAIRES ORDINAIRES

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Trois mois clos les			Neuf mois clos les	
	31 juillet 2024	30 avril 2024	31 juillet 2023	31 juillet 2024	31 juillet 2023
Capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires	100 677 \$	101 137 \$	102 750 \$	100 523 \$	101 832 \$
Goodwill moyen	18 608	18 380	18 018	18 403	17 788
Goodwill théorique et immobilisations incorporelles théoriques moyens liés aux participations dans Schwab	6 087	6 051	6 058	6 066	6 123
Autres immobilisations incorporelles acquises moyennes ¹	544	574	683	578	569
Passifs d'impôt différé connexes moyens	(228)	(228)	(132)	(230)	(165)
Capitaux propres corporels moyens attribuables aux actionnaires ordinaires	75 666	76 360	78 123	75 706	77 517
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires – comme présenté ²	(250)	2 374	2 807	4 874	7 401
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises, après impôt sur le résultat	56	62	75	197	188
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires après ajustement pour exclure l'amortissement des immobilisations incorporelles acquises, après impôt sur le résultat ²	(194)	2 436	2 882	5 071	7 589
Autres éléments à noter, après impôt sur le résultat	3 771	1 163	693	5 668	3 554
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires – rajusté ²	3 577 \$	3 599 \$	3 575 \$	10 739 \$	11 143 \$
Rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires ²	(1,0) %	13,0 %	14,6 %	8,9 %	13,1 %
Rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires – rajusté ²	18,8	19,2	18,2	18,9	19,2

¹ Excluent les immobilisations incorporelles liées aux logiciels et aux droits de gestion d'actifs.

² Pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2023, certains montants ont été retraités pour tenir compte de l'adoption d'IFRS 17. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires du troisième trimestre de 2024 de la Banque.

INCIDENCE DU TAUX DE CHANGE SUR LES RÉSULTATS CONVERTIS DU SECTEUR SERVICES DE DÉTAIL AUX ÉTATS-UNIS

Le tableau suivant présente l'estimation de l'incidence de la conversion des monnaies étrangères sur les principaux éléments de l'état du résultat du secteur Services de détail aux États-Unis. L'incidence correspond à la différence entre les résultats convertis aux taux de change moyens entre le dollar américain et le dollar canadien pour les périodes indiquées.

TABLEAU 8 : INCIDENCE DU TAUX DE CHANGE SUR LES RÉSULTATS DU SECTEUR SERVICES DE DÉTAIL AUX ÉTATS-UNIS

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Trois mois clos les		Neuf mois clos les	
	31 juillet 2024 par rapport au 31 juillet 2023		31 juillet 2024 par rapport au 31 juillet 2023	
	Augmentation (diminution)		Augmentation (diminution)	
Services bancaires de détail aux États-Unis				
Total des produits— comme présenté		92 \$		109 \$
Total des produits— rajusté ¹		92		109
Charges autres que d'intérêts – comme présentées		143		155
Charges autres que d'intérêts – rajustées ¹		50		59
Résultat net – comme présenté, après impôt		(63)		(60)
Résultat net – rajusté, après impôt ¹		29		34
Quote-part du résultat net d'une participation dans Schwab ²		3		4
Résultat net du secteur Services de détail aux États-Unis – comme présenté, après impôt		(60)		(56)
Résultat net du secteur Services de détail aux États-Unis – rajusté, après impôt¹		32		38
Résultat par action (en dollars canadiens)				
Résultat de base – comme présenté		(0,03) \$		(0,03) \$
Résultat de base – rajusté ¹		0,02		0,02
Résultat dilué – comme présenté		(0,03)		(0,03)
Résultat dilué – rajusté ¹		0,02		0,02

Taux de change moyen (équivalent de 1,00 \$ CA)	Trois mois clos les		Neuf mois clos les	
	31 juillet 2024	31 juillet 2023	31 juillet 2024	31 juillet 2023
Dollar américain	0,730 \$	0,750 \$	0,735 \$	0,743 \$

¹ Pour plus de renseignements sur l'utilisation par la Banque de mesures financières non conformes aux PCGR, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » de la section « Notre rendement » du présent document.

² La quote-part du résultat net de la participation dans Schwab et l'incidence de la conversion des monnaies étrangères sont présentées avec un décalage d'un mois.

APERÇU DES RÉSULTATS FINANCIERS

Sommaire du rendement

Un aperçu du rendement de la Banque pour le troisième trimestre de 2024 est présenté ci-après. Les indicateurs de rendement pour les actionnaires servent de guides et de points de repère quant aux réalisations de la Banque. Aux fins de cette analyse, la Banque utilise des résultats rajustés, lesquels excluent les éléments à noter des résultats comme présentés qui ont été préparés selon les IFRS. Les résultats comme présentés et les résultats rajustés ainsi que les éléments à noter sont expliqués à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » dans la section « Notre rendement » du présent document.

- Le résultat dilué par action rajusté pour les neuf mois clos le 31 juillet 2024 est demeuré stable par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent.
- Le RCPCAO rajusté pour les neuf mois clos le 31 juillet 2024 a été de 18,9 %.
- Pour les douze mois clos le 31 juillet 2024, le total du rendement pour les actionnaires s'est chiffré à -1,4 % par rapport au rendement moyen de 14,3 % des établissements financiers homologues canadiens³.

Résultat net

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T3 2024 par rapport au T3 2023

La perte nette comme présentée pour le trimestre s'est établie à 181 millions de dollars, par rapport à un résultat net comme présenté de 2 881 millions de dollars au troisième trimestre de l'exercice précédent, reflétant essentiellement l'incidence de la provision relative aux enquêtes sur le programme de LCBA de la Banque dans le secteur Services de détail aux États-Unis, l'augmentation des charges autres que d'intérêts, l'augmentation de la provision pour pertes sur créances et la hausse des charges afférentes aux activités d'assurance, en partie contrebalancées par une hausse des produits et le paiement lié à la résiliation de la transaction avec First Horizon à l'exercice précédent dans le secteur Siège social. Sur une base rajustée, le résultat net pour le trimestre s'est établi à 3 646 millions de dollars, relativement stable par rapport à celui du troisième trimestre de l'exercice précédent.

Répartie par secteur, la baisse du résultat net comme présenté s'explique par des diminutions de 3 580 millions de dollars dans le secteur Services de détail aux États-Unis et de 1 million de dollars dans le secteur Gestion de patrimoine et Assurance, en partie contrebalancées par des augmentations de 257 millions de dollars dans le secteur Siège social, de 217 millions de dollars dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et de 45 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros.

Par rapport au trimestre précédent – T3 2024 par rapport au T2 2024

La perte nette comme présentée pour le trimestre s'est établie à 181 millions de dollars, par rapport à un résultat net comme présenté de 2 564 millions de dollars au trimestre précédent, reflétant essentiellement l'incidence de la provision relative aux enquêtes sur le programme de LCBA de la Banque dans le secteur Services de détail aux États-Unis et la hausse des charges afférentes aux activités d'assurance, en partie contrebalancées par la hausse des produits et l'incidence au trimestre précédent de la provision relative à une affaire civile dans le secteur Siège social. Le résultat net rajusté pour le trimestre a diminué de 143 millions de dollars, ou 4 %.

³ Les homologues au Canada comprennent la Banque de Montréal, la Banque Canadienne Impériale de Commerce, la Banque Royale du Canada et La Banque de Nouvelle-Écosse.

Répartie par secteur, la baisse du résultat net comme présenté s'explique par des diminutions de 2 855 millions de dollars dans le secteur Services de détail aux États-Unis, 191 millions de dollars dans le secteur Gestion de patrimoine et Assurance et de 44 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros, en partie contrebalancées par des augmentations de 212 millions de dollars dans le secteur Siège social et de 133 millions de dollars dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada.

Depuis le début de l'exercice – T3 2024 par rapport au T3 2023

Le résultat net comme présenté de 5 207 millions de dollars a diminué de 2 561 millions de dollars, ou 33 %, par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent. La diminution reflète l'incidence de la provision relative aux enquêtes sur le programme de LCBA de la Banque dans le secteur Services de détail aux États-Unis, l'augmentation des charges autres que d'intérêts et l'augmentation de la provision pour pertes sur créances, en partie contrebalancées par la hausse des produits et les incidences à la période précédente du règlement du litige Stanford et de l'abandon de la stratégie de couverture des fonds propres liée à la transaction d'acquisition de FHN qui a été résiliée dans le secteur Siège social. Le résultat net rajusté s'est fixé à 11 072 millions de dollars, en baisse de 438 millions de dollars, ou 4 %.

Répartie par secteur, la baisse du résultat net comme présenté s'explique par une diminution de 5 083 millions de dollars dans le secteur Services de détail aux États-Unis, en partie contrebalancée par des augmentations de 1 908 millions de dollars dans le secteur Siège social, de 387 millions de dollars dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, de 130 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros et de 97 millions de dollars dans le secteur Gestion de patrimoine et Assurance.

Produits d'intérêts nets

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T3 2024 par rapport au T3 2023

Les produits d'intérêts nets comme présentés pour le trimestre ont été de 7 579 millions de dollars, en hausse de 290 millions de dollars, ou 4 %, par rapport à ceux du troisième trimestre de l'exercice précédent, reflétant essentiellement la croissance des volumes et la hausse des marges sur les dépôts dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, l'incidence à la période précédente de l'abandon de la stratégie de couverture des fonds propres liée à la transaction d'acquisition de FHN qui a été résiliée dans le secteur Siège social et la hausse du volume des prêts dans le secteur Services de détail aux États-Unis, en partie contrebalancées par la baisse des produits d'intérêts nets dans le secteur Services bancaires de gros. Sur une base rajustée, les produits d'intérêts nets se sont établis à 7 641 millions de dollars, en hausse de 277 millions de dollars, ou 4 %.

Répartie par secteur, la hausse des produits d'intérêts nets comme présentés s'explique par des augmentations de 423 millions de dollars dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, de 59 millions de dollars dans le secteur Services de détail aux États-Unis, et de 58 millions de dollars dans le secteur Gestion de patrimoine et Assurance et de 46 millions de dollars dans le secteur Siège social, en partie contrebalancées par une diminution de 296 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros.

Par rapport au trimestre précédent – T3 2024 par rapport au T2 2024

Les produits d'intérêts nets comme présentés pour le trimestre ont augmenté de 114 millions de dollars, ou 2 %, par rapport à ceux du trimestre précédent, reflétant surtout la croissance des volumes dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et l'incidence du nombre de jours moins élevé au trimestre précédent, en partie contrebalancées par la diminution des produits d'intérêts nets dans le secteur Services bancaires de gros. Sur une base rajustée, les produits d'intérêts nets ont augmenté de 112 millions de dollars, ou 1 %.

Répartie par secteur, la hausse des produits d'intérêts nets comme présentés s'explique par des augmentations de 182 millions de dollars dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, de 95 millions de dollars dans le secteur Services de détail aux États-Unis, de 40 millions de dollars dans le secteur Siège social et de 12 millions de dollars dans le secteur Gestion de patrimoine et Assurance, en partie contrebalancées par une diminution de 215 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros.

Depuis le début de l'exercice – T3 2024 par rapport au T3 2023

Les produits d'intérêts nets comme présentés ont été de 22 532 millions de dollars, en hausse de 82 millions de dollars par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent, reflétant la croissance des volumes et la hausse des marges sur les dépôts dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, la hausse du volume des prêts dans le secteur Services de détail aux États-Unis et la hausse des marges sur les dépôts dans le secteur Gestion de patrimoine et Assurance, en partie contrebalancées par la baisse des produits d'intérêts nets dans le secteur Services bancaires de gros, la diminution du volume des dépôts dans le secteur Services de détail aux États-Unis et l'incidence à la période précédente de l'abandon de la stratégie de couverture des fonds propres liée à la transaction d'acquisition de FHN qui a été résiliée dans le secteur Siège social. Sur une base rajustée, les produits d'intérêts nets se sont établis à 22 715 millions de dollars, en baisse de 121 millions de dollars, ou 1 %.

Répartie par secteur, la hausse des produits d'intérêts nets comme présentés s'explique par des augmentations de 1 152 millions de dollars dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, de 158 millions de dollars dans le secteur Siège social et de 106 millions de dollars dans le secteur Gestion de patrimoine et Assurance, en partie contrebalancées par des diminutions de 932 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros et de 402 millions de dollars dans le secteur Services de détail aux États-Unis.

Produits autres que d'intérêts

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T3 2024 par rapport au T3 2023

Les produits autres que d'intérêts comme présentés pour le trimestre se sont établis à 6 597 millions de dollars, en hausse de 972 millions de dollars, ou 17 %, par rapport à ceux du troisième trimestre de l'exercice précédent, reflétant essentiellement des augmentations des produits liés aux activités de négociation, des produits tirés des prêts, des honoraires de services-conseils et des honoraires de prise ferme dans le secteur Services bancaires de gros et la hausse des primes d'assurance. Sur une base rajustée, les produits autres que d'intérêts se sont établis à 6 597 millions de dollars, une hausse de 813 millions de dollars, ou 14 %.

Répartie par secteur, la hausse des produits autres que d'intérêts comme présentés s'explique par des augmentations de 523 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros, de 333 millions de dollars dans le secteur Gestion de patrimoine et Assurance, de 96 millions de dollars dans le secteur Siège social, de 10 millions de dollars dans le secteur Services de détail aux États-Unis et de 10 millions de dollars dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada.

Par rapport au trimestre précédent – T3 2024 par rapport au T2 2024

Les produits autres que d'intérêts pour le trimestre ont augmenté de 243 millions de dollars, ou 4 %, par rapport à ceux du trimestre précédent, reflétant surtout la hausse des produits liés aux activités de négociation dans le secteur Services bancaires de gros et la hausse saisonnière des primes d'assurance, en partie contrebalancées par la variation nette de la juste valeur des engagements de souscription de prêts comptabilisés au trimestre précédent dans le secteur Services bancaires de gros.

Répartie par secteur, l'augmentation des produits autres que d'intérêts s'explique par des augmentations de 223 millions de dollars dans le secteur Gestion de patrimoine et Assurance, de 70 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros et de 10 millions de dollars dans le secteur Services de détail aux États-Unis, en partie contrebalancées par des diminutions de 42 millions de dollars dans le secteur Siège social et de 18 millions de dollars dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada.

Depuis le début de l'exercice – T3 2024 par rapport au T3 2023

Les produits autres que d'intérêts comme présentés se sont établis à 19 177 millions de dollars, en hausse de 4 115 millions de dollars, ou 27 %, par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent, reflétant surtout des augmentations des produits liés aux activités de négociation de taux d'intérêt et de titres de crédit, des produits tirés des prêts, des honoraires de services-conseils et des honoraires de prise ferme dans le secteur Services bancaires de gros, l'incidence à la période précédente de l'abandon de la stratégie de couverture des fonds propres liée à la transaction d'acquisition de FHN qui a été résiliée dans le secteur Siège social, la hausse des primes d'assurance, l'augmentation des produits tirés des comptes à honoraires, proportionnelle à la croissance du marché, et la hausse des produits tirés des transactions dans le secteur Gestion de patrimoine et Assurance. Les produits autres que d'intérêts rajustés se sont établis à 19 177 millions de dollars, une hausse de 3 218 millions de dollars, ou 20 %.

Répartie par secteur, la hausse des produits autres que d'intérêts comme présentés s'explique par des augmentations de 2 117 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros, de 1 032 millions de dollars dans le secteur Siège social, de 818 millions de dollars dans le secteur Gestion de patrimoine et Assurance, de 137 millions de dollars dans le secteur Services de détail aux États-Unis et de 11 millions de dollars dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada.

Provision pour pertes sur créances

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T3 2024 par rapport au T3 2023

La provision pour pertes sur créances pour le trimestre s'est établie à 1 072 millions de dollars, en hausse de 306 millions de dollars par rapport à celle du troisième trimestre de l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs dépréciés s'est établie à 920 millions de dollars, en hausse de 257 millions de dollars, ou 39 %, témoignant en grande partie de la migration du crédit dans les portefeuilles de prêts à la consommation et de prêts de gros. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs s'est établie à 152 millions de dollars, en hausse de 49 millions de dollars. Les provisions relatives aux actifs productifs pour le trimestre reflètent en grande partie les conditions de crédit actuelles, y compris une certaine migration du crédit qui continue de s'opérer dans les portefeuilles de prêts aux entreprises et les portefeuilles de prêts à la consommation au Canada. Le total de la provision pour pertes sur créances pour le trimestre, exprimé en pourcentage annualisé du volume des prêts, s'est établi à 0,46 %.

Répartie par secteur, la provision pour pertes sur créances a augmenté de 129 millions de dollars dans le secteur Services de détail aux États-Unis, de 93 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros, de 56 millions de dollars dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et de 28 millions de dollars dans le secteur Siège social.

Par rapport au trimestre précédent – T3 2024 par rapport au T2 2024

La provision pour pertes sur créances pour le trimestre s'est établie à 1 072 millions de dollars, en hausse de 1 million de dollars par rapport à celle du trimestre précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs dépréciés s'est établie à 920 millions de dollars, en hausse de 50 millions de dollars, ou 6 %, témoignant en grande partie de la migration du crédit dans les portefeuilles de prêts de gros, en partie contrebalancée par la baisse des provisions dans les portefeuilles de prêts à la consommation et de prêts aux entreprises au Canada. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs s'est établie à 152 millions de dollars, en baisse de 49 millions de dollars. Les provisions relatives aux actifs productifs pour le trimestre reflètent en grande partie les conditions de crédit actuelles, y compris une certaine migration du crédit qui continue de s'opérer dans les portefeuilles de prêts aux entreprises et les portefeuilles de prêts à la consommation au Canada. Le total de la provision pour pertes sur créances pour le trimestre, exprimé en pourcentage annualisé du volume des prêts, s'est établi à 0,46 %.

Répartie par secteur, la provision pour pertes sur créances a augmenté de 63 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros, et a diminué de 32 millions de dollars dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, de 28 millions de dollars dans le secteur Siège social et de 2 millions de dollars dans le secteur Services de détail aux États-Unis.

Depuis le début de l'exercice – T3 2024 par rapport au T3 2023

La provision pour pertes sur créances s'est établie à 3 144 millions de dollars, en hausse de 1 089 millions de dollars par rapport à celle de la période correspondante de l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs dépréciés s'est établie à 2 724 millions de dollars, en hausse de 957 millions de dollars, reflet de la migration du crédit dans les portefeuilles de prêts à la consommation, de prêts aux entreprises et de prêts de gros. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs s'est établie à 420 millions de dollars, en hausse de 132 millions de dollars. Les provisions relatives aux actifs productifs de l'exercice considéré reflètent les conditions de crédit, y compris une migration du crédit, et la croissance des volumes. Le total de la provision pour pertes sur créances, exprimé en pourcentage annualisé du volume des prêts, s'est établi à 0,46 %.

Répartie par secteur, la provision pour pertes sur créances a augmenté de 504 millions de dollars dans le secteur Services de détail aux États-Unis, de 372 millions de dollars dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, de 114 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros et de 100 millions de dollars dans le secteur Siège social, et a diminué de 1 million de dollars dans le secteur Gestion de patrimoine et Assurance.

TABLEAU 9 : PROVISION POUR PERTES SUR CRÉANCES¹

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les			Neuf mois clos les	
	31 juillet 2024	30 avril 2024	31 juillet 2023	31 juillet 2024	31 juillet 2023
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances – Étape 3 (actifs dépréciés)					
Services bancaires personnels et commerciaux au Canada	338 \$	397 \$	285 \$	1 099 \$	739 \$
Services de détail aux États-Unis	331	311	259	1 019	657
Gestion de patrimoine et Assurance	–	–	–	–	1
Services bancaires de gros	109	(1)	10	113	16
Siège social ²	142	163	109	493	354
Total de la provision (reprise de provision) pour pertes sur créances – Étape 3	920	870	663	2 724	1 767
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances – Étape 1 et étape 2 (actifs productifs)					
Services bancaires personnels et commerciaux au Canada	97	70	94	226	214
Services de détail aux États-Unis	47	69	(10)	124	(18)
Gestion de patrimoine et Assurance	–	–	–	–	–
Services bancaires de gros	9	56	15	70	53
Siège social ²	(1)	6	4	–	39
Total de la provision (reprise de provision) pour pertes sur créances – Étape 1 et étape 2	152	201	103	420	288
Total de la provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	1 072 \$	1 071 \$	766 \$	3 144 \$	2 055 \$

¹ Comprend la provision pour pertes sur créances pour les instruments hors bilan.² Comprend la provision pour pertes sur créances sur la partie revenant aux partenaires des programmes de détaillants du portefeuille de cartes stratégiques aux États-Unis.**Charges afférentes aux activités d'assurance**Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T3 2024 par rapport au T3 2023

Les charges afférentes aux activités d'assurance pour le trimestre se sont établies à 1 669 millions de dollars, une hausse de 283 millions de dollars, ou 20 %, par rapport à celles du troisième trimestre de l'exercice précédent, témoignant essentiellement de l'accroissement de la gravité des sinistres, de l'évolution moins favorable des sinistres survenus au cours d'années antérieures et de l'incidence plus importante des événements météorologiques violents.

Par rapport au trimestre précédent – T3 2024 par rapport au T2 2024

Les charges afférentes aux activités d'assurance pour le trimestre ont augmenté de 421 millions de dollars, ou 34 %, par rapport à celles du trimestre précédent, témoignant de l'augmentation du nombre d'événements météorologiques violents, de l'accroissement de la gravité des sinistres, de la hausse saisonnière des sinistres et de l'évolution moins favorable des sinistres survenus au cours d'années antérieures.

Depuis le début de l'exercice – T3 2024 par rapport au T3 2023

Les charges afférentes aux activités d'assurance se sont établies à 4 283 millions de dollars, une hausse de 615 millions de dollars, ou 17 %, par rapport à celles de la période correspondante de l'exercice précédent, témoignant essentiellement de l'accroissement de la gravité des sinistres, de l'évolution moins favorable des sinistres survenus au cours d'années antérieures et de l'incidence plus importante des événements météorologiques violents.

Charges autres que d'intérêts et ratio d'efficiencePar rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T3 2024 par rapport au T3 2023

Les charges autres que d'intérêts comme présentées se sont établies à 11 012 millions de dollars, en hausse de 3 653 millions de dollars, ou 50 %, par rapport à celles du troisième trimestre de l'exercice précédent, reflétant essentiellement l'incidence de la provision relative aux enquêtes sur le programme de LCBA de la Banque dans le secteur Services de détail aux États-Unis, des investissements dans l'infrastructure de risque et de contrôle, l'augmentation des charges de personnel et les charges de restructuration, le tout en partie contrebalancé par un paiement à l'exercice précédent lié à la résiliation de la transaction avec First Horizon dans le secteur Siège social. Sur une base rajustée, les charges autres que d'intérêts se sont établies à 7 208 millions de dollars, en hausse de 478 millions de dollars, ou 7 %.

Répartie par secteur, la hausse des charges autres que d'intérêts comme présentées s'explique par des augmentations de 3 526 millions de dollars dans le secteur Services de détail aux États-Unis, de 125 millions de dollars dans le secteur Gestion de patrimoine et Assurance, de 72 millions de dollars dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et de 63 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros, en partie contrebalancées par une diminution de 133 millions de dollars dans le secteur Siège social.

Le ratio d'efficience comme présenté de la Banque s'est établi à 77,7 %, en regard de 57,0 % pour le troisième trimestre de l'exercice précédent. Le ratio d'efficience rajusté, compte tenu des charges afférentes aux activités d'assurance de la Banque s'est établi à 57,3 %, par rapport à 57,2 % au troisième trimestre de l'exercice précédent.

Par rapport au trimestre précédent – T3 2024 par rapport au T2 2024

Les charges autres que d'intérêts comme présentées ont augmenté de 2 611 millions de dollars, ou 31 %, par rapport à celles du trimestre précédent, reflétant principalement l'incidence de la provision relative aux enquêtes sur le programme de LCBA de la Banque dans le secteur Services de détail aux États-Unis et une hausse des investissements dans l'infrastructure de risque et de contrôle, en partie contrebalancées par l'incidence au trimestre précédent de la provision relative à une affaire civile dans le secteur Siège social et une baisse des charges de personnel. Les charges autres que d'intérêts rajustées ont augmenté de 124 millions de dollars, ou 2 %.

Répartie par secteur, l'augmentation des charges autres que d'intérêts comme présentées s'explique par des augmentations de 2 901 millions de dollars dans le secteur Services de détail aux États-Unis, de 77 millions de dollars dans le secteur Gestion de patrimoine et Assurance et de 10 millions de dollars dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, en partie contrebalancées par des diminutions de 257 millions de dollars dans le secteur Siège social et de 120 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros.

Le ratio d'efficience comme présenté de la Banque s'est établi à 77,7 %, en regard de 60,8 % pour le trimestre précédent. Le ratio d'efficience rajusté, compte tenu des charges afférentes aux activités d'assurance de la Banque s'est établi à 57,3 %, en regard de 56,1 % pour le trimestre précédent.

Depuis le début de l'exercice – T3 2024 par rapport au T3 2023

Les charges autres que d'intérêts comme présentées se sont établies à 27 443 millions de dollars, en hausse de 5 216 millions de dollars, ou 23 %, par rapport à celles de la période correspondante de l'exercice précédent, reflétant essentiellement l'incidence de la provision relative aux enquêtes sur le programme de LCBA de la Banque dans le secteur Services de détail aux États-Unis, l'augmentation des charges de personnel, y compris TD Cowen, les charges de restructuration dans le secteur Siège social, la cotisation spéciale de la FDIC dans le secteur Services de détail aux États-Unis et des investissements dans l'infrastructure de risque et de contrôle pour la période considérée, le tout en partie contrebalancé par l'incidence à la période précédente du règlement du litige Stanford et du paiement lié à la résiliation de la transaction avec First Horizon dans le secteur Siège social. Sur une base rajustée, les charges autres que d'intérêts se sont établies à 21 417 millions de dollars, en hausse de 1 888 millions de dollars, ou 10 %.

Répartie par secteur, la hausse des charges autres que d'intérêts comme présentées s'explique par des augmentations de 4 471 millions de dollars dans le secteur Services de détail aux États-Unis, de 921 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros, de 247 millions de dollars dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et de 227 millions de dollars dans le secteur Gestion de patrimoine et Assurance, en partie contrebalancées par une diminution de 650 millions de dollars dans le secteur Siège social.

Le ratio d'efficacité comme présenté de la Banque s'est établi à 65,8 %, en regard de 59,3 % pour la période correspondante de l'exercice précédent. Le ratio d'efficacité rajusté, compte tenu des charges afférentes aux activités d'assurance de la Banque s'est établi à 56,9 %, en regard de 55,6 % pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Impôt sur le résultat

Le taux d'imposition effectif comme présenté de la Banque a été de 187,7 % pour le trimestre considéré, contre 20,7 % pour le troisième trimestre de l'exercice précédent et 23,5 % pour le trimestre précédent. Le taux élevé au trimestre considéré reflète l'incidence fiscale de la provision relative aux enquêtes sur le programme de LCBA de la Banque, qui n'est pas déductible.

Pour permettre le calcul après impôt du résultat rajusté, la charge d'impôt sur le résultat rajustée est calculée en rajustant les impôts pour chaque élément à noter au moyen du taux d'imposition prévu par la loi de l'entité juridique en question. Le taux d'imposition effectif rajusté correspond à la charge d'impôt sur le résultat rajustée en pourcentage du résultat net rajusté avant impôt. Le taux d'imposition effectif rajusté de la Banque a été de 20,2 % pour le trimestre considéré, contre 19,8 % pour le troisième trimestre de l'exercice précédent et 20,5 % pour le trimestre précédent. L'augmentation d'un exercice à l'autre reflète essentiellement une diminution des revenus de dividendes exonérés d'impôt pour le trimestre considéré et la comptabilisation de pertes fiscales historiques à un taux d'imposition canadien plus élevé à l'exercice précédent. La variation d'un trimestre à l'autre reflète essentiellement la composition des résultats.

TABLEAU 10 : IMPÔT SUR LE RÉSULTAT – Rapprochement de la charge d'impôt sur le résultat comme présentée et de la charge d'impôt sur le résultat rajustée

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Trois mois clos les						Neuf mois clos les			
	31 juillet 2024		30 avril 2024		31 juillet 2023		31 juillet 2023			
Impôt au taux d'imposition canadien prévu par la loi	118 \$	27,8 %	861 \$	27,8 %	944 \$	27,7 %	1 899 \$	27,8 %	2 653 \$	27,7 %
Augmentation (diminution) attribuable aux éléments suivants :										
Dividendes reçus	(3)	(0,8)	(3)	(0,1)	(28)	(0,8)	(25)	(0,4)	(81)	(0,8)
Écarts de taux liés aux activités internationales ¹	698	165,2	(124)	(4,0)	(267)	(7,8)	303	4,4	(711)	(7,4)
Divers	(19)	(4,5)	(5)	(0,2)	55	1,6	(20)	(0,3)	641	6,7
Charge d'impôt sur le résultat et taux d'imposition effectif – comme présentés²	794 \$	187,7 %	729 \$	23,5 %	704 \$	20,7 %	2 157 \$	31,5 %	2 502 \$	26,2 %
Total des rajustements pour les éléments à noter	74		191		141		503		370	
Charge d'impôt sur le résultat et taux d'imposition effectif – rajustés²	868 \$	20,2 %	920 \$	20,5 %	845 \$	19,8 %	2 660 \$	20,4 %	2 872 \$	21,2 %

¹ Ces montants tiennent compte des crédits d'impôt ainsi que de la composition des résultats.

² Pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2023, certains montants ont été retraités pour tenir compte de l'adoption d'IFRS 17. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires du troisième trimestre de 2024 de la Banque.

Mesures fiscales du Canada

Le projet de loi C-59 est quasi adopté depuis le 28 mai 2024 et a été sanctionné le 20 juin 2024. Le texte législatif vise à faire progresser certaines des mesures fiscales initialement mises de l'avant dans le budget fédéral canadien présenté le 28 mars 2023. En particulier, le projet de loi C-59 refuse la déduction pour dividendes reçus en ce qui a trait aux dividendes reçus par certaines institutions financières sur les actions qui constituent des biens évalués à la valeur du marché, sous réserve d'une exception mineure pour les dividendes reçus sur certaines actions privilégiées, et impose une taxe de 2 % sur la valeur nette des rachats d'actions par des sociétés publiques au Canada. Ces mesures sont entrées en vigueur pour la Banque le 1^{er} janvier 2024 et ont été mises en œuvre par celle-ci depuis cette date.

Réforme fiscale internationale – Impôt minimum mondial prévu par le Pilier 2

L'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) a publié le modèle de règles du Pilier 2 dans le cadre de ses efforts en matière de réforme fiscale internationale. Le modèle de règles du Pilier 2 prévoit la mise en œuvre d'un impôt minimum mondial de 15 % applicable aux grandes entreprises multinationales, dont l'application relève de chaque pays. Les règles du Pilier 2 ont été adoptées au Canada le 20 juin 2024, en vertu du projet de loi C-69, qui inclut la *Loi de l'impôt minimum mondial* mettant en œuvre le modèle de règles du Pilier 2. Les règles entreront en vigueur pour la Banque pour l'exercice ouvert à compter du 1^{er} novembre 2024. Des règles similaires ont également été adoptées dans d'autres pays où la Banque exerce ses activités. La Banque évalue actuellement l'incidence des nouveaux règlements.

SOMMAIRE ET PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES

L'économie mondiale est toujours en voie de ralentir de façon modérée au cours de l'année civile 2024, reflétant l'incidence des hausses des taux d'intérêt passées. Par conséquent, l'inflation a ralenti dans l'ensemble des pays du G7 et de nombreuses banques centrales ont commencé à abaisser leurs taux d'intérêt. Toutefois, les Services économiques TD sont d'avis que les prochaines réductions de taux d'intérêt seront graduelles, les banques centrales demeurant vigilantes face aux risques d'inflation. En outre, l'évolution des risques géopolitiques contribue à maintenir une part d'incertitude à l'égard des perspectives économiques et à l'évolution de l'inflation.

L'économie américaine a décéléré, passant d'une croissance annualisée rapide de 4 % au deuxième semestre de l'année civile 2023 à un rythme solide de 2 % pour le premier semestre de 2024. Ce ralentissement de la croissance est principalement attribuable à la diminution des dépenses de consommation, alors que les coûts d'emprunt élevés et l'affaiblissement de la croissance du revenu réel forcent les consommateurs à se serrer la ceinture. En revanche, les investissements des entreprises ont affiché un nouvel élan au cours du premier semestre de l'année civile 2024.

Selon les données de juillet 2024, le ralentissement du marché de l'emploi aux États-Unis a fait grimper le taux de chômage à 4,3 %. Cette hausse peut toutefois être considérée comme une normalisation faisant suite à un marché de l'emploi tendu qui s'est maintenu plus longtemps que prévu après la pandémie. Jusqu'à présent, l'économie américaine montre des signes d'un « atterrissage en douceur » qui permet aux pressions inflationnistes de diminuer graduellement, ce qui devrait paver la voie à des baisses de taux en septembre.

Les Services économiques TD prévoient que la Réserve fédérale américaine réduira les taux d'intérêt pour les faire passer de leur niveau restrictif actuel de 5,25 %-5,50 % à un seuil de 4,50 %-4,75 % d'ici la fin de l'année civile 2024, ce qui signifie que les taux d'intérêt devraient continuer de peser sur la demande tout au long de l'année.

En revanche, l'économie du Canada avait considérablement ralenti au cours de l'année civile 2023, mais la forte croissance démographique a contribué à stimuler la croissance économique au cours du premier semestre de 2024. La forte croissance démographique a également contribué à une augmentation de la population active supérieure à la création d'emplois, entraînant une hausse du taux de chômage et un ralentissement du marché du travail. Le taux de chômage se situait à 6,4 % en juillet, ce qui est supérieur à celui d'avant la pandémie, mais encore inférieur à sa moyenne à long terme. Les Services économiques TD s'attendent à ce que la vigueur de l'économie augmente au cours du deuxième semestre de l'année, stimulée par la croissance démographique et la baisse des taux d'intérêt, tout en demeurant modérée.

En raison de la dynamique favorable de l'inflation et du ralentissement de l'économie, la Banque du Canada a réduit les taux d'intérêt à deux reprises, abaissant le taux de financement à un jour à 4,50 % en juillet. Les Services économiques TD s'attendent à ce que la Banque du Canada réduise les taux d'intérêt de façon graduelle à 3,75 % d'ici la fin de l'année civile 2024. Les écarts de taux d'intérêt entre le Canada et les États-Unis demeurant à peu près stables, les Services économiques TD prévoient que le dollar canadien se maintiendra dans une fourchette de 0,72 \$ à 0,76 \$ au cours des prochains trimestres.

RAPPORT DE GESTION DES SECTEURS D'ACTIVITÉ DE LA TD

Aux fins de la présentation de l'information de gestion, l'exploitation et les activités de la Banque s'articulent autour des quatre grands secteurs d'exploitation suivants : Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, Services de détail aux États-Unis, Gestion de patrimoine et Assurance et Services bancaires de gros. Les autres activités de la Banque sont regroupées au sein du secteur Siège social.

Les résultats de chaque secteur reflètent les produits, les charges, les actifs et les passifs du secteur. Le cas échéant, la Banque mesure et évalue le rendement de chaque secteur d'après les résultats rajustés et le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, et, pour ces secteurs, la Banque indique que la mesure est rajustée. Pour plus de renseignements, se reporter à la section « Notre rendement » du présent document, à la section « Aperçu des résultats financiers » du rapport de gestion de 2023 de la Banque et à la note 28 des états financiers consolidés de la Banque pour l'exercice clos le 31 octobre 2023. À compter du premier trimestre de 2024, certaines activités de gestion de placements qui étaient précédemment présentées dans le secteur Services de détail aux États-Unis sont maintenant présentées dans le secteur Gestion de patrimoine et Assurance. L'information des périodes de comparaison a été ajustée pour refléter ce réalignement.

La provision pour pertes sur créances relative aux actifs financiers productifs (étape 1 et étape 2) et dépréciés (étape 3), aux engagements de prêt et aux contrats de garantie financière est comptabilisée dans les secteurs respectifs.

Les produits d'intérêts nets au sein du secteur Services bancaires de gros sont présentés en équivalence fiscale, ce qui signifie que la valeur d'un produit non imposable ou exonéré d'impôt, comme les dividendes, est ajustée à la valeur équivalente avant impôt. L'équivalence fiscale permet à la Banque de mesurer les produits tirés de toutes les valeurs mobilières et de tous les prêts de manière uniforme. Elle procure en outre des éléments de comparaison plus significatifs des produits d'intérêts nets avec ceux d'institutions semblables. La hausse en équivalence fiscale des produits d'intérêts nets et de la charge d'impôt sur le résultat présentée dans le secteur Services bancaires de gros est reprise dans le secteur Siège social. Le rajustement de l'équivalence fiscale pour le trimestre s'est établi à 27 millions de dollars, par rapport à 4 millions de dollars pour le trimestre précédent et à 40 millions de dollars pour le troisième trimestre de l'exercice précédent.

La quote-part du résultat net de la participation dans Schwab est comptabilisée dans le secteur Services de détail aux États-Unis. Les montants pour l'amortissement des immobilisations incorporelles acquises, les charges d'acquisition et d'intégration liées à la transaction avec Schwab et la quote-part de la Banque des charges de restructuration et autres charges engagées par Schwab sont comptabilisés dans le secteur Siège social.

TABLEAU 11 : SERVICES BANCAIRES PERSONNELS ET COMMERCIAUX AU CANADA

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Trois mois clos les			Neuf mois clos les	
	31 juillet 2024	30 avril 2024	31 juillet 2023	31 juillet 2024	31 juillet 2023
Produits d'intérêts nets	3 994 \$	3 812 \$	3 571 \$	11 639 \$	10 487 \$
Produits autres que d'intérêts	1 009	1 027	999	3 087	3 076
Total des produits	5 003	4 839	4 570	14 726	13 563
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances – actifs dépréciés	338	397	285	1 099	739
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances – actifs productifs	97	70	94	226	214
Total de la provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	435	467	379	1 325	953
Charges autres que d'intérêts	1 967	1 957	1 895	5 908	5 661
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	729	676	641	2 097	1 940
Résultat net	1 872 \$	1 739 \$	1 655 \$	5 396 \$	5 009 \$

Principaux volumes et ratios

Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ¹	34,1 %	32,9 %	35,4 %	33,9 %	37,5 %
Marge d'intérêts nette (y compris sur les actifs titrisés) ²	2,81	2,84	2,74	2,83	2,76
Ratio d'efficience	39,3	40,4	41,5	40,1	41,7
Nombre de succursales de détail au Canada	1 060	1 062	1 060	1 060	1 060
Nombre moyen d'équivalents temps plein	28 465	29 053	29 172	28 929	28 925

¹ Le ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires utilisé aux fins de la répartition du capital aux secteurs d'exploitation a été augmenté à 11,5 % à compter du premier trimestre de 2024, comparativement à 11 % à l'exercice précédent.

² La marge d'intérêts nette est calculée en divisant les produits d'intérêts nets par les actifs productifs d'intérêts moyens. Les actifs productifs d'intérêts moyens utilisés dans le calcul de la marge d'intérêts nette sont une mesure financière non conforme aux PCGR. Pour plus de renseignements sur ces mesures, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » de la section « Notre rendement » et à la section « Glossaire » du présent document.

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T3 2024 par rapport au T3 2023

Le résultat net du secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada pour le trimestre s'est établi à 1 872 millions de dollars, en hausse de 217 millions de dollars, ou 13 %, par rapport à celui du troisième trimestre de l'exercice précédent, reflétant une hausse des produits, en partie contrebalancée par la hausse des charges autres que d'intérêts et l'augmentation de la provision pour pertes sur créances. Le rendement annualisé des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires pour le trimestre s'est élevé à 34,1 %, comparativement à 35,4 % pour le troisième trimestre de l'exercice précédent.

Les produits du trimestre se sont établis à 5 003 millions de dollars, une hausse de 433 millions de dollars, ou 9 %, en regard de ceux du troisième trimestre de l'exercice précédent. Les produits d'intérêts nets se sont établis à 3 994 millions de dollars, en hausse de 423 millions de dollars, ou 12 %, reflétant essentiellement la croissance des volumes et la hausse des marges sur les dépôts. Le volume moyen des prêts a augmenté de 33 milliards de dollars, ou 6 %, témoignant de la croissance de 6 % des prêts aux particuliers et de 7 % des prêts aux entreprises. Le volume moyen des dépôts a progressé de 22 milliards de dollars, ou 5 %, reflétant la croissance de 7 % des dépôts de particuliers et de 2 % des dépôts d'entreprises. La marge d'intérêts nette s'est établie à 2,81 %, une augmentation de 7 points de base (« pdb »), attribuable principalement à la hausse des marges sur les dépôts, en partie contrebalancée par la baisse des marges sur les prêts et les changements apportés à la composition du bilan reflétant la transition des prêts indexés au taux des acceptations bancaires vers le taux canadien moyen des opérations de pension à un jour (« CORRA »). Les produits autres que d'intérêts se sont élevés à 1 009 millions de dollars, en hausse de 10 millions de dollars, ou 1 %, par rapport à ceux du troisième trimestre de l'exercice précédent.

La provision pour pertes sur créances pour le trimestre s'est établie à 435 millions de dollars, en hausse de 56 millions de dollars par rapport à celle du troisième trimestre de l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs dépréciés s'est établie à 338 millions de dollars, en hausse de 53 millions de dollars, ou 19 %, principalement en raison de la migration du crédit dans les portefeuilles de prêts à la consommation. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs a été de 97 millions de dollars, en hausse de 3 millions de dollars. Les provisions relatives aux actifs productifs pour le trimestre reflètent essentiellement les conditions de crédit, y compris une migration du crédit dans les portefeuilles de prêts aux entreprises et de prêts à la consommation, et la croissance des volumes. Le total de la provision pour pertes sur créances, exprimé en pourcentage annualisé du volume des prêts, s'est établi à 0,30 %, en hausse de 2 pdb par rapport à celui du troisième trimestre de l'exercice précédent.

Les charges autres que d'intérêts pour le trimestre se sont établies à 1 967 millions de dollars, en hausse de 72 millions de dollars, ou 4 %, par rapport à celles du troisième trimestre de l'exercice précédent, reflétant l'accroissement des dépenses en vue de soutenir la croissance des activités, y compris une hausse des charges de personnel et des coûts liés à la technologie.

Le ratio d'efficience pour le trimestre s'est établi à 39,3 %, par rapport à 41,5 % pour le troisième trimestre de l'exercice précédent.

Par rapport au trimestre précédent – T3 2024 par rapport au T2 2024

Le résultat net du secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada pour le trimestre s'est établi à 1 872 millions de dollars, en hausse de 133 millions de dollars, ou 8 %, par rapport à celui du trimestre précédent, reflétant principalement une hausse des produits. Le rendement annualisé des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires pour le trimestre a été de 34,1 %, contre 32,9 % pour le trimestre précédent.

Les produits ont augmenté de 164 millions de dollars, ou 3 %, en regard de ceux du trimestre précédent. Les produits d'intérêts nets ont augmenté de 182 millions de dollars, ou 5 %, reflétant la croissance des volumes et l'incidence de deux jours supplémentaires au troisième trimestre. Le volume moyen des prêts a augmenté de 8 milliards de dollars, ou 1 %, témoignant de la croissance de 1 % des prêts aux particuliers et de 1 % des prêts aux entreprises. Le volume moyen des dépôts a progressé de 8 milliards de dollars, ou 2 %, reflétant la croissance de 1 % des dépôts de particuliers et de 3 % des dépôts d'entreprises. La marge d'intérêts nette s'est établie à 2,81 %, une diminution de 3 pdb, attribuable principalement à la composition du bilan reflétant la transition des prêts indexés au taux des acceptations bancaires vers le taux CORRA. Les produits autres que d'intérêts ont diminué de 18 millions de dollars, ou 2 %, par rapport à ceux du trimestre précédent, reflétant une baisse des produits tirés des comptes à honoraires.

La provision pour pertes sur créances pour le trimestre s'est établie à 435 millions de dollars, en baisse de 32 millions de dollars par rapport à celle du trimestre précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs dépréciés s'est établie à 338 millions de dollars, en baisse de 59 millions de dollars américains, ou 15 %, reflète d'une baisse des provisions dans les portefeuilles de prêts aux entreprises et de prêts à la consommation. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs a été de 97 millions de dollars, en hausse de 27 millions de dollars. Les provisions relatives aux actifs productifs pour le trimestre reflètent essentiellement les conditions de crédit, y compris une migration du crédit dans les portefeuilles de prêts aux entreprises et de prêts à la consommation, et la croissance des volumes. Le total de la provision pour pertes sur créances, exprimé en pourcentage annualisé du volume des prêts, s'est établi à 0,30 %, en baisse de 4 pdb par rapport à celui du trimestre précédent.

Les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 10 millions de dollars, ou 1 %, par rapport à celles du trimestre précédent, reflétant surtout une hausse des coûts liés à la technologie, en partie contrebalancée par la baisse des charges de personnel.

Le ratio d'efficience a été de 39,3 %, contre 40,4 % pour le trimestre précédent.

Depuis le début de l'exercice – T3 2024 par rapport au T3 2023

Le résultat net du secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada pour les neuf mois clos le 31 juillet 2024 s'est établi à 5 396 millions de dollars, en hausse de 387 millions de dollars, ou 8 %, par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent, reflétant une hausse des produits, en partie contrebalancée par l'augmentation de la provision pour pertes sur créances et la hausse des charges autres que d'intérêts. Le rendement annualisé des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires pour la période a été de 33,9 %, contre 37,5 % pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Les produits pour la période ont été de 14 726 millions de dollars, en hausse de 1 163 millions de dollars, ou 9 %, en regard de ceux de la période correspondante de l'exercice précédent. Les produits d'intérêts nets se sont établis à 11 639 millions de dollars, en hausse de 1 152 millions de dollars, ou 11 %, reflétant la croissance des volumes et la hausse des marges sur les dépôts. Le volume moyen des prêts a augmenté de 35 milliards de dollars, ou 7 %, témoignant de la croissance de 6 % des prêts aux particuliers et de 7 % des prêts aux entreprises. Le volume moyen des dépôts a augmenté de 17 milliards de dollars, ou 4 %, reflétant une croissance de 6 % des dépôts de particuliers alors que les dépôts d'entreprises sont demeurés relativement stables par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent. La marge d'intérêts nette s'est établie à 2,83 %, une augmentation de 7 pdb attribuable principalement à la hausse des marges sur les dépôts, en partie contrebalancée par les changements apportés à la composition du bilan reflétant la transition des prêts indexés au taux des acceptations bancaires vers le taux CORRA et la baisse des marges sur les prêts. Les produits autres que d'intérêts se sont établis à 3 087 millions de dollars, demeurant relativement stables par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent.

La provision pour pertes sur créances s'est établie à 1 325 millions de dollars, soit une hausse de 372 millions de dollars par rapport à celle de la période correspondante de l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs dépréciés s'est établie à 1 099 millions de dollars, en hausse de 360 millions de dollars, ou 49 %, témoignant de la migration du crédit dans les portefeuilles de prêts à la consommation et de prêts aux entreprises. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs a été de 226 millions de dollars, en hausse de 12 millions de dollars. Les provisions relatives aux actifs productifs pour l'exercice considéré reflètent essentiellement les conditions de crédit actuelles, y compris une migration du crédit dans les portefeuilles de prêts à la consommation et de prêts aux entreprises, et la croissance des volumes. Le total de la provision pour pertes sur créances, exprimé en pourcentage annualisé du volume des prêts, s'est établi à 0,31 %, en hausse de 7 pdb par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent.

Les charges autres que d'intérêts se sont établies à 5 908 millions de dollars, en hausse de 247 millions de dollars, ou 4 %, par rapport à celles de la période correspondante de l'exercice précédent, reflétant l'accroissement des dépenses en vue de soutenir la croissance des activités, y compris une hausse des charges de personnel et des coûts liés à la technologie, le tout en partie contrebalancé par l'augmentation des provisions non liées au crédit au deuxième trimestre de l'exercice précédent.

Le ratio d'efficience pour la période a été de 40,1 %, contre 41,7 % pour la période correspondante de l'exercice précédent.

TABLEAU 12 : SERVICES DE DÉTAIL AUX ÉTATS-UNIS

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

	Trois mois clos les			Neuf mois clos les	
	31 juillet 2024	30 avril 2024	31 juillet 2023	31 juillet 2024	31 juillet 2023
Dollars canadiens					
Produits d'intérêts nets	2 936 \$	2 841 \$	2 877 \$	8 676 \$	9 078 \$
Produits autres que d'intérêts	616	606	606	1 826	1 689
Total des produits	3 552	3 447	3 483	10 502	10 767
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances – actifs dépréciés	331	311	259	1 019	657
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances – actifs productifs	47	69	(10)	124	(18)
Total de la provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	378	380	249	1 143	639
Charges autres que d'intérêts – comme présentées	5 498	2 597	1 972	10 505	6 034
Charges autres que d'intérêts – rajustées ^{1, 2}	1 932	1 879	1 888	5 810	5 690
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat – comme présenté	129	73	148	197	541
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat – rajusté ¹	129	99	169	324	626
Résultat net des Services bancaires de détail aux États-Unis – comme présenté	(2 453)	397	1 114	(1 343)	3 553
Résultat net des Services bancaires de détail aux États-Unis – rajusté¹	1 113	1 089	1 177	3 225	3 812
Quote-part du résultat net de la participation dans Schwab ^{3, 4}	178	183	191	555	742
Résultat net – comme présenté	(2 275) \$	580 \$	1 305 \$	(788) \$	4 295 \$
Résultat net – rajusté¹	1 291	1 272	1 368	3 780	4 554
Dollars américains					
Produits d'intérêts nets	2 144 \$	2 094 \$	2 155 \$	6 379 \$	6 744 \$
Produits autres que d'intérêts	450	446	454	1 342	1 256
Total des produits	2 594	2 540	2 609	7 721	8 000
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances – actifs dépréciés	242	229	193	750	488
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances – actifs productifs	34	51	(8)	91	(14)
Total de la provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	276	280	185	841	474
Charges autres que d'intérêts – comme présentées	4 011	1 909	1 478	7 699	4 483
Charges autres que d'intérêts – rajustées ^{1, 2}	1 411	1 384	1 415	4 274	4 229
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat – comme présenté	94	54	111	145	402
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat – rajusté ¹	94	73	126	238	464
Résultat net des Services bancaires de détail aux États-Unis – comme présenté	(1 787)	297	835	(964)	2 641
Résultat net des Services bancaires de détail aux États-Unis – rajusté¹	813	803	883	2 368	2 833
Quote-part du résultat net de la participation dans Schwab ^{3, 4}	129	136	142	409	549
Résultat net – comme présenté	(1 658) \$	433 \$	977 \$	(555) \$	3 190 \$
Résultat net – rajusté¹	942	939	1 025	2 777	3 382

Principaux volumes et ratios

Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – comme présenté ⁵	(19,8) %	5,4 %	12,7 %	(2,3) %	14,1 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – rajusté ^{1, 5}	11,3	11,7	13,3	11,4	15,0
Marge d'intérêts nette ^{1, 6}	3,02	2,99	3,00	3,01	3,18
Ratio d'efficacité – comme présenté	154,6	75,2	56,7	99,7	56,0
Ratio d'efficacité – rajusté ¹	54,4	54,5	54,2	55,4	52,9
Actifs administrés (en milliards de dollars américains) ⁷	41 \$	40 \$	40 \$	41 \$	40 \$
Actifs gérés (en milliards de dollars américains) ^{7, 8}	8	7	8	8	8
Nombre de succursales de détail aux États-Unis	1 150	1 167	1 171	1 150	1 171
Nombre moyen d'équivalents temps plein	27 627	27 957	28 375	27 855	28 119

¹ Pour plus de renseignements sur l'utilisation par la Banque de mesures financières non conformes aux PCGR, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » de la section « Notre rendement » du présent document.

² Les charges autres que d'intérêts rajustées excluent les éléments à noter suivants :

- Les charges liées à la résiliation de la transaction d'acquisition de First Horizon – troisième trimestre de 2023 : 84 millions de dollars ou 63 millions de dollars américains (63 millions de dollars après impôt ou 48 millions de dollars américains après impôt); depuis le début de l'exercice 2023 : 344 millions de dollars ou 254 millions de dollars américains (259 millions de dollars après impôt ou 192 millions de dollars américains après impôt).
- Cotisation spéciale de la FDIC – deuxième trimestre de 2024 : 103 millions de dollars ou 75 millions de dollars américains (77 millions de dollars après impôt ou 56 millions de dollars américains après impôt); depuis le début de l'exercice 2024 : 514 millions de dollars ou 375 millions de dollars américains (387 millions de dollars après impôt ou 282 millions de dollars américains après impôt).
- Provision relative aux enquêtes sur le programme de LCBA de la Banque – troisième trimestre de 2024 : 3 566 millions de dollars ou 2 600 millions de dollars américains (avant et après impôt); deuxième trimestre de 2024 : 615 millions de dollars ou 450 millions de dollars américains (avant et après impôt); depuis le début de l'exercice 2024 : 4 181 millions de dollars ou 3 050 millions de dollars américains (avant et après impôt).

³ La quote-part de la Banque du résultat de Schwab est présentée avec un décalage d'un mois. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 7 des états financiers consolidés intermédiaires du troisième trimestre de 2024 de la Banque.

⁴ Les montants après impôt pour l'amortissement des immobilisations incorporelles acquises, la quote-part de la Banque des charges d'acquisition et d'intégration liées à l'acquisition de TD Ameritrade par Schwab, la quote-part de la Banque des charges de restructuration de Schwab et la quote-part de la Banque de la charge liée à la cotisation spéciale de la FDIC de Schwab sont comptabilisés dans le secteur Siège social.

⁵ Le ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires utilisé aux fins de la répartition du capital aux secteurs d'exploitation a été augmenté à 11,5 % à compter du premier trimestre de 2024, comparativement à 11 % à l'exercice précédent.

⁶ La marge d'intérêts nette est calculée en divisant les produits d'intérêts nets du secteur Services de détail aux États-Unis par les actifs productifs d'intérêts moyens. En ce qui concerne le secteur Services de détail aux États-Unis, ce calcul ne tient pas compte de l'incidence liée aux conventions sur les comptes de passage, aux dépôts intersociétés et aux sûretés sous forme de trésorerie. La valeur des produits d'intérêts exonérés d'impôt est rajustée à la valeur équivalente avant impôt. En ce qui a trait aux titres de placement, l'ajustement de réévaluation à la juste valeur est compris dans le calcul des actifs productifs d'intérêts moyens. La direction est d'avis que ce mode de calcul reflète mieux le rendement du secteur. Les produits d'intérêts nets et les actifs productifs d'intérêts moyens utilisés dans le calcul sont des mesures financières non conformes aux PCGR.

⁷ Pour des renseignements additionnels sur cette mesure, se reporter à la section « Glossaire » du présent document.

⁸ Pour en savoir plus sur le réaligement de certaines activités de gestion d'actifs, qui passent du secteur Services de détail aux États-Unis au secteur Gestion de patrimoine et Assurance, se reporter à la section « Rapport de gestion des secteurs d'activité de la TD ».

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T3 2024 par rapport au T3 2023

La perte nette comme présentée du secteur Services de détail aux États-Unis pour le trimestre s'est élevée à 2 275 millions de dollars (1 658 millions de dollars américains), par rapport à un résultat net comme présenté de 1 305 millions de dollars (977 millions de dollars américains) au troisième trimestre de l'exercice précédent. Sur une base rajustée, le résultat net pour le trimestre s'est élevé à 1 291 millions de dollars (942 millions de dollars américains), en baisse de 77 millions de dollars (83 millions de dollars américains), ou 6 % (8 % en dollars américains). Le rendement annualisé des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires comme présenté et rajusté pour le trimestre a été respectivement de (19,8) % et 11,3 %, contre 12,7 % et 13,3 % pour le troisième trimestre de l'exercice précédent.

Le résultat net du secteur Services de détail aux États-Unis tient compte de la contribution des Services bancaires de détail aux États-Unis et de la participation de la Banque dans Schwab. Le résultat net comme présenté de la participation de la Banque dans Schwab pour le trimestre s'est élevé à 178 millions de dollars (129 millions de dollars américains), en baisse de 13 millions de dollars (13 millions de dollars américains), ou 7 % (9 % en dollars américains), par rapport à celui du troisième trimestre de l'exercice précédent.

La perte nette comme présentée des Services bancaires de détail aux États-Unis s'est établie à 2 453 millions de dollars (1 787 millions de dollars américains), par rapport à un résultat net comme présenté de 1 114 millions de dollars (835 millions de dollars américains) au troisième trimestre de l'exercice précédent, reflétant essentiellement l'incidence de la provision relative aux enquêtes sur le programme de LCBA de la Banque. Le résultat net rajusté des Services bancaires de détail aux États-Unis s'est établi à 1 113 millions de dollars, en baisse de 64 millions de dollars, ou 5 %, par rapport à celui du troisième trimestre de l'exercice précédent, reflétant l'augmentation de la provision pour pertes sur créances et la hausse des charges autres que d'intérêts, en partie contrebalancées par la hausse des produits. En dollars américains, le résultat net rajusté des Services bancaires de détail aux États-Unis s'est établi à 813 millions de dollars américains, en baisse de 70 millions de dollars américains, ou 8 %, par rapport à celui du troisième trimestre de l'exercice précédent, reflétant l'augmentation de la provision pour pertes sur créances et la baisse des produits.

Les produits du trimestre se sont établis à 2 594 millions de dollars américains, une baisse de 15 millions de dollars américains, ou 1 %, en regard de ceux du troisième trimestre de l'exercice précédent. Les produits d'intérêts nets se sont établis à 2 144 millions de dollars américains, une baisse de 11 millions de dollars américains, ou 1 %, attribuable à la diminution du volume des dépôts et à la baisse des marges sur les prêts, en partie contrebalancées par la hausse du volume des prêts. La marge d'intérêts nette s'est établie à 3,02 %, une augmentation de 2 pdb attribuable à la hausse des marges sur les dépôts. Les produits autres que d'intérêts se sont élevés à 450 millions de dollars américains, en baisse de 4 millions de dollars américains, ou 1 %, par rapport à ceux du troisième trimestre de l'exercice précédent.

Le volume moyen des prêts a augmenté de 10 milliards de dollars américains, ou 5 %, en regard de celui du troisième trimestre de l'exercice précédent. Les prêts aux particuliers ont augmenté de 8 %, reflétant la vigueur des montages de prêts hypothécaires et de prêts automobiles, et une baisse des remboursements anticipés dans un contexte de taux d'intérêt élevés. Les prêts aux entreprises ont augmenté de 3 %, reflétant les bons montages réalisés par suite de la croissance du nombre de nouveaux clients et un ralentissement du rythme des remboursements. Le volume moyen des dépôts a diminué de 17 milliards de dollars américains, ou 5 %, reflétant une diminution de 17 % des dépôts des comptes de passage et une diminution de 3 % des dépôts d'entreprises, en partie contrebalancées par une hausse de 3 % du volume des dépôts de particuliers. Compte non tenu des dépôts des comptes de passage, la moyenne des dépôts est demeurée relativement stable.

Au 31 juillet 2024, les actifs administrés s'élevaient à 41 milliards de dollars américains, en hausse de 1 milliard de dollars américains, ou 3 %, par rapport à ceux du troisième trimestre de l'exercice précédent, reflétant la croissance de l'actif net. Au 31 juillet 2024, les actifs gérés s'élevaient à 8 milliards de dollars américains, demeurant stables par rapport à ceux du troisième trimestre de l'exercice précédent.

La provision pour pertes sur créances pour le trimestre s'est établie à 276 millions de dollars américains, en hausse de 91 millions de dollars américains par rapport à celle du troisième trimestre de l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs dépréciés s'est établie à 242 millions de dollars américains, en hausse de 49 millions de dollars américains, ou 25 %, reflet essentiellement d'une migration du crédit dans les portefeuilles de prêts à la consommation. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs s'est établie à 34 millions de dollars américains, par rapport à une reprise de provision de 8 millions de dollars américains à la période correspondante de l'exercice précédent. Les provisions relatives aux actifs productifs pour le trimestre ont été en grande partie constatées dans les portefeuilles de prêts aux entreprises, reflétant les conditions de crédit, y compris une migration du crédit. Exprimée en pourcentage annualisé du volume des prêts, la provision pour pertes sur créances du secteur Services de détail aux États-Unis, qui comprend uniquement la quote-part de la Banque de la provision pour pertes sur créances du portefeuille de cartes stratégiques aux États-Unis, s'est élevée à 0,58 %, en hausse de 17 pdb par rapport à celle du troisième trimestre de l'exercice précédent.

Les charges autres que d'intérêts comme présentées pour le trimestre se sont établies à 4 011 millions de dollars américains, par rapport à 1 478 millions de dollars américains au troisième trimestre de l'exercice précédent, reflétant l'incidence de la provision relative aux enquêtes sur le programme de LCBA de la Banque, en partie contrebalancée par l'incidence des charges d'acquisition et d'intégration engagées au troisième trimestre de l'exercice précédent et liées à la transaction avec FHN qui a été résiliée. Sur une base rajustée, les charges autres que d'intérêts se sont établies à 1 411 millions de dollars américains, demeurant relativement stables par rapport à celles du troisième trimestre de l'exercice précédent, en raison principalement d'une hausse des charges d'exploitation, contrebalancée par les initiatives de productivité en cours.

Le ratio d'efficacité comme présenté et le ratio d'efficacité rajusté pour le trimestre se sont établis respectivement à 154,6 % et 54,4 %, contre 56,7 % et 54,2 % pour le troisième trimestre de l'exercice précédent.

Par rapport au trimestre précédent – T3 2024 par rapport au T2 2024

La perte nette comme présentée du secteur Services de détail aux États-Unis s'est élevée à 2 275 millions de dollars (1 658 millions de dollars américains), par rapport à un résultat net comme présenté de 580 millions de dollars (433 millions de dollars américains) au trimestre précédent. Sur une base rajustée, le résultat net pour le trimestre s'est élevé à 1 291 millions de dollars (942 millions de dollars américains), en hausse de 19 millions de dollars (3 millions de dollars américains), ou 1 % (demeurant relativement stable en dollars américains). Le rendement annualisé des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires comme présenté et rajusté pour le trimestre a été respectivement de (19,8) % et 11,3 % contre 5,4 % et 11,7 % pour le trimestre précédent.

La contribution de Schwab s'est élevée à 178 millions de dollars (129 millions de dollars américains), une diminution de 5 millions de dollars (7 millions de dollars américains), ou 3 % (5 % en dollars américains), par rapport à celle du trimestre précédent.

La perte nette comme présentée des Services bancaires de détail aux États-Unis a atteint 2 453 millions de dollars (1 787 millions de dollars américains), par rapport à un résultat net comme présenté de 397 millions de dollars (297 millions de dollars américains) au trimestre précédent, reflétant essentiellement l'incidence de la hausse de la provision relative aux enquêtes sur le programme de LCBA de la Banque, en partie contrebalancée par l'incidence de la cotisation spéciale de la FDIC au trimestre précédent et la hausse des produits d'intérêts nets. Le résultat net rajusté des Services bancaires de détail aux États-Unis s'est établi à 1 113 millions de dollars (813 millions de dollars américains), en hausse de 24 millions de dollars (10 millions de dollars américains), ou 2 % (1 % en dollars américains), reflétant essentiellement la hausse des produits, en partie contrebalancée par la hausse des charges autres que d'intérêts.

Les produits ont augmenté de 54 millions de dollars américains, ou 2 %, en regard de ceux du trimestre précédent. Les produits d'intérêts nets se sont établis à 2 144 millions de dollars américains, une hausse de 50 millions de dollars américains, ou 2 %, reflétant la hausse des marges sur les dépôts et la hausse du volume des prêts, en partie contrebalancées par la baisse des volumes des dépôts. La marge d'intérêts nette s'est établie à 3,02 %, une augmentation de 3 pdb

d'un trimestre à l'autre attribuable à la hausse des marges sur les dépôts. Les produits autres que d'intérêts se sont établis à 450 millions de dollars américains, en hausse de 4 millions de dollars américains, ou 1 %, reflet essentiellement de la croissance des produits tirés des comptes à honoraires en raison de l'augmentation des activités de la clientèle.

Le volume moyen des prêts est demeuré relativement stable par rapport à celui du trimestre précédent, les prêts aux particuliers ayant augmenté de 1 %. Les prêts aux entreprises sont demeurés relativement stables. Le volume moyen des dépôts a diminué de 7 milliards de dollars américains, ou 2 %, par rapport à celui du trimestre précédent, reflet d'une baisse de 6 % des dépôts des comptes de passage et d'une baisse de 2 % des dépôts d'entreprises. Les dépôts de particuliers sont demeurés relativement stables.

Au 31 juillet 2024, les actifs administrés s'élevaient à 41 milliards de dollars américains, en hausse de 1 milliard de dollars, ou 3 %, par rapport à ceux du trimestre précédent. Les actifs gérés s'élevaient à 8 milliards de dollars américains, en hausse de 1 milliard de dollars, ou 14 %, par rapport à ceux du trimestre précédent.

La provision pour pertes sur créances pour le trimestre s'est établie à 276 millions de dollars américains, en baisse de 4 millions de dollars américains par rapport à celle du trimestre précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs dépréciés s'est établie à 242 millions de dollars américains, en hausse de 13 millions de dollars américains, ou 6 %, reflet d'une migration du crédit dans les portefeuilles de prêts à la consommation et de prêts aux entreprises. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs s'est établie à 34 millions de dollars américains, en baisse de 17 millions de dollars américains. Les provisions relatives aux actifs productifs pour le trimestre ont été en grande partie constatées dans les portefeuilles de prêts aux entreprises, reflétant les conditions de crédit, y compris une migration du crédit. Exprimée en pourcentage annualisé du volume des prêts, la provision pour pertes sur créances du secteur Services de détail aux États-Unis, qui comprend uniquement la quote-part de la Banque de la provision pour pertes sur créances du portefeuille de cartes stratégiques aux États-Unis, s'est élevée à 0,58 %, en baisse de 2 pdb par rapport à celle du trimestre précédent.

Les charges autres que d'intérêts comme présentées pour le trimestre se sont établies à 4 011 millions de dollars américains, par rapport à des charges autres que d'intérêts comme présentées de 1 909 millions de dollars américains au trimestre précédent, reflétant essentiellement l'incidence de la hausse de la provision relative aux enquêtes sur le programme de LCBA de la Banque et une augmentation des charges d'exploitation, en partie contrebalancées par l'incidence de la charge liée à la cotisation spéciale de la FDIC au trimestre précédent. Sur une base rajustée, les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 27 millions de dollars américains, ou 2 %, en raison de la hausse des charges d'exploitation.

Le ratio d'efficacité comme présenté et le ratio d'efficacité rajusté pour le trimestre ont été respectivement de 154,6 % et 54,4 %, contre respectivement 75,2 % et 54,5 % pour le trimestre précédent.

Depuis le début de l'exercice – T3 2024 par rapport au T3 2023

La perte nette comme présentée du secteur Services de détail aux États-Unis pour les neuf mois clos le 31 juillet 2024 s'est élevée à 788 millions de dollars (555 millions de dollars américains), par rapport à un résultat net comme présenté de 4 295 millions de dollars (3 190 millions de dollars américains) à la période correspondante de l'exercice précédent. Sur une base rajustée, le résultat net pour la période s'est élevé à 3 780 millions de dollars (2 777 millions de dollars américains), en baisse de 774 millions de dollars (605 millions de dollars américains), ou 17 % (18 % en dollars américains). Le rendement annualisé des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires comme présenté et rajusté pour la période a été respectivement de (2,3) % et 11,4 %, contre 14,1 % et 15,0 % pour la période correspondante de l'exercice précédent.

La contribution de Schwab s'est élevée à 555 millions de dollars (409 millions de dollars américains), une diminution de 187 millions de dollars (140 millions de dollars américains), ou 25 % (26 % en dollars américains) par rapport à celle de la période correspondante de l'exercice précédent.

La perte nette comme présentée des Services bancaires de détail aux États-Unis pour la période s'est établie à 1 343 millions de dollars (964 millions de dollars américains), par rapport à un résultat net comme présenté de 3 553 millions de dollars (2 641 millions de dollars américains) à la période correspondante de l'exercice précédent, reflétant l'incidence de la provision relative aux enquêtes sur le programme de LCBA de la Banque, l'incidence de la charge liée à la cotisation spéciale de la FDIC, l'augmentation de la provision pour pertes sur créances et la baisse des produits d'intérêts nets, en partie contrebalancées par les charges d'acquisition et d'intégration engagées au cours de la période correspondante de l'exercice précédent et liées à la transaction avec First Horizon qui a été résiliée. Le résultat net rajusté des Services bancaires de détail aux États-Unis s'est établi à 3 225 millions de dollars (2 368 millions de dollars américains), en baisse de 587 millions de dollars (465 millions de dollars américains), ou 15 % (16 % en dollars américains), reflétant essentiellement l'augmentation de la provision pour pertes sur créances, la hausse des charges autres que d'intérêts et la baisse des produits d'intérêts nets.

Les produits pour la période ont été de 7 721 millions de dollars américains, en baisse de 279 millions de dollars américains, ou 3 %, en regard de ceux de la période correspondante de l'exercice précédent. Les produits d'intérêts nets se sont établis à 6 379 millions de dollars américains, une baisse de 365 millions de dollars américains, ou 5 %, attribuable essentiellement à la baisse des marges sur les dépôts et à la diminution du volume des dépôts, en partie contrebalancées par la hausse du volume des prêts. La marge d'intérêts nette s'est établie à 3,01 %, une diminution de 17 pdb en raison de la baisse des marges sur les dépôts, reflétant la hausse des coûts des dépôts. Les produits autres que d'intérêts se sont établis à 1 342 millions de dollars américains, en hausse de 86 millions de dollars américains, ou 7 %, reflet essentiellement de la croissance des produits tirés des comptes à honoraires en raison de l'augmentation des activités de la clientèle.

Le volume moyen des prêts a augmenté de 13 milliards de dollars américains, ou 7 %, en regard de celui de la période correspondante de l'exercice précédent. Les prêts aux particuliers et les prêts aux entreprises ont augmenté respectivement de 9 % et de 5 %, reflétant de bons montages et un ralentissement des taux de remboursement dans l'ensemble des portefeuilles. Le volume moyen des dépôts a diminué de 24 milliards de dollars américains, ou 7 %, reflétant une diminution de 19 % des dépôts des comptes de passage et une diminution de 3 % des dépôts d'entreprises, en partie contrebalancées par une hausse de 1 % du volume des dépôts de particuliers. Compte non tenu des dépôts des comptes de passage, la moyenne des dépôts a diminué de 1 %.

La provision pour pertes sur créances s'est établie à 841 millions de dollars américains, soit une hausse de 367 millions de dollars américains par rapport à celle de la période correspondante de l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs dépréciés s'est établie à 750 millions de dollars américains, en hausse de 262 millions de dollars américains, ou 54 %, reflet d'une migration du crédit dans les portefeuilles de prêts à la consommation et de prêts aux entreprises. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs s'est établie à 91 millions de dollars américains, par rapport à une reprise de provision de 14 millions de dollars américains à la période correspondante de l'exercice précédent. Les provisions relatives aux actifs productifs de l'exercice considéré reflètent essentiellement les conditions de crédit actuelles, y compris une migration du crédit, et la croissance des volumes. Exprimée en pourcentage annualisé du volume des prêts, la provision pour pertes sur créances du secteur Services de détail aux États-Unis, qui comprend uniquement la quote-part de la Banque de la provision pour pertes sur créances du portefeuille de cartes stratégiques aux États-Unis, s'est élevée à 0,59 %, en hausse de 23 pdb par rapport à celle de la période correspondante de l'exercice précédent.

Les charges autres que d'intérêts comme présentées pour la période se sont établies à 7 699 millions de dollars américains, en hausse de 3 216 millions de dollars américains, ou 72 %, par rapport à celles de la période correspondante de l'exercice précédent, reflétant essentiellement l'incidence de la provision relative aux enquêtes sur le programme de LCBA de la Banque, l'incidence de la charge liée à la cotisation spéciale de la FDIC et l'augmentation des charges d'exploitation, le tout en partie contrebalancé par l'incidence des charges d'acquisition et d'intégration engagées à la période correspondante de l'exercice précédent et liées à la transaction avec FHN qui a été résiliée. Sur une base rajustée, les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 45 millions de dollars américains, ou 1 %, reflet de la hausse des charges d'exploitation, en partie contrebalancée par les initiatives de productivité en cours.

Le ratio d'efficience comme présenté et le ratio d'efficience rajusté pour le trimestre ont été respectivement de 99,7 % et 55,4 %, contre 56,0 % et 52,9 % pour la période correspondante de l'exercice précédent.

THE CHARLES SCHWAB CORPORATION

Pour plus de renseignements sur Schwab, se reporter à la note 7 intitulée « Participations dans des entreprises associées et des coentreprises » des états financiers consolidés intermédiaires du troisième trimestre de 2024 de la Banque.

TABLEAU 13 : GESTION DE PATRIMOINE ET ASSURANCE

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Trois mois clos les			Neuf mois clos les	
	31 juillet 2024	30 avril 2024	31 juillet 2023	31 juillet 2024	31 juillet 2023
Produits d'intérêts nets	316 \$	304 \$	258 \$	905 \$	799 \$
Produits autres que d'intérêts ¹	3 033	2 810	2 700	8 693	7 875
Total des produits	3 349	3 114	2 958	9 598	8 674
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances – actifs dépréciés	–	–	–	–	1
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances – actifs productifs	–	–	–	–	–
Total de la provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	–	–	–	–	1
Charges afférentes aux activités d'assurance ¹	1 669	1 248	1 386	4 283	3 668
Charges autres que d'intérêts ¹	1 104	1 027	979	3 178	2 951
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	146	218	162	531	545
Résultat net	430 \$	621 \$	431 \$	1 606 \$	1 509 \$

Principaux volumes et ratios

Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ^{1, 2}	27,1 %	40,8 %	29,0 %	35,0 %	35,5 %
Ratio d'efficience ¹	33,0	33,0	33,1	33,1	34,0
Ratio d'efficience, compte tenu des charges afférentes aux activités d'assurance ^{1, 3}	65,7	55,0	62,3	59,8	58,9
Actifs administrés (en milliards de dollars canadiens) ⁴	632 \$	596 \$	559 \$	632 \$	559 \$
Actifs gérés (en milliards de dollars canadiens)	523	489	460	523	460
Nombre moyen d'équivalents temps plein	14 887	15 163	16 002	15 145	16 283

¹ Pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2023, certains montants ont été retraités pour tenir compte de l'adoption d'IFRS 17. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires du troisième trimestre de 2024 de la Banque.

² Le ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires utilisés aux fins de la répartition du capital aux secteurs d'exploitation a été augmenté à 11,5 % à compter du premier trimestre de 2024, comparativement à 11 % à l'exercice précédent.

³ Le ratio d'efficience, compte tenu des charges afférentes aux activités d'assurance est calculé en divisant les charges autres que d'intérêts par le total des produits déduction faite des charges afférentes aux activités d'assurance. Total des produits, déduction faite des charges afférentes aux activités d'assurance – troisième trimestre de 2024 : 1 680 millions de dollars; deuxième trimestre de 2024 : 1 866 millions de dollars; troisième trimestre de 2023 : 1 572 millions de dollars; depuis le début de l'exercice 2024 : 5 315 millions de dollars, depuis le début de l'exercice 2023 : 5 006 millions de dollars. Le total des produits déduction faite des charges afférentes aux activités d'assurance est une mesure financière non conforme aux PCGR. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » de la section « Notre rendement » et à la section « Glossaire » du présent document.

⁴ Comprendent les actifs administrés par Services d'investissement TD, qui fait partie du secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada.

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T3 2024 par rapport au T3 2023

Le résultat net du secteur Gestion de patrimoine et Assurance pour le trimestre qui s'est établi à 430 millions de dollars est resté relativement stable par rapport à celui du troisième trimestre de l'exercice précédent, du fait des hausses des charges afférentes aux activités d'assurance et des charges autres que d'intérêts, contrebalancées par une hausse des produits. Le rendement annualisé des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires pour le trimestre s'est élevé à 27,1 %, comparativement à 29,0 % au troisième trimestre de l'exercice précédent.

Les produits du trimestre se sont établis à 3 349 millions de dollars, en hausse de 391 millions de dollars, ou 13 %, en regard de ceux du troisième trimestre de l'exercice précédent. Les produits autres que d'intérêts se sont établis à 3 033 millions de dollars, en hausse de 333 millions de dollars, ou 12 %, du fait de la hausse des primes d'assurance, de l'augmentation des produits tirés des comptes à honoraires et de la progression des produits tirés des transactions. Les produits d'intérêts nets se sont établis à 316 millions de dollars, en hausse de 58 millions de dollars, ou 22 %, par rapport à ceux du troisième trimestre de l'exercice précédent, reflétant la hausse des marges sur les dépôts.

Au 31 juillet 2024, les actifs administrés s'élevaient à 632 milliards de dollars, en hausse de 73 milliards de dollars, ou 13 %, et les actifs gérés s'établissaient à 523 milliards de dollars, en hausse de 63 milliards de dollars, ou 14 %, par rapport à ceux du troisième trimestre de l'exercice précédent, reflétant dans les deux cas l'appréciation des marchés et la croissance de l'actif net.

Les charges afférentes aux activités d'assurance pour le trimestre se sont établies à 1 669 millions de dollars, en hausse de 283 millions de dollars, ou 20 %, par rapport à celles du troisième trimestre de l'exercice précédent, témoignant surtout de l'accroissement de la gravité des sinistres, de l'évolution moins favorable des sinistres survenus au cours d'années antérieures et de l'incidence plus importante des événements météorologiques violents.

Les charges autres que d'intérêts pour le trimestre ont atteint 1 104 millions de dollars, en hausse de 125 millions de dollars, ou 13 %, par rapport à celles du troisième trimestre de l'exercice précédent, en raison des provisions liées aux litiges en cours et d'une hausse de la rémunération variable.

Le ratio d'efficience pour le trimestre s'est établi à 33,0 %, par rapport à 33,1 % pour le troisième trimestre de l'exercice précédent. Le ratio d'efficience, compte tenu des charges afférentes aux activités d'assurance s'est établi à 65,7 % pour le trimestre, par rapport à 62,3 % pour le troisième trimestre de l'exercice précédent.

Par rapport au trimestre précédent – T3 2024 par rapport au T2 2024

Le résultat net du secteur Gestion de patrimoine et Assurance pour le trimestre s'est établi à 430 millions de dollars, en baisse de 191 millions de dollars, ou 31 %, par rapport à celui du trimestre précédent, du fait essentiellement des hausses des charges afférentes aux activités d'assurance et des charges autres que d'intérêts, en partie contrebalancées par une hausse des produits. Le rendement annualisé des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires pour le trimestre a été de 27,1 %, contre 40,8 % pour le trimestre précédent.

Les produits ont augmenté de 235 millions de dollars, ou 8 %, en regard de ceux du trimestre précédent. Les produits autres que d'intérêts ont augmenté de 223 millions de dollars, ou 8 %, du fait de la hausse saisonnière des primes d'assurance et de l'augmentation des produits tirés des comptes à honoraires. Les produits d'intérêts nets ont augmenté de 12 millions de dollars, ou 4 %, reflétant une hausse des marges sur les dépôts.

Les actifs administrés ont augmenté de 36 milliards de dollars, ou 6 %, et les actifs gérés ont augmenté de 34 milliards de dollars, ou 7 %, par rapport à ceux du trimestre précédent, reflétant principalement, dans les deux cas l'appréciation des marchés et la croissance de l'actif net.

Les charges afférentes aux activités d'assurance pour le trimestre ont augmenté de 421 millions de dollars, ou 34 %, par rapport à celles du trimestre précédent, témoignant de l'augmentation du nombre d'événements météorologiques violents, de l'accroissement de la gravité des sinistres, de la hausse saisonnière des sinistres et de l'évolution moins favorable des sinistres survenus au cours d'années antérieures.

Les charges autres que d'intérêts pour le trimestre ont augmenté de 77 millions de dollars, ou 7 %, par rapport à celles du trimestre précédent, en raison essentiellement des provisions liées aux litiges en cours.

Le ratio d'efficacité qui s'est établi à 33,0 % pour le trimestre est resté stable par rapport à celui du trimestre précédent. Le ratio d'efficacité, compte tenu des charges afférentes aux activités d'assurance s'est établi à 65,7 % pour le trimestre, par rapport à 55,0 % pour le trimestre précédent.

Depuis le début de l'exercice – T3 2024 par rapport au T3 2023

Le résultat net du secteur Gestion de patrimoine et Assurance pour les neuf mois clos le 31 juillet 2024 s'est établi à 1 606 millions de dollars, en hausse de 97 millions de dollars, ou 6 %, par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent, du fait d'une hausse des produits, en partie contrebalancée par des hausses des charges afférentes aux activités d'assurance et des charges autres que d'intérêts. Le rendement annualisé des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires pour la période a été de 35,0 %, contre 35,5 % pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Les produits pour la période ont été de 9 598 millions de dollars, en hausse de 924 millions de dollars, ou 11 %, en regard de ceux de la période correspondante de l'exercice précédent. Les produits autres que d'intérêts ont augmenté de 818 millions de dollars, ou 10 %, du fait de la hausse des primes d'assurance, de l'augmentation des produits tirés des comptes à honoraires et de la progression des produits tirés des transactions. Les produits d'intérêts nets ont augmenté de 106 millions de dollars, ou 13 %, sous l'effet de la hausse des marges sur les dépôts et de l'augmentation des revenus de placement générés par les activités d'assurance, le tout en partie contrebalancé par une baisse du volume des dépôts des activités de gestion de patrimoine.

Les charges afférentes aux activités d'assurance se sont établies à 4 283 millions de dollars, en hausse de 615 millions de dollars, ou 17 %, par rapport à celles de la période correspondante de l'exercice précédent, témoignant surtout de l'accroissement de la gravité des sinistres, de l'évolution moins favorable des sinistres survenus au cours d'années antérieures et de l'incidence plus importante des événements météorologiques violents.

Les charges autres que d'intérêts ont atteint 3 178 millions de dollars, en hausse de 227 millions de dollars, ou 8 %, par rapport à celles de la période correspondante de l'exercice précédent, en raison d'une hausse de la rémunération variable et des provisions liées aux litiges en cours.

Le ratio d'efficacité pour la période a été de 33,1 %, contre 34,0 % pour la période correspondante de l'exercice précédent. Le ratio d'efficacité, compte tenu des charges afférentes aux activités d'assurance pour la période a été de 59,8 %, contre 58,9 % pour la période correspondante de l'exercice précédent.

TABLEAU 14 : SERVICES BANCAIRES DE GROS¹

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Trois mois clos les			Neuf mois clos les	
	31 juillet 2024	30 avril 2024	31 juillet 2023	31 juillet 2024	31 juillet 2023
Produits (pertes) d'intérêts nets (équivalence fiscale)	(26) \$	189 \$	270 \$	361 \$	1 293 \$
Produits autres que d'intérêts	1 821	1 751	1 298	5 154	3 037
Total des produits	1 795	1 940	1 568	5 515	4 330
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances – actifs dépréciés	109	(1)	10	113	16
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances – actifs productifs	9	56	15	70	53
Total de la provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	118	55	25	183	69
Charges autres que d'intérêts – comme présentées	1 310	1 430	1 247	4 240	3 319
Charges autres que d'intérêts – rajustées ^{2,3}	1 232	1 328	1 104	3 943	3 082
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat (équivalence fiscale) – comme présenté	50	94	24	209	189
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat (équivalence fiscale) – rajusté ²	68	116	62	273	242
Résultat net – comme présenté	317 \$	361 \$	272 \$	883 \$	753 \$
Résultat net – rajusté²	377	441	377	1 116	937

Principaux volumes et ratios

Produits liés aux activités de négociation (équivalence fiscale) ⁴	726 \$	693 \$	626 \$	2 149 \$	1 770 \$
Moyenne brute du portefeuille de prêts (en milliards de dollars canadiens) ⁵	97,4	96,3	93,8	96,6	95,3
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – comme présenté ⁶	7,8 %	9,2 %	7,4 %	7,5 %	7,1 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – rajusté ^{2,6}	9,4	11,3	10,3	9,4	8,9
Ratio d'efficacité – comme présenté	73,0	73,7	79,5	76,9	76,7
Ratio d'efficacité – rajusté ²	68,6	68,5	70,4	71,5	71,2
Nombre moyen d'équivalents temps plein	7 018	7 077	7 233	7 065	7 081

¹ À compter du 1^{er} mars 2023, les résultats du secteur Services bancaires de gros comprennent l'acquisition de Cowen Inc.

² Pour plus de renseignements sur l'utilisation par la Banque de mesures financières non conformes aux PCGR, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » de la section « Notre rendement » du présent document.

³ Les charges autres que d'intérêts rajustées ne tiennent pas compte des charges d'acquisition et d'intégration liées principalement à l'acquisition de Cowen – troisième trimestre de 2024 : 78 millions de dollars (60 millions de dollars après impôts); deuxième trimestre de 2024 : 102 millions de dollars (80 millions de dollars après impôts); depuis le début de l'exercice 2024 : 297 millions de dollars (233 millions de dollars après impôts); troisième trimestre de 2023 : 143 millions de dollars (105 millions de dollars après impôts), depuis le début de l'exercice 2023 : 237 millions de dollars (184 millions de dollars après impôts).

⁴ Comprendent des produits (pertes) d'intérêts nets en équivalence fiscale de (332) millions de dollars (deuxième trimestre de 2024 : (118) millions de dollars; depuis le début de l'exercice 2024 : (504) millions de dollars; troisième trimestre de 2023 : 8 millions de dollars; depuis le début de l'exercice 2023 : 554 millions de dollars), et des produits (pertes) de négociation de 1 058 millions de dollars (deuxième trimestre de 2024 : 811 millions de dollars; depuis le début de l'exercice 2024 : 2 653 millions de dollars; troisième trimestre de 2023 : 618 millions de dollars; depuis le début de l'exercice 2023 : 1 216 millions de dollars). Les produits liés aux activités de négociation (équivalence fiscale) sont une mesure financière non conforme aux PCGR. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » de la section « Notre rendement » et à la section « Glossaire » du présent document.

⁵ Comprend les prêts bruts et les acceptations bancaires liés au secteur Services bancaires de gros, compte non tenu des lettres de crédit, des garanties sous forme de trésorerie, des swaps sur défaillance de crédit et de la provision pour pertes sur créances.

⁶ Le ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires utilisé aux fins de la répartition du capital aux secteurs d'exploitation a été augmenté à 11,5 % à compter du premier trimestre de 2024, comparativement à 11 % à l'exercice précédent.

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T3 2024 par rapport au T3 2023

Le résultat net comme présenté du secteur Services bancaires de gros pour le trimestre s'est établi à 317 millions de dollars, une hausse de 45 millions de dollars, ou 17 %, par rapport à celui du troisième trimestre de l'exercice précédent, reflétant principalement une hausse des produits, en partie contrebalancée par l'augmentation de la provision pour pertes sur créances et la hausse des charges autres que d'intérêts. Sur une base rajustée, le résultat net, qui s'est établi à 377 millions de dollars, est resté stable par rapport à celui du troisième trimestre de l'exercice précédent.

Les produits pour le trimestre se sont établis à 1 795 millions de dollars, une hausse de 227 millions de dollars, ou 14 %, en regard de ceux du troisième trimestre de l'exercice précédent. La hausse des produits reflète essentiellement les augmentations des produits liés aux activités de négociation, des produits tirés des prêts, des honoraires de services-conseils et des honoraires de prise ferme.

La provision pour pertes sur créances pour le trimestre s'est établie à 118 millions de dollars, en hausse de 93 millions de dollars par rapport à celle du troisième trimestre de l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs dépréciés a totalisé 109 millions de dollars, en hausse de 99 millions de dollars par rapport à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent, reflétant essentiellement quelques nouvelles dépréciations dans divers secteurs. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs s'est établie à 9 millions de dollars, en baisse de 6 millions de dollars.

Les charges autres que d'intérêts comme présentées pour le trimestre se sont établies à 1 310 millions de dollars, en hausse de 63 millions de dollars, ou 5 %, en regard de celles du troisième trimestre de l'exercice précédent, en raison surtout d'une hausse de la rémunération variable proportionnelle à la hausse des produits, en partie contrebalancée par la baisse des charges d'acquisition et d'intégration. Sur une base rajustée, les charges autres que d'intérêts se sont établies à 1 232 millions de dollars, en hausse de 128 millions de dollars, ou 12 %.

Par rapport au trimestre précédent – T3 2024 par rapport au T2 2024

Le résultat net comme présenté du secteur Services bancaires de gros pour le trimestre a été de 317 millions de dollars, en baisse de 44 millions de dollars, ou 12 %, par rapport à celui du trimestre précédent, reflétant principalement une diminution des produits et une augmentation de la provision pour pertes sur créances, le tout en partie contrebalancé par une baisse des charges autres que d'intérêts. Sur une base rajustée, le résultat net s'est établi à 377 millions de dollars, en baisse de 64 millions de dollars, ou 15 %.

Les produits pour le trimestre ont diminué de 145 millions de dollars, ou 7 %, par rapport à ceux du trimestre précédent. La baisse des produits s'explique principalement par la diminution des produits liés aux activités de négociation de taux d'intérêt et titres de crédit, le recul des honoraires de prise ferme et la variation nette de la juste valeur des engagements de souscription de prêts comptabilisés au trimestre précédent, le tout en partie contrebalancé par la hausse des produits tirés des opérations de change et des produits liés aux activités de négociation d'actions.

La provision pour pertes sur créances pour le trimestre s'est établie à 118 millions de dollars, en hausse de 63 millions de dollars par rapport à celle du trimestre précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs dépréciés a totalisé 109 millions de dollars, en hausse de 110 millions de dollars, en raison essentiellement de quelques nouvelles dépréciations dans divers secteurs. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs s'est établie à 9 millions de dollars, en baisse de 47 millions de dollars.

Les charges autres que d'intérêts comme présentées pour le trimestre ont diminué de 120 millions de dollars, ou 8 %, en regard de celles du trimestre précédent, en raison surtout d'une baisse de la rémunération variable proportionnelle à la baisse des produits et de la diminution des charges d'acquisition et d'intégration. Sur une base rajustée, les charges autres que d'intérêts ont diminué de 96 millions de dollars, ou 7 %.

Depuis le début de l'exercice – T3 2024 par rapport au T3 2023

Le résultat net comme présenté du secteur Services bancaires de gros pour les neuf mois clos le 31 juillet 2024 s'est établi à 883 millions de dollars, en hausse de 130 millions de dollars, ou 17 %, par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent, reflétant une augmentation des produits, en partie contrebalancée par des hausses des charges autres que d'intérêts et de la provision pour pertes sur créances. Sur une base rajustée, le résultat net s'est établi à 1 116 millions de dollars, en hausse de 179 millions de dollars, ou 19 %.

Les produits, incluant ceux de TD Cowen, se sont élevés à 5 515 millions de dollars, en hausse de 1 185 millions de dollars, ou 27 %, par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent. La hausse des produits reflète essentiellement les augmentations des produits liés aux activités de négociation de taux d'intérêt et titres de crédit, des produits tirés des prêts, des honoraires de services-conseils et des honoraires de prise ferme.

La provision pour pertes sur créances s'est établie à 183 millions de dollars, soit une hausse de 114 millions de dollars par rapport à celle de la période correspondante de l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs dépréciés a totalisé 113 millions de dollars, en hausse de 97 millions de dollars, en raison essentiellement de quelques nouvelles dépréciations dans divers secteurs. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs a été de 70 millions de dollars, en hausse de 17 millions de dollars. Les provisions relatives aux actifs productifs de l'exercice considéré reflètent essentiellement les conditions de crédit actuelles, y compris une migration du crédit.

Les charges autres que d'intérêts comme présentées se sont établies à 4 240 millions de dollars, en hausse de 921 millions de dollars, ou 28 %, en regard de celles de la période correspondante de l'exercice précédent, en raison d'une hausse de la rémunération variable proportionnelle à la hausse des produits et des augmentations des charges liées à TD Cowen et des charges d'acquisition et d'intégration connexes, ainsi que de la comptabilisation d'une provision liée aux enquêtes sur la tenue de dossiers menées aux États-Unis. Sur une base rajustée, les charges autres que d'intérêts se sont établies à 3 943 millions de dollars, en hausse de 861 millions de dollars, ou 28 %.

TABLEAU 15 : SIÈGE SOCIAL

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les			Neuf mois clos les	
	31 juillet 2024	30 avril 2024	31 juillet 2023	31 juillet 2024	31 juillet 2023
Résultat net – comme présenté	(525) \$	(737) \$	(782) \$	(1 890) \$	(3 798) \$
Rajustements pour les éléments à noter					
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises	64	72	88	230	221
Charges d'acquisition et d'intégration liées à la transaction avec Schwab	21	21	54	74	118
Quote-part des charges de restructuration et autres charges liées à la participation dans Schwab	–	–	–	49	–
Charges de restructuration	110	165	–	566	–
Paiement lié à la résiliation de la transaction avec FHN	–	–	306	–	306
Incidence de l'abandon de la stratégie de couverture des fonds propres liée à la transaction d'acquisition de FHN	62	64	177	183	1 187
Incidence de la rétroactivité d'une disposition législative sur les services de compensation de cartes de paiement	–	–	57	–	57
Provision liée à une affaire civile / Règlement d'un litige	–	274	–	274	1 642
Moins : incidence de l'impôt sur le résultat					
DRC et incidence de l'augmentation du taux d'imposition fédéral canadien pour l'exercice 2022	–	–	–	–	(585)
Autres éléments à noter	56	143	82	312	817
Résultat net – rajusté¹	(324) \$	(284) \$	(182) \$	(826) \$	(499) \$
Ventilation des éléments inclus dans le résultat net – rajusté					
Charges nettes du Siège social ²	(426) \$	(411) \$	(333) \$	(1 091) \$	(715) \$
Autres	102	127	151	265	216
Résultat net – rajusté¹	(324) \$	(284) \$	(182) \$	(826) \$	(499) \$

Principaux volumes

Nombre moyen d'équivalents temps plein	22 881	23 270	23 486	23 196	22 686
--	--------	--------	--------	--------	--------

¹ Pour plus de renseignements sur l'utilisation par la Banque de mesures financières non conformes aux PCGR, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » de la section « Notre rendement » du présent document.

² Pour des renseignements additionnels sur cette mesure, se reporter à la section « Glossaire » du présent document.

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T3 2024 par rapport au T3 2023

La perte nette comme présentée du secteur Siège social pour le trimestre s'est établie à 525 millions de dollars, en comparaison d'une perte nette comme présentée de 782 millions de dollars pour le troisième trimestre de l'exercice précédent. La diminution de la perte nette reflète principalement le paiement lié à la résiliation de la transaction avec First Horizon au cours de l'exercice précédent et l'incidence de l'abandon de la stratégie de couverture des fonds propres liée à la transaction d'acquisition de FHN, le tout en partie contrebalancé par les hausses des investissements dans l'infrastructure de risque et de contrôle et les charges de restructuration au trimestre considéré. Les charges nettes du Siège social ont augmenté de 93 millions de dollars par rapport à celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent, surtout en raison des investissements dans l'infrastructure de risque et de contrôle, en partie contrebalancés par les charges liées aux litiges au cours de l'exercice précédent. La perte nette rajustée pour le trimestre s'est élevée à 324 millions de dollars, comparativement à une perte nette rajustée de 182 millions de dollars au troisième trimestre de l'exercice précédent.

Par rapport au trimestre précédent – T3 2024 par rapport au T2 2024

La perte nette comme présentée du secteur Siège social pour le trimestre s'est établie à 525 millions de dollars, en comparaison d'une perte nette comme présentée de 737 millions de dollars pour le trimestre précédent. La baisse de la perte nette reflète principalement l'incidence de la provision liée à une affaire civile au trimestre précédent et la baisse des charges de restructuration au trimestre considéré. Les charges nettes du Siège social ont augmenté de 15 millions de dollars par rapport à celles du trimestre précédent, surtout en raison de la hausse des investissements dans l'infrastructure de risque et de contrôle. La perte nette rajustée pour le trimestre s'est élevée à 324 millions de dollars, comparativement à une perte nette rajustée de 284 millions de dollars pour le trimestre précédent.

Depuis le début de l'exercice – T3 2024 par rapport au T3 2023

La perte nette comme présentée du secteur Siège social pour les neuf mois clos le 31 juillet 2024 s'est établie à 1 890 millions de dollars, en comparaison d'une perte nette comme présentée de 3 798 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. La baisse de la perte nette reflète principalement les incidences, à la période correspondante de l'exercice précédent, du règlement du litige Stanford, de l'abandon de la stratégie de couverture des fonds propres liée à la transaction d'acquisition de FHN qui a été résiliée et d'une charge d'impôt sur le résultat relativement au DRC et à l'augmentation du taux d'imposition fédéral pour l'exercice 2022, le tout en partie contrebalancé par les charges de restructuration et la hausse des investissements dans l'infrastructure de risque et de contrôle à la période considérée. La perte nette rajustée pour les neuf mois clos le 31 juillet 2024 s'est élevée à 826 millions de dollars, comparativement à une perte nette rajustée de 499 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent.

RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Le tableau suivant présente un résumé des renseignements se rapportant aux résultats des huit derniers trimestres de la Banque.

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	TABLEAU 16 : RÉSULTATS TRIMESTRIELS							
	2024				Trois mois clos les			
	31 juill.	30 avril	31 janv.	31 oct.	31 juill.	30 avril	31 janv.	31 oct.
Produits d'intérêts nets	7 579 \$	7 465 \$	7 488 \$	7 494 \$	7 289 \$	7 428 \$	7 733 \$	7 630 \$
Produits autres que d'intérêts ¹	6 597	6 354	6 226	5 684	5 625	4 969	4 468	7 933
Total des produits ¹	14 176	13 819	13 714	13 178	12 914	12 397	12 201	15 563
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	1 072	1 071	1 001	878	766	599	690	617
Charges afférentes aux activités d'assurance ¹	1 669	1 248	1 366	1 346	1 386	1 118	1 164	723
Charges autres que d'intérêts ¹	11 012	8 401	8 030	7 628	7 359	6 756	8 112	6 545
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat ¹	794	729	634	616	704	859	939	1 297
Quote-part du résultat net de la participation dans Schwab	190	194	141	156	182	241	285	290
Résultat net – comme présenté¹	(181)	2 564	2 824	2 866	2 881	3 306	1 581	6 671
Rajustements pour les éléments à noter, avant impôt²								
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises	64	72	94	92	88	79	54	57
Charges d'acquisition et d'intégration liées à la transaction avec Schwab	21	21	32	31	54	30	34	18
Quote-part des charges de restructuration et des autres charges liées à la participation dans Schwab	–	–	49	35	–	–	–	–
Charges de restructuration	110	165	291	363	–	–	–	–
Charges d'acquisition et d'intégration	78	102	117	197	143	73	21	18
Charges liées à la résiliation de la transaction d'acquisition de FHN	–	–	–	–	84	154	106	67
Paiement lié à la résiliation de la transaction avec FHN	–	–	–	–	306	–	–	–
Incidence de l'abandon de la stratégie de couverture des fonds propres liée à la transaction d'acquisition de FHN qui a été résiliée	62	64	57	64	177	134	876	(2 319)
Incidence de la rétroactivité d'une disposition législative sur les services de compensation de cartes de paiement	–	–	–	–	57	–	–	–
Provision relative à une affaire civile / Règlement d'un litige	–	274	–	–	–	39	1 603	–
Cotisation spéciale de la FDIC	–	103	411	–	–	–	–	–
Provision relative aux enquêtes sur le programme de LCBA de la Banque	3 566	615	–	–	–	–	–	–
Profit à la vente d'actions de Schwab ³	–	–	–	–	–	–	–	(997)
Total des rajustements pour les éléments à noter, avant impôt	3 901	1 416	1 051	782	909	509	2 694	(3 156)
Moins : incidence de l'impôt sur le résultat ^{2, 4}	74	191	238	163	141	108	121	(550)
Résultat net – rajusté^{1, 2}	3 646	3 789	3 637	3 485	3 649	3 707	4 154	4 065
Dividendes sur actions privilégiées et distributions sur autres instruments de capitaux propres	69	190	74	196	74	210	83	107
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires – rajusté^{1, 2}	3 577 \$	3 599 \$	3 563 \$	3 289 \$	3 575 \$	3 497 \$	4 071 \$	3 958 \$

(en dollars canadiens, sauf indication contraire)

Résultat de base par action¹								
Comme présenté	(0,14) \$	1,35 \$	1,55 \$	1,48 \$	1,53 \$	1,69 \$	0,82 \$	3,62 \$
Rajusté ²	2,05	2,04	2,01	1,82	1,95	1,91	2,24	2,18
Résultat dilué par action¹								
Comme présenté	(0,14)	1,35	1,55	1,48	1,53	1,69	0,82	3,62
Rajusté ²	2,05	2,04	2,00	1,82	1,95	1,91	2,23	2,18
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – comme présenté	(1,0) %	9,5 %	10,9 %	10,5 %	10,8 %	12,4 %	5,9 %	26,5 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – rajusté^{1, 2}	14,1	14,5	14,1	12,9	13,8	14,0	16,1	16,0

(en milliards de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Actif total moyen	1 968 \$	1 938 \$	1 934 \$	1 910 \$	1 898 \$	1 944 \$	1 931 \$	1 893 \$
Actifs productifs d'intérêts moyens ⁵	1 778	1 754	1 729	1 715	1 716	1 728	1 715	1 677
Marge d'intérêts nette – comme présentée	1,70 %	1,73 %	1,72 %	1,73 %	1,69 %	1,76 %	1,79 %	1,81 %
Marge d'intérêts nette – rajustée ²	1,71	1,75	1,74	1,75	1,70	1,81	1,82	1,80

¹ La Banque a adopté IFRS 17 le 1^{er} novembre 2023. Les chiffres des périodes comparatives antérieures à l'exercice 2023 n'ont pas été retraités et reflètent l'application d'IFRS 4, *Contrats d'assurance* (IFRS 4).

² Pour des explications sur les éléments à noter, se reporter à la rubrique « Événements importants et événements postérieurs à la date de clôture » et au tableau « Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté » dans la section « Notre rendement » du présent document, ainsi qu'à la note de bas de tableau 3.

³ Les produits autres que d'intérêts rajustés excluent l'élément à noter suivant :

i. La Banque a vendu 28,4 millions d'actions ordinaires sans droit de vote de Schwab et a comptabilisé un profit à la vente. Ce montant est présenté dans le secteur Siège social.

⁴ Comprend le DRC et l'incidence découlant de l'augmentation du taux d'imposition fédéral canadien pour l'exercice 2022.

⁵ Les actifs productifs d'intérêts moyens utilisés dans le calcul de la marge d'intérêts nette sont une mesure financière non conforme aux PCGR. Pour plus de renseignements sur ces mesures, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » de la section « Notre rendement » et à la section « Glossaire » du présent document.

REVUE DU BILAN

TABLEAU 17 : PRINCIPALES DONNÉES DES BILANS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES

(en millions de dollars canadiens)

	31 juillet 2024	31 octobre 2023
Actif		
Trésorerie et dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	99 396 \$	105 069 \$
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction	173 175	152 090
Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net	5 600	7 340
Dérivés	69 827	87 382
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	5 771	5 818
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	75 841	69 865
Titres de créance au coût amorti, déduction faite de la provision pour pertes sur créances	281 320	308 016
Valeurs mobilières prises en pension	212 918	204 333
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	938 325	895 947
Participation dans Schwab	10 031	8 907
Autres ¹	94 977	110 372
Total de l'actif¹	1 967 181 \$	1 955 139 \$
Passif		
Dépôts détenus à des fins de transaction	32 021 \$	30 980 \$
Dérivés	60 113	71 640
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	196 078	192 130
Dépôts	1 220 550	1 198 190
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension	182 813	166 854
Billets et débiteures subordonnés	9 913	9 620
Autres ¹	154 117	173 654
Total du passif¹	1 855 605	1 843 068
Total des capitaux propres¹	111 576	112 071
Total du passif et des capitaux propres¹	1 967 181 \$	1 955 139 \$

¹ Les soldes au 31 octobre 2023 ont été retraités pour tenir compte de l'adoption d'IFRS 17. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires du troisième trimestre de 2024 de la Banque.

Le **total de l'actif** s'établissait à 1 967 milliards de dollars au 31 juillet 2024, soit 12 milliards de dollars de plus qu'au 31 octobre 2023. L'incidence de la conversion des monnaies étrangères découlant de l'appréciation du dollar canadien a entraîné une diminution de 5 milliards de dollars du total de l'actif.

L'augmentation du total de l'actif est attribuable à des hausses de 42 milliards de dollars des prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts, de 21 milliards de dollars des prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction, de 9 milliards de dollars des valeurs mobilières prises en pension, de 6 milliards de dollars des actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et de 1 milliard de dollars de la participation dans Schwab. L'augmentation a été en partie contrebalancée par des baisses de 27 milliards de dollars des titres de créance au coût amorti, déduction faite de la provision pour pertes sur créances, de 17 milliards de dollars des actifs dérivés, de 15 milliards de dollars des autres actifs, de 6 milliards de la trésorerie et des dépôts productifs d'intérêts auprès de banques et de 2 milliards de dollars des actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net.

La **trésorerie et les dépôts productifs d'intérêts auprès de banques** ont diminué de 6 milliards de dollars, reflétant surtout les activités de gestion de la trésorerie.

Les **prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction** ont augmenté de 21 milliards de dollars principalement du fait de la hausse des titres de capitaux propres, des créances hypothécaires titrisées et des marchandises détenues à des fins de transaction, en partie contrebalancée par la baisse des titres du gouvernement détenus à des fins de transaction.

Les **actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net** ont diminué de 2 milliards de dollars en raison des échéances et des ventes.

Les **actifs dérivés** ont diminué de 17 milliards de dollars, reflétant principalement les variations de la réévaluation à la valeur du marché des contrats de change et des contrats de taux d'intérêt.

Les **actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global** ont augmenté de 6 milliards de dollars en raison principalement de nouveaux placements, en partie contrebalancés par les échéances et les ventes.

Les **titres de créance au coût amorti, déduction faite de la provision pour pertes sur créances** ont diminué de 27 milliards de dollars, reflétant surtout les ventes et les échéances et l'incidence de la conversion des monnaies étrangères, en partie contrebalancées par les nouveaux placements et l'incidence des activités de gestion des risques.

Les **valeurs mobilières prises en pension** ont augmenté de 9 milliards de dollars, reflétant essentiellement une hausse des volumes, en partie contrebalancée par l'incidence de la conversion des monnaies étrangères.

Les **prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts** ont augmenté de 42 milliards de dollars, reflétant essentiellement la croissance des volumes de prêts aux entreprises et aux gouvernements, y compris la transition des prêts indexés au taux des acceptations bancaires vers des prêts aux entreprises et aux

gouvernements à la suite de l'abandon du taux Canadian Dollar Offered Rate (CDOR), et la croissance des volumes de prêts résidentiels garantis par des biens immobiliers, le tout en partie contrebalancé par l'incidence de la conversion des monnaies étrangères.

La **participation dans Schwab** a augmenté de 1 milliard de dollars, reflétant principalement l'incidence de la quote-part de la Banque des autres éléments du résultat global de Schwab.

Les **autres actifs** ont diminué de 15 milliards de dollars du fait essentiellement d'une baisse du volume d'engagements de clients au titre d'acceptations en raison de la transition vers des prêts aux entreprises et aux gouvernements à la suite de l'abandon du taux CDOR, le tout en partie contrebalancé par une hausse des montants à recevoir des courtiers et des clients découlant des volumes plus élevés de transactions non réglées.

Le **total du passif** s'établissait à 1 856 milliards de dollars au 31 juillet 2024, soit 13 milliards de dollars de plus qu'au 31 octobre 2023. L'incidence de la conversion des monnaies étrangères découlant de l'appréciation du dollar canadien a entraîné une diminution de 5 milliards de dollars du total du passif.

L'augmentation du total du passif est attribuable à des hausses de 22 milliards de dollars des dépôts, de 16 milliards de dollars des obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension, de 4 milliards de dollars des passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net et de 1 milliard de dollars des dépôts détenus à des fins de transaction. L'augmentation a été en partie contrebalancée par des baisses de 19 milliards de dollars des autres passifs et de 11 milliards de dollars des passifs dérivés.

Les **dépôts détenus à des fins de transaction** ont augmenté de 1 milliard de dollars en raison surtout de nouvelles émissions.

Les **passifs dérivés** ont diminué de 11 milliards de dollars, reflétant principalement les variations de la réévaluation à la valeur du marché des contrats de change et des contrats de taux d'intérêt.

Les **passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net** ont augmenté de 4 milliards de dollars en raison de nouvelles émissions, en partie contrebalancées par les échéances.

Les **dépôts** ont augmenté de 22 milliards de dollars, reflétant essentiellement une hausse des volumes de dépôts d'entreprises, de gouvernements et de particuliers, en partie contrebalancée par l'incidence de la conversion des monnaies étrangères.

Les **obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension** ont augmenté de 16 milliards de dollars en raison essentiellement de la hausse des volumes.

Les **autres passifs** ont diminué de 19 milliards de dollars, reflétant principalement une baisse du volume des acceptations en raison de l'abandon du taux CDOR, des montants à payer aux courtiers et aux clients et des obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert, le tout en partie contrebalancé par une hausse du volume des passifs de titrisation à la juste valeur, des passifs liés aux entités structurées et l'augmentation de la provision relative aux enquêtes sur le programme de LCBA de la Banque.

Les **capitaux propres** s'établissaient à 112 milliards de dollars aux 31 juillet 2024 et 31 octobre 2023, reflétant une hausse du cumul des autres éléments du résultat global, contrebalancée par la baisse des résultats non distribués. La hausse du cumul des autres éléments du résultat global est principalement attribuable aux profits sur les couvertures de flux de trésorerie et à la quote-part de la Banque des autres éléments du résultat global découlant de la participation dans Schwab. Les résultats non distribués ont diminué en raison principalement des dividendes versés et de la prime sur le rachat d'actions ordinaires, contrebalancés en partie par le résultat net.

QUALITÉ DU PORTEFEUILLE DE CRÉDIT

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T3 2024 par rapport au T3 2023

Compte non tenu des prêts dépréciés acquis, les prêts douteux bruts s'établissaient à 4 170 millions de dollars au 31 juillet 2024, en hausse de 1 190 millions de dollars, ou 40 %, par rapport à ceux du troisième trimestre de l'exercice précédent. Les prêts douteux bruts du secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada ont augmenté de 367 millions de dollars, ou 28 %, par rapport à ceux du troisième trimestre de l'exercice précédent, en raison des créances générées, dont le nombre a dépassé celui des résolutions, dans les portefeuilles de prêts aux entreprises et de prêts à la consommation. Les prêts douteux bruts du secteur Services de détail aux États-Unis ont augmenté de 689 millions de dollars, ou 44 %, par rapport à ceux du troisième trimestre de l'exercice précédent, reflétant les créances générées, dont le nombre a dépassé celui des résolutions, dans les portefeuilles de prêts aux entreprises et des prêts à la consommation, et l'incidence de la conversion des monnaies étrangères. Les prêts douteux bruts du secteur Services bancaires de gros ont augmenté de 133 millions de dollars par rapport à ceux du troisième trimestre de l'exercice précédent, reflétant en grande partie quelques nouvelles créances générées dans divers secteurs au cours du trimestre considéré. Les prêts douteux nets atteignaient 2 905 millions de dollars au 31 juillet 2024, en hausse de 909 millions de dollars, ou 46 %, par rapport à ceux du troisième trimestre de l'exercice précédent.

La provision pour pertes sur créances de 8 838 millions de dollars au 31 juillet 2024 comprenait une provision pour pertes sur prêts douteux à l'étape 3 de 1 278 millions de dollars, une provision à l'étape 2 de 4 647 millions de dollars et une provision à l'étape 1 de 2 909 millions de dollars ainsi qu'une provision relative aux titres de créance de 4 millions de dollars. Les provisions à l'étape 1 et à l'étape 2 sont pour les prêts productifs et les instruments hors bilan.

La provision pour pertes sur prêts à l'étape 3 a augmenté de 289 millions de dollars, ou 29 %, reflétant la migration du crédit dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, le secteur Services bancaires de gros et les portefeuilles de prêts à la consommation aux États-Unis, ainsi que l'incidence de la conversion des monnaies étrangères. Les provisions pour pertes sur prêts à l'étape 1 et à l'étape 2 ont augmenté de 773 millions de dollars, ou 11 %, reflet des conditions de crédit actuelles, y compris la migration du crédit, une hausse des volumes et l'incidence de la conversion des monnaies étrangères. La variation de la provision comprend une augmentation de 96 millions de dollars attribuable à la partie revenant aux partenaires des programmes de détaillants du portefeuille de cartes stratégiques aux États-Unis.

La provision relative aux titres de créance a augmenté de 2 millions de dollars par rapport à celle du troisième trimestre de l'exercice précédent.

Les informations prospectives, y compris les variables macroéconomiques réputées être prédictives des pertes de crédit attendues selon l'expérience de la Banque, sont utilisées pour déterminer les scénarios de pertes de crédit attendues et les pondérations probabilistes connexes afin d'établir les pertes de crédit attendues fondées sur des pondérations probabilistes. Chaque trimestre, l'ensemble des variables macroéconomiques de base prévues sont mises à jour, donnant lieu à de nouveaux scénarios macroéconomiques optimistes et pessimistes. Les pondérations probabilistes appliquées à chaque scénario de pertes de

crédit attendues sont également passées en revue chaque trimestre et mises à jour, au besoin, dans le cadre du processus de gouvernance de la Banque à l'égard des pertes de crédit attendues. Par suite des revues périodiques et des mises à jour trimestrielles, la provision pour pertes sur créances pourrait être revue afin de tenir compte des mises à jour des estimations de pertes calculées en fonction des pertes récentes de la Banque et de ses opinions prospectives. La Banque passe régulièrement en revue la méthode employée et a effectué des évaluations quantitatives et qualitatives supplémentaires au niveau du portefeuille et des prêts pour déterminer si le risque de crédit a augmenté de manière importante. Pour plus de renseignements sur les informations prospectives, se reporter à la note 3 des états financiers consolidés intermédiaires du troisième trimestre de 2024 de la Banque.

La provision pour pertes sur créances fondées sur des pondérations probabilistes reflète les opinions prospectives de la Banque. Dans la mesure où certaines répercussions anticipées ne peuvent pas être totalement intégrées dans les modèles quantitatifs, la direction continue d'exercer un jugement d'expert en matière de crédit pour déterminer le montant des pertes de crédit attendues. La provision pour pertes sur créances sera mise à jour dans les trimestres à venir au fur et à mesure que de nouvelles informations seront obtenues. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 3 des états financiers consolidés intermédiaires du troisième trimestre de 2024 de la Banque.

La Banque établit des provisions pour pertes sur créances attendues à l'égard des titres de créance évalués au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAERG). La Banque détient pour 354 milliards de dollars de ces titres de créance. Tous ces titres sont considérés comme étant productifs (étape 1 et étape 2) et aucun n'est considéré comme étant déprécié (étape 3). La provision pour pertes sur créances à l'égard des titres de créance au coût amorti et des titres de créance à la JVAERG est respectivement de 3 millions de dollars et 1 million de dollars.

Par rapport au trimestre précédent – T3 2024 par rapport au T2 2024

Les prêts douteux bruts ont augmenté de 275 millions de dollars, ou 7 %, par rapport à ceux du trimestre précédent, essentiellement en raison des nouvelles créances générées, dont le nombre a dépassé celui des résolutions, dans les portefeuilles de prêts à la consommation aux États-Unis et les portefeuilles de prêts de gros. Les prêts douteux, déduction faite de la provision, ont augmenté de 161 millions de dollars, ou 6 %, par rapport à ceux du trimestre précédent.

La provision pour pertes sur créances de 8 838 millions de dollars au 31 juillet 2024 comprenait une provision pour pertes sur prêts douteux à l'étape 3 de 1 278 millions de dollars, une provision à l'étape 2 de 4 647 millions de dollars et une provision à l'étape 1 de 2 909 millions de dollars ainsi qu'une provision relative aux titres de créance de 4 millions de dollars. Les provisions à l'étape 1 et à l'étape 2 sont pour les prêts productifs et les instruments hors bilan. La provision pour pertes sur prêts à l'étape 3 a augmenté de 116 millions de dollars, ou 10 %, par rapport à celle du trimestre précédent, essentiellement en raison de la migration du crédit dans les portefeuilles de prêts de gros. Les provisions pour pertes sur prêts à l'étape 1 et à l'étape 2 ont augmenté de 171 millions de dollars, ou 2 %, par rapport à celles du trimestre précédent.

La provision relative aux titres de créance a augmenté de 1 million de dollars par rapport à celle du trimestre précédent.

Pour plus de renseignements sur les prêts, les prêts douteux, la provision pour pertes sur créances et sur l'utilisation par la Banque des informations prospectives et des variables macroéconomiques pour déterminer sa provision pour pertes sur créances, se reporter à la note 6 des états financiers consolidés intermédiaires du troisième trimestre de 2024 de la Banque.

TABLEAU 18 : VARIATIONS DES PRÊTS DOUTEUX BRUTS ET DES ACCEPTATIONS^{1, 2, 3}

(en millions de dollars canadiens)	Trois mois clos les			Neuf mois clos les	
	31 juillet 2024	30 avril 2024	31 juillet 2023	31 juillet 2024	31 juillet 2023
Prêts aux particuliers, aux entreprises et aux gouvernements					
Prêts douteux au début de la période	3 895 \$	3 709 \$	2 659 \$	3 299 \$	2 503 \$
Classés comme douteux au cours de la période	2 056	1 937	1 599	5 998	4 208
Transférés dans les prêts productifs au cours de la période	(264)	(261)	(224)	(840)	(668)
Remboursements nets	(541)	(465)	(324)	(1 314)	(1 019)
Cessions de prêts	–	–	–	(10)	–
Montants radiés	(979)	(1 080)	(687)	(2 976)	(1 991)
Variations de change et autres variations	3	55	(43)	13	(53)
Prêts douteux à la fin de la période	4 170 \$	3 895 \$	2 980 \$	4 170 \$	2 980 \$

¹ Comprennent les engagements de clients au titre d'acceptations.

² Compte non tenu des prêts dépréciés acquis.

³ Incluent les prêts évalués à la JVAERG.

TABLEAU 19 : PROVISION POUR PERTES SUR CRÉANCES (AU BILAN)

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Aux		
	31 juillet 2024	30 avril 2024	31 juillet 2023
Provision pour pertes sur prêts au titre des prêts au bilan			
Provision pour pertes sur prêts à l'étape 1	2 481 \$	2 479 \$	2 618 \$
Provision pour pertes sur prêts à l'étape 2	4 065	3 915	3 179
Provision pour pertes sur prêts à l'étape 3	1 265	1 151	987
Total de la provision pour pertes sur prêts au titre des prêts au bilan ¹	7 811	7 545	6 784
Provision pour les instruments hors bilan			
Provision pour pertes sur prêts à l'étape 1	428	423	469
Provision pour pertes sur prêts à l'étape 2	582	568	517
Provision pour pertes sur prêts à l'étape 3	13	11	2
Total de la provision pour les instruments hors bilan	1 023	1 002	988
Provision pour pertes sur prêts	8 834	8 547	7 772
Provision relative aux titres de créance	4	3	2
Provision pour pertes sur créances	8 838 \$	8 550 \$	7 774 \$
Prêts douteux, déduction faite de la provision ²	2 905 \$	2 744 \$	1 996 \$
Prêts douteux nets, en pourcentage des prêts nets ²	0,31 %	0,29 %	0,22 %
Total de la provision pour pertes sur créances en pourcentage des prêts bruts et des acceptations	0,93	0,91	0,87
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances en pourcentage de la moyenne nette des prêts et acceptations	0,46	0,47	0,35

¹ Inclut la provision pour pertes sur prêts liée aux prêts qui sont évalués à la JVAERG de néant au 31 juillet 2024 (néant au 30 avril 2024; néant au 31 juillet 2023).

² Les prêts sur cartes de crédit sont considérés comme douteux lorsque les paiements sont en souffrance depuis 90 jours et sont radiés lorsque les paiements sont en souffrance depuis 180 jours.

Prêts garantis par des biens immobiliers

Les prêts de détail garantis par des biens immobiliers comprennent les prêts hypothécaires et les lignes de crédit consentis à des consommateurs nord-américains afin de répondre à leurs besoins financiers, notamment l'achat d'une résidence et un refinancement. Bien qu'elle conserve un privilège de premier rang à l'égard de la majorité des propriétés détenues à titre de sûretés, la Banque a des privilèges de deuxième rang à l'égard d'une petite partie des prêts, dont la majeure partie est adossée à d'autres prêts hypothécaires consentis par la TD assortis de privilèges de premier rang. Au Canada, les politiques de crédit sont élaborées de sorte que l'exposition combinée de toutes les facilités de crédit non assurées à l'égard d'une propriété ne dépasse pas 80 % de la valeur de la sûreté au moment de l'octroi du prêt. Il est permis selon la législation de consentir des prêts selon un ratio prêt-valeur plus élevé, mais une assurance-prêt est alors exigée. Cette assurance est une couverture contractuelle pour la durée des facilités admissibles et protège le portefeuille de prêts garantis par des biens immobiliers de la Banque contre les pertes potentielles causées par la défaillance d'emprunteurs. En outre, la Banque peut obtenir de l'assurance-prêt pour les prêts dont le ratio prêt-valeur est plus faible. Cette couverture d'assurance est fournie par des entités soutenues par un gouvernement ou par des assureurs de prêts hypothécaires privés approuvés. Aux États-Unis, au moment de l'octroi des prêts hypothécaires résidentiels, une assurance-prêt hypothécaire est généralement obtenue d'entités soutenues par un gouvernement ou par d'autres assureurs de prêts hypothécaires privés approuvés lorsque le ratio prêt-valeur dépasse 80 % de la valeur de la sûreté au moment de l'octroi du prêt.

La Banque évalue régulièrement les facteurs de stress à l'égard de son portefeuille de prêts immobiliers dans le cadre de son programme global d'évaluation des facteurs de stress. Ces évaluations sont effectuées afin de déterminer dans quelle mesure le portefeuille serait vulnérable à un important repli de la situation économique. L'effet de variations extrêmes du prix des maisons, des taux d'intérêt et du taux de chômage figure parmi les facteurs étudiés au moment d'évaluer l'incidence sur les pertes sur créances et la rentabilité globale de la Banque. Diverses catégories du portefeuille, notamment les types d'habitation et les régions géographiques, sont examinées afin de déterminer l'existence de vulnérabilités particulières.

TABLEAU 20 : PRÊTS GARANTIS PAR DES BIENS IMMOBILIERS AU CANADA^{1, 2}

(en millions de dollars canadiens)

	Amortissables		Non amortissables		Aux
	Total des prêts				Total
	Prêts hypothécaires résidentiels	Lignes de crédit domiciliaires	immobiliers garantis amortissables	Lignes de crédit domiciliaires	
					31 juillet 2024
Total	271 325 \$	88 543 \$	359 868 \$	32 655 \$	392 523 \$
					31 octobre 2023
Total	263 733 \$	86 943 \$	350 676 \$	30 675 \$	381 351 \$

¹ Ne tiennent pas compte des prêts classés comme détenus à des fins de transaction puisque la Banque entend les vendre immédiatement ou dans un avenir proche, ni des prêts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN) à l'égard desquels aucune provision n'est comptabilisée.

² Les prêts amortissables comprennent les prêts pour lesquels les paiements contractuels fixes ne sont plus suffisants pour rembourser l'intérêt selon les taux d'intérêt en vigueur au 31 juillet 2024 et au 31 octobre 2023.

TABLEAU 21 : PRÊTS GARANTIS PAR DES BIENS IMMOBILIERS^{1, 2}

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Prêts hypothécaires résidentiels		Lignes de crédit domiciliaires		Assurés ³		Non assurés		Aux			
									Total			
	Assurés ³	Non assurés	Assurés ³	Non assurés	Assurés ³	Non assurés	Assurés ³	Non assurés				
									31 juillet 2024			
Canada												
Provinces de l'Atlantique	2 475 \$	0,9 %	4 685 \$	1,7 %	163 \$	0,1 %	2 119 \$	1,7 %	2 638 \$	0,7 %	6 804 \$	1,7 %
Colombie-Britannique ⁴	8 404	3,1	47 809	17,6	832	0,7	22 464	18,5	9 236	2,4	70 273	17,9
Ontario ⁴	22 134	8,2	124 831	46,0	2 828	2,3	66 403	54,9	24 962	6,3	191 234	48,7
Prairies ⁴	17 929	6,6	21 685	8,0	1 566	1,4	12 257	10,1	19 495	5,0	33 942	8,6
Québec	6 808	2,5	14 565	5,4	527	0,4	12 039	9,9	7 335	1,9	26 604	6,8
Total – Canada	57 750	21,3 %	213 575	78,7 %	5 916	4,9 %	115 282	95,1 %	63 666	16,3 %	328 857	83,7 %
États-Unis	1 500		56 437		–		11 117		1 500		67 554	
Total	59 250 \$		270 012 \$		5 916 \$		126 399 \$		65 166 \$		396 411 \$	
												31 octobre 2023
Canada												
Provinces de l'Atlantique	2 561 \$	1,0 %	4 557 \$	1,7 %	181 \$	0,2 %	1 938 \$	1,6 %	2 742 \$	0,7 %	6 495 \$	1,7 %
Colombie-Britannique ⁴	8 642	3,3	46 003	17,4	920	0,8	21 642	18,4	9 562	2,5	67 645	17,7
Ontario ⁴	22 559	8,6	118 882	45,1	3 126	2,7	64 095	54,4	25 685	6,8	182 977	48,1
Prairies ⁴	18 621	7,1	20 385	7,7	1 746	1,5	11 956	10,2	20 367	5,3	32 341	8,5
Québec	7 221	2,7	14 302	5,4	590	0,5	11 424	9,7	7 811	2,0	25 726	6,7
Total – Canada	59 604	22,7 %	204 129	77,3 %	6 563	5,7 %	111 055	94,3 %	66 167	17,3 %	315 184	82,7 %
États-Unis	1 439		55 169		–		10 591		1 439		65 760	
Total	61 043 \$		259 298 \$		6 563 \$		121 646 \$		67 606 \$		380 944 \$	

¹ Région géographique selon l'adresse du bien immobilier hypothéqué.

² Ne tiennent pas compte des prêts classés comme détenus à des fins de transaction puisque la Banque entend les vendre immédiatement ou dans un avenir proche, ni des prêts désignés à la JVRN à l'égard desquels aucune provision n'est comptabilisée.

³ L'assurance-prêt est une couverture contractuelle pour la durée des facilités admissibles en vertu de laquelle l'exposition de la Banque aux prêts garantis par des biens immobiliers est protégée, en tout ou en partie, contre les pertes potentielles causées par la défaillance d'un emprunteur. Elle est fournie par des entités soutenues par un gouvernement ou par d'autres assureurs de prêts hypothécaires privés approuvés.

⁴ Les territoires sont répartis de la façon suivante : le Yukon avec la Colombie-Britannique; le Nunavut avec l'Ontario; et les Territoires du Nord-Ouest avec la région des Prairies.

Le tableau ci-après présente un sommaire de la période pendant laquelle les prêts hypothécaires résidentiels de la Banque seraient remboursés en totalité en fonction du montant du dernier remboursement reçu. Tous les montants sont calculés en fonction des montants des remboursements actuels de l'emprunteur, y compris les remboursements volontairement plus élevés que les montants prévus au contrat ou les autres remboursements anticipés volontaires. Le montant du dernier remboursement de l'emprunteur peut excéder le montant dû selon le contrat initial.

Les soldes dont la période d'amortissement restante excède 30 ans reflètent principalement les prêts hypothécaires canadiens à taux variable pour lesquels l'augmentation des taux d'intérêt par rapport aux niveaux de paiement actuels des emprunteurs a donné lieu à une période d'amortissement restante plus longue. Au renouvellement, la période d'amortissement des prêts hypothécaires canadiens est rajustée pour correspondre à la période d'amortissement contractuelle restante, ce qui peut entraîner une augmentation des paiements.

TABLEAU 22 : CALENDRIER DE L'AMORTISSEMENT DES PRÊTS HYPOTHÉCAIRES RÉSIDENTIELS^{1, 2, 3}

									<i>Aux</i>
	Moins de 5 ans	De 5 ans à moins de 10 ans	De 10 ans à moins de 15 ans	De 15 ans à moins de 20 ans	De 20 ans à moins de 25 ans	De 25 ans à moins de 30 ans	De 30 ans à moins de 35 ans	35 ans et plus	Total
									31 juillet 2024
Canada	0,8 %	2,7 %	6,1 %	15,4 %	32,2 %	27,6 %	1,9 %	13,3 %	100,0 %
États-Unis	2,4	1,3	3,4	7,7	12,8	71,3	0,6	0,5	100,0
Total	1,1 %	2,4 %	5,6 %	14,0 %	28,8 %	35,4 %	1,6 %	11,1 %	100,0 %
									31 octobre 2023
Canada	0,8 %	2,7 %	5,7 %	14,1 %	31,5 %	24,6 %	1,4 %	19,2 %	100,0 %
États-Unis	5,3	1,4	3,8	7,8	10,6	69,5	1,1	0,5	100,0
Total	1,6 %	2,5 %	5,3 %	13,0 %	27,8 %	32,6 %	1,4 %	15,8 %	100,0 %

¹ Ne tiennent pas compte des prêts classés comme détenus à des fins de transaction puisque la Banque entend les vendre immédiatement ou dans un avenir proche, ni des prêts désignés à la JVRN à l'égard desquels aucune provision n'est comptabilisée.

² Pourcentage basé sur l'encours.

³ Une tranche de 22,3 milliards de dollars ou 8 % du portefeuille de prêts hypothécaires au Canada (37,4 milliards de dollars ou 14 % au 31 octobre 2023) se rapporte aux prêts hypothécaires pour lesquels les paiements contractuels fixes ne sont plus suffisants pour rembourser l'intérêt selon les taux d'intérêt en vigueur respectivement au 31 juillet 2024 et au 31 octobre 2023.

TABLEAU 23 : RATIO PRÊT-VALEUR MOYEN NON ASSURÉ – Nouveaux prêts montés et nouveaux prêts acquis^{1, 2, 3}

							<i>Trois mois clos les</i>
	Prêts hypothécaires résidentiels	Lignes de crédit domiciliaires ^{4, 5}	Total	Prêts hypothécaires résidentiels	Lignes de crédit domiciliaires ^{4, 5}	Total	
			31 juillet 2024				31 octobre 2023
Canada							
Provinces de l'Atlantique	68 %	66 %	67 %	69 %	67 %	68 %	
Colombie-Britannique ⁶	66	62	64	65	59	63	
Ontario ⁶	67	62	65	66	60	63	
Prairies ⁶	73	69	71	72	69	71	
Québec	70	69	69	69	67	68	
Total – Canada	68	63	66	67	62	65	
États-Unis	76	61	70	75	63	72	
Total	69 %	63 %	66 %	68 %	62 %	66 %	

¹ Région géographique selon l'adresse du bien immobilier hypothéqué.

² Ne tiennent pas compte des prêts classés comme détenus à des fins de transaction puisque la Banque entend les vendre immédiatement ou dans un avenir proche, ni des prêts désignés à la JVRN à l'égard desquels aucune provision n'est comptabilisée.

³ D'après le prix des maisons au moment du montage.

⁴ Le ratio prêt-valeur attribuable aux lignes de crédit domiciliaires comprend les hypothèques subsidiaires de premier rang, le cas échéant.

⁵ L'option de l'avantage du taux fixe des lignes de crédit domiciliaires est incluse dans le calcul du ratio prêt-valeur.

⁶ Les territoires sont répartis de la façon suivante : le Yukon avec la Colombie-Britannique; le Nunavut avec l'Ontario; et les Territoires du Nord-Ouest avec la région des Prairies.

Risque-pays

Le tableau suivant présente un sommaire des expositions directes au risque de crédit de la Banque ailleurs qu'au Canada et aux États-Unis (l'Europe exclut le Royaume-Uni).

TABLEAU 24 : TOTAL DE L'EXPOSITION NETTE PAR RÉGION ET CONTREPARTIE

(en millions de dollars canadiens)

													<i>Aux</i>
Région	Prêts et engagements ¹				Dérivés, mises en pension et prêts de valeurs mobilières ²				Portefeuille de négociation et de placement ³				Exposition totale ⁴
	Entreprises	Emprunteurs souverains	Institutions financières	Total	Entreprises	Emprunteurs souverains	Institutions financières	Total	Entreprises	Emprunteurs souverains	Institutions financières	Total	
													31 juillet 2024
Europe	8 214 \$	8 \$	5 439 \$	13 661 \$	4 502 \$	2 311 \$	8 806 \$	15 619 \$	1 053 \$	25 202 \$	2 524 \$	28 779 \$	58 059 \$
Royaume-Uni	8 665	2 997	2 495	14 157	3 282	784	15 997	20 063	958	1 017	671	2 646	36 866
Asie	239	29	2 371	2 639	365	745	2 667	3 777	492	9 029	910	10 431	16 847
Autres ⁵	205	–	601	806	340	544	3 348	4 232	176	991	2 989	4 156	9 194
Total	17 323 \$	3 034 \$	10 906 \$	31 263 \$	8 489 \$	4 384 \$	30 818 \$	43 691 \$	2 679 \$	36 239 \$	7 094 \$	46 012 \$	120 966 \$
													31 octobre 2023
Europe	7 577 \$	7 \$	5 324 \$	12 908 \$	3 763 \$	1 945 \$	6 736 \$	12 444 \$	777 \$	25 015 \$	2 001 \$	27 793 \$	53 145 \$
Royaume-Uni	8 928	7 965	2 131	19 024	2 759	490	13 431	16 680	491	596	257	1 344	37 048
Asie	254	20	2 167	2 441	262	706	2 640	3 608	325	10 728	830	11 883	17 932
Autres ⁵	233	8	517	758	233	720	2 883	3 836	209	1 205	3 443	4 857	9 451
Total	16 992 \$	8 000 \$	10 139 \$	35 131 \$	7 017 \$	3 861 \$	25 690 \$	36 568 \$	1 802 \$	37 544 \$	6 531 \$	45 877 \$	117 576 \$

¹ Les expositions, y compris les dépôts productifs d'intérêts auprès de banques, sont présentées déduction faite des imputations pour dépréciation, s'il y a lieu.

² Les expositions sont calculées à la juste valeur et sont présentées déduction faite des sûretés. Les dérivés sont présentés comme des expositions nettes lorsqu'il existe une convention-cadre de compensation de l'International Swaps and Derivatives Association.

³ Les expositions du portefeuille de négociation sont présentées déduction faite des positions vendeur admissibles.

⁴ En plus des expositions présentées ci-dessus, la Banque a également une exposition de 35,9 milliards de dollars (40,8 milliards de dollars au 31 octobre 2023) à des entités supranationales.

⁵ L'exposition régionale présentée au poste Autres pays est largement attribuable à l'Australie.

SITUATION DES FONDS PROPRES

FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES

Les exigences en matière de fonds propres du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB) sont mieux connues sous le nom de Bâle III. Selon Bâle III, le total des fonds propres comprend trois composantes, soit les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, les autres éléments de fonds propres de catégorie 1 et les fonds propres de catégorie 2. Les ratios de fonds propres réglementaires sensibles aux risques sont calculés en divisant les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, les fonds propres de catégorie 1 et le total des fonds propres par les actifs pondérés en fonction des risques respectifs, compte tenu de toute exigence réglementaire minimale énoncée relativement au plancher réglementaire. Bâle III a mis de l'avant, en 2015, un ratio de levier non basé sur le risque pour compléter les exigences de fonds propres sensibles aux risques. Le ratio de levier est calculé en divisant les fonds propres de catégorie 1 par l'exposition à l'endettement, dont les principaux éléments comprennent les actifs au bilan, avec des ajustements faits aux expositions sur les cessions temporaires de titres et les dérivés, et des montants de l'équivalent-crédit pour les positions hors bilan. La TD gère ses fonds propres réglementaires selon le dispositif sur les fonds propres de Bâle III mis en œuvre par le BSIF.

Exigences en matière de fonds propres du BSIF en vertu de Bâle III

Les lignes directrices *Normes de fonds propres* et *Exigences de levier* du BSIF décrivent en détail la façon dont les règles en matière de fonds propres de Bâle III doivent être appliquées par les banques canadiennes.

La réserve pour stabilité intérieure (RSI) a été augmentée pour passer à 3,5 % au 1^{er} novembre 2023. La hausse de 50 pdb par rapport au taux précédent de 3 % reflète le point de vue du BSIF quant aux mesures nécessaires pour améliorer la résilience des plus grandes banques canadiennes face aux vulnérabilités. La fourchette de la RSI s'étend actuellement de 0 à 4 %, et ce niveau peut changer selon l'évolution du système financier canadien et du contexte économique dans son ensemble.

Le 1^{er} février 2023, le BSIF a mis en œuvre les règles de fonds propres révisées qui tiennent compte des réformes de Bâle III et de certains ajustements afin de les adapter à leur mise en œuvre au Canada. Ces règles révisées comprennent des révisions aux exigences à l'égard du calcul du risque de crédit et du risque opérationnel ainsi que des révisions de la ligne directrice *Exigences de levier* pour inclure une exigence selon laquelle les banques d'importance systémique intérieure (BISI) doivent maintenir un coussin de ratio de levier de 0,50 % en plus de l'exigence réglementaire minimale de 3,0 %. Ce coussin s'appliquera également au ratio de levier TLAC.

Le 1^{er} novembre 2023, la Banque a mis en œuvre le Cadre de capacité totale d'absorption des pertes par établissement des sociétés mères de banques d'importance systémique du BSIF. Ce cadre, qui établit une mesure fondée sur le risque, veille à ce qu'une BISI non viable dispose d'une capacité d'absorption des pertes suffisante par établissement (entité juridique distincte) afin d'assurer sa résolution. La Banque respecte les exigences énoncées dans ce nouveau cadre.

Le tableau ci-dessous présente les cibles minimales de fonds propres réglementaires actuelles établies par le BSIF pour la Banque en vigueur au 31 juillet 2024.

	Minimum	Réserve de conservation des fonds propres	Suppléments pour les BISI/BISM ¹	Cible réglementaire au titre du premier pilier ²	RSI	Cible réglementaire au titre du premier pilier et du deuxième pilier
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	4,5 %	2,5 %	1,0 %	8,0 %	3,5 %	11,5 %
Fonds propres de catégorie 1	6,0	2,5	1,0	9,5	3,5	13,0
Total des fonds propres	8,0	2,5	1,0	11,5	3,5	15,0
Levier	3,0	s. o. ³	0,5	3,5	s. o.	3,5
TLAC	18,0	2,5	1,0	21,5	3,5	25,0
Levier TLAC	6,75	s. o.	0,50	7,25	s. o.	7,25

¹ Le plus élevé des suppléments pour les BISI et les banques d'importance systémique mondiale (BISM) s'applique aux fonds propres pondérés en fonction des risques. Le supplément pour les BISI est actuellement équivalent à l'exigence supplémentaire de 1 % relative au ratio de fonds propres sous forme d'actions ordinaires pour les fonds propres pondérés en fonction des risques pour les BISM que doit respecter la Banque. Le supplément pour les BISM pourrait augmenter au-delà de 1 %, si la cote pour les BISM attribuée à la Banque devait augmenter au-delà de certains seuils, pour atteindre un maximum de 4,5 %. Les lignes directrices *Exigences de levier* du BSIF comprennent une exigence selon laquelle les BISI doivent maintenir un coussin de ratio de levier fixé à 50 % des exigences pondérées de capacité accrue d'absorption des pertes d'une BISI, soit 0,50 %. Ce coussin s'applique également au ratio de levier TLAC.

² L'exigence à l'égard de la réserve anticyclique de la Banque était de 0 % au 31 juillet 2024.

³ Sans objet.

Le tableau ci-après présente des détails sur la situation des fonds propres réglementaires de la Banque.

TABLEAU 25 : STRUCTURE DE FONDS PROPRES ET RATIOS – Bâle III

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<i>Aux</i>		
	31 juillet 2024	31 octobre 2023	31 juillet 2023
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires			
Actions ordinaires majorées du surplus d'apport connexe	25 369 \$	25 522 \$	26 026 \$
Résultats non distribués	69 316	73 044	74 659
Cumul des autres éléments du résultat global	6 015	2 750	735
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires avant ajustements réglementaires	100 700	101 316	101 420
Ajustements réglementaires appliqués aux fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires			
Goodwill (déduction faite du passif d'impôt correspondant)	(18 504)	(18 424)	(17 641)
Immobilisations incorporelles (déduction faite du passif d'impôt correspondant)	(2 842)	(2 606)	(2 545)
Actifs d'impôt différé, sauf s'ils résultent de différences temporaires	(121)	(207)	(114)
Réserve de couverture de flux de trésorerie	3 285	5 571	5 116
Insuffisance de l'encours des provisions pour pertes attendues	-	-	-
Profits et pertes attribuables à des variations de la juste valeur des passifs financiers dues à l'évolution du risque de crédit propre	(204)	(379)	(229)
Actifs nets au titre des régimes de retraite à prestations définies (déduction faite du passif d'impôt correspondant)	(908)	(908)	(1 001)
Actions propres	(8)	(21)	(16)
Participations non significatives dans les fonds propres de banques, de compagnies d'assurance et d'autres entités financières, déduction faite des positions courtes admissibles (montant supérieur au seuil de 10 %)	(2 982)	(1 976)	(2 000)
Participations significatives sous forme d'actions ordinaires de banques, de compagnies d'assurance et d'autres entités financières qui sortent du périmètre de consolidation réglementaire, déduction faite des positions courtes admissibles (montant supérieur au seuil de 10 %)	-	-	-
Placements en actions dans des fonds assujettis à l'approche de repli	(51)	(49)	(37)
Autres déductions et ajustements réglementaires de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires indiqués par le BSIF	12	-	-
Total des ajustements réglementaires appliqués aux fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	(22 323)	(18 999)	(18 467)
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	78 377	82 317	82 953
Autres éléments de fonds propres de catégorie 1			
Autres éléments de fonds propres de catégorie 1 admissibles émis directement majorés des primes liées au capital	10 876	10 791	11 244
Autres éléments de fonds propres de catégorie 1 avant ajustements réglementaires	10 876	10 791	11 244
Ajustements réglementaires appliqués aux autres éléments de fonds propres de catégorie 1			
Participations non significatives dans les fonds propres de banques, de compagnies d'assurance et d'autres entités financières, déduction faite des positions courtes admissibles (montant supérieur au seuil de 10 %)	(5)	(6)	(6)
Participations significatives dans les fonds propres de banques, de compagnies d'assurance et d'autres entités financières qui sortent du périmètre de consolidation réglementaire, déduction faite des positions courtes admissibles	(350)	(350)	(350)
Total des ajustements réglementaires appliqués aux autres éléments de fonds propres de catégorie 1	(355)	(356)	(356)
Autres éléments de fonds propres de catégorie 1	10 521	10 435	10 888
Fonds propres de catégorie 1	88 898	92 752	93 841
Fonds propres de catégorie 2 et provisions			
Instruments de fonds propres de catégorie 2 admissibles émis directement majorés des primes liées au capital	9 716	9 424	11 067
Provisions collectives	1 378	1 964	2 150
Fonds propres de catégorie 2 avant ajustements réglementaires	11 094	11 388	13 217
Ajustements réglementaires appliqués aux fonds propres de catégorie 2			
Instruments de fonds propres de catégorie 2 détenus en propre	-	-	-
Participations non significatives dans les fonds propres de banques, de compagnies d'assurance et d'autres entités financières, déduction faite des positions courtes admissibles (montant supérieur au seuil de 10 %) ¹	(332)	(196)	(194)
Participations non significatives dans les autres instruments admissibles à la TLAC émis par des BISM et des BISI canadiennes, à hauteur de 10 % au plus des actions ordinaires émises de l'entité : montant anciennement destiné au seuil de 5 %, mais qui ne satisfait plus aux conditions	(19)	(136)	(125)
Participations significatives dans les fonds propres de banques, de compagnies d'assurance et d'autres entités financières qui sortent du périmètre de consolidation réglementaire, déduction faite des positions courtes admissibles	(160)	(160)	(160)
Total des ajustements réglementaires appliqués aux fonds propres de catégorie 2	(511)	(492)	(479)
Fonds propres de catégorie 2	10 583	10 896	12 738
Total des fonds propres	99 481 \$	103 648 \$	106 579 \$
Actifs pondérés en fonction des risques	610 482 \$	571 161 \$	544 880 \$
Ratios et multiples de fonds propres			
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires (en pourcentage des actifs pondérés en fonction des risques)	12,8 %	14,4 %	15,2 %
Fonds propres de catégorie 1 (en pourcentage des actifs pondérés en fonction des risques)	14,6	16,2	17,2
Total des fonds propres (en pourcentage des actifs pondérés en fonction des risques)	16,3	18,1	19,6
Ratio de levier ²	4,1	4,4	4,6

¹ Comprendent les autres instruments admissibles à la TLAC émis par des BISM et des BISI canadiennes qui sortent du périmètre de la consolidation réglementaire, à hauteur de 10 % au plus des actions ordinaires émises de l'entité.

² Le ratio de levier correspond au total des fonds propres de catégorie 1 divisé par l'exposition à l'endettement, telle qu'elle est définie dans la rubrique « Fonds propres réglementaires » du présent document.

L'incidence de l'adoption d'IFRS 17 sur les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires n'est pas importante pour la Banque.

Au 31 juillet 2024, le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, le ratio des fonds propres de catégorie 1 et le ratio du total des fonds propres de la Banque étaient respectivement de 12,8 %, 14,6 %, et 16,3 %. La diminution du ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires de la Banque par rapport au ratio de 14,4 % au 31 octobre 2023 est principalement attribuable à la provision relative aux enquêtes sur le programme de LCBA de la Banque, au rachat d'actions ordinaires aux fins d'annulation et à la croissance des actifs pondérés en fonction des risques dans plusieurs secteurs. Les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires ont également été touchés par les changements réglementaires liés à l'examen fondamental du portefeuille de négociation et aux prêts hypothécaires à amortissement négatif et la cotisation spéciale de la FDIC comptabilisée au cours de l'exercice. L'incidence des éléments susmentionnés a été en partie contrebalancée par la génération interne de fonds propres, la vente des actions ordinaires de First Horizon détenues par la TD et l'émission d'actions ordinaires dans le cadre du plan de réinvestissement des dividendes de la Banque.

Au 31 juillet 2024, le ratio de levier de la Banque était de 4,1 %. La diminution du ratio de levier de la Banque par rapport au ratio de 4,4 % au 31 octobre 2023 est principalement attribuable à la provision relative aux enquêtes sur le programme de LCBA de la Banque, à l'augmentation de l'exposition dans plusieurs secteurs et au rachat d'actions ordinaires aux fins d'annulation. L'incidence des éléments susmentionnés a été contrebalancée en partie par la génération interne de fonds propres et l'émission d'actions ordinaires dans le cadre du plan de réinvestissement des dividendes de la Banque.

Évolution future des fonds propres réglementaires

L'évolution future des fonds propres réglementaires, en complément aux éléments décrits à la rubrique « Évolution future des fonds propres réglementaires » du rapport annuel 2023 de la Banque, est présentée ci-dessous.

Le 5 juillet 2024, le BSIF a annoncé qu'il retardait d'un an l'augmentation du plancher de fonds propres. Compte tenu de ce report, la période de transition du plancher devrait se terminer à l'exercice 2027. Le plancher de fonds propres établit le seuil de fonds propres requis auquel doivent satisfaire les banques qui utilisent des approches fondées sur les modèles internes, le plancher étant calculé selon un pourcentage des actifs pondérés en fonction des risques selon l'approche standard.

TABLEAU 26 : ACTIONS ET AUTRES TITRES¹

(en millions d'actions / de parts et en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	31 juillet 2024		31 octobre 2023	
	Nombre d'actions/ de parts	Montant	Nombre d'actions/ de parts	Montant
Actions ordinaires				
Actions ordinaires en circulation	1 748,3	25 222 \$	1 791,4	25 434 \$
Actions propres – actions ordinaires	(0,4)	(35)	(0,7)	(64)
Total des actions ordinaires	1 747,9	25 187 \$	1 790,7	25 370 \$
Options sur actions				
Droits acquis	5,7		5,1	
Droits non acquis	9,3		9,0	
Actions privilégiées – catégorie A				
Série 1	20,0	500 \$	20,0	500 \$
Série 3 ²	–	–	20,0	500
Série 5	20,0	500	20,0	500
Série 7	14,0	350	14,0	350
Série 9	8,0	200	8,0	200
Série 16	14,0	350	14,0	350
Série 18	14,0	350	14,0	350
Série 22 ³	–	–	14,0	350
Série 24 ⁴	–	–	18,0	450
Série 27	0,8	850	0,8	850
Série 28	0,8	800	0,8	800
	91,6	3 900 \$	143,6	5 200 \$
Autres instruments de capitaux propres⁵				
Billets avec remboursement de capital à recours limité – Série 1	1,8	1 750	1,8	1 750
Billets avec remboursement de capital à recours limité – Série 2	1,5	1 500	1,5	1 500
Billets avec remboursement de capital à recours limité – Série 3 ^{6, 7}	1,7	2 403	1,7	2 403
Billets avec remboursement de capital à recours limité – Série 4 ^{7, 8}	0,7	1 023	–	–
Billets de fonds propres subordonnés perpétuels AT1 ⁹	0,1	312	–	–
	97,4	10 888 \$	148,6	10 853 \$
Actions propres – actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres	(0,5)	(17)	(0,1)	(65)
Total des actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres	96,9	10 871 \$	148,5	10 788 \$

¹ Pour plus de renseignements, y compris les caractéristiques de conversion et d'échange, et les distributions, se reporter à la note 20 des états financiers consolidés de 2023 de la Banque.² Le 31 juillet 2024, la Banque a racheté la totalité de ses 20 millions d'actions privilégiées de premier rang de catégorie A à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif comprenant des dispositions relatives aux fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (FPUNV), série 3 (« actions privilégiées de série 3 ») en circulation, au prix de rachat de 25,00 \$ l'action privilégiée de série 3, pour un coût de rachat total d'environ 500 millions de dollars.³ Le 30 avril 2024, la Banque a racheté la totalité de ses 14 millions d'actions privilégiées de premier rang de catégorie A à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif comprenant des dispositions relatives aux FPUNV, série 22 (« actions privilégiées de série 22 ») en circulation, au prix de rachat de 25,00 \$ l'action privilégiée de série 22, pour un coût de rachat total de 350 millions de dollars.⁴ Le 31 juillet 2024, la Banque a racheté la totalité de ses 18 millions d'actions privilégiées de premier rang de catégorie A à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif comprenant des dispositions relatives aux FPUNV, série 24 (« actions privilégiées de série 24 ») en circulation, au prix de rachat de 25,00 \$ l'action privilégiée de série 24, pour un coût de rachat total d'environ 450 millions de dollars.⁵ Pour les billets avec remboursement de capital à recours limité (BRCL) et les billets perpétuels AT1, le nombre d'actions ou de parts correspond au nombre de billets émis.⁶ Pour plus de renseignements sur les BRCL, se reporter au tableau « Conditions importantes rattachées aux actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres » de la note 20 des états financiers consolidés de 2023 de la Banque.⁷ Pour les BRCL – série 3 et série 4, le montant représente l'équivalent en dollars canadiens du montant notionnel en dollars américains.⁸ Le 3 juillet 2024, la Banque a émis 750 millions de dollars américains de billets avec remboursement de capital à recours limité à taux fixe rajusté à 7,250 % comprenant des dispositions relatives aux FPUNV, série 4 (les « BRCL »). Les BRCL porteront intérêt au taux de 7,250 % par année, payable trimestriellement, pour la période initiale se terminant le 31 juillet 2029, exclusivement. Par la suite, le taux d'intérêt sur les BRCL sera rajusté tous les cinq ans à un taux correspondant au taux des obligations du Trésor des États-Unis alors en vigueur, majoré de 2,977 %. Les BRCL viendront à échéance le 31 juillet 2084. Parallèlement à l'émission des BRCL, la Banque émettra 750 000 actions privilégiées à taux fixe rajusté à 7,250 % et à dividende non cumulatif comprenant des dispositions relatives aux FPUNV, série 31 (« actions privilégiées de série 31 »). Les actions privilégiées de série 31 sont éliminées des états financiers consolidés de la Banque.⁹ Le 10 juillet 2024, la Banque a émis 310 millions de dollars de Singapour de billets admissibles à titre d'autres éléments de fonds propres de catégorie 1 (AT1) subordonnés perpétuels à taux fixe rajusté comprenant des dispositions relatives aux FPUNV, série 2023-9 (« billets perpétuels AT1 »). Les billets perpétuels AT1 porteront intérêt au taux de 5,700 % par année, payable semestriellement, pour la période initiale se terminant le 31 juillet 2029, exclusivement. Par la suite, le taux d'intérêt des billets perpétuels AT1 sera rajusté tous les cinq ans à un taux correspondant au taux SORA-OIS sur cinq ans alors en vigueur, majoré de 2,652 %. Les billets perpétuels AT1 n'ont pas de date d'échéance ou de rachat prévue. La Banque peut racheter les billets perpétuels AT1 le 31 juillet 2029 et les 31 janvier et 31 juillet par la suite avec l'approbation préalable écrite du BSIF, en totalité ou en partie, moyennant la remise d'un préavis d'au moins 10 jours et d'au plus 60 jours aux porteurs. Pour les billets perpétuels AT1, le montant représente l'équivalent en dollars canadiens du montant notionnel en dollars de Singapour.**DIVIDENDES**

Le 21 août 2024, le conseil d'administration a approuvé un dividende de un dollar et deux cents (1,02 \$) par action ordinaire entièrement libérée du capital social de la Banque pour le trimestre se terminant le 31 octobre 2024. Ce dividende sera payable à compter du 31 octobre 2024 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 10 octobre 2024.

PLAN DE RÉINVESTISSEMENT DES DIVIDENDES

La Banque offre un plan de réinvestissement des dividendes à ses actionnaires ordinaires. La participation à ce plan est facultative et, en vertu des conditions du plan, les dividendes en espèces sur les actions ordinaires servent à acheter des actions ordinaires additionnelles. Au gré de la Banque, les actions ordinaires peuvent être émises sur le capital autorisé, au cours moyen des cinq derniers jours de négociation précédant la date de versement des dividendes, moins un escompte variant entre 0 % et 5 %, au gré de la Banque, ou achetées sur le marché libre, au cours du marché.

Pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2024, la Banque a émis respectivement 1,6 million d'actions ordinaires et 4,9 millions d'actions ordinaires sur son capital autorisé sans escompte. Pour les trois mois clos le 31 juillet 2023, la Banque a émis 2,0 millions d'actions ordinaires sur son capital autorisé sans escompte. Pour les neuf mois clos le 31 juillet 2023, la Banque a émis 2,0 millions d'actions ordinaires sur son capital autorisé sans escompte et 16,8 millions d'actions ordinaires sur son capital autorisé à un escompte de 2 %.

OFFRE PUBLIQUE DE RACHAT DANS LE COURS NORMAL DES ACTIVITÉS

Le 28 août 2023, la Banque a annoncé que la Bourse de Toronto et le BSIF ont approuvé une offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant à racheter, pour annulation, jusqu'à 90 millions de ses actions ordinaires. L'offre publique de rachat dans le cours normal des activités a commencé le 31 août 2023 et, au cours des trois mois clos le 31 juillet 2024, la Banque a racheté 13,3 millions d'actions ordinaires dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, à un prix moyen de 76,68 \$ l'action pour un montant total de 1,0 milliard de dollars. Au cours des neuf mois clos le 31 juillet 2024, la Banque a racheté 49,4 millions d'actions ordinaires dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, à un prix moyen de 80,15 \$ l'action pour un montant total de 4,0 milliards de dollars. Du début de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités jusqu'au 31 juillet 2024, la Banque a racheté 71,4 millions d'actions dans le cadre du programme.

DISPOSITIONS RELATIVES AUX FONDS PROPRES D'URGENCE EN CAS DE NON-VIABILITÉ

Si un événement déclencheur faisant intervenir les dispositions relatives aux FPUNV devait survenir, pour toutes les séries d'actions privilégiées de premier rang de catégorie A, compte non tenu des actions privilégiées émises à l'égard des BRCRL, le nombre maximal d'actions ordinaires qui pourrait être émis serait un total de 0,8 milliard d'actions, en supposant qu'aucun dividende n'a été déclaré et n'était impayé sur ces actions privilégiées au moment de la conversion.

Les BRCRL, en raison du recours qu'ils comportent à l'égard des actions privilégiées détenues dans la fiducie à recours limité, comprennent des dispositions relatives aux FPUNV. Pour les BRCRL, si un événement déclencheur faisant intervenir les FPUNV devait survenir, le nombre maximal d'actions ordinaires qui pourrait être émis serait un total de 1,3 milliard d'actions, en supposant qu'aucun dividende n'a été déclaré et n'était impayé sur les actions privilégiées émises à l'égard des BRCRL.

Pour tous les autres billets et débetures subordonnés admissibles comme FPUNV, y compris les billets perpétuels AT1, si un événement déclencheur faisant intervenir les FPUNV devait survenir, le nombre maximal d'actions ordinaires qui pourrait être émis serait un total de 3,5 milliards d'actions, en supposant qu'il n'y ait aucun intérêt couru ni impayé sur ces billets et débetures subordonnés.

GESTION DES RISQUES

SOMMAIRE

Faire croître la rentabilité des résultats financiers en comptant sur l'équilibre entre les produits, les charges et la croissance des fonds propres implique de prendre des risques mesurés et de les gérer en tenant compte de l'appétit de la Banque pour le risque. L'objectif de la Banque est d'obtenir un rendement stable et durable pour chaque dollar de risque qu'elle prend, tout en accordant une grande importance à l'investissement dans ses entreprises afin d'atteindre ses objectifs stratégiques futurs.

Les entreprises et les activités de la Banque sont exposées à un grand nombre de risques qui ont été recensés et définis dans le cadre de gestion des risques à l'échelle de l'entreprise. La tolérance de la Banque à ces risques est définie dans la prise de position sur l'« Appétit pour le risque de l'entreprise », élaborée dans un cadre global qui tient compte du contexte d'exploitation actuel de la Banque et de l'incidence que les risques émergents auront sur la stratégie et le profil de risque de la TD. L'appétit pour le risque de la Banque établit qu'elle prend les risques requis pour bâtir son entreprise, mais seulement si ces risques :

1) s'inscrivent dans la stratégie d'affaires et peuvent être compris et gérés; 2) n'exposent la Banque à aucune perte isolée importante; la TD ne met pas la Banque en péril pour une acquisition, une entreprise ou un produit pris isolément; et 3) ne risquent pas de porter atteinte à la marque TD. Il incombe à chaque entreprise d'établir sa propre capacité de risque et de l'aligner sur celle de la Banque, selon un examen approfondi des risques spécifiques auxquels elle est exposée.

La Banque juge qu'il est d'importance critique d'évaluer à intervalles réguliers le contexte dans lequel elle mène ses activités et de cerner les principaux risques et les risques émergents. Ces risques se définissent comme ceux qui pourraient avoir une incidence importante sur la Banque et sur lesquels les principaux responsables de la gestion du risque s'attendent du fait de l'ampleur possible ou du caractère immédiat de leur incidence.

Ces risques sont cernés par les principaux responsables de la gestion du risque qui en discutent et prennent des mesures à leur égard, en plus d'en faire rapport chaque trimestre au comité du risque. Des plans visant à atténuer les principaux risques et les risques émergents sont préparés, suivis et ajustés au besoin.

La structure de gouvernance et l'approche de la Banque pour la gestion des risques sont demeurées en grande partie identiques à celles décrites dans le rapport annuel 2023 de la Banque. Des renseignements additionnels sur les facteurs de risque figurent dans le présent document et la rubrique « Facteurs de risque et gestion des risques » du rapport de gestion de 2023. Pour des renseignements complets sur la structure de gouvernance et sur l'approche pour la gestion des risques, se reporter à la section « Gestion des risques » du rapport annuel 2023 de la Banque.

Les sections ombragées du présent rapport de gestion présentent une analyse portant sur le risque de marché et le risque de liquidité et font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires pour la période close le 31 juillet 2024.

RISQUE DE CRÉDIT

L'exposition brute au risque de crédit, aussi appelée exposition en cas de défaillance (ECD), est le montant total auquel la Banque est exposée à la date de la défaillance d'un prêt et qui est évalué sans tenir compte des provisions relatives à une contrepartie particulière ou des radiations. Une exposition brute au risque de crédit ne reflète pas l'incidence des mesures d'atténuation du risque de crédit et englobe les expositions, qu'elles soient au bilan ou hors bilan. Les expositions au bilan comprennent principalement l'encours des prêts, les titres détenus à des fins autres que de transaction, les dérivés et certaines autres transactions assimilables aux prises en pension. Les expositions hors bilan consistent essentiellement en des montants sur les engagements non utilisés, des cautionnements et certaines autres transactions assimilables aux prises en pension.

Les expositions brutes au risque de crédit pour les deux approches que la Banque utilise pour mesurer le risque de crédit se présentent comme suit :

	31 juillet 2024			31 octobre 2023		
	Standard	NI	Total	Aux		
				Standard	NI	Total
Expositions de détail						
Expositions garanties par l'immobilier résidentiel	4 238 \$	531 257 \$	535 495 \$	4 815 \$	515 152 \$	519 967 \$
Expositions aux produits de détail renouvelables admissibles	846	176 068	176 914	810	169 183	169 993
Autres expositions de détail	3 588	102 832	106 420	3 368	99 253	102 621
Total – Risque de crédit de détail	8 672	810 157	818 829	8 993	783 588	792 581
Expositions autres que de détail						
Entreprises	2 091	696 513	698 604	3 496	654 369	657 865
Emprunteurs souverains	123	500 388	500 511	116	527 423	527 539
Banques	4 527	155 854	160 381	5 272	171 180	176 452
Total – Expositions autres que de détail	6 741	1 352 755	1 359 496	8 884	1 352 972	1 361 856
Expositions brutes au risque de crédit	15 413 \$	2 162 912 \$	2 178 325 \$	17 877 \$	2 136 560 \$	2 154 437 \$

¹ Les expositions brutes au risque de crédit représentent l'ECD et ne tiennent pas compte de l'incidence des mesures d'atténuation du risque de crédit. Ce tableau ne tient compte ni des titrisations, ni des titres de capitaux propres, ni de certains autres actifs pondérés en fonction du risque de crédit.

RISQUE DE MARCHÉ

Les fonds propres exposés au risque de marché sont calculés selon l'approche standard. La Banque continue d'utiliser la valeur à risque (VaR) comme mesure de gestion interne pour surveiller et contrôler le risque de marché.

Liens entre le risque de marché et le bilan

Le tableau ci-dessous présente la ventilation des actifs et des passifs au bilan entre ceux qui sont exposés aux risques de marché de négociation et ceux qui sont exposés aux risques de marché autre que de négociation. Le risque de marché touchant les actifs et les passifs inclus dans le calcul de la VaR et les mesures employées aux fins des fonds propres exposés au risque de marché réglementaire est classé comme risque de marché de négociation.

TABLEAU 28 : LIENS ENTRE LE RISQUE DE MARCHÉ ET LE BILAN

(en millions de dollars canadiens)

	31 juillet 2024				31 octobre 2023				Aux
	Bilan	Risque de marché de négociation	Risque de marché autre que de négociation	Autres	Bilan	Risque de marché de négociation	Risque de marché autre que de négociation	Autres	Risque de marché autre que de négociation – sensibilité au risque primaire
Actifs exposés au risque de marché									
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	92 151 \$	112 \$	92 039 \$	– \$	98 348 \$	327 \$	98 021 \$	– \$	Risque de taux d'intérêt
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction	173 175	171 956	1 219	–	152 090	151 011	1 079	–	Risque de taux d'intérêt
Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net	5 600	–	5 600	–	7 340	–	7 340	–	Risque actions, risque de change, risque de taux d'intérêt
Dérivés	69 827	63 539	6 288	–	87 382	81 526	5 856	–	Risque actions, risque de change, risque de taux d'intérêt
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	5 771	–	5 771	–	5 818	–	5 818	–	Risque de taux d'intérêt
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	75 841	–	75 841	–	69 865	–	69 865	–	Risque actions, risque de change, risque de taux d'intérêt
Titres de créance au coût amorti, déduction faite de la provision pour pertes sur créances	281 320	–	281 320	–	308 016	–	308 016	–	Risque de change, risque de taux d'intérêt
Valeurs mobilières prises en pension	212 918	10 438	202 480	–	204 333	9 649	194 684	–	Risque de taux d'intérêt
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	938 325	–	938 325	–	895 947	–	895 947	–	Risque de taux d'intérêt
Engagements de clients au titre d'acceptations	19	–	19	–	17 569	–	17 569	–	Risque de taux d'intérêt
Participation dans Schwab	10 031	–	10 031	–	8 907	–	8 907	–	Risque actions
Autres actifs ^{1,2}	2 007	–	2 007	–	1 956	–	1 956	–	Risque de taux d'intérêt
Actifs non exposés au risque de marché	100 196	–	–	100 196	97 568	–	–	97 568	
Total de l'actif	1 967 181 \$	246 045 \$	1 620 940 \$	100 196 \$	1 955 139 \$	242 513 \$	1 615 058 \$	97 568 \$	
Passifs exposés au risque de marché									
Dépôts détenus à des fins de transaction	32 021 \$	27 387 \$	4 634 \$	– \$	30 980 \$	27 059 \$	3 921 \$	– \$	Risque actions, risque de taux d'intérêt
Dérivés	60 113	58 908	1 205	–	71 640	70 382	1 258	–	Risque actions, risque de change, risque de taux d'intérêt
Passifs de titrisation à la juste valeur	18 382	18 382	–	–	14 422	14 422	–	–	Risque de taux d'intérêt
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	196 078	2	196 076	–	192 130	2	192 128	–	Risque de taux d'intérêt
Dépôts	1 220 550	–	1 220 550	–	1 198 190	–	1 198 190	–	Risque de taux d'intérêt, risque de change
Acceptations	19	–	19	–	17 569	–	17 569	–	Risque de taux d'intérêt
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert	40 556	39 206	1 350	–	44 661	43 993	668	–	Risque de taux d'intérêt
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension	182 813	13 612	169 201	–	166 854	12 641	154 213	–	Risque de taux d'intérêt
Passifs de titrisation au coût amorti	12 374	–	12 374	–	12 710	–	12 710	–	Risque de taux d'intérêt
Billets et débiteurs subordonnés	9 913	–	9 913	–	9 620	–	9 620	–	Risque de taux d'intérêt
Autres passifs ^{1,2}	30 869	–	30 869	–	27 062	–	27 062	–	Risque actions, risque de taux d'intérêt
Passifs et capitaux propres non exposés au risque de marché	163 493	–	–	163 493	169 301	–	–	169 301	
Total du passif et des capitaux propres	1 967 181 \$	157 497 \$	1 646 191 \$	163 493 \$	1 955 139 \$	168 499 \$	1 617 339 \$	169 301 \$	

¹ Se rapportent aux prestations de retraite, aux assurances et aux passifs liés aux entités structurées.

² Les soldes au 31 octobre 2023 ont été retraités pour tenir compte de l'adoption d'IFRS 17. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires du troisième trimestre de 2024 de la Banque.

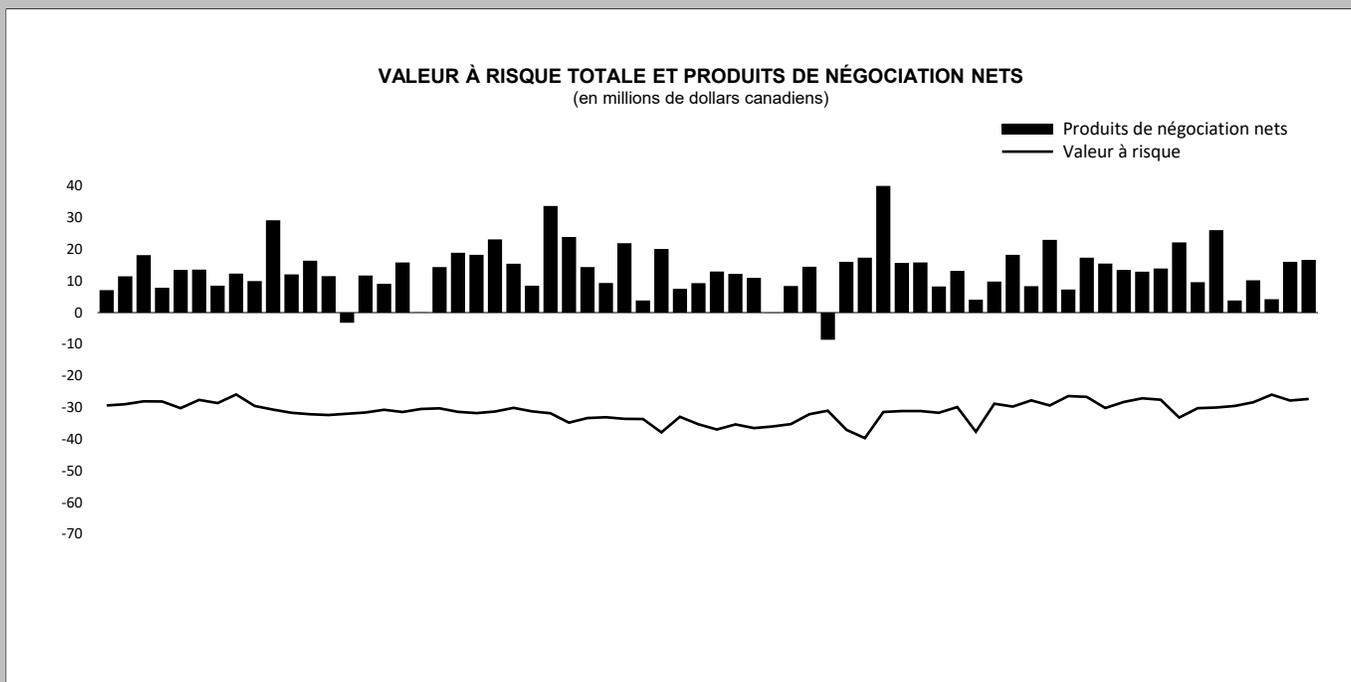
Calcul de la VaR

La Banque calcule la VaR quotidiennement en combinant le risque de marché général et le risque idiosyncrasique propre à des titres de créance qui est associé aux positions de négociation de la Banque.

Le risque de marché général est établi en créant une distribution des variations possibles de la valeur de marché du portefeuille courant au moyen d'une simulation historique. La Banque évalue le portefeuille courant au moyen des variations des cours et des taux des 259 derniers jours de Bourse pour les produits sur titres de capitaux propres, de taux d'intérêt, de change, de crédit et sur marchandises. Le risque de marché général est calculé pour constituer le seuil que les pertes possibles du portefeuille ne devraient pas dépasser plus de un jour de Bourse sur 100. Le risque de marché général est calculé sur une période de détention de un jour.

Le risque idiosyncrasique propre à des titres de créance mesure le risque idiosyncrasique d'écart de taux de crédit (lié à une seule institution) pour les expositions au crédit du portefeuille de négociation au moyen d'une simulation de Monte-Carlo. Le modèle de risque idiosyncrasique propre à des titres de créance repose sur le comportement historique des écarts de crédit idiosyncrasique sur cinq ans. Le risque idiosyncrasique propre à des titres de créance, tout comme le risque de marché général, est calculé pour constituer le seuil que les pertes possibles du portefeuille ne devraient pas dépasser plus de un jour de Bourse sur 100. Le risque idiosyncrasique propre à des titres de créance est calculé sur une période de détention de dix jours.

Le graphique ci-après présente, à une date particulière, l'utilisation de la VaR quotidienne et les produits de négociation nets, présentés en équivalence fiscale, dans le secteur Services bancaires de gros. Les produits de négociation nets comprennent les produits de négociation et les produits d'intérêts nets liés aux positions des portefeuilles de négociation de la Banque utilisés pour la gestion des fonds propres exposés au risque de marché. Le trimestre clos le 31 juillet 2024 a compté 3 jours de pertes de négociation et les produits de négociation nets ont été positifs pendant 95 % des jours de Bourse, ce qui reflète une activité de négociation normale. Au cours de l'exercice, les pertes pour un jour de Bourse donné n'ont jamais dépassé la VaR.



La VaR constitue une mesure utile, mais elle devrait être utilisée en tenant compte de certaines limites, notamment :

- la VaR recourt à des données historiques pour prédire des événements futurs, ce qui limite sa capacité d'effectuer des prévisions;
- elle ne donne pas d'information sur les pertes au-delà du niveau de confiance choisi;
- elle suppose que toutes les positions peuvent être liquidées au cours de la période de détention ayant servi pour calculer le montant de la VaR.

La Banque améliore sans cesse ses méthodes pour calculer la VaR et elle prévoit de nouvelles mesures du risque qui sont conformes aux habitudes du marché, aux meilleures pratiques de l'industrie et aux exigences réglementaires.

Afin de réduire quelques-unes des faiblesses de la VaR, la Banque se sert de paramètres additionnels conçus expressément pour la gestion des risques. Ces paramètres comprennent la simulation de crise et les sensibilités aux divers facteurs de risque de marché.

Le tableau qui suit présente le calcul de la VaR de la TD à la date de clôture du trimestre, la moyenne de la période et les extrêmes (haut et bas).

TABLEAU 29 : MESURES DU RISQUE DE MARCHÉ DU PORTEFEUILLE

(en millions de dollars canadiens)

					Trois mois clos les		Neuf mois clos les	
	Clôture	Moyenne	Haut	Bas	31 juillet 2024	30 avril 2024	31 juillet 2023	31 juillet 2024
Risque de taux d'intérêt	9,0 \$	16,9 \$	27,3 \$	9,0 \$	20,8 \$	25,6 \$	18,5 \$	26,1 \$
Risque d'écart de taux	32,6	30,2	36,5	25,7	26,5	34,5	28,7	31,9
Risque actions	7,9	9,0	12,0	7,1	7,5	8,9	7,9	10,3
Risque de change	3,5	3,4	7,8	1,5	3,1	2,0	3,0	3,7
Risque sur marchandises	6,2	4,8	7,6	2,3	3,9	3,7	4,1	5,1
Risque idiosyncrasique propre à des titres de créance	17,2	21,5	27,1	16,5	18,9	31,9	20,5	35,6
Effet de diversification ¹	(47,5)	(53,1)	négl. ²	négl.	(52,8)	(64,6)	(52,4)	(64,5)
Valeur à risque totale (une journée)	28,9	32,7	39,8	26,6	27,9	42,0	30,3	48,2

¹ La VaR globale est moins élevée que la somme de la VaR des différents types de risque, étant donné que certains risques sont atténués par la diversification des portefeuilles.

² Négligeable. Il n'est pas important de calculer un effet de diversification, du fait que le haut et le bas peuvent survenir à différents jours pour différents types de risque.

La VaR moyenne a augmenté d'un trimestre à l'autre en raison des variations des positions dans des titres à revenu fixe. La VaR moyenne a diminué d'un exercice à l'autre en raison des variations des positions exposées au risque de taux d'intérêt et du resserrement des écarts de taux.

Validation du modèle de la VaR

La Banque utilise un test de validité rétroactif pour comparer les profits et les pertes réels à la VaR afin de s'assurer qu'ils sont conformes aux résultats statistiques du modèle de la VaR.

Risque de taux d'intérêt (autre que de négociation) structurel

Le risque de taux d'intérêt structurel de la Banque découle des activités traditionnelles des services bancaires personnels et commerciaux et est en général le résultat de l'asymétrie entre les dates d'échéance et les dates de révision des taux des actifs et des passifs de la Banque. La mesure du risque de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire n'inclut pas les expositions du secteur Services bancaires de gros ni celles des activités d'assurance de la TD.

Les principales mesures utilisées pour évaluer ce risque sont la sensibilité de la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires et la sensibilité des produits d'intérêts nets.

La sensibilité de la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires permet de mesurer l'incidence d'un choc donné des taux d'intérêt sur la variation de la valeur actualisée nette des actifs, des passifs et de certains éléments hors bilan du portefeuille bancaire de la Banque. Elle reflète la mesure de l'incidence possible de la valeur actualisée sur les capitaux propres attribuables aux actionnaires en l'absence d'un profil d'échéances présumé pour la gestion des capitaux propres de la Banque et ne tient pas compte des marges sur les produits.

La sensibilité des produits d'intérêts nets permet de mesurer la variation des produits d'intérêts nets sur une période de douze mois pour une variation donnée des taux d'intérêt à l'égard des actifs, des passifs et de certains autres éléments hors bilan du portefeuille bancaire en supposant un bilan stable au cours de la période.

La politique sur le risque de marché de la Banque établit les limites globales pour les mesures du risque de taux d'intérêt structurel. Ces limites sont revues à intervalles réguliers et approuvées par le comité du risque. Outre ces limites imposées par le conseil d'administration, le groupe Gestion du risque fixe des limites de risque au niveau des portefeuilles pour la gestion du risque de taux d'intérêt lié aux activités autres que de négociation de la Banque. Les expositions par rapport à ces limites font l'objet de contrôles réguliers qui sont consignés, et tout dépassement de ces limites, le cas échéant, est signalé au comité de gestion de l'actif et du passif et des fonds propres et au comité du risque.

Le tableau suivant présente l'incidence potentielle avant impôt d'une augmentation ou diminution immédiate et soutenue de 100 pdb des taux d'intérêt sur les mesures de la sensibilité de la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires et de la sensibilité des produits d'intérêts nets.

TABLEAU 30 : SENSIBILITÉ AU RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT STRUCTUREL – MESURES

(en millions de dollars canadiens)

	31 juillet 2024			30 avril 2024			31 juillet 2023			
	Canada	États-Unis	Total	Canada	États-Unis	Total	Total	Total	Total	
	Sensibilité de la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires			Sensibilité des produits d'intérêts nets ¹			Sensibilité de la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires			Sensibilité des produits d'intérêts nets ¹
Incidence avant impôt des éléments suivants :										
Augmentation de 100 pdb des taux	(605) \$	(1 880) \$	(2 485) \$	439 \$	346 \$	785 \$	(2 312) \$	875 \$	(1 415) \$	984 \$
Diminution de 100 pdb des taux	472	1 420	1 892	(475)	(602)	(1 077)	1 861	(1 053)	1 003	(1 155)

¹ Représente l'exposition des produits d'intérêts nets au cours des douze mois suivant un choc immédiat et soutenu des taux d'intérêt.

Au 31 juillet 2024, une augmentation immédiate et soutenue de 100 pb des taux d'intérêt aurait eu une incidence négative de 2 485 millions de dollars sur la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Banque, soit une augmentation de 173 millions de dollars par rapport à celle du trimestre précédent, et une incidence positive de 785 millions de dollars sur les produits d'intérêts nets de la Banque, soit une diminution de 90 millions de dollars par rapport à celle du trimestre précédent. Une diminution immédiate et soutenue de 100 pb des taux d'intérêt aurait eu une incidence positive de 1 892 millions de dollars sur la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Banque, soit une augmentation de 31 millions de dollars par rapport à celle du trimestre précédent, et une incidence négative de 1 077 millions de dollars sur les produits d'intérêts nets de la Banque, soit une augmentation de 24 millions de dollars par rapport à celle du trimestre précédent. L'augmentation d'un trimestre à l'autre de la sensibilité de la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires découle principalement de la croissance des actifs à taux fixe financés par des capitaux propres, surtout au Canada. La sensibilité des produits d'intérêts nets est demeurée relativement stable d'un trimestre à l'autre.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque de ne pas disposer de suffisamment de trésorerie ou de sûretés pour faire face aux obligations financières et de ne pas être en mesure de mobiliser des fonds ou de monétiser des actifs à des prix raisonnables en temps opportun. Les obligations financières peuvent découler de la sortie de dépôts, de l'échéance d'une dette, des engagements à accorder un crédit ou à fournir un concours de trésorerie ou de l'obligation de fournir des sûretés additionnelles en garantie.

APPÉTIT POUR LE RISQUE DE LIQUIDITÉ DE LA TD

La Banque applique un ensemble de pratiques et de protocoles établis pour gérer son exposition éventuelle au risque de liquidité. La Banque cible un horizon de survie de 90 jours dans des conditions de stress combiné propres aux banques et à l'échelle du marché, et des réserves minimales selon les exigences réglementaires prescrites par la ligne directrice *Normes de liquidité* du BSIF. Le programme de financement de la Banque privilégie les dépôts comme principale source de financement tout en maintenant l'accès aux diverses modalités, contreparties et devises et divers types de financement des marchés du financement de gros, soit une approche conçue de façon à assurer une exposition faible à toute contraction soudaine de la capacité de financement de gros et à réduire les écarts structurels de liquidité. En outre, la Banque maintient un plan de financement d'urgence afin d'être fin prête à la reprise par suite d'une éventuelle crise de liquidité. Les stratégies et les mesures de la Banque comprennent un programme de gestion du risque de liquidité intégré, conçu de façon à assurer une exposition faible au risque de liquidité et la conformité aux exigences réglementaires.

RESPONSABILITÉ EN MATIÈRE DE GESTION DU RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le comité de gestion de l'actif et du passif et des fonds propres surveille le programme de gestion du risque de liquidité de la Banque. Ce programme veille à ce que des structures et des pratiques de gestion efficace soient en place pour mesurer et gérer adéquatement le risque de liquidité. Le Forum général sur les liquidités, un sous-comité du comité de gestion de l'actif et du passif et des fonds propres, comprend des cadres supérieurs des groupes Trésorerie, Gestion du risque ainsi que du secteur Services bancaires de gros, et relève et surveille les risques de liquidité de la Banque. La gestion du risque de liquidité incombe au membre de l'EHD responsable du groupe Trésorerie, alors que la surveillance et la remise en question sont assurées par le comité de gestion de l'actif et du passif et des fonds propres et, de manière indépendante, par Gestion du risque. Le comité du risque revoit régulièrement la situation de trésorerie de la Banque et approuve tous les deux ans le cadre de gestion du risque de liquidité de la Banque et annuellement les politiques connexes.

L'appétit pour le risque de liquidité et l'approche de la Banque pour la gestion du risque de liquidité sont demeurés en grande partie identiques à ceux décrits dans le rapport annuel 2023 de la Banque. Pour des renseignements complets sur le risque de liquidité, se reporter à la rubrique « Risque de liquidité » du rapport annuel 2023 de la Banque.

Actifs liquides

Les actifs liquides non grevés que la Banque détient pour répondre à ses obligations en matière de liquidité doivent être des titres de haute qualité que la Banque croit être rapidement convertissables en liquidités en contexte de crise, moyennant une perte minimale de la valeur marchande. La valeur de liquidité des actifs liquides non grevés tient compte de la capacité d'absorption du marché, des délais de règlement et d'autres restrictions connues qui limitent la vente des actifs ou leur cession en garantie possible.

Les actifs détenus par la Banque pour répondre à ses obligations en matière de liquidité sont présentés dans les tableaux ci-après. Les tableaux excluent les actifs détenus par les activités d'assurance de la Banque puisqu'ils servent de soutien aux passifs propres aux assurances et aux exigences de fonds propres.

TABLEAU 31 : SOMMAIRE DES ACTIFS LIQUIDES PAR TYPE ET PAR MONNAIE^{1, 2}

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Valeurs mobilières obtenues en garantie au titre de transactions de financement		Total des actifs liquides	% du total	Aux	
	Actifs liquides détenus par la Banque	sur valeurs mobilières et sur dérivés			Actifs liquides grevés	Actifs liquides non grevés
31 juillet 2024						
Trésorerie et réserves des banques centrales	18 224 \$	– \$	18 224 \$	2 %	687 \$	17 537 \$
Obligations du gouvernement du Canada	23 252	81 177	104 429	12	44 903	59 526
Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la <i>Loi nationale sur l'habitation</i>	42 100	–	42 100	6	1 541	40 559
Obligations de gouvernements provinciaux, d'entités du secteur public et de banques multilatérales de développement ³	43 765	26 028	69 793	8	38 043	31 750
Obligations de sociétés émettrices	4 081	5 846	9 927	1	5 163	4 764
Actions	13 314	2 298	15 612	2	10 171	5 441
Total (libellé en dollars canadiens)	144 736	115 349	260 085	31	100 508	159 577
Trésorerie et réserves des banques centrales	72 032	–	72 032	9	215	71 817
Obligations du gouvernement des États-Unis	62 301	63 369	125 670	15	67 304	58 366
Obligations d'agences fédérales des États-Unis, y compris leurs obligations adossées à des créances hypothécaires	78 601	11 934	90 535	11	25 901	64 634
Obligations d'autres entités souveraines, d'entités du secteur public et de banques multilatérales de développement ³	66 212	35 906	102 118	12	40 510	61 608
Obligations de sociétés émettrices	77 757	15 441	93 198	11	27 047	66 151
Actions	55 553	36 368	91 921	11	52 275	39 646
Total (non libellé en dollars canadiens)	412 456	163 018	575 474	69	213 252	362 222
Total	557 192 \$	278 367 \$	835 559 \$	100 %	313 760 \$	521 799 \$
31 octobre 2023						
Trésorerie et réserves des banques centrales	28 548 \$	– \$	28 548 \$	3 %	506 \$	28 042 \$
Obligations du gouvernement du Canada	15 214	94 000	109 214	13	67 457	41 757
Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la <i>Loi nationale sur l'habitation</i>	38 760	–	38 760	4	1 043	37 717
Obligations de gouvernements provinciaux, d'entités du secteur public et de banques multilatérales de développement ³	40 697	22 703	63 400	8	31 078	32 322
Obligations de sociétés émettrices	19 507	4 815	24 322	3	4 512	19 810
Actions	10 555	2 288	12 843	1	8 890	3 953
Total (libellé en dollars canadiens)	153 281	123 806	277 087	32	113 486	163 601
Trésorerie et réserves des banques centrales	66 094	–	66 094	8	180	65 914
Obligations du gouvernement des États-Unis	72 808	64 449	137 257	16	63 688	73 569
Obligations d'agences fédérales des États-Unis, y compris leurs obligations adossées à des créances hypothécaires	80 047	15 838	95 885	11	29 487	66 398
Obligations d'autres entités souveraines, d'entités du secteur public et de banques multilatérales de développement ³	65 996	54 321	120 317	13	56 652	63 665
Obligations de sociétés émettrices	84 853	9 656	94 509	11	15 228	79 281
Actions	38 501	38 388	76 889	9	47 653	29 236
Total (non libellé en dollars canadiens)	408 299	182 652	590 951	68	212 888	378 063
Total	561 580 \$	306 458 \$	868 038 \$	100 %	326 374 \$	541 664 \$

¹ Les actifs liquides comprennent des sûretés reçues pouvant faire l'objet d'un nouveau prêt hypothécaire ou être autrement redistribuées.² Les positions présentées comprennent les valeurs brutes des actifs ayant trait aux cessions temporaires de titres.³ Comprendent les titres de créance émis ou garantis par ces entités.

Les actifs liquides non grevés détenus par La Banque Toronto-Dominion et diverses filiales canadiennes et étrangères (à l'exclusion des filiales d'assurance) et par les succursales à l'étranger sont résumés dans le tableau suivant.

TABLEAU 32 : SOMMAIRE DES ACTIFS LIQUIDES NON GREVÉS DÉTENUS PAR LA BANQUE, LES FILIALES ET LES SUCCURSALES

(en millions de dollars canadiens)

	Aux	
	31 juillet 2024	31 octobre 2023
La Banque Toronto-Dominion (société mère)	215 981 \$	205 408 \$
Filiales bancaires	287 412	291 915
Succursales à l'étranger	18 406	44 341
Total	521 799 \$	541 664 \$

La moyenne mensuelle des actifs liquides (compte non tenu de ceux détenus par les filiales d'assurances) de la Banque pour les trimestres clos les 31 juillet 2024 et 30 avril 2024 est présentée dans le tableau ci-après.

TABLEAU 33 : SOMMAIRE DES ACTIFS LIQUIDES MOYENS PAR TYPE ET PAR MONNAIE^{1, 2}

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<i>Moyenne pour les trois mois clos les</i>					
	Actifs liquides détenus par la Banque	Valeurs mobilières obtenues en garantie au titre de transactions de financement sur valeurs mobilières et sur dérivés	Total des actifs liquides	% du total	Actifs liquides grevés	Actifs liquides non grevés
	31 juillet 2024					
Trésorerie et réserves des banques centrales	21 916 \$	– \$	21 916 \$	2 %	693 \$	21 223 \$
Obligations du gouvernement du Canada	20 404	83 721	104 125	12	50 612	53 513
Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la <i>Loi nationale sur l'habitation</i>	41 786	50	41 836	5	1 686	40 150
Obligations de gouvernements provinciaux, d'entités du secteur public et de banques multilatérales de développement ³	43 412	25 626	69 038	8	37 146	31 892
Obligations de sociétés émettrices	9 972	5 654	15 626	2	5 273	10 353
Actions	12 679	2 287	14 966	2	10 614	4 352
Total (libellé en dollars canadiens)	150 169	117 338	267 507	31	106 024	161 483
Trésorerie et réserves des banques centrales	75 032	–	75 032	9	213	74 819
Obligations du gouvernement des États-Unis	65 944	60 995	126 939	15	71 522	55 417
Obligations d'agences fédérales des États-Unis, y compris leurs obligations adossées à des créances hypothécaires	78 283	13 830	92 113	11	28 028	64 085
Obligations d'autres entités souveraines, d'entités du secteur public et de banques multilatérales de développement ³	64 844	36 408	101 252	12	39 918	61 334
Obligations de sociétés émettrices	78 116	15 548	93 664	11	27 440	66 224
Actions	54 676	38 205	92 881	11	52 469	40 412
Total (non libellé en dollars canadiens)	416 895	164 986	581 881	69	219 590	362 291
Total	567 064 \$	282 324 \$	849 388 \$	100 %	325 614 \$	523 774 \$
	30 avril 2024					
Trésorerie et réserves des banques centrales	21 416 \$	– \$	21 416 \$	2 %	662 \$	20 754 \$
Obligations du gouvernement du Canada	22 788	89 436	112 224	13	54 659	57 565
Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la <i>Loi nationale sur l'habitation</i>	41 280	17	41 297	5	1 397	39 900
Obligations de gouvernements provinciaux, d'entités du secteur public et de banques multilatérales de développement ³	42 126	23 814	65 940	8	35 200	30 740
Obligations de sociétés émettrices	20 600	5 514	26 114	3	5 741	20 373
Actions	13 240	3 267	16 507	2	12 554	3 953
Total (libellé en dollars canadiens)	161 450	122 048	283 498	33	110 213	173 285
Trésorerie et réserves des banques centrales	61 498	–	61 498	7	228	61 270
Obligations du gouvernement des États-Unis	75 101	63 416	138 517	16	75 230	63 287
Obligations d'agences fédérales des États-Unis, y compris leurs obligations adossées à des créances hypothécaires	79 294	12 670	91 964	10	27 618	64 346
Obligations d'autres entités souveraines, d'entités du secteur public et de banques multilatérales de développement ³	65 033	36 777	101 810	12	39 427	62 383
Obligations de sociétés émettrices	79 427	14 078	93 505	11	25 515	67 990
Actions	52 723	38 939	91 662	11	51 440	40 222
Total (non libellé en dollars canadiens)	413 076	165 880	578 956	67	219 458	359 498
Total	574 526 \$	287 928 \$	862 454 \$	100 %	329 671 \$	532 783 \$

¹ Les actifs liquides comprennent des sûretés reçues pouvant faire l'objet d'un nouveau prêt hypothécaire ou être autrement redistribuées.

² Les positions présentées comprennent les valeurs brutes des actifs ayant trait aux cessions temporaires de titres.

³ Comprennent les titres de créance émis ou garantis par ces entités.

La moyenne des actifs liquides non grevés détenus par La Banque Toronto-Dominion et diverses filiales canadiennes et étrangères (à l'exclusion des filiales d'assurances) et par les succursales à l'étranger est présentée dans le tableau suivant :

TABLEAU 34 : SOMMAIRE DES ACTIFS LIQUIDES MOYENS NON GREVÉS DÉTENUS PAR LA BANQUE, LES FILIALES ET LES SUCCURSALES

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Moyenne pour les trois mois clos les</i>	
	31 juillet 2024	30 avril 2024
La Banque Toronto-Dominion (société mère)	215 465 \$	227 812 \$
Filiales bancaires	286 944	278 667
Succursales à l'étranger	21 365	26 304
Total	523 774 \$	532 783 \$

GRÈVEMENT D'ACTIFS

Dans le cadre des activités courantes de la Banque, des actifs sont donnés en garantie afin d'obtenir du financement, soutenir les activités de négociation et de courtage et participer à des systèmes de compensation et de règlement. Un sommaire des actifs grevés et non grevés (compte non tenu des actifs détenus par des filiales d'assurances) figure dans le tableau ci-dessous pour indiquer les actifs utilisés ou disponibles à des fins de financement éventuel.

TABLEAU 35 : ACTIFS GREVÉS ET ACTIFS NON GREVÉS

(en millions de dollars canadiens)

	Total de l'actif		Grevés ¹		Aux Non grevés		
	Actifs détenus par la Banque	Valeurs mobilières obtenues en garantie au titre de transactions de financement sur valeurs mobilières et sur dérivés ²	Total de l'actif	Donnés en garantie ³	Autres ⁴	Disponibles comme garantie ⁵	Autres ⁶
							31 juillet 2024
Trésorerie et montants à recevoir de banques	7 245 \$	– \$	7 245 \$	– \$	– \$	– \$	7 245 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	92 151	–	92 151	5 634	–	83 266	3 251
Valeurs mobilières, prêts détenus à des fins de transaction et autres ⁷	541 707	441 244	982 951	396 856	18 734	531 104	36 257
Dérivés	69 827	–	69 827	–	–	–	69 827
Valeurs mobilières prises en pension ⁸	212 918	(212 918)	–	–	–	–	–
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts ⁹	938 325	(13 787)	924 538	62 835	85 029	59 818	716 856
Engagements de clients au titre d'acceptations	19	–	19	–	–	–	19
Autres actifs ¹⁰	104 989	–	104 989	164	–	–	104 825
Total de l'actif	1 967 181 \$	214 539 \$	2 181 720 \$	465 489 \$	103 763 \$	674 188 \$	938 280 \$

31 octobre 2023

Total de l'actif	1 955 139 \$	215 318 \$	2 170 457 \$	460 641 \$	84 997 \$	678 289 \$	946 530 \$
-------------------------	---------------------	-------------------	---------------------	-------------------	------------------	-------------------	-------------------

¹ Le grèvement d'actifs a été analysé pour chaque actif pris isolément. Lorsqu'un actif en particulier est grevé et que la TD présente cet actif au bilan et hors bilan, aux fins de la présentation de cette information, l'actif présenté au bilan et hors bilan est classé comme grevé conformément à la pratique courante.

² Actifs obtenus à titre de sûretés dans le cadre de transactions hors bilan, comme des prises en pension, des emprunts de valeurs mobilières, des prêts sur marge et d'autres activités de la clientèle.

³ Représentent les actifs qui ont été fournis à l'externe pour soutenir les opérations quotidiennes de la Banque, y compris les cessions temporaires de titres, la compensation et les paiements, et les transactions sur dérivés. Incluent également les actifs qui ont été affectés en garantie afin de soutenir les activités de la Federal Home Loan Bank (FHLB).

⁴ Actifs qui soutiennent des activités de financement à long terme de la TD, actifs affectés en garantie contre des passifs au titre de la titrisation, actifs détenus par des véhicules de titrisation consolidés ou dans des portefeuilles en vue de l'émission d'obligations sécurisées.

⁵ Actifs qui sont disponibles facilement dans leur forme juridique actuelle pour générer du financement ou soutenir les besoins en matière de sûreté. Cette catégorie inclut les actifs de la FHLB comptabilisés qui demeurent inutilisés et les titres de créance au coût amorti qui peuvent être cédés en garantie, quoique peu fréquemment cédés en pratique.

⁶ Actifs qui ne peuvent pas servir à soutenir les besoins de financement ou les besoins en matière de sûreté dans leur forme actuelle. Cette catégorie inclut les actifs qui sont admissibles éventuellement comme sûreté de programme de financement ou qui peuvent être cédés en garantie aux banques centrales (p. ex. les prêts hypothécaires assurés par la Société canadienne d'hypothèques et de logement qui peuvent être trisérés en titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation*).

⁷ Comprennent les prêts détenus à des fins de transaction, les valeurs mobilières, les actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la JVRN et les autres actifs financiers désignés à la JVRN, les actifs financiers à la JVAERG et les titres de créance au coût amorti.

⁸ Les actifs présentés dans la catégorie « Actifs détenus par la Banque » représentent la valeur des prêts consentis et non la valeur de la garantie reçue. La valeur des prêts tirée des prises en pension est déduite de la catégorie « Valeurs mobilières obtenues en garantie au titre de transactions de financement sur valeurs mobilières et sur dérivés » afin d'éviter de la compter en double avec les actifs au bilan.

⁹ La valeur des prêts relatifs aux activités de prêts sur marge et de la clientèle est soustraite de la catégorie « Valeurs mobilières obtenues en garantie au titre de transactions de financement sur valeurs mobilières et sur dérivés » afin d'éviter de la compter en double avec les actifs au bilan.

¹⁰ Les autres actifs comprennent la participation dans Schwab, le goodwill, les autres immobilisations incorporelles, les terrains, bâtiments, matériel et mobilier, et autres actifs amortissables, les actifs d'impôt différé, les montants à recevoir des courtiers et des clients et les autres actifs du bilan qui ne sont pas présentés dans les catégories ci-dessus.

SIMULATIONS DE CRISE DE LIQUIDITÉ ET PLANS DE LIQUIDITÉ D'URGENCE

Outre le scénario de « stress combiné critique », la Banque effectue des simulations de crise de liquidité au moyen d'une multitude de scénarios différents. Ces scénarios de crise constituent une combinaison d'événements propres à la TD et d'événements de crise généralisés à l'ensemble des marchés, qui sont conçus pour tester l'incidence de facteurs de risque importants pour le profil de risque de la Banque. Les évaluations de la liquidité font également partie du programme d'évaluation des facteurs de crise à l'échelle de la Banque.

La Banque a en place des plans de liquidité d'urgence pour l'ensemble de la Banque et pour certaines filiales qui exercent leurs activités dans les territoires étrangers (plans de liquidité d'urgence régionaux). Les plans de liquidité d'urgence de la Banque fournissent un cadre formel afin de gérer les situations de liquidité imprévues qui, par conséquent, fait partie intégrante du programme de gestion du risque de liquidité global de la Banque. Ce cadre décrit les différentes étapes d'un plan d'urgence fondées sur la gravité et la durée de la situation de liquidité et énumère les mesures de sortie de crise appropriées pour chacune des étapes. Pour chaque mesure de sortie de crise, il fournit les principales mesures opérationnelles pour mettre en œuvre la mesure. Les plans de liquidité d'urgence régionaux énumèrent les mesures de sortie de crise visant à traiter les événements de crise particuliers à chaque région. Les mesures et la structure de gouvernance présentées dans les plans de liquidité d'urgence de la Banque sont alignées sur le plan de sortie de crise de la Banque.

NOTATIONS DE CRÉDIT

Les notations de crédit ont une incidence sur les coûts d'emprunt et la capacité à mobiliser des capitaux de la Banque. Un abaissement des notations de crédit pourrait entraîner une hausse des coûts de financement, accroître les obligations de fournir des sûretés, réduire l'accès aux marchés financiers et pourrait également nuire à la capacité de la Banque de conclure des transactions sur dérivés.

Les notations de crédit et les perspectives fournies par les agences de notation reflètent les perceptions que celles-ci ont de la Banque et peuvent changer de temps à autre en fonction de nombreux facteurs, notamment la solidité financière, la situation concurrentielle et la situation de trésorerie de la Banque, de même que de facteurs qui ne sont pas entièrement sous le contrôle de la Banque, comme les méthodes utilisées par les agences de notation et les conditions touchant l'ensemble de l'industrie des services financiers.

TABLEAU 36 : NOTATIONS DE CRÉDIT¹

	<i>Au</i>			
	31 juillet 2024			
	Moody's	S&P	Fitch	DBRS
Dépôts/contrepartie ²	Aa1	AA-	AA	AA (haut)
Ancienne dette de premier rang ³	Aa2	AA-	AA	AA (haut)
Dette de premier rang ⁴	A1	A	AA-	AA
Obligations sécurisées	Aaa	-	AAA	AAA
Ancienne dette subordonnée – non-FPUNV	A2	A	A	AA (bas)
Dette subordonnée de catégorie 2 – FPUNV	A2 (hyb)	A-	A	A
Dette perpétuelle AT1 – FPUNV	Baa1 (hyb)	BBB	BBB+	-
Billets avec remboursement de capital à recours limité – FPUNV	Baa1 (hyb)	BBB	BBB+	A (bas)
Actions privilégiées – FPUNV	Baa1 (hyb)	BBB	BBB+	Pfd-2 (haut)
Dette à court terme (dépôts)	P-1	A-1+	F1+	R-1 (haut)
Perspectives	Stables	Négatives	Négatives	Stables

¹ Les notations ci-dessus s'appliquent à l'entité juridique La Banque Toronto-Dominion. Les notations des filiales sont disponibles sur le site Web de la Banque à l'adresse <http://www.td.com/francais/investisseurs/accueil/renseignements-sur-les-creances/notes-de-credit/credit.jsp>. Les notations de crédit ne constituent pas des recommandations visant l'achat, la vente ou la conservation d'une obligation financière, car elles ne fournissent pas de commentaires sur le cours du marché ni sur la pertinence pour un investisseur en particulier. Les notations de crédit peuvent en tout temps faire l'objet d'une révision ou d'un retrait par l'agence de notation.

² Représentent la notation des dépôts à long terme et la notation du risque de contrepartie attribuées par Moody's, la notation de crédit d'émetteur attribuée par S&P, la notation des dépôts à long terme de Fitch et la notation d'émetteur à long terme attribuée par DBRS.

³ Comprend a) la dette de premier rang émise avant le 23 septembre 2018; et b) la dette de premier rang émise à partir du 23 septembre 2018 qui est exclue du régime de recapitalisation interne des banques.

⁴ Assujettie à une conversion au titre du régime de recapitalisation interne des banques.

La Banque examine régulièrement le niveau des sûretés additionnelles que ses contreparties exigeraient en cas d'abaissement de la notation de crédit de la TD. La Banque détient des actifs liquides pour s'assurer qu'elle peut effectuer des paiements additionnels de sûreté qui seraient exigés par des contreparties en cas d'abaissement de trois crans des notations de la dette de premier rang de la Banque. Le tableau suivant présente les sûretés additionnelles qui auraient pu être exigées aux termes de contrats par les contreparties de dérivés de gré à gré à la date de présentation de l'information financière en cas d'abaissement de un, deux et trois crans des notations de crédit de la Banque.

TABLEAU 37 : EXIGENCES DE SÛRETÉS ADDITIONNELLES POUR ABAISSEMENT DES NOTATIONS¹

	<i>Moyenne pour les trois mois clos les</i>	
	31 juillet 2024	30 avril 2024
Abaissement de un cran	175 \$	166 \$
Abaissement de deux crans	250	242
Abaissement de trois crans	987	934

¹ Les exigences de sûretés ci-dessus sont fondées sur l'annexe de soutien au crédit pour chaque contrepartie figurant au contrat de gré à gré et sur les notations de crédit de la Banque attribuées par les agences de notation pertinentes.

RATIO DE LIQUIDITÉ À COURT TERME

Le LCR, mesure selon Bâle III, correspond au quotient de l'encours des actifs liquides de haute qualité (HQLA) sur les besoins de sorties nettes de trésorerie pour les 30 prochains jours dans l'hypothèse d'une crise de liquidité.

Sauf en période de tensions financières, la Banque doit maintenir un LCR de plus de 100 % selon la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF. Le LCR de la Banque est calculé selon les paramètres des scénarios de la ligne directrice sur les normes de liquidité, y compris selon les critères d'admissibilité et la décote des HQLA, les taux de retrait des dépôts, et les autres taux de sorties et d'entrées de trésorerie prescrits par la ligne directrice. Les HQLA détenus par la Banque qui sont admissibles aux fins du calcul du LCR selon les normes de liquidité sont constitués essentiellement de réserves auprès de banques centrales, de titres émis ou garantis par des emprunteurs souverains et de titres de haute qualité émis par des entités non financières.

Le tableau ci-dessous présente la position quotidienne moyenne propre au LCR de la Banque aux dates indiquées.

TABLEAU 38 : RATIO DE LIQUIDITÉ À COURT TERME MOYEN¹

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<i>Moyenne pour les trois mois clos le</i>	
	31 juillet 2024	
	Valeur non pondérée totale (moyenne)²	Valeur pondérée totale (moyenne)³
Actifs liquides de haute qualité		
Total des actifs liquides de haute qualité	s. o. ⁴ \$	337 631 \$
Sorties de trésorerie		
Dépôts de détail et dépôts de petites entreprises, dont :	484 934 \$	31 021 \$
Dépôts stables	262 642	7 879
Dépôts moins stables	222 292	23 142
Financement de gros non garanti, dont :	358 913	176 405
Dépôts opérationnels (toutes contreparties) et dépôts dans les réseaux de banques coopératives	128 024	30 343
Dépôts non opérationnels (toutes contreparties)	205 057	120 230
Dettes non garanties	25 832	25 832
Financement de gros garanti	s. o.	49 478
Exigences supplémentaires, dont :	343 817	103 324
Sorties associées aux expositions sur dérivés et autres sûretés exigées	53 239	43 636
Sorties associées à une perte de financement sur produits de dette	10 459	10 459
Facilités de crédit et de liquidité	280 119	49 229
Autres obligations de financement contractuelles	21 826	11 209
Autres obligations de financement conditionnelles	804 626	12 476
Total des sorties de trésorerie	s. o. \$	383 913 \$
Entrées de trésorerie		
Prêts garantis	253 324 \$	34 261 \$
Entrées liées aux expositions parfaitement productives	24 314	11 638
Autres entrées de trésorerie	75 706	75 706
Total des entrées de trésorerie	353 344 \$	121 605 \$
	<i>Moyenne pour les trois mois clos les</i>	
	31 juillet 2024	30 avril 2024
	Valeur ajustée totale	Valeur ajustée totale
Total des actifs liquides de haute qualité	337 631 \$	332 676 \$
Total des sorties nettes de trésorerie	262 308	264 950
Ratio de liquidité à court terme	129 %	126 %

¹ Le LCR pour le trimestre clos le 31 juillet 2024 représente la moyenne des 64 données quotidiennes du trimestre.

² Les valeurs non pondérées des entrées et des sorties de trésorerie représentent les soldes impayés qui arrivent à échéance ou qui deviennent exigibles dans les 30 jours.

³ Les valeurs pondérées sont calculées après l'application des décotes des HQLA ou des taux des entrées et des sorties de trésorerie prescrits par la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF.

⁴ Sans objet conformément au modèle de divulgation commun du LCR.

Le LCR moyen de la Banque était de 129 %, correspondant à un montant excédentaire de 75 milliards de dollars pour le trimestre clos le 31 juillet 2024, et continue à satisfaire aux exigences réglementaires.

La Banque détient une variété d'actifs liquides en proportion des besoins de liquidités de l'organisation, dont la majorité sont également admissibles à titre de HQLA selon la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF. La moyenne des HQLA de la Banque pour le trimestre clos le 31 juillet 2024 a été de 338 milliards de dollars (333 milliards de dollars pour le trimestre clos 30 avril 2024), les actifs du niveau 1 représentant 84 % (83 % pour le trimestre clos le 30 avril 2024). Les HQLA comme présentés de la Banque ne tiennent pas compte des HQLA excédentaires des Services de détail aux États-Unis, afin de refléter le fait que des limites liées au transfert de liquidités sont imposées aux Services de détail aux États-Unis et à leurs sociétés affiliées, ce qui est conforme à la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF et aux lignes directrices de la Réserve fédérale américaine.

Comme il est décrit à la rubrique « Mode de gestion du risque de liquidité de la TD » du rapport annuel 2023 de la Banque, la Banque gère les HQLA et les autres réserves de liquidités selon ce qui est le plus exigeant entre le montant requis en interne pour l'excédent de 90 jours de la TD et sa cible de réserves de fonds propres supérieures aux minimums réglementaires au moyen notamment du LCR, du NSFR et des flux de trésorerie nets cumulatifs.

RATIO DE LIQUIDITÉ À LONG TERME

Le NSFR, mesure selon Bâle III, est calculé comme le ratio du montant total du financement stable disponible (FSD) sur le montant total de financement stable requis (FSR) conformément à la ligne directrice sur les normes de fonds propres du BSIF. La Banque doit maintenir un ratio NSFR égal ou supérieur à 100 % selon la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF. Le montant de FSD de la Banque comprend les passifs et les instruments de fonds propres (y compris les dépôts et le financement de gros). Les actifs qui exigent un FSR sont établis en fonction des activités au bilan et hors bilan de la Banque, de leurs caractéristiques de liquidité ainsi que des exigences de la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF.

TABLEAU 39 : RATIO DE LIQUIDITÉ À LONG TERME

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Au				
	31 juillet 2024				
	Valeur non pondérée par durée résiduelle				
	Aucune échéance ¹	Moins de 6 mois	6 mois à moins de 1 an	Plus de 1 an	Valeur pondérée ²
Élément du financement stable disponible					
Fonds propres	111 253 \$	s. o. \$	s. o. \$	9 435 \$	120 688 \$
Fonds propres réglementaires	111 253	s. o.	s. o.	9 435	120 688
Autres instruments de fonds propres	s. o.	s. o.	s. o.	-	-
Dépôts de détail et dépôts de petites entreprises, dont :	441 755	82 129	30 205	32 134	545 006
Dépôts stables	248 989	32 014	13 040	16 265	295 606
Dépôts moins stables	192 766	50 115	17 165	15 869	249 400
Financement de gros dont :	251 015	374 937	97 314	239 696	449 287
Dépôts opérationnels	105 063	2 454	-	-	53 759
Autre financement de gros	145 952	372 483	97 314	239 696	395 528
Passifs et leurs actifs interdépendants correspondants ³	-	1 611	2 137	24 816	-
Autres passifs dont :	52 345	-	-	91 906	2 800
Passifs d'instruments dérivés aux fins du NSFR	s. o.	-	-	3 460	s. o.
Toutes les autres catégories de passifs et de capitaux propres non comprises dans les catégories ci-dessus	52 345	84 523	2 247	1 676	2 800
Total du financement stable disponible					1 117 781 \$
Élément du financement stable requis					
Total des HQLA aux fins du NSFR	s. o. \$	s. o. \$	s. o. \$	s. o. \$	53 701 \$
Dépôts détenus dans d'autres institutions financières à des fins opérationnelles	-	-	-	-	-
Prêts et titres productifs	114 096	263 165	118 227	677 088	773 590
Prêts productifs accordés à des institutions financières garantis par des HQLA de niveau 1	-	89 902	10 233	-	12 748
Prêts productifs accordés à des institutions financières garantis par des HQLA autres que de niveau 1 et prêts productifs accordés à des institutions financières non garantis	302	53 693	9 536	14 117	25 014
Prêts productifs accordés à des entreprises non financières, prêts à la clientèle de détail et de petites entreprises, et prêts aux entités souveraines, banques centrales et entités du secteur public dont :	38 874	60 817	43 344	297 347	341 252
Prêts présentant un risque de crédit pondéré inférieur ou égal à 35 % selon l'approche standard de Bâle II	s. o.	-	-	-	-
Prêts hypothécaires résidentiels productifs dont :	32 569	52 712	47 846	301 349	296 680
Prêts présentant un risque de crédit pondéré inférieur ou égal à 35 % selon l'approche standard de Bâle II	32 569	52 712	47 846	301 349	296 680
Titres qui ne sont pas en défaut et ne remplissent pas les critères définissant les HQLA, y compris les actions négociées sur les marchés organisés	42 351	6 041	7 241	64 276	97 896
Actifs et leurs passifs interdépendants correspondants ³	-	1 958	2 410	24 195	-
Autres actifs dont :	76 854	-	-	139 958	112 577
Marchandises physiques, y compris l'or	12 661	s. o.	s. o.	s. o.	11 136
Actifs constituant la marge initiale des contrats dérivés contribuant au fonds de garantie de contrepartie centrale	-	-	-	17 832	15 157
Actifs d'instruments dérivés aux fins du NSFR	s. o.	-	-	8 180	4 720
Passifs d'instruments dérivés aux fins du NSFR avant déduction de la marge de variation constituée	s. o.	-	-	19 430	972
Tous les autres actifs non inclus dans les catégories ci-dessus	64 193	86 494	2 113	5 909	80 592
Éléments hors bilan	s. o.	-	-	821 235	29 786
Total du financement stable requis					969 654 \$
Ratio de liquidité à long terme					115 %
				Au	
				31 octobre 2023	
Total du financement stable disponible					1 123 816 \$
Total du financement stable requis					960 590
Ratio de liquidité à long terme					117 %

¹ Les éléments présentés sous la catégorie « Aucune échéance » ne sont assortis d'aucune échéance précise. Cette catégorie regroupe notamment les fonds propres sans échéance, les dépôts sans échéance, les positions courtes, les positions à échéance ouverte, les actions qui ne remplissent pas les critères définissant les HQLA et les marchandises physiques.

² Les valeurs pondérées sont calculées après l'application des pondérations aux fins du NSFR prescrites par la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF.

³ Certains éléments de l'actif et du passif réputés interdépendants par le BSIF, et à ce titre, leurs coefficients de FSR et de FSD sont ajustés à zéro. Les passifs interdépendants ne peuvent être échus pendant que l'actif demeure au bilan, ne peuvent servir à financer d'autres actifs tandis que le principal de l'actif ne peut servir qu'à rembourser le passif. Par conséquent, les seuls actifs et passifs interdépendants de la Banque qui sont admissibles à ce traitement sont les passifs découlant du Programme des Obligations hypothécaires du Canada et leurs actifs grevés correspondants.

Le NSFR de la Banque pour le trimestre clos le 31 juillet 2024 a été de 115 % (117 % pour le trimestre clos le 31 octobre 2023), correspondant à un montant excédentaire de 148 milliards de dollars, ce qui respecte les exigences réglementaires. Le NSFR est demeuré relativement stable par rapport à celui du trimestre précédent (114 % pour le trimestre clos le 30 avril 2024), les programmes de financement de la Banque ayant continué de répondre aux exigences de financement au cours du trimestre.

FINANCEMENT

La Banque a accès à une variété de sources de financement garanties et non garanties. Les activités de financement de la Banque sont menées conformément aux politiques de gestion du risque de liquidité, lesquelles exigent que tous les actifs soient financés selon la durée appropriée et selon un profil de diversification prudent.

L'approche principale de gestion des activités de financement de la Banque consiste à maximiser l'utilisation des dépôts mobilisés par l'entremise des services bancaires personnels et commerciaux. Le tableau ci-dessous illustre la réserve de dépôts personnels et commerciaux de la Banque et les comptes de passage de ses activités de gestion de patrimoine et de Schwab (collectivement les dépôts personnels et commerciaux) qui comptent pour environ 70 % (70 % au 31 octobre 2023) du financement total de la Banque.

TABLEAU 40 : SOMMAIRE DU FINANCEMENT PROVENANT DES DÉPÔTS

(en millions de dollars canadiens)

	Aux	
	31 juillet 2024	31 octobre 2023
Dépôts personnels et commerciaux – au Canada	556 475 \$	529 078 \$
Dépôts personnels et commerciaux – aux États-Unis ¹	427 053	446 355
Total	983 528 \$	975 433 \$

¹ Les dépôts personnels et commerciaux aux États-Unis sont présentés selon un équivalent en dollars canadiens, par conséquent les variations d'une période à l'autre reflètent la croissance sous-jacente et la variation du taux de change.

FINANCEMENT DE GROS

La Banque a différents programmes de financement de gros externe à terme (plus de un an) inscrits pour accéder à une grande variété de sources de financement, y compris la titrisation d'actifs, les obligations sécurisées et les titres de créance de gros non garantis. La Banque recourt à du financement à terme sous forme de billets de premier rang, de titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation*, de billets adossés à des créances sur cartes de crédit (Fiducie de cartes de crédit Evergreen) et de lignes de crédit domiciliaires (Genesis Trust II). Le financement de gros de la Banque est réparti par région, par monnaie et par type de financement. La Banque recourt à du financement à court terme (un an ou moins) au moyen de certificats de dépôt, de papier commercial et d'acceptations bancaires.

Le tableau suivant présente les programmes de financement à terme et de titres de fiducie de capital inscrits de la Banque par région ainsi que le montant de financement de chacun au 31 juillet 2024.

Canada	États-Unis	Europe
Programme de titres de fiducie de capital (20 milliards de dollars)	Programme de titres de fiducie de capital et de créance inscrit à la SEC des États-Unis (F-3) (75 milliards de dollars américains)	Programme d'obligations sécurisées législatives inscrit à la Financial Conduct Authority (FCA) du Royaume-Uni (100 milliards de dollars)
Programme de billets à moyen terme de premier rang liés du Canada (5 milliards de dollars)		Programme de billets à moyen terme – marché mondial inscrit à la FCA (40 milliards de dollars américains)
Programme de titres adossés à des créances – lignes de crédit domiciliaires (Genesis Trust II) (7 milliards de dollars)		

Le tableau ci-après présente la ventilation de la dette à terme de la Banque par monnaie et type de financement. Le financement à terme au 31 juillet 2024 s'élevait à 178,2 milliards de dollars (173,3 milliards de dollars au 31 octobre 2023).

Il est à noter que le tableau 41 : Financement à long terme et le tableau 42 : Financement de gros ne présentent aucun financement obtenu par voie d'opération de rachat ou de financement sur valeurs mobilières.

TABLEAU 41 : FINANCEMENT À LONG TERME¹

Financement à long terme par devise	Aux	
	31 juillet 2024	31 octobre 2023
Dollar canadien	25 %	27 %
Dollar américain	34	35
Euro	29	27
Livre sterling	6	5
Autres	6	6
Total	100 %	100 %
Financement à long terme par type		
Billets à moyen terme non garantis de premier rang	54 %	61 %
Obligations sécurisées	38	31
Titrisation de prêts hypothécaires ²	7	7
Titres adossés à des créances mobilières à terme	1	1
Total	100 %	100 %

¹ Le tableau ne comprend que le financement émis à des investisseurs externes.

² La titrisation de prêts hypothécaires exclut les activités de négociation de prêts hypothécaires résidentiels.

La Banque maintient des limites de concentration à l'égard des montants des dépôts de gros à court terme de façon à ne pas trop dépendre de déposants particuliers comme source de financement. Qui plus est, elle limite la concentration des échéances à court terme du financement de gros afin de réduire le risque de refinancement durant un événement de stress.

Le tableau ci-dessous présente la durée restante des diverses sources du financement en cours respectivement aux 31 juillet 2024 et 31 octobre 2023.

TABLEAU 42 : FINANCEMENT DE GROS¹

(en millions de dollars canadiens)

								<i>Aux</i>	
								31 juillet 2024	31 octobre 2023
	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 mois à 1 an	Jusqu'à 1 an	Plus de 1 an à 2 ans	Plus de 2 ans	Total	Total
Dépôts effectués par des banques ²	594 \$	172 \$	64 \$	149 \$	979 \$	– \$	– \$	979 \$	2 095 \$
Billet de dépôt au porteur	340	956	130	188	1 614	–	–	1 614	1 804
Certificats de dépôt	10 396	27 435	20 037	40 042	97 910	3 471	–	101 381	113 476
Papier commercial	8 823	21 122	16 125	13 233	59 303	–	–	59 303	40 515
Obligations sécurisées	–	–	450	11 919	12 369	12 897	42 930	68 196	54 006
Titrisation de prêts hypothécaires ³	35	1 064	1 640	2 290	5 029	4 039	21 688	30 756	27 131
Anciens billets à moyen terme non garantis de premier rang ⁴	–	–	–	–	–	239	–	239	3 162
Billets à moyen terme non garantis de premier rang ⁵	–	6 426	7 802	7 324	21 552	20 486	52 965	95 003	100 492
Billets et débiteures subordonnés ⁶	–	–	–	196	196	–	9 717	9 913	9 620
Titres adossés à des créances mobilières à terme	–	737	368	3 767	4 872	139	955	5 966	2 204
Divers ⁷	28 717	2 455	11 309	6 412	48 893	923	1 060	50 876	44 348
Total	48 905 \$	60 367 \$	57 925 \$	85 520 \$	252 717 \$	42 194 \$	129 315 \$	424 226 \$	398 853 \$
Dont :									
Garantis	35 \$	1 801 \$	11 424 \$	22 804 \$	36 064 \$	17 076 \$	65 577 \$	118 717 \$	92 361 \$
Non garantis	48 870	58 566	46 501	62 716	216 653	25 118	63 738	305 509	306 492
Total	48 905 \$	60 367 \$	57 925 \$	85 520 \$	252 717 \$	42 194 \$	129 315 \$	424 226 \$	398 853 \$

¹ Exclut les acceptations bancaires, lesquelles sont présentées dans le tableau « Durée contractuelle restante » figurant à la section « Gestion des risques » du présent document.

² La présentation a été modifiée pour n'inclure que les dépôts commerciaux à échéance déterminée auprès de banques, afin de mieux harmoniser l'information avec la façon dont la direction perçoit la composition du financement de gros de la Banque.

³ Comprend les titres adossés à des créances hypothécaires émises à des investisseurs externes et dans le cadre des activités de négociation de prêts hypothécaires résidentiels du secteur Services bancaires de gros.

⁴ Comprendent a) la dette de premier rang émise avant le 23 septembre 2018; et b) la dette de premier rang émise à partir du 23 septembre 2018 qui est exclue du régime de recapitalisation interne des banques, y compris la dette dont la durée initiale est de moins de 400 jours.

⁵ Comprendent la dette de premier rang qui est assujettie à une conversion au titre du régime de recapitalisation interne des banques. Excluent des billets structurés d'un montant de 5,9 milliards de dollars qui sont assujettis à une conversion au titre du régime de recapitalisation des banques (5,7 milliards de dollars au 31 octobre 2023).

⁶ Les billets et débiteures subordonnés ne sont pas considérés en tant que financement de gros étant donné qu'ils peuvent être engagés essentiellement à des fins de gestion des fonds propres.

⁷ Comprend les dépôts à échéance déterminée d'institutions autres que des banques (non garantis) de 19,3 milliards de dollars (22,1 milliards de dollars au 31 octobre 2023) et les autres dépôts n'ont aucune échéance.

À l'exclusion des activités de négociation de prêts hypothécaires résidentiels du secteur Services bancaires de gros, la Banque a émis à l'intention d'investisseurs externes des titres adossés à des créances hypothécaires s'élevant respectivement à 0,8 milliard de dollars et 1,6 milliard de dollars pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2024 (respectivement 0,3 milliard de dollars et 1,0 milliard de dollars pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2023), et les autres titres adossés à des actifs étaient de 0,9 milliard de dollars et 0,9 milliard de dollars pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2024 (respectivement néant et 0,4 milliard de dollars pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2023). La Banque a également émis des billets à moyen terme non garantis s'élevant respectivement à 1,3 milliard de dollars et 9,5 milliards de dollars pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2024 (respectivement 10,1 milliards de dollars et 23,9 milliards de dollars pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2023) et des obligations sécurisées s'élevant respectivement à 5,6 milliards de dollars et 20,5 milliards de dollars pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2024 (6,3 milliards de dollars et 15,7 milliards de dollars pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2023).

ANALYSE DES ÉCHÉANCES DES ACTIFS, DES PASSIFS ET DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

Le tableau suivant présente les catégories au bilan et hors bilan par durée contractuelle restante. Les engagements hors bilan incluent les obligations contractuelles d'effectuer des paiements futurs pour respecter des engagements découlant de certains contrats de location, certaines obligations d'achats et d'autres obligations. La valeur des instruments de crédit indiqués dans le tableau suivant représente le montant maximal du crédit additionnel que la TD pourrait être obligée de consentir si les instruments étaient entièrement épuisés ou utilisés. Comme une partie importante des garanties et des engagements devraient arriver à échéance sans avoir été utilisés, le total des montants contractuels n'est pas représentatif des besoins futurs attendus en liquidités. Ces obligations contractuelles influent sur les besoins de liquidités et de fonds propres à court et à long terme de la Banque.

L'analyse des échéances présentée ne décrit pas le degré de transformation des échéances de la Banque ni son exposition au risque de taux d'intérêt ou au risque de liquidité. L'objectif de la Banque est de financer de façon adéquate ses actifs pour se protéger de la volatilité des coûts d'emprunt ou contre les réductions éventuelles des liquidités disponibles sur les marchés de financement. La Banque se sert de dépôts stables sans échéance (comptes chèques et comptes d'épargne) et de dépôts à terme comme principale source de financement à long terme pour les actifs détenus à des fins autres que de transaction de la Banque, y compris les prêts à terme aux particuliers et aux entreprises et la partie stable du solde des lignes de crédit renouvelables. De plus, la Banque accorde du financement à long terme à l'égard de ces actifs détenus à des fins autres que de transaction et a recours à du financement à court terme surtout pour financer des actifs détenus à des fins de transaction. La liquidité des actifs détenus à des fins de transaction quand ils sont soumis aux tensions des marchés est prise en compte pour déterminer l'échéance appropriée du financement.

TABLEAU 43 : DURÉE CONTRACTUELLE RESTANTE

(en millions de dollars canadiens)

	Au									
	31 juillet 2024									
	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 mois à 1 an	Plus de 1 an à 2 ans	Plus de 2 à 5 ans	Plus de 5 ans	Aucune échéance précise	Total
Actif										
Trésorerie et montants à recevoir de banques	7 245	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	7 245
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	88 171	24	-	-	-	59	-	-	3 897	92 151
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction ¹	2 504	6 209	4 420	4 576	6 168	13 143	25 282	26 407	84 466	173 175
Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net	-	-	2	317	1 534	639	641	772	1 695	5 600
Dérivés	10 034	8 834	5 970	3 965	3 600	8 787	15 789	12 848	-	69 827
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	127	526	317	356	574	1 099	1 437	1 335	-	5 771
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	539	1 979	2 344	1 699	6 354	4 301	19 607	35 560	3 458	75 841
Titres de créance au coût amorti, déduction faite de la provision pour pertes sur créances	1 140	2 825	5 090	4 748	6 365	25 548	102 789	132 817	(2)	281 320
Valeurs mobilières prises en pension ²	135 752	39 186	23 089	7 248	4 015	2 017	480	-	1 131	212 918
Prêts										
Prêts hypothécaires résidentiels	5 325	9 294	14 407	12 930	21 775	73 780	133 363	58 388	-	329 262
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	989	1 689	2 417	3 891	6 276	28 111	86 679	34 941	59 330	224 323
Cartes de crédit	-	-	-	-	-	-	-	-	40 517	40 517
Entreprises et gouvernements	55 128	13 433	17 762	10 829	16 124	43 989	105 146	63 416	26 207	352 034
Total des prêts	61 442	24 416	34 586	27 650	44 175	145 880	325 188	156 745	126 054	946 136
Provision pour pertes sur prêts	-	-	-	-	-	-	-	-	(7 811)	(7 811)
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	61 442	24 416	34 586	27 650	44 175	145 880	325 188	156 745	118 243	938 325
Engagements de clients au titre d'acceptations	-	19	-	-	-	-	-	-	-	19
Participation dans Schwab	-	-	-	-	-	-	-	-	10 031	10 031
Goodwill ³	-	-	-	-	-	-	-	-	18 700	18 700
Autres immobilisations incorporelles ³	-	-	-	-	-	-	-	-	2 973	2 973
Terrains, bâtiments, matériel et mobilier, autres actifs amortissables et actifs au titre de droits d'utilisation ³	-	7	9	9	13	71	571	3 150	5 742	9 572
Actifs d'impôt différé	-	-	-	-	-	-	-	-	4 719	4 719
Montants à recevoir des courtiers et des clients	32 307	-	-	-	-	-	-	-	-	32 307
Autres actifs	5 483	2 080	873	4 502	322	223	280	150	12 774	26 687
Total de l'actif	344 744	\$ 86 105	\$ 76 700	\$ 55 070	\$ 73 120	\$ 201 767	\$ 492 064	\$ 369 784	\$ 267 827	\$ 1 967 181
Passif										
Dépôts détenus à des fins de transaction	3 497	\$ 4 396	\$ 3 773	\$ 2 202	\$ 2 384	\$ 4 978	\$ 8 853	\$ 1 938	\$ -	\$ 32 021
Dérivés	8 848	7 906	6 201	3 768	2 571	7 497	10 445	12 877	-	60 113
Passifs de titrisation à la juste valeur	35	391	916	327	700	2 610	8 124	5 279	-	18 382
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	42 648	51 982	38 794	31 951	27 121	3 437	2	-	143	196 078
Dépôts ^{4, 5}										
Particuliers	16 095	25 885	33 402	16 275	16 730	15 800	15 759	8	490 695	630 649
Banques	10 163	64	9 011	2 414	2 414	1	2	1	12 169	36 239
Entreprises et gouvernements	20 322	22 132	16 705	7 069	18 693	36 243	75 946	21 004	335 548	553 662
Total des dépôts	46 580	48 081	59 118	25 758	37 837	52 044	91 707	21 013	838 412	1 220 550
Acceptations	-	19	-	-	-	-	-	-	-	19
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert ¹	728	2 334	2 241	991	1 283	7 076	12 592	12 231	1 080	40 556
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension ²	156 523	17 159	4 859	319	418	1 155	27	-	2 353	182 813
Passifs de titrisation au coût amorti	-	672	724	825	437	1 429	5 044	3 243	-	12 374
Montants à payer aux courtiers et aux clients	25 063	-	-	-	-	-	-	-	-	25 063
Passifs au titre des contrats d'assurance	371	456	477	376	351	1 013	1 650	704	945	6 343
Autres passifs	9 959	11 269	12 605	2 175	728	1 609	1 501	4 180	7 354	51 380
Billets et débentures subordonnés	-	-	-	-	196	-	-	9 717	-	9 913
Capitaux propres	-	-	-	-	-	-	-	-	111 576	111 576
Total du passif et des capitaux propres	294 252	\$ 144 665	\$ 129 708	\$ 68 692	\$ 74 026	\$ 82 848	\$ 139 945	\$ 71 182	\$ 961 863	\$ 1 967 181
Engagements hors bilan										
Engagements au titre du crédit et des liquidités ^{6, 7}	25 581	\$ 33 773	\$ 24 765	\$ 20 715	\$ 24 302	\$ 52 020	\$ 170 501	\$ 4 880	\$ 1 915	\$ 358 452
Autres engagements ⁸	74	194	362	261	392	937	1 775	392	56	4 443
Engagements à l'égard d'entités structurées non consolidées	-	9	331	292	100	1 084	21	-	-	1 837
Total des engagements hors bilan	25 655	\$ 33 976	\$ 25 458	\$ 21 268	\$ 24 794	\$ 54 041	\$ 172 297	\$ 5 272	\$ 1 971	\$ 364 732

¹ Les montants ont été présentés en fonction des durées contractuelles restantes du titre sous-jacent.

² Certains contrats considérés comme étant à court terme sont présentés dans la catégorie « moins de 1 mois ».

³ Certains actifs non financiers ont été présentés comme n'ayant « aucune échéance précise ».

⁴ Comme les dépôts payables à vue et les dépôts payables sur préavis n'ont pas d'échéance précise et peuvent être rachetés au gré du déposant, les obligations sont considérées comme n'ayant « aucune échéance précise ».

⁵ Comprennent 68 milliards de dollars d'obligations sécurisées, dont une tranche de 2 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de « plus de 6 à 9 mois », une tranche de 10 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de « plus de 9 mois à 1 an », une tranche de 13 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de « plus de 1 an à 2 ans », une tranche de 37 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de « plus de 2 à 5 ans » et une tranche de 6 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de « plus de 5 ans ».

⁶ Comprennent 585 millions de dollars d'engagements de crédit à l'égard de placements dans des actions de sociétés à capital fermé.

⁷ Les engagements de crédit excluent les lignes de crédit personnelles et sur cartes de crédit, lesquelles sont annulables sans condition en tout temps, au gré de la Banque.

⁸ Comprennent divers engagements d'acquisition ainsi que des engagements au titre de contrats de location qui n'ont pas encore débuté et des paiements découlant de contrats de location.

TABLEAU 43 : DURÉE CONTRACTUELLE RESTANTE (suite)

(en millions de dollars canadiens)

	Au									
	31 octobre 2023									
	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 mois à 1 an	Plus de 1 an à 2 ans	Plus de 2 à 5 ans	Plus de 5 ans	Aucune échéance précise	Total
Actif										
Trésorerie et montants à recevoir de banques	6 721	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	6 721
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	91 966	559	-	-	-	-	-	-	5 823	98 348
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction ¹	4 328	6 329	5 170	3 008	4 569	13 226	27 298	25 677	62 485	152 090
Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net	-	-	354	1 538	199	1 664	828	1 351	1 406	7 340
Dérivés	10 145	10 437	5 246	4 244	3 255	11 724	25 910	16 421	-	87 382
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	374	496	375	695	324	838	1 470	1 246	-	5 818
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	745	2 190	1 200	5 085	2 223	9 117	15 946	29 845	3 514	69 865
Titres de créance au coût amorti, déduction faite de la provision pour pertes sur créances	1 221	4 020	4 073	16 218	3 480	22 339	116 165	140 502	(2)	308 016
Valeurs mobilières prises en pension ²	124 253	33 110	29 068	7 381	7 298	955	506	-	1 762	204 333
Prêts										
Prêts hypothécaires résidentiels	1 603	2 616	5 860	10 575	14 181	57 254	168 475	59 733	44	320 341
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	894	1 580	2 334	3 830	5 974	27 166	85 487	34 183	56 106	217 554
Cartes de crédit	-	-	-	-	-	-	-	-	38 660	38 660
Entreprises et gouvernements	37 656	10 058	13 850	14 886	16 964	42 460	96 952	67 190	26 512	326 528
Total des prêts	40 153	14 254	22 044	29 291	37 119	126 880	350 914	161 106	121 322	903 083
Provision pour pertes sur prêts	-	-	-	-	-	-	-	-	(7 136)	(7 136)
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	40 153	14 254	22 044	29 291	37 119	126 880	350 914	161 106	114 186	895 947
Engagements de clients au titre d'acceptations	14 804	2 760	5	-	-	-	-	-	-	17 569
Participation dans Schwab	-	-	-	-	-	-	-	-	8 907	8 907
Goodwill ³	-	-	-	-	-	-	-	-	18 602	18 602
Autres immobilisations incorporelles ³	-	-	-	-	-	-	-	-	2 771	2 771
Terrains, bâtiments, matériel et mobilier, autres actifs amortissables et actifs au titre de droits d'utilisation ³	-	8	6	8	14	79	573	3 153	5 593	9 434
Actifs d'impôt différé ⁴	-	-	-	-	-	-	-	-	3 951	3 951
Montants à recevoir des courtiers et des clients	30 416	-	-	-	-	-	-	-	-	30 416
Autres actifs ⁴	5 267	1 869	5 619	208	194	137	129	82	14 124	27 629
Total de l'actif⁴	330 393	\$ 76 032	\$ 73 160	\$ 67 676	\$ 58 675	\$ 186 959	\$ 539 739	\$ 379 383	\$ 243 122	\$ 1 955 139
Passif										
Dépôts détenus à des fins de transaction	1 272	\$ 1 684	\$ 5 278	\$ 4 029	\$ 4 153	\$ 6 510	\$ 6 712	\$ 1 342	\$ -	\$ 30 980
Dérivés	9 068	9 236	4 560	3 875	2 559	8 345	16 589	17 408	-	71 640
Passifs de titrisation à la juste valeur	2	498	345	1 215	391	1 651	6 945	3 375	-	14 422
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	48 197	30 477	37 961	42 792	32 473	112	-	-	118	192 130
Dépôts^{5, 6}										
Particuliers	6 044	19 095	22 387	14 164	19 525	17 268	20 328	51	507 734	626 596
Banques	19 608	68	29	-	-	-	4	1	11 515	31 225
Entreprises et gouvernements	25 663	16 407	24 487	11 819	9 658	33 723	74 300	19 652	324 660	540 369
Total des dépôts	51 315	35 570	46 903	25 983	29 183	50 991	94 632	19 704	843 909	1 198 190
Acceptations	14 804	2 760	5	-	-	-	-	-	-	17 569
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert ¹	135	1 566	1 336	1 603	1 309	5 471	19 991	11 971	1 279	44 661
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension ²	146 559	10 059	6 607	457	1 142	150	46	-	1 834	166 854
Passifs de titrisation au coût amorti	-	526	355	1 073	703	2 180	4 956	2 917	-	12 710
Montants à payer aux courtiers et aux clients	30 872	-	-	-	-	-	-	-	-	30 872
Passifs au titre des contrats d'assurance ⁴	243	305	327	258	253	694	1 131	501	2 134	5 846
Autres passifs ⁴	11 923	9 808	7 986	1 276	1 198	918	1 979	4 226	8 260	47 574
Billets et débiteurs subordonnés	-	-	-	-	-	196	-	9 424	-	9 620
Capitaux propres⁴	-	-	-	-	-	-	-	-	112 071	112 071
Total du passif et des capitaux propres⁴	314 390	\$ 102 489	\$ 111 663	\$ 82 561	\$ 73 364	\$ 77 218	\$ 152 981	\$ 70 868	\$ 969 605	\$ 1 955 139
Engagements hors bilan										
Engagements au titre du crédit et des liquidités ^{7, 8}	22 242	\$ 24 178	\$ 26 399	\$ 21 450	\$ 22 088	\$ 47 826	\$ 166 891	\$ 5 265	\$ 1 487	\$ 337 826
Autres engagements ⁹	109	279	214	197	204	889	1 364	424	73	3 753
Engagements à l'égard d'entités structurées non consolidées	-	836	3	239	95	729	-	-	-	1 902
Total des engagements hors bilan	22 351	\$ 25 293	\$ 26 616	\$ 21 886	\$ 22 387	\$ 49 444	\$ 168 255	\$ 5 689	\$ 1 560	\$ 343 481

¹ Les montants ont été présentés en fonction des durées contractuelles restantes du titre sous-jacent.² Certains contrats considérés comme étant à court terme sont présentés dans la catégorie « moins de 1 mois ».³ Certains actifs non financiers ont été présentés comme n'ayant « aucune échéance précise ».⁴ Les soldes au 31 octobre 2023 ont été retraités pour tenir compte de l'adoption d'IFRS 17. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires du troisième trimestre de 2024 de la Banque.⁵ Comme les dépôts payables à vue et les dépôts payables sur préavis n'ont pas d'échéance précise et peuvent être rachetés au gré du déposant, les obligations sont considérées comme n'ayant « aucune échéance précise ».⁶ Comprennent 54 milliards de dollars d'obligations sécurisées dont une tranche de 6 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de « plus de 3 à 6 mois », une tranche de 1 milliard de dollars comporte une durée contractuelle restante de « plus de 6 à 9 mois », une tranche de 12 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de « plus de 1 an à 2 ans », une tranche de 31 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de « plus de 2 ans à 5 ans et une tranche de 4 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de « plus de 5 ans ».⁷ Comprennent 573 millions de dollars d'engagements de crédit à l'égard de placements dans des actions de sociétés à capital fermé.⁸ Les engagements de crédit excluent les lignes de crédit personnelles et sur cartes de crédit, lesquelles sont annulables sans condition en tout temps, au gré de la Banque.⁹ Comprennent divers engagements d'acquisition ainsi que des engagements au titre de contrats de location qui n'ont pas encore débuté et des paiements découlant de contrats de location.

FAITS NOUVEAUX DES ORGANISMES DE RÉGLEMENTATION ET DES INSTANCES DE NORMALISATION CONCERNANT LE RISQUE ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL (Y COMPRIS LES RISQUES CLIMATIQUES)

Le 7 mars 2023, le BSIF a publié la version finale de la ligne directrice B-15, *Gestion des risques climatiques* (ligne directrice B-15), laquelle énonce les attentes du BSIF en matière de gestion et d'informations à fournir sur les risques et les possibilités climatiques. Le BSIF a ensuite publié, le 20 mars 2024, une nouvelle version de la ligne directrice B-15, dans laquelle les attentes en matière d'informations à fournir s'alignent sur celles de la version finale de la norme IFRS S2, *Informations à fournir en lien avec les changements climatiques*, de l'International Sustainability Standards Board (ISSB). Les composantes de la ligne directrice B-15 s'appliquent initialement aux BSI à partir de la fin de l'exercice 2024 et exigent que les informations annuelles doivent être accessibles au public au plus tard 180 jours après la fin de l'exercice. La Banque a terminé son évaluation initiale de la ligne directrice B-15 et travaille à la mise en œuvre des exigences.

ISSB – IFRS S1 ET IFRS S2

Le 26 juin 2023, l'International Sustainability Standards Board (ISSB), sous la supervision de l'IFRS Foundation, a publié ses deux premières normes IFRS d'information sur la durabilité, soit IFRS S1, *Obligations générales en matière d'informations financières liées à la durabilité* (IFRS S1), et IFRS S2, *Informations à fournir en lien avec les changements climatiques* (IFRS S2). IFRS S1 énonce les obligations de communiquer les informations significatives du point de vue financier sur les risques et les possibilités liés à la durabilité dans le but de répondre aux besoins d'information des investisseurs, tandis que IFRS S2 énonce tout particulièrement les obligations d'information concernant les risques et les possibilités liés aux changements climatiques. La date d'entrée en vigueur de ces normes est soumise à l'entérinement du Canada. L'International Organization of Securities Commissions (IOSCO) a approuvé IFRS S1 et IFRS S2 le 23 juillet 2023, et demande maintenant à ses pays membres d'envisager des façons d'adopter les normes de l'ISSB. La Banque évalue actuellement l'incidence de l'application de ces normes.

TITRISATION ET ARRANGEMENTS HORS BILAN

Dans le cadre normal des activités, la Banque conclut des opérations de titrisation et des arrangements hors bilan. La Banque s'associe à des entités structurées qu'elle soutient ainsi qu'à des entités soutenues par des tiers. Pour obtenir plus de renseignements, voir la section « Titrisation et arrangements hors bilan », la note 9 intitulée « Transferts d'actifs financiers » et la note 10 intitulée « Entités structurées » du rapport annuel 2023 de la Banque. Aucun changement important n'a été apporté aux activités de titrisation et aux arrangements hors bilan de la Banque au cours du trimestre clos le 31 juillet 2024.

Titrisation d'actifs initiés par des tiers

Entités ad hoc importantes non consolidées

La Banque titre des actifs initiés par des tiers par l'entremise d'entités structurées soutenues par la Banque, y compris par l'entremise de ses conduits multicédants canadiens qu'elle ne consolide pas. Ces conduits multicédants canadiens titrisent des actifs initiés par des tiers canadiens. La Banque gère ces conduits multicédants et fournit des facilités de liquidité ainsi que des services de distribution de valeurs mobilières; elle peut également fournir des rehaussements de crédit. Au 31 juillet 2024, l'exposition éventuelle totale de perte que courait la Banque en raison des facilités de liquidité qu'elle fournit à des conduits multicédants s'élevait à 15,7 milliards de dollars (15,2 milliards de dollars au 31 octobre 2023). De plus, au 31 juillet 2024, le financement à risque fourni par la Banque en vertu de ces facilités de liquidité dans le cadre des émissions de papier commercial adossé à des actifs en circulation s'établissait à 13,8 milliards de dollars (13,3 milliards de dollars au 31 octobre 2023).

MÉTHODES ET ESTIMATIONS COMPTABLES

Les états financiers consolidés intermédiaires non audités de la Banque ont été dressés selon les IFRS. Pour plus de renseignements sur les méthodes comptables selon les IFRS de la Banque, se reporter à la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires du troisième trimestre de 2024 et des états financiers consolidés annuels de 2023 de la Banque. Pour plus de renseignements sur les jugements, estimations et hypothèses comptables importants selon les IFRS de la Banque, se reporter à la note 3 des états financiers consolidés intermédiaires du troisième trimestre de 2024 de la Banque et des états financiers consolidés annuels de 2023 de la Banque.

MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES COURANTES

La Banque a adopté la nouvelle norme présentée ci-après le 1^{er} novembre 2023.

Contrats d'assurance

L'IASB a publié IFRS 17, *Contrats d'assurance* (IFRS 17), qui a remplacé les lignes directrices d'IFRS 4, *Contrats d'assurance* (IFRS 4). La norme est entrée en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023, soit le 1^{er} novembre 2023 pour la Banque. IFRS 17 établit les principes pour la comptabilisation, l'évaluation et la présentation des contrats d'assurance ainsi que pour les informations à fournir sur ceux-ci.

Selon IFRS 17, les contrats d'assurance sont divisés en groupes et ces groupes sont évalués à la valeur actualisée, ajustée en fonction du risque, des flux de trésorerie liés à l'exécution des contrats. Les produits sont comptabilisés à mesure que les services d'assurance sont rendus au cours de la période de couverture. Les pertes sont comptabilisées immédiatement si le groupe de contrats devait être déficitaire. Les passifs présentés au titre des groupes de contrats d'assurance comprennent le passif au titre de la couverture restante (PCR) et le passif au titre des sinistres survenus (PSS) et sont comptabilisés en tant que passifs au titre des contrats d'assurance dans le bilan consolidé intermédiaire. Le PCR correspond à l'obligation d'instruire et de régler les demandes d'indemnisation pour les sinistres qui ne se sont pas encore produits et inclut l'élément de perte lié aux groupes de contrats déficitaires. Le PSS correspond à l'estimation des sinistres survenus, y compris les sinistres qui se sont déjà produits, mais qui n'ont pas été déclarés, et des charges d'assurance connexes.

IFRS 17 introduit deux méthodes d'évaluation qui s'appliquent à la Banque : la méthode de la répartition des primes (MRP) et la méthode générale d'évaluation (MGE). La Banque évalue la majorité de ses groupes de contrats d'assurance selon la MRP, ce qui inclut les contrats d'assurance de dommages ainsi que les contrats d'assurance de personne à court terme. La MRP est une méthode simplifiée appliquée aux contrats d'assurance dont la période de couverture n'excède pas un an ou lorsque la MRP se rapproche de la MGE. Les contrats évalués selon la MGE sont les contrats d'assurance de personne à long terme. Pour les groupes de contrats d'assurance évalués selon la MRP, le PCR correspond aux primes non acquises, moins les flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition différés affectés au groupe. Le PCR est ajusté pour tenir compte de la comptabilisation des produits des activités d'assurance et de l'amortissement des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition comptabilisé sur une base linéaire dans les charges afférentes aux activités d'assurance sur la durée des contrats d'assurance sous-jacents, généralement de douze mois. Pour les contrats à plus long terme évalués selon la MGE, le PCR est calculé au moyen d'estimations et

d'hypothèses qui reflètent l'échéancier et l'incertitude des flux de trésorerie d'assurance. S'il est attendu qu'un groupe de contrats soit déficitaire, la Banque ajoute un élément de perte (perte attendue liée à l'exécution des contrats d'assurance connexes), ce qui entraîne une hausse du PCR et des charges afférentes aux activités d'assurance. L'élément de perte du PCR est par la suite comptabilisé en résultat sur la durée des contrats d'assurance sous-jacents et porté en réduction des sinistres survenus et des charges connexes.

La Banque évalue le PSS à la valeur actualisée des estimations actuelles des sinistres et charges connexes liés à des événements pouvant faire l'objet d'une réclamation d'assurance survenus au plus tard à la date du bilan consolidé intermédiaire. Le PSS comprend un ajustement au titre du risque, lequel correspond à l'indemnité que la Banque exige pour la prise en charge de l'incertitude entourant les risques non financiers lors de l'exécution des contrats d'assurance. Les charges au titre des sinistres survenus et charges connexes sont comptabilisées dans les charges afférentes aux activités d'assurance, et les variations liées à l'actualisation du passif sont comptabilisées à titre de produits financiers ou charges financières d'assurance dans les autres produits (pertes). Avant l'adoption d'IFRS 17, ces charges étaient comptabilisées dans les indemnités d'assurance et charges connexes et les charges autres que d'intérêts.

Les contrats de réassurance détenus sont comptabilisés et évalués en utilisant les mêmes principes que pour les contrats d'assurance émis. Les actifs au titre des contrats de réassurance sont inscrits dans les autres actifs au bilan consolidé intermédiaire, et le résultat net afférent aux contrats de réassurance détenus est comptabilisé dans les autres produits (pertes) à l'état du résultat consolidé intermédiaire. Pour plus de renseignements sur les soldes et les résultats des contrats d'assurance et de réassurance, se reporter à la note 14 des états financiers consolidés intermédiaires du troisième trimestre de 2024 de la Banque.

La Banque a appliqué IFRS 17 pour la première fois le 1^{er} novembre 2023 et a retraité les informations de la période comparative. Pour réaliser la transition, la Banque a principalement appliqué l'approche rétrospective intégrale, qui exige d'évaluer les contrats d'assurance comme si IFRS 17 avait toujours été appliquée à ces contrats. Le tableau ci-dessous présente les ajustements des soldes liés aux contrats d'assurance de la Banque comptabilisés selon IFRS 4 au 31 octobre 2022, lesquels ont servi à calculer les passifs au titre des contrats d'assurance et les actifs au titre des contrats de réassurance comptabilisés selon IFRS 17 par la Banque au 1^{er} novembre 2022.

(en millions de dollars canadiens)	Montant
Passifs liés aux assurances	7 468 \$
Autres passifs	131
Autres actifs	(2 361)
Soldes liés aux assurances, montant net, au 31 octobre 2022	5 238 \$
Modifications aux hypothèses actuarielles, y compris l'ajustement au titre du risque et le facteur d'actualisation	(192)
Comptabilisation des pertes sur contrats déficitaires	113
Autres ajustements	(93)
Soldes liés aux assurances, montant net, au 1^{er} novembre 2022	5 066 \$
Passifs au titre des contrats d'assurance	5 761 \$
Actifs au titre des contrats de réassurance	(695)
Soldes liés aux assurances, montant net, au 1^{er} novembre 2022	5 066 \$

Au 1^{er} novembre 2022, les ajustements liés à la transition à IFRS 17 ont entraîné une diminution des actifs d'impôt différé de la Banque de 60 millions de dollars et une augmentation des résultats non distribués de 112 millions de dollars après impôt.

Au moment de la première application d'IFRS 17 le 1^{er} novembre 2023, la Banque a appliqué des dispositions transitoires et reclassé certaines valeurs mobilières à l'appui des activités d'assurance pour réduire au minimum les non-concordances comptables attribuables à l'application du nouveau facteur d'actualisation selon IFRS 17. Les dispositions transitoires relatives à ces valeurs mobilières, qui s'appliquent aux entités ayant précédemment appliqué IFRS 9, *Instruments financiers* (IFRS 9), ont été appliquées sans retraitement des montants comparatifs. Le reclassement a entraîné une diminution des résultats non distribués et une augmentation du cumul des autres éléments du résultat global de 10 millions de dollars.

JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES COMPTABLES

Les estimations utilisées dans l'application des méthodes comptables de la Banque sont essentielles pour faire comprendre les résultats d'exploitation et la situation financière de la Banque. Certaines méthodes comptables de la Banque amènent nécessairement à poser des jugements et à établir des estimations de nature complexe et subjective, puisqu'elles portent sur des questions qui sont de nature incertaine. Les révisions apportées à ces jugements et à ces estimations ainsi que les changements aux normes et méthodes comptables pourraient avoir une incidence néfaste marquée sur les états financiers consolidés intermédiaires de la Banque. La Banque a instauré des procédés pour s'assurer que les méthodes comptables sont appliquées de manière uniforme et que les processus de modification des méthodes, de calcul des estimations et d'adoption des nouvelles normes comptables sont adéquatement contrôlés et suivis de manière appropriée et systématique.

Dépréciation – Modèle fondé sur les pertes de crédit attendues

Le modèle fondé sur les pertes de crédit attendues exige l'exercice de jugement et l'application d'estimations et d'hypothèses dans l'évaluation du contexte économique actuel et prospectif. Une grande incertitude économique perdure et la direction continue d'exercer un jugement d'expert en matière de crédit pour déterminer si le risque de crédit d'une exposition a augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale et pour établir le montant des pertes de crédit attendues à chaque date de clôture. Dans la mesure où certaines répercussions ne sont pas totalement intégrées dans les calculs des modèles, des ajustements quantitatifs et qualitatifs temporaires ont été pris en compte.

Contrats d'assurance

Les hypothèses utilisées pour établir les demandes d'indemnisation et les obligations liées aux indemnités d'assurance de la Banque sont fondées sur les meilleures estimations quant aux résultats possibles.

Pour les contrats d'assurance de dommages, le coût définitif du PSS est estimé au moyen de techniques actuarielles appropriées en matière d'évaluation prospective des sinistres, conformément à la pratique actuarielle reconnue au Canada. Un jugement qualitatif supplémentaire est utilisé pour évaluer la mesure

dans laquelle les tendances passées pourraient ou non se répéter dans l'avenir afin d'établir le coût final estimé d'indemnisation des sinistres qui présente le résultat le plus vraisemblable, compte tenu de toutes les incertitudes présentes.

Pour les contrats d'assurance de personnes, les passifs actuariels tiennent compte de tous les flux de trésorerie futurs des polices, y compris les primes, les demandes d'indemnisation et les coûts nécessaires pour administrer les polices. Les hypothèses critiques utilisées dans l'évaluation des passifs au titre des contrats d'assurance de personnes sont établies par l'actuaire désigné.

De plus amples renseignements sur les hypothèses utilisées pour établir le risque d'assurance sont présentés à la note 14 des états financiers consolidés intermédiaires du troisième trimestre de 2024 de la Banque.

Réforme des taux d'intérêt de référence

Dans le cadre de la réforme des taux d'intérêt de référence, les échéances restantes du taux Canadian Dollar Offered Rate (CDOR) (à un mois, à deux mois et à trois mois) ont cessé définitivement après une dernière publication le 28 juin 2024. L'exposition de la Banque aux instruments financiers utilisant comme référence le taux CDOR n'est plus importante à l'égard de ses états financiers consolidés intermédiaires au 31 juillet 2024 et pour la période close à cette date, conformément à son plan de transition.

Pour plus de renseignements sur la réforme des taux d'intérêt de référence, se reporter à la note 3 des états financiers consolidés annuels de 2023 de la Banque.

MODIFICATIONS DE MÉTHODE COMPTABLES FUTURES

La norme et les modifications suivantes ont été publiées, mais n'étaient pas encore en vigueur en date de la publication des états financiers consolidés intermédiaires de la Banque.

États financiers : présentation et informations à fournir

En avril 2024, l'IASB a publié IFRS 18, *États financiers : présentation et informations à fournir* (IFRS 18), qui remplace les lignes directrices d'IAS 1, *Présentation des états financiers*. Cette norme énonce les exigences relatives à la présentation et aux informations à fournir, en mettant l'accent sur la fourniture d'informations pertinentes pour les utilisateurs des états financiers, et accorde une importance particulière à la présentation de la performance financière dans l'état du résultat net. IFRS 18 entrera en vigueur pour l'exercice de la Banque ouvert à compter du 1^{er} novembre 2027. L'application anticipée est permise. La Banque évalue actuellement l'incidence de l'application de cette norme.

Modifications touchant le classement et l'évaluation des instruments financiers

En mai 2024, l'IASB a publié *Modifications touchant le classement et l'évaluation des instruments financiers*, qui a modifié IFRS 9 et IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*. Les modifications résolvent certaines questions soulevées dans le cadre du suivi après mise en œuvre des dispositions d'IFRS 9 relatives au classement et à l'évaluation. Elles clarifient la façon d'évaluer les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers qui sont assortis de caractéristiques liées à des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) ou d'autres clauses conditionnelles similaires. Les modifications précisent également le traitement des actifs garantis uniquement par sûreté réelle et des instruments liés par contrat. En outre, les modifications précisent qu'un passif financier est décomptabilisé à la date de règlement et offrent la possibilité de choisir comme méthode comptable de décomptabiliser un passif financier réglé au moyen d'un système de paiement électronique avant la date de règlement si certaines conditions sont remplies. Enfin, les modifications ajoutent de nouvelles obligations d'information pour les instruments financiers assortis de clauses conditionnelles et les instruments de capitaux propres classés comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAERG).

Les modifications entreront en vigueur pour l'exercice de la Banque ouvert à compter du 1^{er} novembre 2026. L'application anticipée est permise, avec possibilité de n'adopter de façon anticipée que les modifications relatives aux clauses conditionnelles. La Banque est tenue d'appliquer les modifications de manière rétrospective, mais n'est pas tenue de retraiter les chiffres des périodes antérieures. La Banque évalue actuellement l'incidence de l'application de ces modifications.

MODIFICATIONS DU CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Au cours de la plus récente période intermédiaire, il n'y a eu aucune modification des politiques, procédures et autres processus sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque qui a eu ou qui pourrait raisonnablement avoir une incidence importante sur son contrôle interne à l'égard de l'information financière. Pour plus de renseignements sur les modifications de méthodes, procédures et estimations comptables apportées par la Banque, se reporter aux notes 2 et 3 des états financiers consolidés intermédiaires du troisième trimestre de 2024 de la Banque.

GLOSSAIRE

Termes financiers et bancaires

Actifs administrés : Actifs appartenant aux clients pour lesquels la Banque fournit des services de nature administrative, comme la perception du revenu de placement et la transmission des ordres des clients (après sélection du placement par les clients). La majorité de ces actifs ne sont pas constatés au bilan consolidé de la Banque.

Actifs gérés : Actifs appartenant aux clients, gérés par la Banque, pour lesquels la Banque choisit des placements au nom des clients (selon une politique de placement). En plus de la famille de fonds communs de placement TD, la Banque gère des actifs au nom de particuliers, de caisses de retraite, de sociétés, d'institutions, de fonds de dotation et de fondations. Ces actifs ne sont pas constatés au bilan consolidé de la Banque. Certains actifs gérés qui sont également administrés par la Banque sont compris dans les actifs administrés.

Actifs pondérés en fonction des risques : Actifs calculés en appliquant aux risques au bilan et hors bilan un facteur de pondération des risques qui est prévu par la réglementation. Les facteurs de pondération des risques sont établis par le BSIF afin de convertir les risques au bilan et hors bilan à un niveau de risque comparable.

Actifs productifs d'intérêts moyens : Mesure financière non conforme aux PCGR qui reflète la situation financière de la Banque et est calculée comme la moyenne de la valeur comptable des dépôts auprès de banques, des prêts et des valeurs mobilières d'après les soldes quotidiens pour la période close le 31 octobre de chaque exercice.

Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF) : Autorité de réglementation des institutions financières canadiennes à charte fédérale et des régimes de retraite de compétence fédérale.

Capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires : Mesure financière non conforme aux PCGR qui correspond au montant des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires moins le goodwill, le goodwill théorique et les immobilisations incorporelles théoriques liés à une participation dans Schwab et TD Ameritrade, et d'autres immobilisations incorporelles acquises, déduction faite des passifs d'impôt différé connexes. Cette mesure peut servir à évaluer l'utilisation des capitaux propres par la Banque.

Capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires : Capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires des secteurs d'exploitation qui reflètent la répartition moyenne du capital. La méthode de répartition du capital de la Banque à ses secteurs d'exploitation est essentiellement alignée sur les exigences de Bâle III en matière de fonds propres sous forme d'actions ordinaires.

Charges nettes du Siège social : Charges autres que d'intérêts liées aux groupes responsables des services et du contrôle de l'entreprise qui ne sont pas affectées à un secteur d'exploitation donné.

Contrats à terme de gré à gré : Contrats négociés hors Bourse entre deux parties obligeant une partie au contrat à acheter et l'autre partie à vendre un actif à un prix déterminé à une date ultérieure.

Contrats à terme standardisés : Contrats négociés en Bourse visant l'achat ou la vente de valeurs mobilières à un cours stipulé d'avance et à une date ultérieure donnée.

Conventions-cadres de compensation : Accords juridiques entre deux parties liées par de nombreux contrats de dérivés prévoyant le règlement net de tous les contrats au moyen d'un paiement unique, dans une seule monnaie, dans le cas d'un défaut ou de la résiliation d'un contrat.

Coût amorti : Montant auquel est évalué un actif ou un passif financier lors de sa comptabilisation initiale, diminué des remboursements sur le principal, majoré ou diminué de l'amortissement cumulé, calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif, de toute différence entre le montant initial et le montant à l'échéance, et diminué de toute réduction pour dépréciation.

Couverture : Technique de gestion visant à réduire les risques auxquels les variations des taux d'intérêt, des taux de change et d'autres facteurs du marché exposent la Banque. Ces risques sont éliminés ou réduits au moyen d'opérations sur les marchés financiers afin d'établir une position compensatoire.

Équivalence fiscale : Méthode de calcul (non conforme aux PCGR) qui consiste à majorer les produits et la charge d'impôt à l'égard de certains titres exonérés d'impôt afin de les porter à un montant équivalent avant impôt afin de pouvoir comparer les produits d'intérêts nets provenant de sources imposables et ceux provenant de sources non imposables.

Évaluation à la valeur de marché : Évaluation reflétant les cours en vigueur sur le marché à la date du bilan pour les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur.

Federal Deposit Insurance Corporation (FDIC) : Agence fédérale américaine qui assure la sécurité des dépôts dans les comptes bancaires des déposants clients d'une banque membre. De plus, la FDIC examine et supervise certaines institutions financières à des fins de fiabilité et de rigueur, exerce des fonctions relatives à la protection des consommateurs et gère des banques mises sous séquestre (des banques défailtantes).

Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires : Mesure principale des fonds propres selon Bâle III composée essentiellement des actions ordinaires, des résultats non distribués et des participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales admissibles. Les déductions réglementaires qui sont faites pour en arriver aux fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires comprennent le goodwill et les immobilisations incorporelles, les participations non consolidées dans les fonds propres de banques, de compagnies d'assurance et d'autres entités financières, les actifs d'impôt différé, les actifs des régimes de retraite à prestations définies et les déficits de provisionnement.

Fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (FPUNV) : Instruments (actions privilégiées et dette subordonnée) qui comportent une caractéristique ou une disposition permettant à une institution financière de convertir définitivement ces instruments en actions ordinaires ou de les déprécier en intégralité, si l'institution n'est plus viable.

Groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements : Groupe constitué de banques, d'analystes, d'investisseurs et d'auditeurs mis sur pied par le Conseil de stabilité financière en mai 2012 afin d'améliorer la présentation des informations sur les risques fournies par les banques ou autres institutions financières.

Juste valeur : Prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation dans les conditions actuelles du marché.

Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAERG) : Selon IFRS 9, lorsqu'un actif satisfait au critère des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels, l'évaluation du modèle économique permet de déterminer comment classer l'instrument. Lorsque l'instrument est détenu afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels, donc que sa vente n'est pas prévue, il est évalué comme étant évalué au coût amorti. Si la détention de l'instrument s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est à la fois la perception de flux de trésorerie contractuels et la vente potentielle de l'actif, il est alors évalué comme étant à la JVAERG.

Juste valeur par le biais du résultat net (JVRN) : Selon IFRS 9, le classement d'un actif dépend du respect de deux critères, soit les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels et une évaluation du modèle économique. Lorsqu'un actif ne satisfait pas à ces deux critères à la fois, il est évalué à la juste valeur et toutes les variations de la juste valeur sont comptabilisées en résultat net.

Marge d'intérêts nette : Ratio non conforme aux PCGR correspondant aux produits d'intérêts nets exprimé en pourcentage des actifs productifs d'intérêts moyens aux fins de mesurer le rendement. Cette mesure est un indicateur de la rentabilité des actifs productifs de la Banque moins les coûts de financement. La marge d'intérêts nette rajustée est calculée de la même façon, mais en utilisant les produits d'intérêts nets rajustés.

Méthode du taux d'intérêt effectif : Technique servant à calculer le taux d'intérêt effectif sur une période donnée d'après la valeur comptable d'un instrument financier au début de la période comptable. Selon la méthode du taux d'intérêt effectif, le *taux d'intérêt effectif*, élément clé du calcul, actualise les entrées et sorties de trésorerie futures attendues sur la durée de vie d'un instrument financier.

Notionnel : Montant de référence servant à calculer les paiements pour les instruments financiers dérivés.

Obligations garanties par une hypothèque : Titres garantis par des créances, composés de titres adossés à des créances hypothécaires distincts et émis sous forme de différentes catégories de titres hypothécaires transmis directement à l'investisseur dont l'échéance, les taux d'intérêt et les risques varient. Les obligations garanties par une hypothèque d'émetteurs privés sont collectivement appelées obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes.

Options : Contrats qui confèrent à l'acheteur le droit futur, mais non l'obligation future, d'acheter ou de vendre une valeur mobilière, un taux de change, un taux d'intérêt ou un autre instrument financier ou une marchandise à un prix stipulé d'avance, à une date prédéterminée ou avant cette échéance.

Papier commercial adossé à des actifs (PCAA) : Forme de papier commercial garanti par d'autres actifs financiers. Les investisseurs institutionnels achètent généralement ces instruments pour diversifier leurs actifs et générer des gains à court terme.

Perte en cas de défaillance (PCD) : Perte que subirait la Banque en cas de défaillance de l'emprunteur à l'égard d'un prêt, exprimée en pourcentage de l'exposition en cas de défaillance.

Pertes de crédit attendues : Pertes de crédit attendues correspondant à la pondération probabiliste de la valeur actualisée des insuffisances de flux de trésorerie attendus sur la durée de vie attendue restante de l'instrument financier et tenant compte des informations raisonnables et justifiables sur des événements passés, des circonstances actuelles et des prévisions d'événements et de la conjoncture économique à venir ayant une incidence sur l'évaluation du risque de crédit de la Banque.

Points de base (pdb) : Unité équivalant à 1/100 de 1 %. Une variation de 1 % correspond donc à une variation de 100 points de base.

Prêts douteux : Prêts dont la qualité a subi, de l'avis de la direction, une détérioration au point où la Banque n'a plus l'assurance raisonnable de recouvrer en temps opportun la totalité du principal et des intérêts.

Probabilité de défaillance (PD) : Probabilité que l'emprunteur ne soit pas en mesure d'effectuer les remboursements prévus.

Produits liés aux activités de négociation : Mesure financière non conforme aux PCGR qui correspond au total des produits (pertes) de négociation, des produits d'intérêts nets sur les positions de négociation et des produits (pertes) provenant des instruments financiers qui sont désignés à la JVRN et gérés dans un portefeuille de négociation. Les produits liés aux activités de négociations (équivalence fiscale) dans le secteur Services bancaires de gros sont aussi une mesure financière non conforme aux PCGR et sont calculés de la même manière, et tiennent compte des rajustements de l'équivalence fiscale. Les deux mesures servent à évaluer le rendement des activités de négociation.

Provision pour pertes sur créances (à l'état du résultat) : Montant additionnel requis pour porter le total de la provision pour pertes sur créances (au bilan) à un niveau que la direction juge adéquat pour refléter les pertes sur créances prévues du portefeuille.

Provision pour pertes sur créances (au bilan consolidé) : Représente les pertes de crédit attendues sur les actifs financiers, y compris les expositions hors bilan, à la date du bilan. La provision pour pertes sur créances consiste en une provision à l'étape 3 relative aux actifs financiers dépréciés et à une provision à l'étape 2 et à l'étape 1 relative aux actifs financiers productifs et aux instruments hors bilan. Cette provision est augmentée de la provision pour pertes sur créances inscrite à l'état du résultat consolidé, diminuée des radiations nettes des recouvrements et des cessions et subit l'incidence de la conversion des monnaies étrangères.

Rajustement de la valeur du crédit (RVC) : Représente une exigence pour les fonds propres qui mesure le risque de crédit attribuable à la défaillance de contreparties sur dérivés. Selon cette exigence, les banques sont tenues d'être capitalisées pour parer aux fluctuations potentielles de l'écart de crédit des contreparties pour les portefeuilles de dérivés.

Ratio cours/bénéfice : Ratio calculé en divisant le cours de clôture de l'action par le résultat par action des quatre derniers trimestres afin d'indiquer le rendement sur le marché. Le ratio cours/bénéfice rajusté est calculé de la même manière, en utilisant le résultat par action rajusté.

Ratio de versement de dividendes : Ratio représentant le pourcentage du résultat de la Banque payé aux actionnaires ordinaires sous forme de dividende et calculé en divisant les dividendes sur actions ordinaires par le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires. Le ratio de versement de dividendes rajusté est calculé de la même manière, en utilisant le résultat net rajusté.

Ratio d'efficience : Mesure l'efficience opérationnelle et est calculé d'après les charges autres que d'intérêts exprimées en pourcentage du total des produits. Un pourcentage plus faible indique une meilleure efficience des activités. Le ratio d'efficience rajusté, compte tenu des charges afférentes aux activités d'assurance est calculé en divisant les charges autres que d'intérêts rajustées par le total des produits rajustés, déduction faite des charges afférentes aux activités d'assurance. La direction estime que la présentation du ratio d'efficience, compte tenu des charges afférentes aux activités d'assurance est conforme aux normes du secteur relatives à l'information à fournir et permet une meilleure évaluation des résultats d'exploitation.

Ratio des fonds propres de catégorie 1 : De nature plus permanente, les fonds propres de catégorie 1 comprennent principalement les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, les résultats non distribués, les actions privilégiées et les instruments innovateurs. Ce ratio est le quotient des fonds propres de catégorie 1 par les actifs pondérés en fonction des risques.

Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires : Principale mesure de la suffisance des fonds propres selon Bâle III et correspond aux fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires divisés par les actifs pondérés en fonction des risques.

Ratio du total des fonds propres : Correspond à la somme des fonds propres nets de catégorie 1 et de catégorie 2. Le ratio du total des fonds propres est le quotient du total des fonds propres par les actifs pondérés en fonction des risques.

Rendement de l'action : Ratio qui correspond au dividende par action ordinaire pour l'exercice divisé par la moyenne quotidienne du cours de clôture de l'action pendant l'exercice.

Rendement des actifs pondérés en fonction des risques : Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires, exprimé en pourcentage des actifs pondérés en fonction des risques moyens.

Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires : Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de la Banque consolidée qui correspond au résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires, exprimé en pourcentage des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires et sert à évaluer l'utilisation des capitaux propres par la Banque. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires pour les secteurs d'exploitation correspond au résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires d'un secteur d'exploitation donné exprimé en pourcentage de son capital attribué moyen. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires rajusté est calculé de la même manière, en utilisant le résultat net rajusté.

Rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires (RCPCAA) : Mesure financière non conforme aux PCGR qui correspond au résultat net comme présenté attribuable aux actionnaires ordinaires après ajustement pour exclure l'amortissement après impôt des immobilisations incorporelles acquises, qui sont traitées comme un élément à noter, et exprimé en pourcentage des capitaux propres corporels moyens attribuables aux actionnaires ordinaires. Le RCPCAA rajusté est calculé de la même manière, en utilisant le résultat net rajusté. Ces deux mesures peuvent être utilisées pour évaluer l'utilisation des capitaux propres par la Banque.

Rendement total pour les actionnaires : Rendement total gagné sur un placement dans des actions ordinaires de la TD. Le rendement mesure la variation de la valeur pour les actionnaires, en supposant que les dividendes versés sont réinvestis en actions additionnelles.

Résultat de base par action : Mesure du rendement calculée en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pour la période. Le résultat par action rajusté est calculé de la même manière, en utilisant le résultat net rajusté.

Résultat dilué par action : Mesure du rendement calculée en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, après ajustement pour tenir compte de l'effet dilutif de toutes les actions ordinaires potentielles. Le résultat dilué par action rajusté est calculé de la même manière, en utilisant le résultat net rajusté.

Résultats rajustés : Mesure financière non conforme aux PCGR utilisée par la Banque pour évaluer chacun de ses secteurs et pour mesurer sa performance globale. Pour obtenir les résultats rajustés, la Banque retranche les « éléments à noter » des résultats comme présentés. Les éléments à noter comprennent des éléments que la direction n'estime pas révélateurs du rendement sous-jacent.

Swaps : Contrats qui comportent l'échange de flux d'intérêt à taux fixe contre un taux variable et de monnaies différentes portant sur un notionnel pendant une période donnée.

Taux de croissance annuel composé (TCAC) : Mesure de croissance de la valeur d'un placement établie sur plusieurs périodes, soit depuis le début jusqu'à la fin du placement, en supposant un rendement composé.

Taux d'imposition effectif : Taux et indicateur de rendement correspondant à la charge d'impôt sur le résultat en pourcentage du résultat net avant impôt. Le taux d'imposition effectif rajusté est calculé de la même manière, en utilisant les résultats rajustés.

Taux d'intérêt effectif : Taux qui actualise les flux de trésorerie futurs attendus sur la durée de vie prévue de l'instrument financier de manière à obtenir la valeur comptable de l'instrument. Le calcul tient compte du taux d'intérêt contractuel ainsi que des honoraires ou des coûts marginaux directement attribuables à l'instrument et de tous les autres escomptes ou primes.

Titre adossé à des actifs : Titre dont la valeur et les flux de revenus proviennent d'un ensemble déterminé d'actifs sous-jacents et sont garantis par cet ensemble d'actifs.

Titrisation : Opération par laquelle des actifs financiers, principalement des prêts, sont cédés à des structures qui financent habituellement l'achat de ces prêts en émettant différentes catégories de titres adossés à des actifs.

Uniquement des remboursements de principal et des versements d'intérêts (critère des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels) :

Selon IFRS 9, les critères suivants doivent être satisfaits pour qu'un instrument financier soit classé au coût amorti :

- le modèle économique de l'entité a trait à la gestion des actifs financiers (comme dans le cadre des activités de négociation bancaires), et, par conséquent, un actif est détenu dans l'objectif de percevoir les flux de trésorerie contractuels;
- les flux de trésorerie contractuels d'un actif correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts.

Valeur à risque (VaR) : Mesure utilisée pour surveiller et contrôler le niveau global du risque et pour calculer les fonds propres réglementaires requis pour le risque de marché dans les activités de négociation. La VaR mesure l'incidence négative que d'éventuelles fluctuations des taux et des prix du marché pourraient avoir sur la valeur d'un portefeuille pendant une période donnée.

Valeur comptable : Valeur à laquelle un actif ou un passif est constaté dans le bilan consolidé.

Valeur comptable par action : Mesure calculée en divisant les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires par le nombre d'actions ordinaires en circulation à la fin de la période.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES (non audité)

BILAN CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE (non audité)

(aux dates indiquées et en millions de dollars canadiens)

	31 juillet 2024	31 octobre 2023
ACTIF		
Trésorerie et montants à recevoir de banques	7 245 \$	6 721 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	92 151	98 348
	99 396	105 069
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction (Note 4)	173 175	152 090
Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net (Note 4)	5 600	7 340
Dérivés (Note 4)	69 827	87 382
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net (Note 4)	5 771	5 818
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (Note 4)	75 841	69 865
	330 214	322 495
Titres de créance au coût amorti, déduction faite de la provision pour pertes sur créances (Notes 4, 5)	281 320	308 016
Valeurs mobilières prises en pension	212 918	204 333
Prêts (Notes 4, 6)		
Prêts hypothécaires résidentiels	329 262	320 341
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	224 323	217 554
Cartes de crédit	40 517	38 660
Entreprises et gouvernements	352 034	326 528
	946 136	903 083
Provision pour pertes sur prêts (Note 6)	(7 811)	(7 136)
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	938 325	895 947
Divers		
Engagements de clients au titre d'acceptations (Note 6)	19	17 569
Participation dans Schwab (Note 7)	10 031	8 907
Goodwill	18 700	18 602
Autres immobilisations incorporelles	2 973	2 771
Terrains, bâtiments, matériel et mobilier, autres actifs amortissables et actifs au titre de droits d'utilisation	9 572	9 434
Actifs d'impôt différé ¹	4 719	3 951
Montants à recevoir des courtiers et des clients	32 307	30 416
Autres actifs ¹ (Note 9)	26 687	27 629
	105 008	119 279
Total de l'actif¹	1 967 181 \$	1 955 139 \$
PASSIF		
Dépôts détenus à des fins de transaction (Notes 4, 10)	32 021 \$	30 980 \$
Dérivés (Note 4)	60 113	71 640
Passifs de titrisation à la juste valeur (Note 4)	18 382	14 422
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net (Notes 4, 10)	196 078	192 130
	306 594	309 172
Dépôts (Notes 4, 10)		
Particuliers	630 649	626 596
Banques	36 239	31 225
Entreprises et gouvernements	553 662	540 369
	1 220 550	1 198 190
Divers		
Acceptations (Note 6)	19	17 569
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert (Note 4)	40 556	44 661
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension	182 813	166 854
Passifs de titrisation au coût amorti (Note 4)	12 374	12 710
Montants à payer aux courtiers et aux clients	25 063	30 872
Passifs au titre des contrats d'assurance ¹ (Note 14)	6 343	5 846
Autres passifs ¹ (Note 11)	51 380	47 574
	318 548	326 086
Billets et débiteures subordonnés (Notes 4, 12)	9 913	9 620
Total du passif¹	1 855 605	1 843 068
CAPITAUX PROPRES		
Capitaux propres attribuables aux actionnaires		
Actions ordinaires (Note 13)	25 222	25 434
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres (Note 13)	10 888	10 853
Actions propres – actions ordinaires (Note 13)	(35)	(64)
Actions propres – actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres (Note 13)	(17)	(65)
Surplus d'apport	187	155
Résultats non distribués ¹	69 316	73 008
Cumul des autres éléments du résultat global	6 015	2 750
Total des capitaux propres¹	111 576	112 071
Total du passif et des capitaux propres¹	1 967 181 \$	1 955 139 \$

¹ Les soldes au 31 octobre 2023 ont été retraités pour tenir compte de l'adoption d'IFRS 17, *Contrats d'assurance* (IFRS 17). Pour plus de renseignements, se reporter à la note 2.

Les notes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

ÉTAT DU RÉSULTAT CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE (non audité)

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Trois mois clos les		Neuf mois clos les	
	31 juillet 2024	31 juillet 2023	31 juillet 2024	31 juillet 2023
Produits d'intérêts¹ (Note 21)				
Prêts	13 821 \$	11 517 \$	39 970 \$	32 054 \$
Prises en pension	2 960	2 660	8 812	6 575
Valeurs mobilières				
Intérêts	5 112	4 987	15 510	13 788
Dividendes	564	591	1 792	1 741
Dépôts auprès de banques	1 349	1 180	3 531	4 140
	23 806	20 935	69 615	58 298
Charges d'intérêts (Note 21)				
Dépôts	12 072	10 257	35 046	27 094
Passifs de titrisation	265	232	781	662
Billets et débentures subordonnés	119	117	312	333
Mises en pension et ventes à découvert	3 447	2 790	10 042	7 091
Divers	324	250	902	668
	16 227	13 646	47 083	35 848
Produits d'intérêts nets	7 579	7 289	22 532	22 450
Produits autres que d'intérêts				
Services de placement et de valeurs mobilières	1 859	1 693	5 476	4 769
Commissions sur crédit	447	467	1 510	1 324
Produits (pertes) de négociation	1 124	700	2 793	1 667
Frais de service ²	652	641	1 963	1 890
Services de cartes	752	697	2 217	2 178
Produits des activités d'assurance ²	1 782	1 611	5 123	4 667
Autres produits (pertes) ²	(19)	(184)	95	(1 433)
	6 597	5 625	19 177	15 062
Total des produits²	14 176	12 914	41 709	37 512
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances (Note 6)	1 072	766	3 144	2 055
Charges afférentes aux activités d'assurance²	1 669	1 386	4 283	3 668
Charges autres que d'intérêts				
Salaires et avantages du personnel	4 089	4 005	12 653	11 646
Charges d'occupation des locaux, amortissement compris	463	460	1 405	1 339
Charges liées à la technologie, au matériel et au mobilier, amortissement compris	672	605	1 926	1 688
Amortissement des autres immobilisations incorporelles	173	175	526	487
Communication et marketing	366	335	1 085	1 034
Charges de restructuration (Note 19)	110	–	566	–
Frais liés aux activités de courtage et honoraires de sous-conseiller	124	125	379	328
Services professionnels, services-conseils et services externes	765	589	1 985	1 787
Divers ² (Note 19)	4 250	1 065	6 918	3 918
	11 012	7 359	27 443	22 227
Résultat avant impôt sur le résultat et quote-part du résultat net de la participation dans Schwab²	423	3 403	6 839	9 562
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat²	794	704	2 157	2 502
Quote-part du résultat net de la participation dans Schwab (Note 7)	190	182	525	708
Résultat net²	(181)	2 881	5 207	7 768
Dividendes sur actions privilégiées et distributions sur autres instruments de capitaux propres	69	74	333	367
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires²	(250) \$	2 807 \$	4 874 \$	7 401 \$
Résultat par action (en dollars canadiens) (Note 18)				
De base ²	(0,14) \$	1,53 \$	2,77 \$	4,05 \$
Dilué ²	(0,14)	1,53	2,76	4,04
Dividendes par action ordinaire (en dollars canadiens)	1,02	0,96	3,06	2,88

¹ Pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2024, comprennent respectivement des produits d'intérêts de 21 552 millions de dollars et 62 710 millions de dollars (respectivement 18 743 millions de dollars et 52 420 millions de dollars pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2023) qui ont été calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

² Les montants pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2023 ont été retraités pour tenir compte de l'adoption d'IFRS 17. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 2.

Les notes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE (non audité)

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les		Neuf mois clos les	
	31 juillet 2024	31 juillet 2023	31 juillet 2024	31 juillet 2023
Résultat net¹	(181) \$	2 881 \$	5 207 \$	7 768 \$
Autres éléments du résultat global				
Éléments qui seront reclassés par la suite dans le résultat net				
Variation nette du profit latent (de la perte latente) sur les actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global				
Variation du profit latent (de la perte latente)	141	(19)	438	391
Reclassement en résultat de la perte nette (du profit net)	(7)	4	(16)	(10)
Variations de la provision pour pertes sur créances comptabilisées en résultat	–	–	(1)	(1)
Impôt sur le résultat lié aux éléments suivants :				
Variation du profit latent (de la perte latente)	(35)	11	(108)	(104)
Reclassement en résultat de la perte nette (du profit net)	3	2	8	7
	102	(2)	321	283
Variation nette du profit latent (de la perte latente) de change sur les investissements dans des établissements à l'étranger, déduction faite des activités de couverture				
Profit latent (perte latente)	294	(2 984)	(531)	(3 507)
Reclassement en résultat de la perte nette (du profit net)	–	13	–	11
Profit net (perte nette) sur les couvertures	(200)	1 656	266	1 744
Reclassement en résultat de la perte nette (du profit net) sur les couvertures	–	(17)	–	(15)
Impôt sur le résultat lié à l'élément suivant :				
Profit net (perte nette) sur les couvertures	54	(461)	(78)	(770)
Reclassement en résultat de la perte nette (du profit net) sur les couvertures	–	4	–	4
	148	(1 789)	(343)	(2 533)
Variation nette du profit (de la perte) sur les dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie				
Variation du profit (de la perte)	2 729	(4 821)	2 487	(1 069)
Reclassement en résultat de la perte (du profit)	(546)	2 884	648	1 821
Impôt sur le résultat lié aux éléments suivants :				
Variation du profit (de la perte)	(747)	1 299	(687)	388
Reclassement en résultat de la perte (du profit)	157	(825)	(173)	(503)
	1 593	(1 463)	2 275	637
Quote-part des autres éléments du résultat global de la participation dans Schwab				
	26	(224)	852	476
Éléments qui ne seront pas reclassés par la suite dans le résultat net				
Profit (perte) de réévaluation des régimes d'avantages du personnel				
Profit (perte)	323	(135)	66	(88)
Impôt sur le résultat	(90)	38	(19)	8
	233	(97)	47	(80)
Variation du profit net latent (de la perte nette latente) sur les titres de capitaux propres désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global				
Variation du profit net latent (de la perte nette latente)	(60)	147	185	(10)
Impôt sur le résultat	18	(29)	(47)	1
	(42)	118	138	(9)
Profit (perte) découlant des variations de la juste valeur attribuables au risque de crédit propre des passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net				
Profit (perte)	30	(18)	30	(146)
Impôt sur le résultat	(8)	5	(8)	39
	22	(13)	22	(107)
Total des autres éléments du résultat global	2 082	(3 470)	3 312	(1 333)
Total du résultat global¹	1 901 \$	(589) \$	8 519 \$	6 435 \$
Attribuable aux :				
Actionnaires ordinaires ¹	1 832 \$	(663) \$	8 186 \$	6 068 \$
Actionnaires privilégiés et porteurs d'autres instruments de capitaux propres ¹	69	74	333	367

¹ Les montants pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2023 ont été retraités pour tenir compte de l'adoption d'IFRS 17. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 2.

Les notes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

ÉTAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE (non audité)

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les		Neuf mois clos les	
	31 juillet 2024	31 juillet 2023	31 juillet 2024	31 juillet 2023
Actions ordinaires (Note 13)				
Solde au début de la période	25 257 \$	25 852 \$	25 434 \$	24 363 \$
Produit des actions émises à l'exercice d'options sur actions	26	6	92	77
Actions émises dans le cadre du plan de réinvestissement des dividendes	129	175	398	1 593
Rachat d'actions aux fins d'annulation et autres	(190)	(200)	(702)	(200)
Solde à la fin de la période	25 222	25 833	25 222	25 833
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres (Note 13)				
Solde au début de la période	10 503	11 253	10 853	11 253
Émissions d'actions et d'autres instruments de capitaux propres	1 335	–	1 335	–
Rachat d'actions et d'autres instruments de capitaux propres	(950)	–	(1 300)	–
Solde à la fin de la période	10 888	11 253	10 888	11 253
Actions propres – actions ordinaires (Note 13)				
Solde au début de la période	(24)	(99)	(64)	(91)
Achat d'actions	(2 745)	(1 965)	(7 995)	(6 016)
Vente d'actions	2 734	2 064	8 024	6 107
Solde à la fin de la période	(35)	–	(35)	–
Actions propres – actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres (Note 13)				
Solde au début de la période	(8)	(10)	(65)	(7)
Achat d'actions et d'autres instruments de capitaux propres	(147)	(46)	(398)	(372)
Vente d'actions et d'autres instruments de capitaux propres	138	45	446	368
Solde à la fin de la période	(17)	(11)	(17)	(11)
Surplus d'apport				
Solde au début de la période	184	161	155	179
Prime nette (escompte net) sur la vente d'actions propres	(3)	26	15	18
Émission d'options sur actions, déduction faite des options exercées	6	6	19	21
Divers	–	2	(2)	(23)
Solde à la fin de la période	187	195	187	195
Résultats non distribués				
Solde au début de la période ¹	71 904	74 915	73 008	73 698
Incidence de l'adoption d'IFRS 17 ²	–	–	–	112
Incidence du reclassement des valeurs mobilières à l'appui des activités d'assurance suivant l'adoption d'IFRS 17 ²	–	–	(10)	–
Résultat net attribuable aux porteurs d'instruments de capitaux propres ¹	(181)	2 881	5 207	7 768
Dividendes sur actions ordinaires	(1 779)	(1 758)	(5 381)	(5 258)
Dividendes sur actions privilégiées et distributions sur autres instruments de capitaux propres	(69)	(74)	(333)	(367)
Frais liés à l'émission d'actions et d'autres instruments de capitaux propres	(7)	–	(7)	–
Prime nette sur le rachat d'actions ordinaires, d'actions privilégiées et d'autres instruments de capitaux propres (Note 13)	(871)	(981)	(3 301)	(981)
Profit (perte) de réévaluation des régimes d'avantages du personnel	233	(97)	47	(80)
Profit réalisé (perte réalisée) sur les titres de capitaux propres désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	86	(243)	86	(249)
Solde à la fin de la période ¹	69 316	74 643	69 316	74 643
Cumul des autres éléments du résultat global				
<i>Profit net latent (perte nette latente) sur les actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global :</i>				
Solde au début de la période	(194)	(191)	(413)	(476)
Incidence du reclassement des valeurs mobilières à l'appui des activités d'assurance suivant l'adoption d'IFRS 17 ²	–	–	10	–
Autres éléments du résultat global	102	(2)	312	284
Provision pour pertes sur créances	–	–	(1)	(1)
Solde à la fin de la période	(92)	(193)	(92)	(193)
<i>Profit net latent (perte nette latente) sur les titres de capitaux propres désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global :</i>				
Solde au début de la période	53	(104)	(127)	23
Autres éléments du résultat global	44	(125)	224	(258)
Reclassement de la perte (du profit) dans les résultats non distribués	(86)	243	(86)	249
Solde à la fin de la période	11	14	11	14
<i>Profit (perte) découlant des variations de la juste valeur attribuables au risque de crédit propre des passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net :</i>				
Solde au début de la période	(38)	(16)	(38)	78
Autres éléments du résultat global	22	(13)	22	(107)
Solde à la fin de la période	(16)	(29)	(16)	(29)
<i>Profit net latent (perte nette latente) de change sur les investissements dans des établissements à l'étranger, déduction faite des activités de couverture :</i>				
Solde au début de la période	12 186	11 304	12 677	12 048
Autres éléments du résultat global	148	(1 789)	(343)	(2 533)
Solde à la fin de la période	12 334	9 515	12 334	9 515
<i>Profit net (perte nette) sur les dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie :</i>				
Solde au début de la période	(4 790)	(3 617)	(5 472)	(5 717)
Autres éléments du résultat global	1 593	(1 463)	2 275	637
Solde à la fin de la période	(3 197)	(5 080)	(3 197)	(5 080)
Quote-part du cumul des autres éléments du résultat global de la participation dans Schwab	(3 025)	(3 492)	(3 025)	(3 492)
Total du cumul des autres éléments du résultat global	6 015	735	6 015	735
Total des capitaux propres¹	111 576 \$	112 648 \$	111 576 \$	112 648 \$

¹ Les montants au 31 juillet 2023 et pour les trois mois et neuf mois clos à cette date ont été retraités pour tenir compte de l'adoption d'IFRS 17. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 2.

² Pour plus de renseignements sur l'adoption d'IFRS 17, se reporter à la note 2.

Les notes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE (non audité)

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les		Neuf mois clos les	
	31 juillet 2024	31 juillet 2023	31 juillet 2024	31 juillet 2023
Flux de trésorerie des activités d'exploitation				
Résultat net ¹	(181) \$	2 881 \$	5 207 \$	7 768 \$
Ajustements pour déterminer les flux de trésorerie nets des activités d'exploitation				
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances (Note 6)	1 072	766	3 144	2 055
Amortissement	319	321	957	919
Amortissement des autres immobilisations incorporelles	173	175	526	487
Perte nette (profit net) sur les valeurs mobilières (Note 5)	(7)	26	53	48
Quote-part du résultat net de la participation dans Schwab (Note 7)	(190)	(182)	(525)	(708)
Impôt différé ¹	(175)	(285)	(972)	(986)
Variations des actifs et passifs d'exploitation				
Intérêts à recevoir et à payer (Notes 9, 11)	320	3	690	515
Valeurs mobilières mises en pension	(9 426)	16 751	15 959	33 688
Valeurs mobilières prises en pension	(7 196)	(3 441)	(8 585)	(39 057)
Valeurs mobilières vendues à découvert	2 411	(3 643)	(4 105)	(2 229)
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction	(6 829)	(1 066)	(21 085)	(11 847)
Prêts, déduction faite de la titrisation et des ventes	(11 261)	(18 950)	(45 550)	(38 765)
Dépôts	17 579	(26 627)	23 401	(66 837)
Dérivés	2 734	3 566	6 028	5 461
Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction, à la juste valeur par le biais du résultat net	46	683	1 740	3 368
Actifs et passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	8 127	(18 077)	3 995	20 000
Passifs de titrisation	522	345	3 624	249
Impôt exigible	434	273	954	2 378
Montants à recevoir des courtiers et des clients ou à payer à ceux-ci	(5 433)	(1 658)	(7 700)	(8 495)
Divers, y compris la perte latente (le profit latent) de change ¹	(2 965)	17 338	(2 513)	12 168
Flux de trésorerie nets des activités d'exploitation	(9 926)	(30 801)	(24 757)	(79 820)
Flux de trésorerie des activités de financement				
Émission de billets et débetures subordonnés (Note 12)	–	–	1 750	–
Rachat de billets et débetures subordonnés	(1 483)	(14)	(1 525)	35
Émission d'actions ordinaires, montant net	24	5	83	69
Rachat d'actions ordinaires (Note 13)	(1 061)	(1 181)	(4 003)	(1 181)
Émission d'actions privilégiées et d'autres instruments de capitaux propres, montant net (Note 13)	1 328	–	1 328	–
Rachat d'actions privilégiées et d'autres instruments de capitaux propres (Note 13)	(950)	–	(1 300)	–
Vente d'actions propres et d'autres instruments de capitaux propres (Note 13)	2 869	2 135	8 485	6 493
Achat d'actions propres et d'autres instruments de capitaux propres (Note 13)	(2 892)	(2 011)	(8 393)	(6 388)
Dividendes versés sur les actions et distributions versées sur les autres instruments de capitaux propres	(1 719)	(2 908)	(5 316)	(4 032)
Remboursement des obligations locatives	(181)	(160)	(506)	(480)
Flux de trésorerie nets des activités de financement	(4 065)	(4 134)	(9 397)	(5 484)
Flux de trésorerie des activités d'investissement				
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	(4 202)	19 634	6 040	54 494
Activités relatives aux actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global				
Achats	(8 236)	(4 715)	(21 862)	(20 045)
Produit tiré des échéances	7 875	4 794	16 320	14 009
Produit tiré des ventes	1 935	1 987	3 050	4 809
Activités relatives aux titres de créance au coût amorti				
Achats	(2 723)	(3 761)	(8 423)	(21 851)
Produit tiré des échéances	20 695	18 207	38 227	42 853
Produit tiré des ventes	139	105	2 745	11 975
Achats nets de terrains, de bâtiments, de matériel et mobilier, d'autres actifs amortissables et d'autres immobilisations incorporelles	(568)	(514)	(1 464)	(1 290)
Trésorerie nette acquise (payée) dans le cadre de dessaisissements et d'acquisitions	–	(122)	70	(624)
Flux de trésorerie nets des activités d'investissement	14 915	35 615	34 703	84 330
Incidence des variations du taux de change sur la trésorerie et les montants à recevoir de banques	13	(134)	(25)	(162)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des montants à recevoir de banques	937	546	524	(1 136)
Trésorerie et montants à recevoir de banques au début de la période	6 308	6 874	6 721	8 556
Trésorerie et montants à recevoir de banques à la fin de la période	7 245 \$	7 420 \$	7 245 \$	7 420 \$
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie des activités d'exploitation				
Montant d'impôt sur le résultat payé (recouvré) au cours de la période	868 \$	632 \$	3 039 \$	2 000 \$
Montant des intérêts payés au cours de la période	15 838	13 338	46 248	33 986
Montant des intérêts reçus au cours de la période	23 173	20 039	67 678	55 210
Montant des dividendes reçus au cours de la période	703	617	2 062	1 734

¹ Les montants pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2023 ont été retraités pour tenir compte de l'adoption d'IFRS 17. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 2.

Les notes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES (non audité)

NOTE 1 : NATURE DES ACTIVITÉS

INFORMATION SUR LA SOCIÉTÉ

La Banque Toronto-Dominion est une banque à charte en vertu de la *Loi sur les banques* (Canada). Les actionnaires d'une banque ne sont pas responsables, en tant que tels, des dettes, actes ou défauts de celle-ci, sauf dans les cas prévus par la *Loi sur les banques* (Canada). La Banque Toronto-Dominion et ses filiales sont désignées collectivement par l'appellation Groupe Banque TD (la « TD » ou la « Banque »). La Banque est issue de la fusion, le 1^{er} février 1955, de la Banque de Toronto, qui a obtenu une charte en 1855, et de la Banque Dominion, dont la charte remonte à 1869. La Banque est constituée au Canada, et son siège social et sa principale place d'affaires sont situés au 66 Wellington Street West, Toronto (Ontario). La TD offre ses services dans quatre secteurs d'exploitation qui exercent leurs activités dans plusieurs centres financiers dans le monde : Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, Services de détail aux États-Unis, Gestion de patrimoine et Assurance et Services bancaires de gros.

BASE D'ÉTABLISSEMENT

Les présents états financiers consolidés intermédiaires dressés par la Banque et les principes comptables qu'elle a suivis sont conformes aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), y compris les exigences comptables du Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF). Les états financiers consolidés intermédiaires sont présentés en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Les présents états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés sur une base résumée selon la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire*, à l'aide des méthodes comptables décrites à la note 2 des états financiers consolidés annuels de 2023 de la Banque et à la note 2 du présent document. Certains montants comparatifs ont été révisés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

La préparation des états financiers consolidés intermédiaires exige que la direction exerce son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses à l'égard des montants présentés d'actifs, de passifs, de produits et de charges, et de l'information à fournir à l'égard des actifs ou passifs éventuels, comme il est décrit plus en détail à la note 3 des états financiers consolidés annuels de 2023 de la Banque et à la note 3 du présent document. Par conséquent, les résultats réels peuvent différer des montants estimatifs, au fur et à mesure que surviennent des événements qui les confirment.

Les états financiers consolidés intermédiaires de la Banque ont été préparés en utilisant des méthodes comptables uniformes pour des transactions et événements semblables se produisant dans des circonstances similaires. Toutes les opérations intersociétés, tous les soldes intersociétés et tous les profits latents et pertes latentes intersociétés comptabilisés sur ces opérations sont éliminés à la consolidation.

Les états financiers consolidés intermédiaires pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2024 ont été approuvés et leur publication a été autorisée par le conseil d'administration de la Banque, conformément à une recommandation du comité d'audit, le 21 août 2024.

Puisque les états financiers consolidés intermédiaires n'incluent pas toutes les informations à fournir normalement requises pour les états financiers consolidés annuels, ils doivent être lus avec les états financiers consolidés annuels de 2023 de la Banque, les notes correspondantes et les passages ombragés du rapport de gestion de 2023. Les politiques et procédures de gestion des risques de la Banque sont présentées dans le rapport de gestion. Les passages ombragés de la section « Gestion des risques » du rapport de gestion figurant dans le rapport aux actionnaires, se rapportant au risque de marché, au risque de liquidité et au risque d'assurance, font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires, comme le permettent les IFRS.

NOTE 2 : MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES COURANTES ET FUTURES

MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES COURANTES

La Banque a adopté la nouvelle norme présentée ci-après le 1^{er} novembre 2023.

Contrats d'assurance

L'IASB a publié IFRS 17, qui a remplacé les lignes directrices d'IFRS 4, *Contrats d'assurance* (IFRS 4). La norme est entrée en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023, soit le 1^{er} novembre 2023 pour la Banque. IFRS 17 établit les principes pour la comptabilisation, l'évaluation et la présentation des contrats d'assurance ainsi que pour les informations à fournir sur ceux-ci.

Selon IFRS 17, les contrats d'assurance sont divisés en groupes et ces groupes sont évalués à la valeur actualisée, ajustée en fonction du risque, des flux de trésorerie liés à l'exécution des contrats. Les produits sont comptabilisés à mesure que les services d'assurance sont rendus au cours de la période de couverture. Les pertes sont comptabilisées immédiatement si le groupe de contrats devait être déficitaire. Les passifs présentés au titre des groupes de contrats d'assurance comprennent le passif au titre de la couverture restante (PCR) et le passif au titre des sinistres survenus (PSS) et sont comptabilisés en tant que passifs au titre des contrats d'assurance dans le bilan consolidé intermédiaire. Le PCR correspond à l'obligation d'instruire et de régler les demandes d'indemnisation pour les sinistres qui ne se sont pas encore produits et inclut l'élément de perte lié aux groupes de contrats déficitaires. Le PSS correspond à l'estimation des sinistres survenus, y compris les sinistres qui se sont déjà produits, mais qui n'ont pas été déclarés, et des charges d'assurance connexes.

IFRS 17 introduit deux méthodes d'évaluation qui s'appliquent à la Banque : la méthode de la répartition des primes (MRP) et la méthode générale d'évaluation (MGE). La Banque évalue la majorité de ses groupes de contrats d'assurance selon la MRP, ce qui inclut les contrats d'assurance de dommages ainsi que les contrats d'assurance de personne à court terme. La MRP est une méthode simplifiée appliquée aux contrats d'assurance dont la période de couverture n'excède pas un an ou lorsque la MRP se rapproche de la MGE. Les contrats évalués selon la MGE sont les contrats d'assurance de personne à long terme. Pour les groupes de contrats d'assurance évalués selon la MRP, le PCR correspond aux primes non acquises, moins les flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition différés affectés au groupe. Le PCR est ajusté pour tenir compte de la comptabilisation des produits des activités d'assurance et de l'amortissement des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition comptabilisés sur une base linéaire dans les charges afférentes aux activités d'assurance sur la durée des contrats d'assurance sous-jacents, généralement de douze mois. Pour les contrats à plus long terme évalués selon la MGE, le PCR est calculé au moyen d'estimations et d'hypothèses qui reflètent l'échéancier et l'incertitude des flux de trésorerie d'assurance. S'il est attendu qu'un groupe de contrats soit déficitaire, la Banque ajoute un élément de perte (perte attendue liée à l'exécution des contrats d'assurance connexes), ce qui entraîne une hausse du PCR et des charges afférentes aux activités d'assurance. L'élément de perte du PCR est par la suite comptabilisé en résultat sur la durée des contrats d'assurance sous-jacents et porté en réduction des sinistres survenus et charges connexes.

La Banque évalue le PSS à la valeur actualisée des estimations actuelles des sinistres et charges connexes liés à des événements pouvant faire l'objet d'une réclamation d'assurance survenus au plus tard à la date du bilan consolidé intermédiaire. Le PSS comprend un ajustement au titre du risque, lequel correspond à l'indemnité que la Banque exige pour la prise en charge de l'incertitude entourant les risques non financiers lors de l'exécution des contrats d'assurance. Les charges au titre des sinistres survenus et charges connexes sont comptabilisées dans les charges afférentes aux activités d'assurance, et les variations liées à l'actualisation du passif sont comptabilisées à titre de produits financiers ou charges financières d'assurance dans les autres produits (pertes). Avant l'adoption d'IFRS 17, ces charges étaient comptabilisées dans les indemnités d'assurance et charges connexes et les charges autres que d'intérêts.

Les contrats de réassurance détenus sont comptabilisés et évalués en utilisant les mêmes principes que pour les contrats d'assurance émis. Les actifs au titre des contrats de réassurance sont inscrits dans les autres actifs au bilan consolidé intermédiaire, et le résultat net afférent aux contrats de réassurance détenus est comptabilisé dans les autres produits (pertes) à l'état du résultat consolidé intermédiaire. Pour plus de renseignements sur les soldes et les résultats des contrats d'assurance et de réassurance, se reporter à la note 14.

La Banque a appliqué IFRS 17 pour la première fois le 1^{er} novembre 2023 et a retraité les informations de la période comparative. Pour réaliser la transition, la Banque a principalement appliqué l'approche rétrospective intégrale, qui exige d'évaluer les contrats d'assurance comme si IFRS 17 avait toujours été appliquée à ces contrats. Le tableau ci-dessous présente les ajustements des soldes liés aux contrats d'assurance de la Banque comptabilisés selon IFRS 4 au 31 octobre 2022, lesquels ont servi à calculer les passifs au titre des contrats d'assurance et les actifs au titre des contrats de réassurance comptabilisés selon IFRS 17 par la Banque au 1^{er} novembre 2022.

(en millions de dollars canadiens)	Montant
Passifs liés aux assurances	7 468 \$
Autres passifs	131
Autres actifs	(2 361)
Soldes liés aux assurances, montant net, au 31 octobre 2022	5 238 \$
Modifications aux hypothèses actuarielles, y compris l'ajustement au titre du risque et le facteur d'actualisation	(192)
Comptabilisation des pertes sur contrats déficitaires	113
Autres ajustements	(93)
Soldes liés aux assurances, montant net, au 1^{er} novembre 2022	5 066 \$
Passifs au titre des contrats d'assurance	5 761 \$
Actifs au titre des contrats de réassurance	(695)
Soldes liés aux assurances, montant net, au 1^{er} novembre 2022	5 066 \$

Au 1^{er} novembre 2022, les ajustements liés à la transition à IFRS 17 ont entraîné une diminution des actifs d'impôt différé de la Banque de 60 millions de dollars et une augmentation des résultats non distribués de 112 millions de dollars après impôt.

Au moment de la première application d'IFRS 17 le 1^{er} novembre 2023, la Banque a appliqué des dispositions transitoires et reclassé certaines valeurs mobilières à l'appui des activités d'assurance pour réduire au minimum les non-concordances comptables attribuables à l'application du nouveau facteur d'actualisation selon IFRS 17. Les dispositions transitoires relatives à ces valeurs mobilières, qui s'appliquent aux entités ayant précédemment appliqué IFRS 9, *Instruments financiers* (IFRS 9), ont été appliquées sans retraitement des montants comparatifs. Le reclassement a entraîné une diminution des résultats non distribués et une augmentation du cumul des autres éléments du résultat global de 10 millions de dollars.

MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES FUTURES

La norme et les modifications suivantes ont été publiées, mais n'étaient pas encore en vigueur en date de la publication des états financiers consolidés intermédiaires de la Banque.

États financiers : présentation et informations à fournir

En avril 2024, l'IASB a publié IFRS 18, *États financiers : présentation et informations à fournir* (IFRS 18), qui remplace les lignes directrices d'IAS 1, *Présentation des états financiers*. Cette norme énonce les exigences relatives à la présentation et aux informations à fournir, en mettant l'accent sur la fourniture d'informations pertinentes pour les utilisateurs des états financiers, et accorde une importance particulière à la présentation de la performance financière dans l'état du résultat net. IFRS 18 entrera en vigueur pour l'exercice de la Banque ouvert à compter du 1^{er} novembre 2027. L'application anticipée est permise. La Banque évalue actuellement l'incidence de l'application de cette norme.

Modifications touchant le classement et l'évaluation des instruments financiers

En mai 2024, l'IASB a publié *Modifications touchant le classement et l'évaluation des instruments financiers*, qui a modifié IFRS 9 et IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*. Les modifications résolvent certaines questions soulevées dans le cadre du suivi après mise en œuvre des dispositions d'IFRS 9 relatives au classement et à l'évaluation. Elles clarifient la façon d'évaluer les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers qui sont assortis de caractéristiques liées à des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance ou d'autres clauses conditionnelles similaires. Les modifications précisent également le traitement des actifs garantis uniquement par sûreté réelle et des instruments liés par contrat. En outre, les modifications précisent qu'un passif financier est décomptabilisé à la date de règlement et offrent la possibilité de choisir comme méthode comptable de décomptabiliser un passif financier réglé au moyen d'un système de paiement électronique avant la date de règlement si certaines conditions sont remplies. Enfin, les modifications ajoutent de nouvelles obligations d'information pour les instruments financiers assortis de clauses conditionnelles et les instruments de capitaux propres classés comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAERG).

Les modifications entreront en vigueur pour l'exercice de la Banque ouvert à compter du 1^{er} novembre 2026. L'application anticipée est permise, avec possibilité de n'adopter de façon anticipée que les modifications relatives aux clauses conditionnelles. La Banque est tenue d'appliquer les modifications de manière rétrospective, mais n'est pas tenue de retraiter les chiffres des périodes antérieures. La Banque évalue actuellement l'incidence de l'application de ces modifications.

NOTE 3 : JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES COMPTABLES IMPORTANTS

Les estimations utilisées dans l'application des méthodes comptables de la Banque sont essentielles pour faire comprendre les résultats d'exploitation et la situation financière de la Banque. Certaines méthodes comptables de la Banque amènent nécessairement à poser des jugements et à établir des estimations de nature complexe et subjective, puisqu'elles portent sur des questions qui sont de nature incertaine. Toute modification de ces jugements et estimations et toute modification des normes et méthodes comptables pourraient avoir une incidence importante sur les états financiers consolidés intermédiaires de la Banque. La Banque a instauré des procédés pour s'assurer que les méthodes comptables sont appliquées de manière uniforme et que les processus de modification des méthodes de calcul des estimations et d'adoption des nouvelles normes comptables sont adéquatement contrôlés et suivis de manière appropriée et systématique. Pour une description des jugements, estimations et hypothèses comptables importants, se reporter à la note 3 des états financiers consolidés annuels de 2023 de la Banque.

Dépréciation – Modèle fondé sur les pertes de crédit attendues

Le modèle fondé sur les pertes de crédit attendues exige l'exercice de jugement et l'application d'estimations et d'hypothèses dans l'évaluation du contexte économique actuel et prospectif. Une grande incertitude économique perdure et la direction continue d'exercer un jugement d'expert en matière de crédit pour déterminer si le risque de crédit d'une exposition a augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale et pour établir le montant des pertes de crédit attendues à chaque date de clôture. Dans la mesure où certaines répercussions ne sont pas totalement intégrées dans les calculs des modèles, des ajustements quantitatifs et qualitatifs temporaires ont été pris en compte.

Contrats d'assurance

Les hypothèses utilisées pour établir les demandes d'indemnisation et les obligations liées aux indemnités d'assurance de la Banque sont fondées sur les meilleures estimations quant aux résultats possibles.

Pour les contrats d'assurance de dommages, le coût définitif du PSS est estimé au moyen de techniques actuarielles appropriées en matière d'évaluation prospective des sinistres, conformément à la pratique actuarielle reconnue au Canada. Un jugement qualitatif supplémentaire est utilisé pour évaluer la mesure dans laquelle les tendances passées pourraient ou non se répéter dans l'avenir afin d'établir le coût final estimé d'indemnisation des sinistres qui présente le résultat le plus vraisemblable, compte tenu de toutes les incertitudes présentes.

Pour les contrats d'assurance de personnes, les passifs actuariels tiennent compte de tous les flux de trésorerie futurs des polices, y compris les primes, les demandes d'indemnisation et les coûts nécessaires pour administrer les polices. Les hypothèses critiques utilisées dans l'évaluation des passifs au titre des contrats d'assurance de personnes sont établies par l'actuaire désigné.

De plus amples renseignements sur les hypothèses utilisées pour établir le risque d'assurance sont présentés à la note 14.

Réforme des taux d'intérêt de référence

Dans le cadre de la réforme des taux d'intérêt de référence, les échéances restantes du taux Canadian Dollar Offered Rate (CDOR) (à un mois, à deux mois et à trois mois) ont cessé définitivement après une dernière publication le 28 juin 2024. L'exposition de la Banque aux instruments financiers utilisant comme référence le taux CDOR n'est plus importante à l'égard de ses états financiers consolidés intermédiaires au 31 juillet 2024 et pour la période close à cette date, conformément à son plan de transition.

Pour plus de renseignements sur la réforme des taux d'intérêt de référence, se reporter à la note 3 des états financiers consolidés annuels de 2023 de la Banque.

NOTE 4 : ÉVALUATIONS DE LA JUSTE VALEUR

L'approche et les méthodes utilisées par la Banque pour calculer la juste valeur sont demeurées sensiblement les mêmes pendant les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2024.

a) JUSTE VALEUR DES ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS NON COMPTABILISÉS À LA JUSTE VALEUR

Le tableau suivant présente la juste valeur des actifs et passifs financiers de la Banque non comptabilisés à la juste valeur.

Actifs et passifs financiers non comptabilisés à la juste valeur¹

(en millions de dollars canadiens)

	31 juillet 2024		31 octobre 2023	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
ACTIFS FINANCIERS				
Titres de créance au coût amorti, déduction faite de la provision pour pertes sur créances				
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement	212 557 \$	207 852 \$	232 093 \$	222 699 \$
Autres titres de créance	68 763	67 172	75 923	72 511
Total des titres de créance au coût amorti, déduction faite de la provision pour pertes sur créances	281 320	275 024	308 016	295 210
Total des prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	938 325	934 103	895 947	877 763
Total des actifs financiers non comptabilisés à la juste valeur	1 219 645 \$	1 209 127 \$	1 203 963 \$	1 172 973 \$
PASSIFS FINANCIERS				
Dépôts	1 220 550 \$	1 217 476 \$	1 198 190 \$	1 188 585 \$
Passifs de titrisation au coût amorti	12 374	12 084	12 710	12 035
Billets et débiteurs subordonnés	9 913	9 930	9 620	9 389
Total des passifs financiers non comptabilisés à la juste valeur	1 242 837 \$	1 239 490 \$	1 220 520 \$	1 210 009 \$

¹ Ce tableau ne tient pas compte des actifs et passifs financiers dont la valeur comptable se rapproche de leur juste valeur.

b) HIÉRARCHIE DES JUSTES VALEURS

Le tableau ci-après présente, aux 31 juillet 2024 et 31 octobre 2023, le classement dans les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs de chaque actif et passif évalué à la juste valeur sur une base récurrente.

Hiérarchie des justes valeurs des actifs et passifs évalués à la juste valeur sur une base récurrente

(en millions de dollars canadiens)

	31 juillet 2024				31 octobre 2023			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
ACTIFS FINANCIERS ET MARCHANDISES								
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction¹								
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement								
Obligations des gouvernements canadiens								
Fédéral	743	\$ 8 032	\$ -	\$ 8 775	72	\$ 9 073	\$ -	\$ 9 145
Provinces	-	7 360	-	7 360	-	7 445	-	7 445
Obligations émises par le gouvernement fédéral des États-Unis, des gouvernements d'États, des municipalités et d'autres organismes américains	172	19 872	-	20 044	2	24 325	67	24 394
Autres obligations émises et garanties par des gouvernements de l'OCDE ²	-	8 773	-	8 773	-	8 811	-	8 811
Titres adossés à des créances hypothécaires	-	1 482	-	1 482	-	1 698	-	1 698
Autres titres de créance								
Émetteurs canadiens	-	6 447	1	6 448	-	6 067	5	6 072
Autres émetteurs	-	14 902	2	14 904	-	14 553	60	14 613
Titres de capitaux propres	71 384	48	5	71 437	54 186	41	10	54 237
Prêts détenus à des fins de transaction	-	20 781	-	20 781	-	17 261	-	17 261
Marchandises	12 279	890	-	13 169	7 620	791	-	8 411
Droits conservés	-	2	-	2	-	3	-	3
	84 578	88 589	8	173 175	61 880	90 068	142	152 090
Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net								
Valeurs mobilières	298	1 351	1 196	2 845	269	2 596	980	3 845
Prêts	-	2 755	-	2 755	-	3 495	-	3 495
	298	4 106	1 196	5 600	269	6 091	980	7 340
Dérivés								
Contrats de taux d'intérêt	4	15 942	1	15 947	17	22 893	-	22 910
Contrats de change	55	43 947	26	44 028	26	57 380	7	57 413
Contrats dérivés de crédit	-	48	-	48	-	54	-	54
Dérivés d'actions	70	6 010	-	6 080	58	4 839	-	4 897
Contrats de marchandises	604	3 111	9	3 724	306	1 787	15	2 108
	733	69 058	36	69 827	407	86 953	22	87 382
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net								
Valeurs mobilières ¹	-	5 771	-	5 771	-	5 818	-	5 818
	-	5 771	-	5 771	-	5 818	-	5 818
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global								
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement								
Obligations des gouvernements canadiens								
Fédéral	-	18 320	-	18 320	-	18 210	-	18 210
Provinces	-	21 330	-	21 330	-	19 940	-	19 940
Obligations émises par le gouvernement fédéral des États-Unis, des gouvernements d'États, des municipalités et d'autres organismes américains	-	17 742	-	17 742	-	11 002	-	11 002
Autres obligations émises et garanties par des gouvernements de l'OCDE	-	1 709	-	1 709	-	1 498	-	1 498
Titres adossés à des créances hypothécaires	-	2 186	-	2 186	-	2 277	-	2 277
Autres titres de créance								
Titres adossés à des actifs	-	1 483	-	1 483	-	4 114	-	4 114
Obligations de sociétés et autres	-	9 444	11	9 455	-	8 863	27	8 890
Titres de capitaux propres	1 037	1	2 419	3 457	1 133	3	2 377	3 513
Prêts	-	159	-	159	-	421	-	421
	1 037	72 374	2 430	75 841	1 133	66 328	2 404	69 865
Valeurs mobilières prises en pension	-	10 438	-	10 438	-	9 649	-	9 649
PASSIFS FINANCIERS								
Dépôts détenus à des fins de transaction								
Dépôts	-	31 297	724	32 021	-	29 995	985	30 980
Dérivés								
Contrats de taux d'intérêt	-	11 070	161	11 231	16	21 064	126	21 206
Contrats de change	42	37 059	30	37 131	19	44 841	13	44 873
Contrats dérivés de crédit	-	852	-	852	-	172	-	172
Dérivés d'actions	-	6 977	23	7 000	7	3 251	21	3 279
Contrats de marchandises	487	3 403	9	3 899	248	1 846	16	2 110
	529	59 361	223	60 113	290	71 174	176	71 640
Passifs de titrisation à la juste valeur	-	18 382	-	18 382	-	14 422	-	14 422
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net								
	-	196 069	9	196 078	-	192 108	22	192 130
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert¹	1 658	38 898	-	40 556	1 329	43 332	-	44 661
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension	-	13 612	-	13 612	-	12 641	-	12 641

¹ Les soldes reflètent la diminution des valeurs mobilières détenues (positions acheteur) du montant équivalant aux valeurs mobilières identiques vendues, mais non encore achetées (positions vendeur).

² Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

c) TRANSFERTS ENTRE LES NIVEAUX DE LA HIÉRARCHIE DES JUSTES VALEURS DES ACTIFS ET PASSIFS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR SUR UNE BASE RÉCURRENTÉ

La politique de la Banque est de comptabiliser le transfert des actifs et des passifs entre les différents niveaux de la hiérarchie des justes valeurs selon les justes valeurs à la fin de chaque période de présentation de l'information financière.

Il n'y a eu aucun transfert important entre le niveau 1 et le niveau 2 au cours des trois mois et neuf mois clos les 31 juillet 2024 et 2023.

Il n'y a eu aucun transfert important entre le niveau 2 et le niveau 3 au cours des trois mois et neuf mois clos les 31 juillet 2024 et 2023.

Il n'y a eu aucun changement important aux données non observables et aux sensibilités des actifs et passifs classés dans le niveau 3 au cours des trois mois et neuf mois clos les 31 juillet 2024 et 2023.

d) RAPPROCHEMENT DES VARIATIONS DE LA JUSTE VALEUR DES ACTIFS ET PASSIFS DE NIVEAU 3

Les tableaux ci-après présentent les variations de la juste valeur de tous les actifs et passifs qui sont évalués à la juste valeur à l'aide de données non observables importantes de niveau 3 pour les trois mois et neuf mois clos les 31 juillet 2024 et 2023.

Rapprochement des variations de la juste valeur des actifs et passifs de niveau 3

(en millions de dollars canadiens)

	Juste valeur au 1 ^{er} mai 2024	Total des profits réalisés et latents (pertes réalisées et latentes)		Activités ¹		Transferts		Juste valeur au 31 juillet 2024	Variation des profits latents (pertes latentes) sur les instruments encore détenus ⁵
		Inclus dans le résultat net ²	Inclus dans les autres éléments du résultat global ^{3, 4}	Achats/ émissions	Ventes/ règlements	Au niveau 3	Hors du niveau 3		
ACTIFS FINANCIERS									
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction									
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$
Autres titres de créance	29	-	-	1	(1)	1	(27)	3	-
Titres de capitaux propres	9	-	-	1	(5)	-	-	5	-
	38	-	-	2	(6)	1	(27)	8	-
Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net									
Valeurs mobilières	1 150	27	-	41	(22)	-	-	1 196	17
	1 150	27	-	41	(22)	-	-	1 196	17
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global									
Autres titres de créance	14	-	-	-	(3)	-	-	11	-
Titres de capitaux propres	2 307	-	3	132	(23)	-	-	2 419	1
	2 321 \$	- \$	3 \$	132 \$	(26) \$	- \$	- \$	2 430 \$	1 \$
PASSIFS FINANCIERS									
Dépôts détenus à des fins de transaction ⁵	(910) \$	(18) \$	- \$	(24) \$	213 \$	- \$	15 \$	(724) \$	(12) \$
Dérivés⁷									
Contrats de taux d'intérêt	(148)	(22)	-	-	10	-	-	(160)	(14)
Contrats de change	(7)	2	-	-	3	(5)	3	(4)	(1)
Dérivés d'actions	(23)	-	-	-	-	-	-	(23)	(2)
Contrats de marchandises	6	9	-	-	(15)	-	-	-	-
	(172)	(11)	-	-	(2)	(5)	3	(187)	(17)
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	(74)	112	-	(77)	30	-	-	(9)	112

	Juste valeur au 1 ^{er} nov. 2023	Total des profits réalisés et latents (pertes réalisées et latentes)		Activités ¹		Transferts		Juste valeur au 31 juillet 2024	Variation des profits latents (pertes latentes) sur les instruments encore détenus ⁵
		Inclus dans le résultat net ²	Inclus dans les autres éléments du résultat global ⁴	Achats/ émissions	Ventes/ règlements	Au niveau 3	Hors du niveau 3		
ACTIFS FINANCIERS									
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction									
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement	67 \$	- \$	- \$	- \$	(67) \$	- \$	- \$	- \$	- \$
Autres titres de créance	65	1	-	91	(86)	8	(76)	3	-
Titres de capitaux propres	10	(1)	-	3	(7)	-	-	5	-
	142	-	-	94	(160)	8	(76)	8	-
Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net									
Valeurs mobilières	980	89	-	165	(37)	-	(1)	1 196	86
	980	89	-	165	(37)	-	(1)	1 196	86
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global									
Autres titres de créance	27	-	(4)	3	(15)	-	-	11	-
Titres de capitaux propres	2 377	-	(9)	260	(209)	-	-	2 419	(10)
	2 404 \$	- \$	(13) \$	263 \$	(224) \$	- \$	- \$	2 430 \$	(10) \$
PASSIFS FINANCIERS									
Dépôts détenus à des fins de transaction ⁶	(985) \$	(8) \$	- \$	(98) \$	331 \$	- \$	36 \$	(724) \$	(10) \$
Dérivés⁷									
Contrats de taux d'intérêt	(126)	(63)	-	-	29	-	-	(160)	(36)
Contrats de change	(6)	3	-	-	4	(11)	6	(4)	-
Dérivés d'actions	(21)	(1)	-	-	(1)	(1)	1	(23)	(3)
Contrats de marchandises	(1)	5	-	-	(4)	-	-	-	(5)
	(154)	(56)	-	-	28	(12)	7	(187)	(44)
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	(22)	113	-	(210)	110	-	-	(9)	112

¹ Comprennent les variations de change.

² Les profits/pertes sur les actifs et passifs financiers sont comptabilisés dans les produits autres que d'intérêts dans l'état du résultat consolidé intermédiaire.

³ Autres éléments du résultat global.

⁴ Comprennent les profits/pertes réalisés transférés dans les résultats non distribués au moment de la cession d'actions désignées à la JVAERG. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 5.

⁵ Les variations des profits latents/pertes latentes sur les actifs financiers à la JVAERG sont comptabilisées dans le cumul des autres éléments du résultat global.

⁶ Les émissions et les rachats des dépôts détenus à des fins de transaction sont présentés au montant brut.

⁷ Composés d'actifs dérivés de 36 millions de dollars (20 millions de dollars aux 30 avril 2024/1^{er} mai 2024; 22 millions de dollars aux 31 octobre 2023/1^{er} novembre 2023) et de passifs dérivés de 223 millions de dollars (192 millions de dollars aux 30 avril 2024/1^{er} mai 2024; 176 millions de dollars aux 31 octobre 2023/1^{er} novembre 2023) qui ont été présentés au montant net dans ce tableau aux fins de la présentation seulement.

Rapprochement des variations de la juste valeur des actifs et passifs de niveau 3

(en millions de dollars canadiens)

	Juste valeur au 1 ^{er} mai 2023	Total des profits réalisés et latents (pertes réalisées et latentes)		Activités ¹		Transferts		Juste valeur au 31 juillet 2023	Variation des profits latents (pertes latentes) sur les instruments encore détenus ⁴
		Inclus dans le résultat net ²	Inclus dans les autres éléments du résultat global ³	Achats/ émissions	Ventes/ règlements	Au niveau 3	Hors du niveau 3		
ACTIFS FINANCIERS									
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction									
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Autres titres de créance	22	–	–	26	(13)	54	–	89	(5)
Titres de capitaux propres	30	2	–	–	(24)	–	–	8	–
	52	2	–	26	(37)	54	–	97	(5)
Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net									
Valeurs mobilières	1 001	(52)	–	37	(3)	–	–	983	(20)
	1 001	(52)	–	37	(3)	–	–	983	(20)
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global									
Autres titres de créance	61	–	2	–	(4)	–	–	59	–
Titres de capitaux propres	3 685	–	(295)	3	(1 144)	–	–	2 249	(6)
	3 746 \$	– \$	(293) \$	3 \$	(1 148) \$	– \$	– \$	2 308 \$	(6) \$
PASSIFS FINANCIERS									
Dépôts détenus à des fins de transaction⁵	(592) \$	(9) \$	– \$	(211) \$	8 \$	(1) \$	10 \$	(795) \$	(4) \$
Dérivés⁶									
Contrats de taux d'intérêt	(169)	14	–	–	13	–	–	(142)	34
Contrats de change	1	(2)	–	–	–	(1)	1	(1)	(1)
Dérivés d'actions	(27)	2	–	–	(10)	–	(12)	(47)	(1)
Contrats de marchandises	(2)	(8)	–	–	13	–	–	3	1
	(197)	6	–	–	16	(1)	(11)	(187)	33
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	(49)	(166)	–	(202)	310	–	–	(107)	(167)

	Juste valeur au 1 ^{er} nov. 2022	Total des profits réalisés et latents (pertes réalisées et latentes)		Activités ¹		Transferts		Juste valeur au 31 juillet 2023	Variation des profits latents (pertes latentes) sur les instruments encore détenus ⁴
		Inclus dans le résultat net ²	Inclus dans les autres éléments du résultat global ³	Achats/ émissions	Ventes/ règlements	Au niveau 3	Hors du niveau 3		
ACTIFS FINANCIERS									
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction									
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Autres titres de créance	49	6	–	49	(72)	89	(32)	89	(28)
Titres de capitaux propres	–	(2)	–	39	(29)	–	–	8	–
	49	4	–	88	(101)	89	(32)	97	(28)
Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net									
Valeurs mobilières	845	31	–	158	(51)	–	–	983	21
	845	31	–	158	(51)	–	–	983	21
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global									
Autres titres de créance	60	–	(6)	21	(16)	–	–	59	–
Titres de capitaux propres	2 477	–	(506)	2 096	(1 818)	–	–	2 249	(8)
	2 537 \$	– \$	(512) \$	2 117 \$	(1 834) \$	– \$	– \$	2 308 \$	(8) \$
PASSIFS FINANCIERS									
Dépôts détenus à des fins de transaction⁵	(416) \$	(38) \$	– \$	(359) \$	16 \$	(10) \$	12 \$	(795) \$	(28) \$
Dérivés⁶									
Contrats de taux d'intérêt	(156)	(16)	–	–	30	–	–	(142)	28
Contrats de change	4	(6)	–	–	–	(1)	2	(1)	(1)
Dérivés d'actions	(59)	45	–	26	(17)	(2)	(40)	(47)	10
Contrats de marchandises	27	32	–	–	(56)	–	–	3	(1)
	(184)	55	–	26	(43)	(3)	(38)	(187)	36
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	(44)	(96)	–	(389)	422	–	–	(107)	(95)

¹ Comprennent les variations de change.

² Les profits/pertes sur les actifs et passifs financiers sont comptabilisés dans les produits autres que d'intérêts dans l'état du résultat consolidé intermédiaire.

³ Comprennent les profits/pertes réalisés transférés dans les résultats non distribués au moment de la cession d'actions désignées à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAERG). Pour plus de renseignements, se reporter à la note 5.

⁴ Les variations des profits latents/pertes latentes sur les actifs financiers à la JVAERG sont comptabilisées dans le cumul des autres éléments du résultat global.

⁵ Les émissions et les rachats des dépôts détenus à des fins de transaction sont présentés au montant brut.

⁶ Composés d'actifs dérivés de 14 millions de dollars (20 millions de dollars aux 30 avril 2023/1^{er} mai 2023; 50 millions de dollars aux 31 octobre 2022/1^{er} novembre 2022) et de passifs dérivés de 201 millions de dollars (217 millions de dollars aux 30 avril 2023/1^{er} mai 2023; 234 millions de dollars aux 31 octobre 2022/1^{er} novembre 2022) qui ont été présentés au montant net dans ce tableau aux fins de la présentation seulement.

NOTE 5 : VALEURS MOBILIÈRES
a) PROFITS LATENTS (PERTES LATENTES) SUR LES VALEURS MOBILIÈRES

Le tableau suivant présente un sommaire des profits latents et des pertes latentes aux 31 juillet 2024 et 31 octobre 2023.

Profits latents (pertes latentes) sur les valeurs mobilières à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

(en millions de dollars canadiens)

	31 juillet 2024				31 octobre 2023			
	Coût/ coût amorti ¹	Profits bruts latents	(Pertes brutes latentes)	Juste valeur	Coût/ coût amorti ¹	Profits bruts latents	(Pertes brutes latentes)	Juste valeur
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement								
Obligations des gouvernements canadiens								
Fédéral	18 393 \$	30 \$	(103) \$	18 320 \$	18 335 \$	45 \$	(170) \$	18 210 \$
Provinces	21 295	86	(51)	21 330	19 953	105	(118)	19 940
Obligations émises par le gouvernement fédéral des États-Unis, des gouvernements d'États, des municipalités et d'autres organismes américains								
	17 849	31	(138)	17 742	11 260	17	(275)	11 002
Autres obligations émises et garanties par des gouvernements de l'OCDE								
	1 720	1	(12)	1 709	1 521	1	(24)	1 498
Titres adossés à des créances hypothécaires								
	2 179	11	(4)	2 186	2 313	–	(36)	2 277
	61 436	159	(308)	61 287	53 382	168	(623)	52 927
Autres titres de créance								
Titres adossés à des actifs								
	1 488	3	(8)	1 483	4 146	–	(32)	4 114
Obligations de sociétés et autres								
	9 423	70	(38)	9 455	8 946	43	(99)	8 890
	10 911	73	(46)	10 938	13 092	43	(131)	13 004
Total des titres de créance	72 347	232	(354)	72 225	66 474	211	(754)	65 931
Titres de capitaux propres								
Actions ordinaires								
	2 873	147	(76)	2 944	3 191	95	(116)	3 170
Actions privilégiées								
	643	27	(157)	513	566	1	(224)	343
	3 516	174	(233)	3 457	3 757	96	(340)	3 513
Total des valeurs mobilières à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	75 863 \$	406 \$	(587) \$	75 682 \$	70 231 \$	307 \$	(1 094) \$	69 444 \$

¹ Comprend la conversion des soldes au coût amorti au taux de change au comptant à la fin de la période.

b) TITRES DE CAPITAUX PROPRES DÉSIGNÉS À LA JUSTE VALEUR PAR LE BIAIS DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

La Banque a désigné certains titres de capitaux propres comme étant à la JVAERG. Le tableau suivant présente la juste valeur des titres de capitaux propres désignés à la JVAERG aux 31 juillet 2024 et 31 octobre 2023 et les revenus de dividendes comptabilisés à l'égard de ceux-ci pour les trois mois et neuf mois clos les 31 juillet 2024 et 2023.

Titres de capitaux propres désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

(en millions de dollars canadiens)

	Aux		Trois mois clos les		Neuf mois clos les	
	31 juillet 2024	31 octobre 2023	31 juillet 2024	31 juillet 2023	31 juillet 2024	31 juillet 2023
	Juste valeur		Revenus de dividendes comptabilisés		Revenus de dividendes comptabilisés	
Actions ordinaires	2 944 \$	3 170 \$	41 \$	39 \$	106 \$	100 \$
Actions privilégiées	513	343	39	35	115	99
Total	3 457 \$	3 513 \$	80 \$	74 \$	221 \$	199 \$

La Banque a cédé certains titres de capitaux propres conformément à sa stratégie de placement et a cédé des actions de la Federal Home Loan Bank (FHLB) conformément aux exigences de détention d'actions imposées par la FHLB à ses membres, comme suit :

Profits nets réalisés (pertes nettes réalisées) sur les titres de capitaux propres

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les		Neuf mois clos les	
	31 juillet 2024	31 juillet 2023	31 juillet 2024	31 juillet 2023
Titres de capitaux propres ¹				
Juste valeur				
	480 \$	38 \$	595 \$	204 \$
Profit réalisé cumulé (perte réalisée cumulée)				
	118	–	117	(8)
Actions de la FHLB				
Juste valeur				
	–	717	163	1 354
Profit réalisé cumulé (perte réalisée cumulée)				
	–	–	–	–

¹ Comprennent les actions ordinaires de First Horizon Corporation détenues par la Banque qu'elle a cédées.

c) PROFITS NETS RÉALISÉS (PERTES NETTES RÉALISÉES) SUR LES TITRES DE CRÉANCE

Le tableau suivant présente les profits nets réalisés et les pertes nettes réalisées pour les trois mois et neuf mois clos les 31 juillet 2024 et 2023, qui sont inclus dans les autres produits (pertes) à l'état du résultat consolidé intermédiaire.

Profits nets réalisés (pertes nettes réalisées) sur les titres de créance

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les		Neuf mois clos les	
	31 juillet 2024	31 juillet 2023	31 juillet 2024	31 juillet 2023
Titres de créance au coût amorti	- \$	(22) \$	(69) \$	(58) \$
Titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	7	(4)	16	10
Total	7 \$	(26) \$	(53) \$	(48) \$

d) QUALITÉ DU CRÉDIT DES TITRES DE CRÉANCE

La Banque évalue le risque de crédit des expositions autres que de détail par emprunteur individuel, en utilisant la notation de risque-emprunteur (NRE) et la notation de risque par facilité, comme il est décrit dans les passages ombragés de la section « Gestion des risques » du rapport de gestion de 2023. Ce système sert à évaluer toutes les expositions autres que de détail, y compris les titres de créance.

Le tableau suivant présente la valeur comptable brute des titres de créance évalués au coût amorti et des titres de créance à la JVAERG par notation de risque interne aux fins de la gestion du risque de crédit et ventile les titres de créance selon qu'ils font l'objet de provisions à l'étape 1, à l'étape 2 ou à l'étape 3. Pour de plus amples renseignements sur la provision pour pertes sur créances (au bilan et à l'état du résultat) à l'égard des titres de créance, se reporter au tableau « Provision pour pertes sur créances (au bilan) » de la note 6.

Titres de créance par notation de risque

(en millions de dollars canadiens)

	31 juillet 2024				31 octobre 2023				Aux
	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total	
Titres de créance¹									
Première qualité	353 172 \$	- \$	s. o. ² \$	353 172 \$	373 317 \$	- \$	s. o. \$	373 317 \$	
Qualité inférieure	222	79	s. o.	301	519	-	s. o.	519	
Actifs surveillés et classés	s. o.	75	s. o.	75	s. o.	113	s. o.	113	
Défaillance	s. o.	s. o.	-	-	s. o.	s. o.	-	-	
Total des titres de créance	353 394	154	-	353 548	373 836	113	-	373 949	
Provision pour pertes sur créances relative aux titres de créance au coût amorti	3	-	-	3	2	-	-	2	
Total des titres de créance, déduction faite de la provision	353 391 \$	154 \$	- \$	353 545 \$	373 834 \$	113 \$	- \$	373 947 \$	

¹ Comprennent les titres de créance adossés à des prêts garantis par le gouvernement de 124 millions de dollars (104 millions de dollars au 31 octobre 2023), lesquels sont présentés comme ayant une note de crédit de qualité inférieure ou de catégorie moindre selon le risque de crédit de l'emprunteur.

² Sans objet.

Au 31 juillet 2024, le total des titres de créance, déduction faite de la provision, présenté dans le tableau ci-dessus comprenait des titres de créance évalués au coût amorti, déduction faite de la provision, de 281 320 millions de dollars (308 016 millions de dollars au 31 octobre 2023) et des titres de créance évalués à la JVAERG de 72 225 millions de dollars (65 931 millions de dollars au 31 octobre 2023). Aux 31 juillet 2024 et 31 octobre 2023, la différence entre les pertes de crédit attendues fondées sur des pondérations probabilistes et les pertes de crédit attendues selon le scénario de base sur les titres de créance à la JVAERG ou au coût amorti n'était pas significative.

NOTE 6 : PRÊTS, PRÊTS DOUTEUX ET PROVISION POUR PERTES SUR CRÉANCES**a) PRÊTS ET ACCEPTATIONS**

Le tableau suivant présente les détails sur les prêts et les acceptations de la Banque aux 31 juillet 2024 et 31 octobre 2023.

Prêts et acceptations

(en millions de dollars canadiens)

	31 juillet 2024	<i>Aux</i> 31 octobre 2023
Prêts hypothécaires résidentiels	329 262 \$	320 341 \$
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	224 323	217 554
Cartes de crédit	40 517	38 660
Entreprises et gouvernements	352 034	326 528
	946 136	903 083
Engagements de clients au titre d'acceptations	19	17 569
Prêts à la JVAERG (Note 4)	159	421
Total des prêts et acceptations	946 314	921 073
Total de la provision pour pertes sur prêts	7 811	7 136
Total des prêts et acceptations, déduction faite de la provision	938 503 \$	913 937 \$

Aux fins de la présentation dans le tableau « Prêts et acceptations par notation de risque », les prêts aux entreprises et aux gouvernements (y compris les prêts à la JVAERG) et les engagements de clients au titre d'acceptations sont regroupés de la manière suivante :

Prêts et acceptations – Entreprises et gouvernements

(en millions de dollars canadiens)

	31 juillet 2024	<i>Aux</i> 31 octobre 2023
Prêts au coût amorti	352 034 \$	326 528 \$
Engagements de clients au titre d'acceptations	19	17 569
Prêts à la JVAERG (Note 4)	159	421
Prêts et acceptations	352 212	344 518
Provision pour pertes sur prêts	3 355	2 990
Prêts et acceptations, déduction faite de la provision	348 857 \$	341 528 \$

b) QUALITÉ DU CRÉDIT DES PRÊTS

En ce qui a trait aux expositions dans le portefeuille de détail, notamment en ce qui concerne les particuliers et les petites entreprises, la Banque gère les expositions par groupe, à l'aide de techniques de notation de crédit prédictives. Pour les expositions autres que de détail, une NRE est attribuée à chaque emprunteur selon sa probabilité de défaillance (PD), d'après des modèles exclusifs d'évaluation des risques propres à une industrie ou un secteur et selon des jugements d'experts. Pour plus de renseignements, notamment sur la concordance entre les fourchettes de PD et les notations de risque des expositions de détail ainsi que sur la concordance entre l'échelle de NRE en 21 points de la Banque et les notations de risque et les notations de crédit externes pour les expositions autres que de détail, se reporter aux passages ombragés de la section « Gestion des risques » du rapport de gestion de 2023.

Les tableaux suivants présentent la valeur comptable brute des prêts, des acceptations et des expositions au risque de crédit sur les engagements de prêt et les contrats de garantie financière par notation de risque interne aux fins de la gestion du risque de crédit et ventilent les prêts et expositions selon qu'ils font l'objet de provisions à l'étape 1, à l'étape 2 ou à l'étape 3.

Prêts et acceptations par notation de risque

(en millions de dollars canadiens)

	31 juillet 2024				31 octobre 2023			
	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total
Prêts hypothécaires résidentiels^{1, 2, 3}								
Risque faible	237 386 \$	674 \$	s. o.	238 060 \$	225 596 \$	46 \$	s. o.	225 642 \$
Risque normal	62 259	15 291	s. o.	77 550	70 423	11 324	s. o.	81 747
Risque moyen	230	9 596	s. o.	9 826	110	9 581	s. o.	9 691
Risque élevé	7	3 119	330	3 456	10	2 573	325	2 908
Défaillance	s. o.	s. o.	370	370	s. o.	s. o.	353	353
Total des prêts	299 882	28 680	700	329 262	296 139	23 524	678	320 341
Provision pour pertes sur prêts	129	198	58	385	154	192	57	403
Prêts, déduction faite de la provision	299 753	28 482	642	328 877	295 985	23 332	621	319 938
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers⁴								
Risque faible	99 678	2 630	s. o.	102 308	100 102	2 278	s. o.	102 380
Risque normal	63 039	12 933	s. o.	75 972	60 613	13 410	s. o.	74 023
Risque moyen	26 868	6 450	s. o.	33 318	24 705	5 816	s. o.	30 521
Risque élevé	4 119	7 687	388	12 194	4 122	5 700	323	10 145
Défaillance	s. o.	s. o.	531	531	s. o.	s. o.	485	485
Total des prêts	193 704	29 700	919	224 323	189 542	27 204	808	217 554
Provision pour pertes sur prêts	663	1 124	238	2 025	653	959	197	1 809
Prêts, déduction faite de la provision	193 041	28 576	681	222 298	188 889	26 245	611	215 745
Cartes de crédit								
Risque faible	6 987	14	s. o.	7 001	6 499	12	s. o.	6 511
Risque normal	11 503	183	s. o.	11 686	11 171	134	s. o.	11 305
Risque moyen	12 832	1 125	s. o.	13 957	12 311	1 163	s. o.	13 474
Risque élevé	2 818	4 523	417	7 758	2 567	4 289	401	7 257
Défaillance	s. o.	s. o.	115	115	s. o.	s. o.	113	113
Total des prêts	34 140	5 845	532	40 517	32 548	5 598	514	38 660
Provision pour pertes sur prêts	695	979	372	2 046	709	913	312	1 934
Prêts, déduction faite de la provision	33 445	4 866	160	38 471	31 839	4 685	202	36 726
Entreprises et gouvernements^{1, 2, 3, 5}								
Première qualité ou risque faible ou normal	159 512	109	s. o.	159 621	159 477	101	s. o.	159 578
Qualité inférieure ou risque moyen	163 142	11 046	s. o.	174 188	161 651	10 278	s. o.	171 929
Actifs surveillés et classés ou risque élevé	699	15 685	83	16 467	604	11 017	75	11 696
Défaillance	s. o.	s. o.	1 936	1 936	s. o.	s. o.	1 315	1 315
Total des prêts et acceptations	323 353	26 840	2 019	352 212	321 732	21 396	1 390	344 518
Provision pour pertes sur prêts et acceptations	994	1 764	597	3 355	1 157	1 371	462	2 990
Prêts et acceptations, déduction faite de la provision	322 359	25 076	1 422	348 857	320 575	20 025	928	341 528
Total des prêts et acceptations⁶	851 079	91 065	4 170	946 314	839 961	77 722	3 390	921 073
Total de la provision pour pertes sur prêts^{6, 7}	2 481	4 065	1 265	7 811	2 673	3 435	1 028	7 136
Total des prêts et acceptations, déduction faite de la provision⁶	848 598 \$	87 000 \$	2 905 \$	938 503 \$	837 288 \$	74 287 \$	2 362 \$	913 937 \$

¹ Comprendent des prêts douteux d'un montant de 212 millions de dollars (271 millions de dollars au 31 octobre 2023) pour lesquels aucune provision pour pertes sur prêts n'a été établie étant donné que la valeur réalisable de la garantie dépasse le montant du prêt.

² Excluent les prêts détenus à des fins de transaction et les prêts détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN) d'une juste valeur respectivement de 21 milliards de dollars (17 milliards de dollars au 31 octobre 2023) et 3 milliards de dollars (3 milliards de dollars au 31 octobre 2023).

³ Comprendent les prêts hypothécaires assurés de 72 milliards de dollars (74 milliards de dollars au 31 octobre 2023).

⁴ Comprendent les prêts immobiliers aux particuliers assurés par des gouvernements canadiens de 6 milliards de dollars (7 milliards de dollars au 31 octobre 2023).

⁵ Comprendent les prêts garantis par des organismes gouvernementaux de 25 milliards de dollars (26 milliards de dollars au 31 octobre 2023), qui sont principalement présentés comme des prêts d'emprunteurs ayant une note de crédit de qualité inférieure ou de catégorie moindre selon le risque de crédit de l'emprunteur.

⁶ L'étape 3 comprend les prêts dépréciés acquis de néant (91 millions de dollars au 31 octobre 2023) et la provision connexe pour pertes sur prêts de néant (6 millions de dollars au 31 octobre 2023) qui sont inclus dans la catégorie de notation de risque « Défaillance » puisque ces prêts étaient dépréciés au moment de leur acquisition.

⁷ Inclut la provision pour pertes sur prêts liée aux prêts qui sont évalués à la JVAERG de néant (néant au 31 octobre 2023).

Prêts et acceptations par notation de risque (suite) – Instruments de crédit hors bilan¹

(en millions de dollars canadiens)

	31 juillet 2024				31 octobre 2023				Aux
	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total	
Expositions de détail²									
Risque faible	262 464 \$	1 361 \$	s. o. \$	263 825 \$	254 231 \$	1 093 \$	s. o. \$	255 324 \$	
Risque normal	92 910	1 271	s. o.	94 181	91 474	1 112	s. o.	92 586	
Risque moyen	18 601	1 199	s. o.	19 800	19 774	1 079	s. o.	20 853	
Risque élevé	1 157	1 225	–	2 382	1 209	1 198	–	2 407	
Défaillance	s. o.	s. o.	–	–	s. o.	s. o.	–	–	
Expositions autres que de détail³									
Première qualité	282 548	–	s. o.	282 548	264 029	–	s. o.	264 029	
Qualité inférieure	99 945	5 162	s. o.	105 107	98 068	4 396	s. o.	102 464	
Actifs surveillés et classés	256	4 466	–	4 722	218	4 158	–	4 376	
Défaillance	s. o.	s. o.	194	194	s. o.	s. o.	107	107	
Total des instruments de crédit hors bilan	757 881	14 684	194	772 759	729 003	13 036	107	742 146	
Provision pour les instruments de crédit hors bilan	428	582	13	1 023	476	565	8	1 049	
Total des instruments de crédit hors bilan, déduction faite de la provision	757 453 \$	14 102 \$	181 \$	771 736 \$	728 527 \$	12 471 \$	99 \$	741 097 \$	

¹ Compte non tenu des engagements hypothécaires.

² Comprennent des lignes de crédit personnelles et sur cartes de crédit de 378 milliards de dollars (369 milliards de dollars au 31 octobre 2023), lesquelles sont annulables sans condition en tout temps, au gré de la Banque.

³ Comprennent la tranche non utilisée de 65 milliards de dollars (62 milliards de dollars au 31 octobre 2023) des facilités de crédit et de liquidité sans engagement.

c) PROVISION POUR PERTES SUR CRÉANCES (AU BILAN)

Le tableau suivant présente les détails sur la provision pour pertes sur créances de la Banque aux 31 juillet 2024 et 2023 et pour les trois mois et neuf mois clos à ces dates, y compris sur la provision pour les instruments hors bilan dans les catégories applicables.

Provision pour pertes sur créances (au bilan)

(en millions de dollars canadiens)

	Solde au début de la période	Provision pour pertes sur créances (à l'état du résultat)	Radiations, nettes des reprises	Écart de conversion, cessions et autres ajustements	Solde à la fin de la période	Solde au début de la période	Provision pour pertes sur créances (à l'état du résultat)	Radiations, nettes des reprises	Écart de conversion, cessions et autres ajustements	Solde à la fin de la période
	31 juillet 2024					<i>Trois mois clos les</i> 31 juillet 2023				
Prêts hypothécaires résidentiels	403 \$	(16) \$	(2) \$	– \$	385 \$	334 \$	45 \$	(1) \$	– \$	378 \$
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	2 072	339	(302)	1	2 110	1 766	246	(199)	(19)	1 794
Cartes de crédit	2 644	397	(396)	6	2 651	2 480	294	(287)	(46)	2 441
Entreprises et gouvernements	3 428	351	(88)	(3)	3 688	3 064	181	(28)	(58)	3 159
Total de la provision pour pertes sur prêts, y compris les instruments hors bilan	8 547	1 071	(788)	4	8 834	7 644	766	(515)	(123)	7 772
Titres de créance au coût amorti	2	1	–	–	3	2	–	–	(1)	1
Titres de créance à la JVAERG	1	–	–	–	1	1	–	–	–	1
Total de la provision pour pertes sur créances sur les titres de créance	3	1	–	–	4	3	–	–	(1)	2
Total de la provision pour pertes sur créances	8 550 \$	1 072 \$	(788) \$	4 \$	8 838 \$	7 647 \$	766 \$	(515) \$	(124) \$	7 774 \$

Dont :

Provision pour pertes sur créances sur les prêts au coût amorti	7 545 \$				7 811 \$	6 644 \$				6 784 \$
Provision pour pertes sur créances sur les prêts à la JVAERG	–				–	–				–
Provision pour pertes sur prêts	7 545				7 811	6 644				6 784
Provision pour les instruments hors bilan	1 002				1 023	1 000				988
Provision pour pertes sur créances pour les titres de créance	3				4	3				2

	31 juillet 2024					<i>Neuf mois clos les</i> 31 juillet 2023				
Prêts hypothécaires résidentiels	403 \$	(16) \$	(5) \$	3 \$	385 \$	323 \$	61 \$	(5) \$	(1) \$	378 \$
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	1 895	1 082	(865)	(2)	2 110	1 704	691	(576)	(25)	1 794
Cartes de crédit	2 577	1 250	(1 168)	(8)	2 651	2 352	958	(815)	(54)	2 441
Entreprises et gouvernements	3 310	828	(408)	(42)	3 688	2 984	346	(116)	(55)	3 159
Total de la provision pour pertes sur prêts, y compris les instruments hors bilan	8 185	3 144	(2 446)	(49)	8 834	7 363	2 056	(1 512)	(135)	7 772
Titres de créance au coût amorti	2	1	–	–	3	1	–	–	–	1
Titres de créance à la JVAERG	2	(1)	–	–	1	2	(1)	–	–	1
Total de la provision pour pertes sur créances sur les titres de créance	4	–	–	–	4	3	(1)	–	–	2
Total de la provision pour pertes sur créances	8 189 \$	3 144 \$	(2 446) \$	(49) \$	8 838 \$	7 366 \$	2 055 \$	(1 512) \$	(135) \$	7 774 \$

Dont :

Provision pour pertes sur créances sur les prêts au coût amorti	7 136 \$				7 811 \$	6 432 \$				6 784 \$
Provision pour pertes sur créances sur les prêts à la JVAERG	–				–	–				–
Provision pour pertes sur prêts	7 136				7 811	6 432				6 784
Provision pour les instruments hors bilan	1 049				1 023	931				988
Provision pour pertes sur créances pour les titres de créance	4				4	3				2

d) PROVISION POUR PERTES SUR PRÊTS PAR ÉTAPE

Le tableau suivant présente les détails sur la provision pour pertes sur prêts par étape de la Banque aux 31 juillet 2024 et 2023 et pour les trois mois clos à ces dates.

Provision pour pertes sur prêts par étape

(en millions de dollars canadiens)

	31 juillet 2024				Trois mois clos les 31 juillet 2023			
	Étape 1	Étape 2	Étape 3 ¹	Total	Étape 1	Étape 2	Étape 3 ¹	Total
Prêts hypothécaires résidentiels								
Solde au début de la période	129 \$	214 \$	60 \$	403 \$	116 \$	169 \$	49 \$	334 \$
Provision pour pertes sur créances								
Transfert à l'étape 1 ²	42	(42)	–	–	41	(40)	(1)	–
Transfert à l'étape 2	(6)	12	(6)	–	(5)	8	(3)	–
Transfert à l'étape 3	–	(6)	6	–	(1)	(10)	11	–
Réévaluation nette en raison des transferts entre les étapes ³	(10)	5	–	(5)	(7)	3	–	(4)
Nouveaux montages ou acquisitions ⁴	9	s. o.	s. o.	9	17	s. o.	s. o.	17
Remboursements nets ⁵	(1)	–	–	(1)	(1)	–	–	(1)
Décomptabilisation d'actifs financiers (à l'exclusion des cessions et des radiations) ⁶	(2)	(8)	(6)	(16)	(2)	(5)	(3)	(10)
Modifications des risques, paramètres et modèles ⁷	(32)	23	6	(3)	2	39	2	43
Cessions	–	–	–	–	–	–	–	–
Radiations	–	–	(2)	(2)	–	–	(3)	(3)
Reprises	–	–	–	–	–	–	2	2
Écart de conversion et autres ajustements	–	–	–	–	(1)	(1)	2	–
Solde à la fin de la période	129 \$	198 \$	58 \$	385 \$	159 \$	163 \$	56 \$	378 \$
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers								
Solde, y compris les instruments hors bilan, au début de la période	688 \$	1 146 \$	238 \$	2 072 \$	675 \$	921 \$	170 \$	1 766 \$
Provision pour pertes sur créances								
Transfert à l'étape 1 ²	178	(177)	(1)	–	167	(166)	(1)	–
Transfert à l'étape 2	(61)	82	(21)	–	(47)	63	(16)	–
Transfert à l'étape 3	(2)	(61)	63	–	(2)	(46)	48	–
Réévaluation nette en raison des transferts entre les étapes ³	(81)	78	3	–	(61)	53	2	(6)
Nouveaux montages ou acquisitions ⁴	94	s. o.	s. o.	94	111	s. o.	s. o.	111
Remboursements nets ⁵	(20)	(25)	(5)	(50)	(21)	(18)	(2)	(41)
Décomptabilisation d'actifs financiers (à l'exclusion des cessions et des radiations) ⁶	(22)	(31)	(13)	(66)	(21)	(25)	(13)	(59)
Modifications des risques, paramètres et modèles ⁷	(82)	167	276	361	(102)	153	190	241
Cessions	–	–	–	–	–	–	–	–
Radiations	–	–	(386)	(386)	–	–	(275)	(275)
Reprises	–	–	84	84	–	–	76	76
Écart de conversion et autres ajustements	–	1	–	1	(8)	(9)	(2)	(19)
Solde, y compris les instruments hors bilan, à la fin de la période	692	1 180	238	2 110	691	926	177	1 794
Moins la provision pour les instruments hors bilan⁸	29	56	–	85	37	50	–	87
Solde à la fin de la période	663 \$	1 124 \$	238 \$	2 025 \$	654 \$	876 \$	177 \$	1 707 \$
Cartes de crédit⁹								
Solde, y compris les instruments hors bilan, au début de la période	915 \$	1 345 \$	384 \$	2 644 \$	964 \$	1 235 \$	281 \$	2 480 \$
Provision pour pertes sur créances								
Transfert à l'étape 1 ²	301	(289)	(12)	–	303	(294)	(9)	–
Transfert à l'étape 2	(73)	98	(25)	–	(71)	88	(17)	–
Transfert à l'étape 3	(5)	(206)	211	–	(4)	(171)	175	–
Réévaluation nette en raison des transferts entre les étapes ³	(132)	109	6	(17)	(131)	105	5	(21)
Nouveaux montages ou acquisitions ⁴	37	s. o.	s. o.	37	47	s. o.	s. o.	47
Remboursements nets ⁵	–	–	15	15	(3)	1	13	11
Décomptabilisation d'actifs financiers (à l'exclusion des cessions et des radiations) ⁶	(10)	(17)	(99)	(126)	(11)	(18)	(80)	(109)
Modifications des risques, paramètres et modèles ⁷	(93)	294	287	488	(109)	275	200	366
Cessions	–	–	–	–	–	–	–	–
Radiations	–	–	(478)	(478)	–	–	(360)	(360)
Reprises	–	–	82	82	–	–	73	73
Écart de conversion et autres ajustements	3	2	1	6	(18)	(22)	(6)	(46)
Solde, y compris les instruments hors bilan, à la fin de la période	943	1 336	372	2 651	967	1 199	275	2 441
Moins la provision pour les instruments hors bilan⁸	248	357	–	605	280	350	–	630
Solde à la fin de la période	695 \$	979 \$	372 \$	2 046 \$	687 \$	849 \$	275 \$	1 811 \$

¹ Comprend la provision pour pertes sur prêts liée aux prêts dépréciés acquis.

² Les transferts représentent les transferts d'une étape à l'autre avant la réévaluation des pertes de crédit attendues.

³ Représente la réévaluation automatique entre des pertes de crédit attendues pour les douze mois à venir (étape 1) et des pertes de crédit attendues pour la durée de vie (étape 2 ou étape 3) en raison des transferts d'une étape à l'autre nécessaires du fait de la migration du risque de crédit, comme il est décrit à la rubrique « Augmentation importante du risque de crédit » de la note 2 et de la note 3 des états financiers consolidés annuels de 2023 de la Banque, tous les autres facteurs ayant une incidence sur la variation des pertes de crédit attendues demeurant constants.

⁴ Représentent l'augmentation de la provision découlant des nouveaux montages de prêts, des prêts acquis ou des prêts renouvelés.

⁵ Représentent les variations de la provision liées aux variations des flux de trésorerie associées aux nouveaux octrois ou aux remboursements sur les prêts en cours.

⁶ Représente la diminution de la provision découlant des prêts entièrement remboursés et exclut la diminution associée aux prêts qui ont été cédés ou radiés en totalité.

⁷ Représentent les variations de la provision liées aux modifications des risques (p. ex. la PD) de la période considérée découlant des modifications apportées aux facteurs macroéconomiques, au niveau de risque, aux paramètres et/ou aux modèles après la migration d'une étape à l'autre. Pour plus de renseignements, se reporter aux rubriques « Évaluation des pertes de crédit attendues », « Informations prospectives » et « Jugement d'expert en matière de crédit » de la note 2 et de la note 3 des états financiers consolidés annuels de 2023 de la Banque.

⁸ La provision pour pertes sur prêts pour les instruments hors bilan est comptabilisée dans les autres passifs au bilan consolidé intermédiaire.

⁹ Les prêts sur cartes de crédit sont considérés comme douteux et sont transférés à l'étape 3 lorsque les paiements sont en souffrance depuis 90 jours et radiés après 180 jours de retard. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 2 des états financiers consolidés annuels de 2023 de la Banque.

Provision pour pertes sur prêts par étape (suite)

(en millions de dollars canadiens)

	31 juillet 2024				Trois mois clos les			
	31 juillet 2023							
	Étape 1	Étape 2	Étape 3 ¹	Total	Étape 1	Étape 2	Étape 3 ¹	Total
Entreprises et gouvernements²								
Solde, y compris les instruments hors bilan, au début de la période	1 170 \$	1 778 \$	480 \$	3 428 \$	1 261 \$	1 441 \$	362 \$	3 064 \$
Provision pour pertes sur créances								
Transfert à l'étape 1 ³	80	(80)	–	–	71	(71)	–	–
Transfert à l'étape 2	(158)	163	(5)	–	(128)	131	(3)	–
Transfert à l'étape 3	(1)	(85)	86	–	(1)	(59)	60	–
Réévaluation nette en raison des transferts entre les étapes ³	(27)	26	1	–	(21)	27	1	7
Nouveaux montages ou acquisitions ³	296	s. o.	s. o.	296	300	s. o.	s. o.	300
Remboursements nets ³	2	(22)	(7)	(27)	8	(10)	(16)	(18)
Décomptabilisation d'actifs financiers (à l'exclusion des cessions et des radiations) ³	(161)	(196)	(75)	(432)	(173)	(155)	(127)	(455)
Modifications des risques, paramètres et modèles ³	(61)	340	235	514	(20)	120	247	347
Cessions	–	–	–	–	–	–	–	–
Radiations	–	–	(113)	(113)	–	–	(49)	(49)
Reprises	–	–	25	25	–	–	21	21
Écart de conversion et autres ajustements	5	9	(17)	(3)	(27)	(16)	(15)	(58)
Solde, y compris les instruments hors bilan, à la fin de la période	1 145	1 933	610	3 688	1 270	1 408	481	3 159
Moins la provision pour les instruments hors bilan ⁴	151	169	13	333	152	117	2	271
Solde à la fin de la période	994	1 764	597	3 355	1 118	1 291	479	2 888
Total de la provision, y compris celle pour les instruments hors bilan, à la fin de la période	2 909	4 647	1 278	8 834	3 087	3 696	989	7 772
Moins le total de la provision pour les instruments hors bilan⁴	428	582	13	1 023	469	517	2	988
Total de la provision pour pertes sur prêts à la fin de la période	2 481 \$	4 065 \$	1 265 \$	7 811 \$	2 618 \$	3 179 \$	987 \$	6 784 \$

¹ Comprend la provision pour pertes sur prêts liée aux prêts dépréciés acquis.

² Comprennent la provision pour pertes sur prêts liée aux engagements de clients au titre d'acceptations.

³ Pour des explications sur ces postes, se reporter au tableau « Provision pour pertes sur prêts par étape » figurant à la page précédente de la présente note.

⁴ La provision pour pertes sur prêts pour les instruments hors bilan est comptabilisée dans les autres passifs au bilan consolidé intermédiaire.

Le tableau suivant présente les détails sur la provision pour pertes sur prêts par étape de la Banque aux 31 juillet 2024 et 2023 et pour les neuf mois clos à ces dates.

Provision pour pertes sur prêts par étape

(en millions de dollars canadiens)

	31 juillet 2024				Neuf mois clos les 31 juillet 2023			
	Étape 1	Étape 2	Étape 3 ¹	Total	Étape 1	Étape 2	Étape 3 ¹	Total
Prêts hypothécaires résidentiels								
Solde au début de la période	154 \$	192 \$	57 \$	403 \$	127 \$	140 \$	56 \$	323 \$
Provision pour pertes sur créances								
Transfert à l'étape 1 ²	110	(107)	(3)	—	97	(95)	(2)	—
Transfert à l'étape 2	(23)	40	(17)	—	(19)	31	(12)	—
Transfert à l'étape 3	—	(23)	23	—	(2)	(18)	20	—
Réévaluation nette en raison des transferts entre les étapes ³	(24)	18	—	(6)	(18)	14	—	(4)
Nouveaux montages ou acquisitions ⁴	24	s. o.	s. o.	24	33	s. o.	s. o.	33
Remboursements nets ⁵	(3)	—	—	(3)	(3)	(2)	—	(5)
Décomptabilisation d'actifs financiers (à l'exclusion des cessions et des radiations) ⁶	(5)	(20)	(29)	(54)	(4)	(13)	(9)	(26)
Modifications des risques, paramètres et modèles ⁷	(103)	97	29	23	(50)	107	6	63
Cessions	—	—	—	—	—	—	—	—
Radiations	—	—	(6)	(6)	—	—	(8)	(8)
Reprises	—	—	1	1	—	—	3	3
Écart de conversion et autres ajustements	(1)	1	3	3	(2)	(1)	2	(1)
Solde à la fin de la période	129 \$	198 \$	58 \$	385 \$	159 \$	163 \$	56 \$	378 \$
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers								
Solde, y compris les instruments hors bilan, au début de la période	688 \$	1 010 \$	197 \$	1 895 \$	654 \$	896 \$	154 \$	1 704 \$
Provision pour pertes sur créances								
Transfert à l'étape 1 ²	451	(448)	(3)	—	473	(469)	(4)	—
Transfert à l'étape 2	(191)	254	(63)	—	(147)	200	(53)	—
Transfert à l'étape 3	(8)	(183)	191	—	(6)	(141)	147	—
Réévaluation nette en raison des transferts entre les étapes ³	(198)	235	7	44	(162)	156	7	1
Nouveaux montages ou acquisitions ⁴	270	s. o.	s. o.	270	309	s. o.	s. o.	309
Remboursements nets ⁵	(56)	(70)	(12)	(138)	(44)	(62)	(8)	(114)
Décomptabilisation d'actifs financiers (à l'exclusion des cessions et des radiations) ⁶	(55)	(77)	(39)	(171)	(56)	(72)	(30)	(158)
Modifications des risques, paramètres et modèles ⁷	(208)	461	824	1 077	(320)	430	543	653
Cessions	—	—	—	—	—	—	—	—
Radiations	—	—	(1 103)	(1 103)	—	—	(795)	(795)
Reprises	—	—	238	238	—	—	219	219
Écart de conversion et autres ajustements	(1)	(2)	1	(2)	(10)	(12)	(3)	(25)
Solde, y compris les instruments hors bilan, à la fin de la période	692	1 180	238	2 110	691	926	177	1 794
Moins la provision pour les instruments hors bilan ⁸	29	56	—	85	37	50	—	87
Solde à la fin de la période	663 \$	1 124 \$	238 \$	2 025 \$	654 \$	876 \$	177 \$	1 707 \$
Cartes de crédit⁹								
Solde, y compris les instruments hors bilan, au début de la période	988 \$	1 277 \$	312 \$	2 577 \$	954 \$	1 191 \$	207 \$	2 352 \$
Provision pour pertes sur créances								
Transfert à l'étape 1 ²	810	(783)	(27)	—	872	(852)	(20)	—
Transfert à l'étape 2	(249)	310	(61)	—	(233)	276	(43)	—
Transfert à l'étape 3	(16)	(668)	684	—	(14)	(514)	528	—
Réévaluation nette en raison des transferts entre les étapes ³	(358)	369	19	30	(397)	353	15	(29)
Nouveaux montages ou acquisitions ⁴	116	s. o.	s. o.	116	144	s. o.	s. o.	144
Remboursements nets ⁵	14	6	50	70	59	2	41	102
Décomptabilisation d'actifs financiers (à l'exclusion des cessions et des radiations) ⁶	(30)	(51)	(271)	(352)	(33)	(59)	(191)	(283)
Modifications des risques, paramètres et modèles ⁷	(329)	880	835	1 386	(364)	829	559	1 024
Cessions	—	—	—	—	—	—	—	—
Radiations	—	—	(1 408)	(1 408)	—	—	(1 031)	(1 031)
Reprises	—	—	240	240	—	—	216	216
Écart de conversion et autres ajustements	(3)	(4)	(1)	(8)	(21)	(27)	(6)	(54)
Solde, y compris les instruments hors bilan, à la fin de la période	943	1 336	372	2 651	967	1 199	275	2 441
Moins la provision pour les instruments hors bilan ⁸	248	357	—	605	280	350	—	630
Solde à la fin de la période	695 \$	979 \$	372 \$	2 046 \$	687 \$	849 \$	275 \$	1 811 \$

¹ Comprend la provision pour pertes sur prêts liée aux prêts dépréciés acquis.

² Les transferts représentent les transferts d'une étape à l'autre avant la réévaluation des pertes de crédit attendues.

³ Représente la réévaluation automatique entre des pertes de crédit attendues pour les douze mois à venir (étape 1) et des pertes de crédit attendues pour la durée de vie (étape 2 ou étape 3) en raison des transferts d'une étape à l'autre nécessaires du fait de la migration du risque de crédit, comme il est décrit à la rubrique « Augmentation importante du risque de crédit » de la note 2 et de la note 3 des états financiers consolidés annuels de 2023 de la Banque, tous les autres facteurs ayant une incidence sur la variation des pertes de crédit attendues demeurant constants.

⁴ Représentent l'augmentation de la provision découlant des nouveaux montages de prêts, des prêts acquis ou des prêts renouvelés.

⁵ Représentent les variations de la provision liées aux variations des flux de trésorerie associées aux nouveaux octrois ou aux remboursements sur les prêts en cours.

⁶ Représente la diminution de la provision découlant des prêts entièrement remboursés et exclut la diminution associée aux prêts qui ont été cédés ou radiés en totalité.

⁷ Représentent les variations de la provision liées aux modifications des risques (p. ex., la PD) de la période considérée découlant des modifications apportées aux facteurs macroéconomiques, au niveau de risque, aux paramètres et/ou aux modèles après la migration d'une étape à l'autre. Pour plus de renseignements, se reporter aux rubriques « Évaluation des pertes de crédit attendues », « Informations prospectives » et « Jugement d'expert en matière de crédit » de la note 2 et de la note 3 des états financiers consolidés annuels de 2023 de la Banque.

⁸ La provision pour pertes sur prêts pour les instruments hors bilan est comptabilisée dans les autres passifs au bilan consolidé intermédiaire.

⁹ Les prêts sur cartes de crédit sont considérés comme douteux et sont transférés à l'étape 3 lorsque les paiements sont en souffrance depuis 90 jours et radiés après 180 jours de retard. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 2 des états financiers consolidés annuels de 2023 de la Banque.

Provision pour pertes sur prêts par étape (suite)

(en millions de dollars canadiens)

	31 juillet 2024				Neuf mois clos les 31 juillet 2023			
	Étape 1	Étape 2	Étape 3 ¹	Total	Étape 1	Étape 2	Étape 3 ¹	Total
	Entreprises et gouvernements²							
Solde, y compris les instruments hors bilan, au début de la période	1 319 \$	1 521 \$	470 \$	3 310 \$	1 220 \$	1 417 \$	347 \$	2 984 \$
Provision pour pertes sur créances								
Transfert à l'étape 1 ³	194	(194)	–	–	293	(291)	(2)	–
Transfert à l'étape 2	(441)	453	(12)	–	(411)	420	(9)	–
Transfert à l'étape 3	(17)	(220)	237	–	(10)	(98)	108	–
Réévaluation nette en raison des transferts entre les étapes ³	(66)	119	6	59	(85)	78	1	(6)
Nouveaux montages ou acquisitions ³	864	s. o.	s. o.	864	897	s. o.	s. o.	897
Remboursements nets ³	19	(41)	(36)	(58)	40	(49)	(59)	(68)
Décomptabilisation d'actifs financiers (à l'exclusion des cessions et des radiations) ³	(494)	(450)	(220)	(1 164)	(524)	(427)	(366)	(1 317)
Modifications des risques, paramètres et modèles ³	(221)	736	612	1 127	(136)	376	600	840
Cessions	–	–	–	–	–	–	–	–
Radiations	–	–	(459)	(459)	–	–	(157)	(157)
Reprises	–	–	51	51	–	–	41	41
Écart de conversion et autres ajustements	(12)	9	(39)	(42)	(14)	(18)	(23)	(55)
Solde, y compris les instruments hors bilan, à la fin de la période	1 145	1 933	610	3 688	1 270	1 408	481	3 159
Moins la provision pour les instruments hors bilan ⁴	151	169	13	333	152	117	2	271
Solde à la fin de la période	994	1 764	597	3 355	1 118	1 291	479	2 888
Total de la provision, y compris celle pour les instruments hors bilan, à la fin de la période	2 909	4 647	1 278	8 834	3 087	3 696	989	7 772
Moins le total de la provision pour les instruments hors bilan⁴	428	582	13	1 023	469	517	2	988
Total de la provision pour pertes sur prêts à la fin de la période	2 481 \$	4 065 \$	1 265 \$	7 811 \$	2 618 \$	3 179 \$	987 \$	6 784 \$

¹ Comprend la provision pour pertes sur prêts liée aux prêts dépréciés acquis.

² Comprennent la provision pour pertes sur prêts liée aux engagements de clients au titre d'acceptations.

³ Pour des explications sur ces postes, se reporter au tableau « Provision pour pertes sur prêts par étape » figurant à la page précédente de la présente note.

⁴ La provision pour pertes sur prêts pour les instruments hors bilan est comptabilisée dans les autres passifs au bilan consolidé intermédiaire.

La provision pour pertes sur créances pour tous les actifs financiers restants n'est pas importante.

e) INFORMATIONS PROSPECTIVES

Des facteurs macroéconomiques pertinents sont intégrés aux paramètres de risque selon le cas. Des facteurs de risque additionnels qui sont propres aux industries ou aux secteurs sont également intégrés, lorsque pertinents. Les principales variables macroéconomiques qui sont utilisées dans la détermination des pertes de crédit attendues comprennent le taux de chômage par région pour toutes les expositions de détail et les indices d'accès à la propriété par région pour les prêts hypothécaires résidentiels et les lignes de crédit domiciliaires. Pour les prêts aux entreprises et aux gouvernements, les principales variables macroéconomiques comprennent le produit intérieur brut (PIB), le taux de chômage, les taux d'intérêt et les écarts de taux. Se reporter à la note 3 des états financiers consolidés annuels de 2023 de la Banque pour en savoir plus sur la façon dont les informations prospectives sont générées et prises en compte pour déterminer si une augmentation importante du risque de crédit est survenue et pour évaluer les pertes de crédit attendues.

Variables macroéconomiques

Les variables macroéconomiques retenues sont projetées sur l'horizon prévisionnel. Le tableau suivant présente les valeurs moyennes des variables macroéconomiques pour les quatre trimestres civils à partir du trimestre considéré et les quatre années restantes de l'horizon prévisionnel pour le scénario de base, le scénario optimiste et le scénario pessimiste qui ont servi à la détermination des pertes de crédit attendues de la Banque au 31 juillet 2024. Plus l'horizon prévisionnel est long, moins les données prospectives sont faciles à obtenir et plus les projections qui reposent sur les hypothèses entourant les relations structurelles entre les paramètres économiques sont incertaines. Le resserrement des politiques monétaires continue de contribuer à une grande incertitude économique, particulièrement au Canada où le niveau d'endettement des ménages demeure élevé, et risque de continuer à peser sur la croissance économique à court terme et de mener à une nouvelle hausse modeste du taux de chômage.

Variables macroéconomiques

	<i>Au</i>					
	31 juillet 2024					
	Scénario de base		Scénario optimiste		Scénario pessimiste	
	Moyenne T3 2024- T2 2025 ¹	Quatre années restantes de l'horizon prévisionnel ¹	Moyenne T3 2024- T2 2025 ¹	Quatre années restantes de l'horizon prévisionnel ¹	Moyenne T3 2024- T2 2025 ¹	Quatre années restantes de l'horizon prévisionnel ¹
Taux de chômage						
Canada	6,6 %	6,0 %	5,7 %	5,6 %	7,6 %	7,3 %
États-Unis	4,0	4,0	3,5	3,7	5,2	5,4
PIB réel						
Canada	1,4	1,9	1,9	2,1	(0,5)	2,2
États-Unis	1,9	2,1	2,6	2,4	(0,4)	2,4
Prix des propriétés résidentielles						
Canada (prix moyen observé) ²	3,5	3,3	5,4	3,7	(8,0)	3,6
États-Unis (IPP CoreLogic) ³	1,6	3,0	5,3	3,8	(9,2)	4,3
Taux d'intérêt directeurs des banques centrales						
Canada	3,94	2,34	4,69	2,70	2,69	1,86
États-Unis	5,06	3,09	5,44	3,50	3,38	2,48
Rendement des obligations du Trésor américain à 10 ans	4,11	3,47	4,66	3,82	3,86	3,41
Écart des obligations américaines de notation BBB à 10 ans (points de pourcentage)	1,75	1,80	1,54	1,75	2,40	2,09
Taux de change (dollar américain/dollar canadien)	0,72 \$	0,75 \$	0,74 \$	0,76 \$	0,70 \$	0,71 \$

¹ Les valeurs représentent les valeurs moyennes pour les périodes mentionnées et la moyenne de la croissance d'un exercice à l'autre du PIB réel et des prix des propriétés résidentielles.

² Le prix moyen des propriétés résidentielles correspond au prix de vente moyen des propriétés vendues publié par le Service inter-agences; les données sont colligées par l'Association canadienne de l'immeuble.

³ L'indice des prix des propriétés résidentielles de CoreLogic (IPP CoreLogic) est un indice fondé sur la méthode des ventes répétées qui suit l'évolution à la hausse ou à la baisse des prix des mêmes propriétés au fil du temps.

f) SENSIBILITÉ DE LA PROVISION POUR PERTES SUR CRÉANCES

Les pertes de crédit attendues sont sensibles aux données utilisées dans les modèles internes, aux variables macroéconomiques des scénarios prospectifs et aux pondérations probabilistes respectives afin de déterminer les pertes de crédit attendues fondées sur des pondérations probabilistes, et à d'autres facteurs pris en compte lorsqu'un jugement d'expert en matière de crédit est exercé. Les variations de ces données, hypothèses, modèles et jugements auraient une incidence sur la détermination si une augmentation importante du risque de crédit est survenue et sur l'évaluation des pertes de crédit attendues.

Le tableau suivant présente les pertes de crédit attendues selon le scénario de base et les pertes de crédit attendues fondées sur des pondérations probabilistes, ces dernières étant tirées de trois scénarios de pertes de crédit attendues pour les prêts productifs et les instruments hors bilan. L'écart reflète l'incidence de l'utilisation de plusieurs scénarios élaborés à partir des pertes de crédit attendues selon le scénario de base et la variation des pertes de crédit attendues en découlant en raison de la sensibilité et de l'absence de linéarité résultant de l'utilisation des scénarios macroéconomiques.

Variations des pertes de crédit attendues fondées sur des pondérations probabilistes par rapport aux pertes de crédit attendues selon le scénario de base

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<i>Aux</i>	
	31 juillet 2024	31 octobre 2023
Pertes de crédit attendues fondées sur des pondérations probabilistes	7 556 \$	7 149 \$
Pertes de crédit attendues selon le scénario de base	7 146	6 658
Écart – en dollars	410 \$	491 \$
Écart – en pourcentage	5,7 %	7,4 %

Les pertes de crédit attendues pour les prêts productifs et les instruments hors bilan correspondent au montant global des pertes de crédit attendues fondées sur des pondérations probabilistes à l'étape 1 et à l'étape 2, soit respectivement les pertes de crédit attendues pour les douze mois à venir et les pertes de crédit attendues pour la durée de vie. Un transfert des pertes de crédit attendues de l'étape 1 à l'étape 2 survient à la suite d'une augmentation importante du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale du prêt. Le tableau suivant présente l'estimation de l'incidence de la catégorisation par étapes des pertes de crédit attendues en indiquant les pertes de crédit attendues pour tous les prêts productifs et les instruments hors bilan, calculées à partir des pertes de crédit attendues pour les douze mois à venir par rapport au montant global des pertes de crédit attendues fondées sur des pondérations probabilistes actuelles, tous les profils de risque demeurant constants.

Incidence supplémentaire des pertes de crédit attendues pour la durée de vie

(en millions de dollars canadiens)

	Aux	
	31 juillet 2024	31 octobre 2023
Pertes de crédit attendues fondées sur des pondérations probabilistes	7 556 \$	7 149 \$
Tous les prêts productifs et instruments hors bilan selon des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir	5 543	5 295
Incidence supplémentaire des pertes de crédit attendues pour la durée de vie	2 013 \$	1 854 \$

g) BIENS SAISIS

Les biens saisis sont des actifs non financiers qui ont fait l'objet d'une reprise de possession dans le cadre de laquelle la Banque obtient les titres, devient propriétaire ou prend possession des propriétés individuelles, comme des biens immobiliers, qui sont gérées aux fins de vente de manière ordonnée, et le produit en découlant est affecté à la réduction ou au remboursement de tout solde du prêt en souffrance. En général, la Banque n'installe pas ses activités dans des propriétés saisies. La Banque s'en remet principalement à des évaluations de tiers pour établir la valeur comptable des biens saisis. Les biens saisis détenus en vue de la vente s'élevaient à 72 millions de dollars au 31 juillet 2024 (59 millions de dollars au 31 octobre 2023) et étaient comptabilisés dans les autres actifs au bilan consolidé intermédiaire.

h) PRÊTS EN SOUFFRANCE MAIS NON DOUTEUX

Un prêt est classé comme en souffrance lorsqu'un emprunteur a omis de faire un paiement exigible à l'échéance prévue au contrat. Le tableau suivant présente de l'information sur les prêts en souffrance mais non douteux. Les prêts qui sont en souffrance depuis moins de 31 jours aux termes du contrat ne sont pas pris en compte puisqu'ils ne sont pas une indication, de façon générale, qu'un emprunteur ne respectera pas ses obligations de paiement.

Prêts en souffrance mais non douteux¹

(en millions de dollars canadiens)

	Aux					
	31 juillet 2024			31 octobre 2023		
	De 31 à 60 jours	De 61 à 89 jours	Total	De 31 à 60 jours	De 61 à 89 jours	Total
Prêts hypothécaires résidentiels	349 \$	106 \$	455 \$	286 \$	81 \$	367 \$
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	1 042	333	1 375	870	287	1 157
Cartes de crédit	368	252	620	359	242	601
Entreprises et gouvernements	289	88	377	264	103	367
Total	2 048 \$	779 \$	2 827 \$	1 779 \$	713 \$	2 492 \$

¹ Comprennent les prêts qui sont évalués à la JVAERG.

NOTE 7 : PARTICIPATIONS DANS DES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET DES COENTREPRISES

PARTICIPATION DANS THE CHARLES SCHWAB CORPORATION

La Banque exerce une influence notable sur The Charles Schwab Corporation (« Schwab ») et a la capacité de participer aux décisions en matière de politiques financières et d'exploitation de Schwab en raison de la participation de la Banque, de sa représentation au conseil d'administration et de la convention sur les comptes de dépôt assuré (« CDA ») entre la Banque et Schwab. Par conséquent, la Banque comptabilise sa participation dans Schwab selon la méthode de la mise en équivalence. La quote-part de la Banque du résultat attribuable aux actionnaires ordinaires de Schwab est présentée avec un décalage d'un mois. La Banque tient compte des changements survenus pendant la période de décalage d'un mois qui pourraient avoir une incidence importante sur les résultats.

Au 31 juillet 2024, la participation comme présentée de la Banque dans Schwab s'établissait à environ 12,3 % (12,4 % au 31 octobre 2023), dont 9,8 % d'actions ordinaires avec droit de vote en circulation, le reste étant constitué d'actions ordinaires sans droit de vote de Schwab, et sa juste valeur totale s'élevait à 20 milliards de dollars (15 milliards de dollars américains) (16 milliards de dollars (12 milliards de dollars américains) au 31 octobre 2023) selon le cours de clôture de 65,19 \$ US (52,04 \$ US au 31 octobre 2023) à la Bourse de New York.

La Banque et Schwab sont parties à une convention d'actionnaires (la « convention d'actionnaires ») en vertu de laquelle la Banque a le droit de désigner deux des membres du conseil d'administration de Schwab et elle a des représentants qui siègent à deux comités du conseil d'administration, sous réserve du respect de certaines conditions par la Banque. Les membres du conseil d'administration que la Banque a désignés comprennent actuellement le président du Groupe et chef de la direction de la Banque et l'ancien président du conseil d'administration de la Banque. La convention d'actionnaires stipule que la Banque ne peut détenir plus de 9,9 % des actions ordinaires avec droit de vote de Schwab et est soumise aux restrictions habituelles de statu quo et, sous réserve de certaines exceptions, à certaines restrictions de transfert.

La valeur comptable de la participation de la Banque dans Schwab s'élevant à 10,0 milliards de dollars au 31 juillet 2024 (8,9 milliards de dollars au 31 octobre 2023) représente la quote-part de la Banque des capitaux propres de Schwab, rajustés en fonction du goodwill, des autres immobilisations incorporelles et du montant cumulé des écarts de conversion. La quote-part de la Banque du résultat net de sa participation dans Schwab respectivement de 190 millions de dollars et 525 millions de dollars pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2024 (respectivement 182 millions de dollars et 708 millions de dollars pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2023) tient compte du résultat net après les ajustements relatifs à l'amortissement après impôt de certaines immobilisations incorporelles.

Le 21 août 2024, la Banque a annoncé qu'elle a vendu 40,5 millions d'actions ordinaires de Schwab. Le produit de la vente des actions s'établit à environ 3,4 milliards de dollars (2,5 milliards de dollars américains). La vente réduit la participation de la Banque dans Schwab, qui passe de 12,3 % à 10,1 %. La Banque devrait comptabiliser un montant d'environ 1,0 milliard de dollars (0,7 milliard de dollars américains) dans les autres produits (déduction faite de la perte de 0,5 milliard de dollars (0,4 milliard de dollars américains) reclassée du cumul des autres éléments du résultat global dans le résultat) au quatrième trimestre de l'exercice 2024.

Les tableaux suivants présentent le montant brut du total des actifs, des passifs, des produits nets, du résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires, des autres éléments du résultat global et du résultat global de Schwab.

Informations financières résumées

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Aux</i>	
	30 juin 2024	30 septembre 2023
Total de l'actif	615 493 \$	644 139 \$
Total du passif	555 332	592 923

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Trois mois clos les</i>		<i>Neuf mois clos les</i>	
	30 juin 2024	30 juin 2023	30 juin 2024	30 juin 2023
Total des produits nets	6 418 \$	6 253 \$	18 884 \$	20 633 \$
Total du résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	1 657	1 575	4 605	6 119
Total des autres éléments du résultat global	876	(54)	5 195	3 277
Total du résultat global	2 533	1 521	9 800	9 396

Convention sur les comptes de dépôt assurés

Le 25 novembre 2019, la Banque et Schwab ont conclu une convention sur les comptes de dépôt assurés (la « convention sur les CDA avec Schwab de 2019 »), dont la date d'échéance initiale est le 1^{er} juillet 2031. En vertu de la convention sur les CDA avec Schwab de 2019, à partir du 1^{er} juillet 2021, Schwab avait l'option de réduire les dépôts d'un montant maximal de 10 milliards de dollars américains par an (sous réserve de certaines limites et de certains ajustements), jusqu'à un plancher de 50 milliards de dollars américains. De plus, Schwab a demandé à bénéficier d'une plus grande souplesse opérationnelle de sorte que les soldes des comptes de dépôt de passage puissent fluctuer au fil du temps, selon certaines conditions et sous réserve de certaines limites.

Le 4 mai 2023, la Banque et Schwab ont conclu une convention révisée sur les comptes de dépôt assurés (la « convention sur les CDA avec Schwab de 2023 » ou « la convention sur les CDA avec Schwab »), laquelle remplace la convention sur les CDA avec Schwab de 2019. Selon la convention sur les CDA avec Schwab de 2023, la Banque continue de mettre des comptes de dépôt de passage à la disposition des clients de Schwab. Schwab désigne une tranche des dépôts auprès de la Banque comme des obligations à taux fixe. La tranche restante des dépôts en sus des obligations à taux fixe est désignée comme des obligations à taux variable. Par rapport à la convention sur les CDA avec Schwab de 2019, la convention sur les CDA avec Schwab de 2023 prolonge la date d'expiration initiale de trois ans, jusqu'au 1^{er} juillet 2034, et prévoit des soldes de dépôts moins élevés au cours des six premières années et des soldes plus élevés pour les dernières années. Plus précisément, jusqu'en septembre 2025, le montant total des obligations à taux fixe servira de niveau plancher. Par la suite, le niveau plancher sera établi à 60 milliards de dollars américains. De plus, Schwab a l'option de racheter jusqu'à 6,8 milliards de dollars (5 milliards de dollars américains) d'obligations à taux fixe en versant à la Banque certains frais conformément à la convention sur les CDA avec Schwab de 2023, sous réserve de certaines limites. Pour plus de renseignements sur la convention sur les CDA avec Schwab, se reporter à la note 27 des états financiers consolidés annuels de 2023 de la Banque.

Au cours du premier trimestre de 2024, Schwab a exercé son option de racheter la tranche restante de 0,7 milliard de dollars (0,5 milliard de dollars américains) du montant prévu pour le rachat d'obligations à taux fixe de 5 milliards de dollars américains et a versé des frais de résiliation de 32 millions de dollars (23 millions de dollars américains) à la Banque conformément à la convention sur les CDA avec Schwab de 2023. À la fin du premier trimestre de 2024, Schwab avait racheté la totalité du montant prévu pour le rachat d'obligations à taux fixe de 5 milliards de dollars américains et avait versé des frais de résiliation totaux de 337 millions de dollars (250 millions de dollars américains) à la Banque. Ces frais visaient à compenser les pertes subies par la Banque en raison de l'abandon de certaines relations de couverture et la perte de revenus. L'incidence nette a été comptabilisée dans les produits d'intérêts nets.

NOTE 8 : TRANSACTIONS IMPORTANTES

Acquisition de Cowen Inc.

Le 1^{er} mars 2023, la Banque a conclu l'acquisition de Cowen Inc. (« Cowen »). Cette acquisition permet d'accélérer la stratégie de croissance à long terme aux États-Unis du secteur Services bancaires de gros et d'ajouter des services et produits complémentaires à ceux déjà offerts par les entreprises de la Banque. Les résultats de l'entreprise acquise ont été consolidés par la Banque à compter de la date de clôture et présentés principalement dans le secteur Services bancaires de gros. La contrepartie comprenait 1 500 millions de dollars (1 100 millions de dollars américains) au comptant contre la totalité des actions ordinaires en circulation de Cowen, 253 millions de dollars (186 millions de dollars américains) pour le règlement des actions privilégiées de série A de Cowen et un montant de 205 millions de dollars (151 millions de dollars américains) pour le remplacement des attributions de rémunération fondée sur des actions.

L'acquisition a été comptabilisée comme un regroupement d'entreprises selon la méthode de l'acquisition. L'acquisition a représenté un ajout de 10 793 millions de dollars (7 928 millions de dollars américains) aux actifs et de 10 005 millions de dollars (7 351 millions de dollars américains) aux passifs. L'excédent de la contrepartie comptable sur la juste valeur des actifs corporels nets acquis a été affecté comme suit : 298 millions de dollars (219 millions de dollars américains) après impôt aux immobilisations incorporelles et 872 millions de dollars (641 millions de dollars américains) au goodwill. Le goodwill n'est pas déductible aux fins de l'impôt.

La Banque prévoit disposer de certaines entreprises secondaires qui ont été acquises dans le cadre de l'acquisition de Cowen. Ces entreprises secondaires représentent des groupes destinés à être cédés qui satisfont aux critères de classement comme étant détenus en vue de la vente et sont évaluées au plus faible de leur valeur comptable et de leur juste valeur diminuée des coûts de la vente. Les actifs et passifs de ces groupes destinés à être cédés sont comptabilisés respectivement dans les autres actifs et les autres passifs dans le bilan consolidé intermédiaire. Au cours des trois mois clos le 31 janvier 2024, la Banque a cédé les anciennes activités de courtage de premier ordre et activités de négociation imparties de Cowen, qui étaient classées comme étant détenues en vue de la vente. Au 31 juillet 2024, des actifs de 760 millions de dollars (1 958 millions de dollars au 31 octobre 2023) et des passifs de 331 millions de dollars (1 291 millions de dollars au 31 octobre 2023) étaient classés comme détenus en vue de la vente.

NOTE 9 : AUTRES ACTIFS**Autres actifs**

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Aux</i>	
	31 juillet 2024	31 octobre 2023
Créances clients et autres éléments ¹	12 595 \$	13 893 \$
Intérêts courus	5 649	5 504
Chèques et autres effets en voie de règlement	490	–
Actif d'impôt exigible	4 152	4 814
Actif au titre des régimes à prestations définies	1 258	1 254
Charges payées d'avance ²	1 794	1 462
Actifs au titre des contrats de réassurance	749	702
Total²	26 687 \$	27 629 \$

¹ Comprennent les actifs liés aux groupes destinés à être cédés classés comme détenus en vue de la vente dans le cadre de l'acquisition de Cowen. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 8.

² Les soldes au 31 octobre 2023 ont été retraités pour tenir compte de l'adoption d'IFRS 17. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 2.

NOTE 10 : DÉPÔTS

Les dépôts à vue comprennent tous les dépôts pour lesquels la Banque n'a pas le droit de demander un préavis de retrait et incluent principalement les comptes chèques des entreprises et des gouvernements. Les dépôts sur préavis comprennent tous les dépôts pour lesquels la Banque peut légalement demander un préavis de retrait et incluent les comptes d'épargne et les comptes chèques. Les dépôts à terme sont encaissables à une date d'échéance donnée et sont acquis par les clients pour gagner de l'intérêt sur une période fixe, la durée variant de un jour à dix ans. Ils comprennent généralement des dépôts à échéance déterminée, des certificats de placement garanti, des créances de premier rang et d'autres instruments semblables. Le montant global des dépôts à terme en coupures de 100 000 \$ ou plus au 31 juillet 2024 s'établissait à 525 milliards de dollars (512 milliards de dollars au 31 octobre 2023).

Dépôts

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Par type</i>			<i>Par pays</i>			<i>Aux</i>	
	À vue	À préavis	À terme ¹	Canada	États-Unis	Autres pays	31 juillet 2024	31 octobre 2023
							Total	Total
Particuliers	17 764 \$	472 931 \$	139 954 \$	335 355 \$	295 294 \$	– \$	630 649 \$	626 596 \$
Banques	11 779	390	24 070	20 437	13 941	1 861	36 239	31 225
Entreprises et gouvernements ²	144 476	191 072	218 114	390 637	158 503	4 522	553 662	540 369
	174 019	664 393	382 138	746 429	467 738	6 383	1 220 550	1 198 190
Détenus à des fins de transaction	–	–	32 021	24 359	3 493	4 169	32 021	30 980
Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net ³	–	–	195 924	55 418	68 857	71 649	195 924	191 988
Total	174 019 \$	664 393 \$	610 083 \$	826 206 \$	540 088 \$	82 201 \$	1 448 495 \$	1 421 158 \$
Dépôts non productifs d'intérêts inclus ci-dessus⁴								
Au Canada							57 056 \$	61 581 \$
Aux États-Unis							73 121	76 376
À l'étranger							–	23
Dépôts productifs d'intérêts inclus ci-dessus⁴								
Au Canada							769 150	712 283
Aux États-Unis ⁵							466 967	482 247
À l'étranger							82 201	88 648
Total^{2, 6}							1 448 495 \$	1 421 158 \$

¹ Comprennent une dette de premier rang de 100,9 milliards de dollars (103,3 milliards de dollars au 31 octobre 2023) qui est assujettie au régime de recapitalisation interne des banques. Ce régime confère à la Société d'assurance-dépôts du Canada certains pouvoirs, y compris la capacité de convertir en actions ordinaires certaines actions et certains passifs admissibles dans le cas où la Banque serait en défaut.

² Comprennent une somme de 68,2 milliards de dollars (54,0 milliards de dollars au 31 octobre 2023) relative à des détenteurs d'obligations sécurisées.

³ Les passifs financiers désignés à la JVRN dans le bilan consolidé comprennent également des engagements de prêts et des contrats de garantie financière désignés à la JVRN de 153,6 millions de dollars (142,3 millions de dollars au 31 octobre 2023).

⁴ Les dépôts sont répartis par région géographique selon le point d'origine des dépôts.

⁵ Comprennent des fonds fédéraux américains déposés de 6,6 milliards de dollars (13,9 milliards de dollars au 31 octobre 2023) et des dépôts et avances de la FHLB de 13,8 milliards de dollars (9,0 milliards de dollars au 31 octobre 2023).

⁶ Comprend des dépôts de 775,3 milliards de dollars (779,9 milliards de dollars au 31 octobre 2023) libellés en dollars américains et de 126,9 milliards de dollars (115,0 milliards de dollars au 31 octobre 2023) libellés dans d'autres monnaies.

NOTE 11 : AUTRES PASSIFS**Autres passifs**

(en millions de dollars canadiens)

	31 juillet 2024	31 octobre 2023
		<i>Aux</i>
Comptes fournisseurs, charges à payer et autres éléments ^{1, 2}	7 317	8 314
Intérêts courus	5 257	4 421
Salaires et avantages du personnel à payer	4 833	4 993
Chèques et autres effets en voie de règlement ²	-	2 245
Passif d'impôt exigible	454	162
Passifs d'impôt différé	258	204
Passif au titre des régimes à prestations définies	1 340	1 244
Obligations locatives	5 057	5 050
Passifs liés aux entités structurées	20 499	17 520
Provisions (Note 19)	6 365	3 421
Total²	51 380	47 574

¹ Comprennent les passifs liés aux groupes destinés à être cédés classés comme détenus en vue de la vente dans le cadre de l'acquisition de Cowen. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 8.

² Les soldes au 31 octobre 2023 ont été retraités pour tenir compte de l'adoption d'IFRS 17. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 2.

NOTE 12 : BILLETS ET DÉBENTURES SUBORDONNÉS**Émissions**

Le 9 avril 2024, la Banque a émis des billets à moyen terme admissibles comme fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (FPUNV) totalisant 1,75 milliard de dollars qui constituent des titres secondaires de la banque (les « billets »), venant à échéance le 9 avril 2034. Les billets portent intérêt à un taux fixe annuel de 5,177 % (intérêts payables semestriellement) jusqu'au 9 avril 2029 et, par la suite, à un taux équivalent au taux canadien des opérations de pension à un jour composé quotidiennement et majoré de 1,53 % (intérêts payables trimestriellement) jusqu'au 9 avril 2034. À partir du 9 avril 2029, la Banque peut, à son gré, avec l'approbation préalable du BSIF, racheter les billets, en totalité ou en partie, à leur valeur nominale majorée des intérêts courus et impayés en donnant aux porteurs un préavis d'au moins 10 jours et d'au plus 60 jours.

Rachats

Le 25 juillet 2024, la Banque a racheté la totalité de ses billets à moyen terme admissibles comme fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (FPUNV) en circulation totalisant 1,5 milliard de dollars, portant intérêt à 3,224 % et venant à échéance le 25 juillet 2029, lesquels constituent des titres secondaires de la Banque, à un prix de rachat correspondant à 100 % du principal, majoré des intérêts courus et impayés jusqu'au 25 juillet 2024 exclusivement.

NOTE 13 : CAPITAUX PROPRES

Le tableau suivant présente un sommaire des variations des actions et autres instruments de capitaux propres émis et en circulation et des actions propres détenues pour les trois mois et neuf mois clos les 31 juillet 2024 et 2023.

Actions ordinaires et autres instruments de capitaux propres émis et en circulation et actions propres détenues

(en millions d'actions ou d'autres instruments de capitaux propres et en millions de dollars canadiens)

	<i>Trois mois clos les</i>								<i>Neuf mois clos les</i>	
	31 juillet 2024		31 juillet 2023		31 juillet 2024		31 juillet 2023			
	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant		
Actions ordinaires										
Solde au début de la période	1 759,6	25 257 \$	1 839,6	25 852 \$	1 791,4	25 434 \$	1 821,7	24 363 \$		
Produit des actions émises à l'exercice d'options sur actions	0,4	26	0,1	6	1,4	92	1,2	77		
Actions émises dans le cadre du plan de réinvestissement des dividendes	1,6	129	2,1	175	4,9	398	18,9	1 593		
Rachat d'actions aux fins d'annulation et autres	(13,3)	(190)	(14,3)	(200)	(49,4)	(702)	(14,3)	(200)		
Solde à la fin de la période – actions ordinaires	1 748,3	25 222 \$	1 827,5	25 833 \$	1 748,3	25 222 \$	1 827,5	25 833 \$		
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres										
Actions privilégiées – catégorie A										
Solde au début de la période	129,6	4 850 \$	159,6	5 600 \$	143,6	5 200 \$	159,6	5 600 \$		
Rachat d'actions ^{1, 2, 3}	(38,0)	(950)	–	–	(52,0)	(1 300)	–	–		
Solde à la fin de la période	91,6	3 900 \$	159,6	5 600 \$	91,6	3 900 \$	159,6	5 600 \$		
Autres instruments de capitaux propres⁴										
Solde au début de la période	5,0	5 653 \$	5,0	5 653 \$	5,0	5 653 \$	5,0	5 653 \$		
Émission de billets avec remboursement de capital à recours limité ⁵	0,7	1 023	–	–	0,7	1 023	–	–		
Émission de billets de fonds propres subordonnés perpétuels ⁶	0,1	312	–	–	0,1	312	–	–		
Solde à la fin de la période	5,8	6 988	5,0	5 653	5,8	6 988	5,0	5 653		
Solde à la fin de la période – actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres	97,4	10 888 \$	164,6	11 253 \$	97,4	10 888 \$	164,6	11 253 \$		
Actions propres – actions ordinaires⁷										
Solde au début de la période	0,3	(24) \$	1,1	(99) \$	0,7	(64) \$	1,0	(91) \$		
Achat d'actions	35,7	(2 745)	24,3	(1 965)	99,9	(7 995)	71,2	(6 016)		
Vente d'actions	(35,6)	2 734	(25,4)	2 064	(100,2)	8 024	(72,2)	6 107		
Solde à la fin de la période – actions propres – actions ordinaires	0,4	(35) \$	–	– \$	0,4	(35) \$	–	– \$		
Actions propres – actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres⁷										
Solde au début de la période	0,1	(8) \$	0,1	(10) \$	0,1	(65) \$	0,1	(7) \$		
Achat d'actions et d'autres instruments de capitaux propres	2,7	(147)	0,7	(46)	5,9	(398)	2,7	(372)		
Vente d'actions et d'autres instruments de capitaux propres	(2,3)	138	(0,7)	45	(5,5)	446	(2,7)	368		
Solde à la fin de la période – actions propres – actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres	0,5	(17) \$	0,1	(11) \$	0,5	(17) \$	0,1	(11) \$		

¹ Le 30 avril 2024, la Banque a racheté la totalité de ses 14 millions d'actions privilégiées de premier rang de catégorie A à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif comprenant des dispositions relatives aux FPUNV, série 22 (« actions privilégiées de série 22 ») en circulation, au prix de rachat de 25,00 \$ l'action privilégiée de série 22, pour un coût de rachat total de 350 millions de dollars.

² Le 31 juillet 2024, la Banque a racheté la totalité de ses 20 millions d'actions privilégiées de premier rang de catégorie A à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif comprenant des dispositions relatives aux FPUNV, série 3 (« actions privilégiées de série 3 ») en circulation, au prix de rachat de 25,00 \$ l'action privilégiée de série 3, pour un coût de rachat total d'environ 500 millions de dollars.

³ Le 31 juillet 2024, la Banque a racheté la totalité de ses 18 millions d'actions privilégiées de premier rang de catégorie A à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif comprenant des dispositions relatives aux FPUNV, série 24 (« actions privilégiées de série 24 ») en circulation, au prix de rachat de 25,00 \$ l'action privilégiée de série 24, pour un coût de rachat total d'environ 450 millions de dollars.

⁴ Pour les billets avec remboursement de capital à recours limité, le nombre d'actions correspond au nombre de billets émis.

⁵ Le 3 juillet 2024, la Banque a émis 750 millions de dollars américains de billets avec remboursement de capital à recours limité à taux fixe rajusté à 7,250 % comprenant des dispositions relatives aux FPUNV, série 4 (les « BRCRL »). Les BRCRL porteront intérêt au taux de 7,250 % par année, payable trimestriellement, pour la période initiale se terminant le 31 juillet 2029, exclusivement. Par la suite, le taux d'intérêt sur les BRCRL sera rajusté tous les cinq ans à un taux correspondant au taux des obligations du Trésor des États-Unis alors en vigueur, majoré de 2,977 %. Les BRCRL viendront à échéance le 31 juillet 2084. Parallèlement à l'émission des BRCRL, la Banque émettra 750 000 actions privilégiées à taux fixe rajusté à 7,250 % et à dividende non cumulatif comprenant des dispositions relatives aux FPUNV, série 31 (« actions privilégiées de série 31 »). Les actions privilégiées de série 31 sont éliminées des états financiers consolidés de la Banque. Pour les BRCRL – série 4, le montant représente l'équivalent en dollars canadiens du montant notionnel en dollars américains.

⁶ Le 10 juillet 2024, la Banque a émis 310 millions de dollars de Singapour de billets admissibles à titre d'autres éléments de fonds propres de catégorie 1 (AT1) subordonnés perpétuels à taux fixe rajusté comprenant des dispositions relatives aux FPUNV, série 2023-9 (« billets perpétuels AT1 »). Les billets perpétuels AT1 porteront intérêt au taux de 5,700 % par année, payable semestriellement, pour la période initiale se terminant le 31 juillet 2029, exclusivement. Par la suite, le taux d'intérêt des billets perpétuels AT1 sera rajusté tous les cinq ans à un taux correspondant au taux SORA-OIS sur cinq ans alors en vigueur, majoré de 2,652 %. Les billets perpétuels AT1 n'ont pas de date d'échéance ou de rachat prévue. Avec l'approbation préalable écrite du BSIF, la Banque peut racheter les billets perpétuels AT1 le 31 juillet 2029 et les 31 janvier et 31 juillet par la suite, en totalité ou en partie, moyennant la remise d'un préavis d'au moins 10 jours et d'au plus 60 jours aux porteurs. Pour les billets perpétuels AT1, le montant représente l'équivalent en dollars canadiens du montant notionnel en dollars de Singapour.

⁷ Lorsque, dans le cadre de ses activités de négociation, la Banque acquiert ses propres instruments de capitaux propres, ceux-ci sont classés à titre d'actions propres, et leur coût est porté en déduction des capitaux propres.

DIVIDENDES

Le 21 août 2024, le conseil d'administration a approuvé un dividende de un dollar et deux cents (1,02 \$) par action ordinaire entièrement libérée du capital social de la Banque pour le trimestre se terminant le 31 octobre 2024. Ce dividende sera payable à compter du 31 octobre 2024 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 10 octobre 2024.

PLAN DE RÉINVESTISSEMENT DES DIVIDENDES

La Banque offre un plan de réinvestissement des dividendes à ses actionnaires ordinaires. La participation à ce plan est facultative et, en vertu des conditions du plan, les dividendes en espèces sur les actions ordinaires servent à acheter des actions ordinaires additionnelles. Au gré de la Banque, les actions ordinaires peuvent être émises sur le capital autorisé, au cours moyen des cinq derniers jours de négociation précédant la date de versement des dividendes, moins un escompte variant entre 0 % et 5 %, au gré de la Banque, ou achetées sur le marché libre, au cours du marché.

Pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2024, la Banque a émis respectivement 1,6 million et 4,9 millions d'actions ordinaires sur son capital autorisé sans escompte. Pour les trois mois clos le 31 juillet 2023, la Banque a émis 2,0 millions d'actions ordinaires sur son capital autorisé sans escompte. Pour les neuf mois clos le 31 juillet 2023, la Banque a émis 2,0 millions d'actions ordinaires sur son capital autorisé sans escompte et 16,8 millions d'actions ordinaires à un escompte de 2 %.

OFFRE PUBLIQUE DE RACHAT DANS LE COURS NORMAL DES ACTIVITÉS

Le 28 août 2023, la Banque a annoncé que la Bourse de Toronto et le BSIF ont approuvé une offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant à racheter, pour annulation, jusqu'à 90 millions de ses actions ordinaires. L'offre publique de rachat dans le cours normal des activités a commencé le 31 août 2023 et, au cours des trois mois clos le 31 juillet 2024, la Banque a racheté 13,3 millions d'actions ordinaires dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, à un prix moyen de 76,68 \$ l'action pour un montant total de 1,0 milliard de dollars. Au cours des neuf mois clos le 31 juillet 2024, la Banque a racheté 49,4 millions d'actions ordinaires dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, à un prix moyen de 80,15 \$ l'action pour un montant total de 4,0 milliards de dollars. Du début de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités jusqu'au 31 juillet 2024, la Banque a racheté 71,4 millions d'actions dans le cadre du programme.

NOTE 14 : ASSURANCE

a) RÉSULTAT DES ACTIVITÉS D'ASSURANCE

Les produits et les charges des activités d'assurance sont présentés à l'état du résultat consolidé intermédiaire respectivement dans les produits des activités d'assurance et les charges afférentes aux activités d'assurance. Les produits nets ou charges nettes afférents aux contrats de réassurance sont présentés dans les autres produits (pertes). Le tableau qui suit présente les éléments composant le résultat des activités d'assurance présenté dans l'état du résultat consolidé intermédiaire de la Banque, qui comprend les résultats liés à l'assurance de dommages et à l'assurance de personnes, ainsi que les résultats afférents aux contrats de réassurance émis et détenus au Canada et à l'échelle internationale.

Résultat des activités d'assurance

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les		Neuf mois clos les	
	31 juillet 2024	31 juillet 2023	31 juillet 2024	31 juillet 2023
Produits des activités d'assurance	1 782 \$	1 611 \$	5 123 \$	4 667 \$
Charges afférentes aux activités d'assurance	1 669	1 386	4 283	3 668
Résultat des activités d'assurance avant les contrats de réassurance détenus	113	225	840	999
Produits nets (charges nettes) afférents aux contrats de réassurance détenus	6	(24)	(13)	(108)
Résultat des activités d'assurance	119 \$	201 \$	827 \$	891 \$

Pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2024, la Banque a comptabilisé, dans les autres produits (pertes), des charges financières (produits financiers) d'assurance respectivement de 130 millions de dollars et 310 millions de dollars (respectivement (18) millions de dollars et 166 millions de dollars pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2023) se rapportant aux contrats d'assurance et de réassurance. Le rendement des valeurs mobilières à l'appui des contrats d'assurance de la Banque est composé de produits d'intérêts comptabilisés dans les produits d'intérêts nets et de variations de la juste valeur comptabilisées dans les autres produits (pertes). Pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2024, le profit (la perte) sur les valeurs mobilières à l'appui des contrats d'assurance s'est établi respectivement à 117 millions de dollars et 283 millions de dollars (respectivement (24) millions de dollars et 182 millions de dollars pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2023).

b) PASSIFS AU TITRE DES CONTRATS D'ASSURANCE

Les passifs au titre des contrats d'assurance comprennent les montants rattachés au PCR, au PSS et aux autres passifs liés aux assurances.

Le tableau suivant présente les soldes du PCR et du PSS liés aux contrats d'assurance de dommages.

Passifs au titre des contrats d'assurance de dommages – PCR et PSS

(en millions de dollars canadiens)

	31 juillet 2024								Aux 31 juillet 2023	
	Passif au titre de la couverture restante		Passif au titre des sinistres survenus		Total	Passif au titre de la couverture restante		Passif au titre des sinistres survenus		Total
	Exclusion faite de l'élément de perte	Élément de perte	Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque		Exclusion faite de l'élément de perte	Élément de perte	Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque	
Solde au début de la période										
Passifs au titre des contrats d'assurance	630 \$	129 \$	4 740 \$	220 \$	5 719 \$	623 \$	113 \$	4 700 \$	208 \$	5 644 \$
Solde à la fin de la période										
Passifs au titre des contrats d'assurance	699 \$	144 \$	5 124 \$	234 \$	6 201 \$	577 \$	144 \$	4 692 \$	205 \$	5 618 \$

Pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2024, la Banque a comptabilisé, au titre des contrats d'assurance de dommages, des produits des activités d'assurance respectivement de 1 416 millions de dollars et 4 047 millions de dollars (respectivement 1 258 millions de dollars et 3 616 millions de dollars pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2023) et des charges afférentes aux activités d'assurance respectivement de 1 444 millions de dollars et 3 648 millions de dollars (respectivement 1 205 millions de dollars et 3 108 millions de dollars pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2023) ainsi que des charges financières d'assurance respectivement de 141 millions de dollars et 339 millions de dollars (charges financières (produits financiers) d'assurance respectivement de (21) millions de dollars et 179 millions de dollars pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2023).

Les autres passifs liés aux assurances s'établissaient à 142 millions de dollars au 31 juillet 2024 (127 millions de dollars au 31 octobre 2023), ce qui comprend des passifs au titre des contrats d'assurance de personnes de 122 millions de dollars (124 millions de dollars au 31 octobre 2023).

c) AJUSTEMENT AU TITRE DU RISQUE NON FINANCIER ET ACTUALISATION

L'ajustement au titre du risque reflète un montant qu'un assureur devrait raisonnablement payer pour éliminer l'incertitude liée à la possibilité que les flux de trésorerie futurs excèdent le montant de la valeur prévue. La Banque a estimé l'ajustement au titre du risque du PSS lié à ses activités d'assurance de dommages au moyen de techniques statistiques, conformément aux principes actuariels reconnus au Canada, de façon à élaborer des observations futures possibles et à avoir un niveau de confiance se situant au 90^e centile.

Les passifs au titre des contrats d'assurance sont calculés en actualisant les flux de trésorerie futurs attendus. Les taux d'intérêt utilisés pour actualiser les passifs d'assurance de la Banque sur une période de 1 à 10 ans se situaient entre 4,7 % et 4,2 % au 31 juillet 2024 (entre 5,7 % et 5,5 % au 31 octobre 2023).

NOTE 15 : RÉMUNÉRATION FONDÉE SUR DES ACTIONS

Pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2024, la Banque a comptabilisé une charge de rémunération pour l'attribution d'options sur actions respectivement de 7,8 millions de dollars et 28,3 millions de dollars (respectivement 7,0 millions de dollars et 28,9 millions de dollars pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2023). Pour les trois mois clos les 31 juillet 2024 et 2023, aucune option sur actions n'a été attribuée par la Banque. Pour les neuf mois clos le 31 juillet 2024, 2,5 millions d'options sur actions (2,5 millions pour les neuf mois clos le 31 juillet 2023) ont été attribuées par la Banque à une juste valeur moyenne pondérée de 14,36 \$ l'option (14,70 \$ l'option pour les neuf mois clos le 31 juillet 2023).

Le tableau suivant présente les hypothèses utilisées pour l'estimation de la juste valeur des options pour les neuf mois clos les 31 juillet 2024 et 2023.

Hypothèses utilisées pour l'estimation de la juste valeur des options

(en dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Neuf mois clos les	
	31 juillet 2024	31 juillet 2023
Taux d'intérêt sans risque	3,41 %	2,87 %
Durée contractuelle des options	10 ans	10 ans
Volatilité prévue	18,92 %	18,43 %
Rendement de l'action prévu	3,78 %	3,69 %
Prix d'exercice / cours de l'action	81,78 \$	90,55 \$

Le taux d'intérêt sans risque est fondé sur les rendements d'obligations de référence du gouvernement du Canada à la date d'attribution. La volatilité prévue est calculée d'après la volatilité quotidienne moyenne historique et le rendement de l'action prévu est fondé sur les versements de dividendes au cours du dernier exercice. Ces hypothèses sont évaluées sur une période correspondant à la durée contractuelle des options.

NOTE 16 : AVANTAGES DU PERSONNEL

Le tableau suivant présente les charges liées aux régimes de retraite à prestations définies principaux et au principal régime d'avantages complémentaires de retraite à prestations définies de la Banque ainsi qu'à ses autres régimes de retraite à prestations définies importants pour les trois mois et neuf mois clos les 31 juillet 2024 et 2023. Les autres régimes à prestations définies à l'intention des employés offerts par la Banque et certaines de ses filiales ne sont pas considérés comme importants aux fins de la présentation de l'information financière.

Charges liées aux régimes de retraite à prestations définies

(en millions de dollars canadiens)

	Régimes de retraite principaux		Principal régime d'avantages complémentaires de retraite		Autres régimes de retraite ¹	
					Trois mois clos les	
	31 juillet 2024	31 juillet 2023	31 juillet 2024	31 juillet 2023	31 juillet 2024	31 juillet 2023
Coût des services rendus – prestations acquises	54 \$	62 \$	2 \$	2 \$	4 \$	5 \$
Frais (produits) d'intérêts nets sur le passif (l'actif) net au titre des prestations définies	(21)	(25)	5	5	7	6
Coût financier du plafond de l'actif et de l'exigence de capitalisation minimale	2	5	–	–	–	–
Coûts des services passés ²	–	–	–	–	–	–
Charges administratives au titre des prestations définies	3	2	–	–	1	1
Total	38 \$	44 \$	7 \$	7 \$	12 \$	12 \$

					Neuf mois clos les	
	31 juillet 2024	31 juillet 2023	31 juillet 2024	31 juillet 2023	31 juillet 2024	31 juillet 2023
	Coût des services rendus – prestations acquises	162 \$	186 \$	4 \$	4 \$	12 \$
Frais (produits) d'intérêts nets sur le passif (l'actif) net au titre des prestations définies	(62)	(75)	15	15	19	17
Coût financier du plafond de l'actif et de l'exigence de capitalisation minimale	8	15	–	–	2	2
Coûts des services passés ²	35	–	–	–	–	–
Charges administratives au titre des prestations définies	7	7	–	–	3	4
Total	150 \$	133 \$	19 \$	19 \$	36 \$	36 \$

¹ Comprennent le régime de retraite à prestations définies de Canada Trust, le régime de retraite à prestations définies de TD Banknorth, le régime de retraite à prestations définies de Financement auto TD, le régime de retraite à prestations définies de TD Assurance et les régimes de retraite complémentaires à prestations définies à l'intention des membres de la direction.

² Se rapportent à l'Association de la caisse de retraite, modifiée au cours du trimestre précédent.

Le tableau suivant présente les charges liées aux régimes à cotisations définies de la Banque pour les trois mois et neuf mois clos les 31 juillet 2024 et 2023.

Charges liées aux régimes de retraite à cotisations définies

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les		Neuf mois clos les	
	31 juillet 2024	31 juillet 2023	31 juillet 2024	31 juillet 2023
	Régimes de retraite à cotisations définies ¹	81 \$	62 \$	239 \$
Régimes de retraite d'État ²	118	110	447	404
Total	199 \$	172 \$	686 \$	592 \$

¹ Comprennent le volet à cotisations définies du Régime de retraite TD (Canada) et du régime à cotisations définies 401(k) de TD Bank, N.A.

² Comprennent le Régime de pensions du Canada, le Régime des rentes du Québec et la sécurité sociale en vertu de la *Federal Insurance Contributions Act* des États-Unis.

Le tableau suivant présente les réévaluations comptabilisées dans les autres éléments du résultat global pour les régimes de retraite à prestations définies principaux et le principal régime d'avantages complémentaires de retraite à prestations définies ainsi que pour certains des autres régimes de retraite à prestations définies importants de la Banque pour les trois mois et neuf mois clos les 31 juillet 2024 et 2023.

Montants comptabilisés dans les autres éléments du résultat global ayant trait à la réévaluation des régimes de retraite à prestations définies^{1, 2, 3}

(en millions de dollars canadiens)

	Régimes de retraite principaux		Principal régime d'avantages complémentaires de retraite		Autres régimes de retraite	
	<i>Trois mois clos les</i>					
	31 juillet 2024	31 juillet 2023	31 juillet 2024	31 juillet 2023	31 juillet 2024	31 juillet 2023
Profit (perte) de réévaluation – hypothèses financières	(314) \$	253 \$	(15) \$	13 \$	(18) \$	– \$
Profit (perte) de réévaluation – rendement des actifs des régimes moins les produits d'intérêts	704	(412)	–	–	–	–
Variation du plafond de l'actif et de l'exigence de capitalisation minimale	(34)	11	–	–	–	–
Total	356 \$	(148) \$	(15) \$	13 \$	(18) \$	– \$

	Régimes de retraite principaux		Principal régime d'avantages complémentaires de retraite		Autres régimes de retraite	
	<i>Neuf mois clos les</i>					
	31 juillet 2024	31 juillet 2023	31 juillet 2024	31 juillet 2023	31 juillet 2024	31 juillet 2023
Profit (perte) de réévaluation – hypothèses financières	(999) \$	(276) \$	(38) \$	(14) \$	(43) \$	– \$
Profit (perte) de réévaluation – rendement des actifs des régimes moins les produits d'intérêts	980	12	–	–	–	–
Variation du plafond de l'actif et de l'exigence de capitalisation minimale	166	190	–	–	–	–
Total	147 \$	(74) \$	(38) \$	(14) \$	(43) \$	– \$

¹ Exclut le régime de retraite à prestations définies de Canada Trust, le régime de retraite à prestations définies de TD Banknorth, le régime de retraite à prestations définies de Financement auto TD, le régime de retraite à prestations définies de TD Assurance et les autres régimes à prestations définies à l'intention des employés offerts par la Banque et certaines de ses filiales qui ne sont pas considérés comme importants aux fins de la présentation de l'information financière puisque ces régimes ne sont pas réévalués chaque trimestre.

² Les variations des taux d'actualisation et du rendement des actifs des régimes sont examinées et mises à jour chaque trimestre. Toutes les autres hypothèses sont mises à jour chaque année.

³ Les montants sont présentés avant impôt.

NOTE 17 : IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

Réforme fiscale internationale – Impôt minimum mondial prévu par le Pilier 2

L'OCDE a publié le modèle de règles du Pilier 2 dans le cadre de ses efforts en matière de réforme fiscale internationale. Le modèle de règles du Pilier 2 prévoit la mise en œuvre d'un impôt minimum mondial de 15 % applicable aux grandes entreprises multinationales, dont l'application relève de chaque pays. Les règles du Pilier 2 ont été adoptées au Canada le 20 juin 2024, en vertu du projet de loi C-69, qui inclut la *Loi sur l'impôt minimum mondial* mettant en œuvre le modèle de règles du Pilier 2. Les règles entreront en vigueur pour la Banque pour l'exercice ouvert à compter du 1^{er} novembre 2024. Des règles similaires ont également été adoptées dans d'autres pays où la Banque exerce ses activités. La Banque évalue actuellement l'incidence des nouveaux règlements.

Autres questions fiscales

L'Agence du revenu du Canada (ARC), Revenu Québec et l'Alberta Tax and Revenue Administration (ATRA) refusent certaines déductions demandées par la Banque au titre des dividendes et des intérêts. Au 31 juillet 2024, l'ARC a établi de nouvelles cotisations à l'égard de la Banque représentant un montant de 1 661 millions de dollars pour les exercices de 2011 à 2018, Revenu Québec a établi de nouvelles cotisations à l'égard de la Banque représentant un montant de 52 millions de dollars pour les exercices de 2011 à 2018 et l'ATRA a établi de nouvelles cotisations à l'égard de la Banque représentant un montant de 71 millions de dollars pour les exercices de 2011 à 2018. La Banque a reçu des avis de nouvelles cotisations représentant des impôts et des intérêts totalisant 1 784 millions de dollars. La Banque s'attend à recevoir de nouvelles cotisations pour les années non frappées de prescription. La Banque est d'avis que les positions prises dans ses déclarations fiscales étaient conformes et a déposé le 21 mars 2023 un avis d'appel auprès de la Cour canadienne de l'impôt.

NOTE 18 : RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pour la période.

Le résultat dilué par action est calculé au moyen de la même méthode que celle employée pour établir le résultat de base par action, sauf que certains ajustements sont apportés au résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires et au nombre moyen pondéré d'actions en circulation dans le but de tenir compte de l'effet dilutif de toutes les actions ordinaires potentielles qui seraient censées être émises par la Banque.

Le tableau suivant présente le résultat de base et le résultat dilué par action de la Banque pour les trois mois et neuf mois clos les 31 juillet 2024 et 2023.

Résultat de base et dilué par action¹

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<i>Trois mois clos les</i>		<i>Neuf mois clos les</i>	
	31 juillet 2024	31 juillet 2023	31 juillet 2024	31 juillet 2023
Résultat de base par action				
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	(250) \$	2 807 \$	4 874 \$	7 401 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en millions)	1 747,8	1 834,8	1 762,4	1 827,9
Résultat de base par action (en dollars canadiens)	(0,14) \$	1,53 \$	2,77 \$	4,05 \$
Résultat dilué par action				
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	(250) \$	2 807 \$	4 874 \$	7 401 \$
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires, y compris l'incidence des titres dilutifs	(250)	2 807	4 874	7 401
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en millions)	1 747,8	1 834,8	1 762,4	1 827,9
Effet des titres dilutifs				
Options sur actions potentiellement exerçables (en millions) ²	0,8	1,5	1,2	2,0
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – dilué (en millions)	1 748,6	1 836,3	1 763,6	1 829,9
Résultat dilué par action (en dollars canadiens)²	(0,14) \$	1,53 \$	2,76 \$	4,04 \$

¹ Les montants pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2023 ont été retraités pour tenir compte de l'adoption d'IFRS 17. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 2.

² Pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2024, le calcul du résultat dilué par action exclut un nombre moyen d'options en cours respectivement de 7,2 millions et 6,8 millions à un prix d'exercice moyen pondéré respectivement de 89,16 \$ et 89,69 \$, puisque le prix des options était supérieur au cours moyen des actions ordinaires de la Banque. Pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2023, le calcul du résultat dilué par action exclut un nombre moyen d'options en cours respectivement de 4,9 millions et 4,4 millions à un prix d'exercice moyen pondéré respectivement de 92,89 \$ et 93,16 \$, puisque le prix des options était supérieur au cours moyen des actions ordinaires de la Banque.

NOTE 19 : PROVISIONS ET PASSIFS ÉVENTUELS

À l'exception de ce qui est décrit ci-après, il n'y a pas eu d'événements importants ou de transactions importantes autres que les éléments présentés à la note 26 des états financiers consolidés annuels de 2023 de la Banque.

a) RESTRUCTURATION

Au troisième trimestre de 2024, la Banque a continué de prendre certaines mesures afin de réduire les coûts et d'atteindre une plus grande efficacité. Dans le cadre de ces mesures, la Banque a engagé des charges de restructuration respectivement de 110 millions de dollars et 566 millions de dollars pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2024. Ces charges sont principalement liées : i) aux indemnités de départ et à d'autres charges du personnel, comptabilisées comme provisions; et ii) aux initiatives d'optimisation des biens immobiliers, comptabilisées essentiellement en diminution des bâtiments. Le programme de restructuration est terminé.

b) QUESTIONS D'ORDRE JURIDIQUE ET RÉGLEMENTAIRE

À l'exception de ce qui est décrit ci-après, il n'y a pas eu de nouvelles questions d'ordre juridique ou réglementaire importantes ni de changements importants relativement aux éléments présentés à la note 26 des états financiers consolidés annuels de 2023 de la Banque.

Dans le cadre normal des activités, la Banque et ses filiales font l'objet de diverses poursuites judiciaires et procédures administratives à l'égard de leurs activités et de leurs programmes de conformité, dont des poursuites civiles, des examens des autorités de réglementation, des enquêtes, des audits et des demandes de renseignements de la part d'organismes gouvernementaux, de réglementation et d'autorégulation et des autorités chargées de l'application des lois dans divers territoires. La Banque constitue des provisions lorsqu'il devient probable qu'elle subira une perte et que le montant peut être estimé de façon fiable. La Banque évalue aussi la fourchette globale estimative des pertes raisonnablement possibles (c'est-à-dire celles qui ne sont ni probables ni peu probables) pouvant découler de poursuites judiciaires et procédures administratives, en sus des provisions. Au 31 juillet 2024, la fourchette estimative des pertes raisonnablement possibles allait de néant à environ 1,33 milliard de dollars (de néant à environ 1,44 milliard de dollars au 31 octobre 2023). Les provisions et les pertes raisonnablement possibles de la Banque représentent les meilleures estimations de la Banque en fonction des informations disponibles à l'heure actuelle à l'égard des procédures pouvant faire l'objet d'estimations, bien qu'un certain nombre de facteurs puisse amener les provisions et les pertes raisonnablement possibles de la Banque à être très différentes de ses pertes réelles ou prévues. Par exemple, les estimations de la Banque exigent beaucoup de jugement, en raison des différentes étapes auxquelles se trouvent les procédures, de l'existence de multiples codéfendeurs dont la part de responsabilité reste à déterminer, des nombreuses questions en suspens toujours en cause dans plusieurs procédures, dont certaines échappent à la volonté de la Banque ou portent sur des théories et des interprétations juridiques nouvelles, de l'incertitude planant sur les divers dénouements possibles de ces procédures et du fait que les procédures sous-jacentes évolueront au fil du temps. De plus, certaines poursuites visent des dommages-intérêts très importants ou indéterminés.

Dans le cadre des enquêtes civiles et criminelles liées au programme de lutte contre le blanchiment d'argent (LCBA) et de conformité à la *Bank Secrecy Act* (BSA) aux États-Unis de la Banque, menées par les organismes de réglementation prudentielle américains, le Financial Crimes Enforcement Network (FinCEN) et le département de la Justice des États-Unis, et en prévision d'une résolution globale, qui comprendra des sanctions pécuniaires et non pécuniaires, la Banque a constitué une provision supplémentaire de 3,57 milliards de dollars (2,60 milliards de dollars américains) pour refléter les estimations actuelles du montant total des amendes liées à ces affaires. Au deuxième trimestre de 2024, après avoir discuté avec l'un des organismes de réglementation américains dans le cadre de cette affaire, la Banque a comptabilisé une provision initiale de 615 millions de dollars (450 millions de dollars américains). La Banque s'attend à ce qu'une résolution globale ait lieu d'ici la fin de l'année civile.

La Banque a été nommée défenderesse dans quatre recours collectifs proposés qui se chevauchent, apparemment intentés au nom d'actionnaires alléguant que l'information qu'elle a fournie concernant son programme de LCBA aux États-Unis était trompeuse. Aucun de ces recours collectifs envisagés n'a été certifié ou autorisé par la Cour, et il est impossible d'estimer les pertes ou les dommages-intérêts à l'heure actuelle.

La Banque et certaines de ses filiales ont conclu un règlement à l'égard des enquêtes de la Securities and Exchange Commission (SEC) et de la Commodity Futures Trading Commission (CFTC) sur la question de la conformité aux exigences de conservation des dossiers concernant les communications d'affaires échangées sur des plateformes numériques non approuvées. La Banque et ses filiales ont collectivement payé des pénalités totalisant 124,5 millions de dollars américains, montant qui est entièrement provisionné par la Banque, et ont consenti à diverses autres conditions usuelles similaires à celles ayant été imposées à d'autres institutions financières qui ont réglé des enquêtes semblables.

Le 31 mai 2024, les poursuites contre la Banque ont été rejetées définitivement dans l'affaire *Rotstain v. Trustmark National Bank, et al.* Le 3 juin 2024, la Cour suprême des États-Unis a rejeté la demande de nouvelle audience de R. Allen Stanford à l'égard du rejet de sa requête en bref de certiorari, dans laquelle il contestait le règlement de son litige. Cela met fin au litige Stanford aux États-Unis.

Au deuxième trimestre de 2024, la Banque et certaines de ses filiales ont conclu un accord de principe dans une affaire civile, par suite duquel la Banque a comptabilisé une provision de 274 millions de dollars.

De l'avis de la direction, d'après ses connaissances actuelles et les avis de ses conseillers juridiques, l'issue de l'une ou de l'ensemble de ces procédures n'aura pas d'incidence défavorable importante sur la situation financière consolidée ou sur les flux de trésorerie consolidés de la Banque. Toutefois, en raison des facteurs susmentionnés et d'autres incertitudes inhérentes aux litiges et aux questions d'ordre réglementaire, il est possible que l'incidence de l'issue des poursuites judiciaires ou procédures administratives puisse être importante sur les résultats d'exploitation consolidés de la Banque pour n'importe laquelle des périodes de présentation.

NOTE 20 : INFORMATIONS SECTORIELLES

Aux fins de la présentation de l'information de gestion, la Banque présente les résultats de ses activités commerciales en fonction de quatre secteurs d'exploitation : Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, Services de détail aux États-Unis, Gestion de patrimoine et Assurance, et Services bancaires de gros. Les autres activités de la Banque sont regroupées au sein du secteur Siège social.

Le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada offre des produits et des services financiers aux particuliers, aux petites entreprises et aux commerces et comprend Financement auto TD au Canada. Le secteur Services de détail aux États-Unis comprend les activités de services bancaires personnels et aux entreprises aux États-Unis, Financement auto TD aux États-Unis, les activités de gestion de patrimoine aux États-Unis et la participation en actions de la Banque dans Schwab. Le secteur Gestion de patrimoine et Assurance comprend les activités de gestion de patrimoine au Canada, lesquelles offrent des produits et des services de placement à des investisseurs institutionnels et de détail, et les activités d'assurance, lesquelles offrent des produits d'assurance de dommages et d'assurance de personnes à des clients partout au Canada. À compter du premier trimestre de 2024, certaines activités de gestion d'actifs qui étaient auparavant présentées dans le secteur Services de détail aux États-Unis sont maintenant présentées dans le secteur Gestion de patrimoine et Assurance. L'information des périodes de comparaison a été ajustée pour refléter le réalignement. Le secteur Services bancaires de gros offre une vaste gamme de produits et services bancaires de marchés financiers, de placement et de financement de grandes entreprises, dont la prise ferme et la distribution de nouvelles émissions de titres de créance et d'actions, les conseils sur les acquisitions et dessaisissements stratégiques, et les solutions pour les besoins de transactions courantes, de financement et de placement des clients de la Banque. Le secteur Services bancaires de gros offre une vaste gamme de produits et services bancaires de marchés financiers, de placement et de financement de grandes entreprises. Le secteur Siège social comprend l'incidence de certains programmes de titrisation d'actifs, la gestion de trésorerie, l'élimination des rajustements en équivalence fiscale et les autres reclassements effectués par la direction, l'impôt au niveau de l'entreprise, ainsi que les produits et les charges résiduels non répartis.

Le tableau suivant présente les résultats sectoriels pour les trois mois et neuf mois clos les 31 juillet 2024 et 2023.

Résultats par secteur d'exploitation^{1,2}

(en millions de dollars canadiens)

	Services bancaires personnels et commerciaux au Canada		Services de détail aux États-Unis		Gestion de patrimoine et Assurance		Services bancaires de gros ³		Siège social ⁴		Total	
	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023
	<i>Trois mois clos les 31 juillet</i>											
Produits (pertes) d'intérêts nets	3 994 \$	3 571 \$	2 936 \$	2 877 \$	316 \$	258 \$	(26) \$	270 \$	359 \$	313 \$	7 579 \$	7 289 \$
Produits (pertes) autres que d'intérêts	1 009	999	616	606	3 033	2 700	1 821	1 298	118	22	6 597	5 625
Total des produits	5 003	4 570	3 552	3 483	3 349	2 958	1 795	1 568	477	335	14 176	12 914
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	435	379	378	249	–	–	118	25	141	113	1 072	766
Charges afférentes aux activités d'assurance	–	–	–	–	1 669	1 386	–	–	–	–	1 669	1 386
Charges autres que d'intérêts	1 967	1 895	5 498	1 972	1 104	979	1 310	1 247	1 133	1 266	11 012	7 359
Résultat avant impôt sur le résultat et quote-part du résultat net de la participation dans Schwab	2 601	2 296	(2 324)	1 262	576	593	367	296	(797)	(1 044)	423	3 403
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	729	641	129	148	146	162	50	24	(260)	(271)	794	704
Quote-part du résultat net de la participation dans Schwab ^{4,5}	–	–	178	191	–	–	–	–	12	(9)	190	182
Résultat net	1 872 \$	1 655 \$	(2 275) \$	1 305 \$	430 \$	431 \$	317 \$	272 \$	(525) \$	(782) \$	(181) \$	2 881 \$

	2024		2023		2024		2023		2024		2023	
		<i>Neuf mois clos les 31 juillet</i>										
Produits (pertes) d'intérêts nets	11 639 \$	10 487 \$	8 676 \$	9 078 \$	905 \$	799 \$	361 \$	1 293 \$	951 \$	793 \$	22 532 \$	22 450 \$
Produits (pertes) autres que d'intérêts	3 087	3 076	1 826	1 689	8 693	7 875	5 154	3 037	417	(615)	19 177	15 062
Total des produits	14 726	13 563	10 502	10 767	9 598	8 674	5 515	4 330	1 368	178	41 709	37 512
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	1 325	953	1 143	639	–	1	183	69	493	393	3 144	2 055
Charges afférentes aux activités d'assurance	–	–	–	–	4 283	3 668	–	–	–	–	4 283	3 668
Charges autres que d'intérêts	5 908	5 661	10 505	6 034	3 178	2 951	4 240	3 319	3 612	4 262	27 443	22 227
Résultat avant impôt sur le résultat et quote-part du résultat net de la participation dans Schwab	7 493	6 949	(1 146)	4 094	2 137	2 054	1 092	942	(2 737)	(4 477)	6 839	9 562
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	2 097	1 940	197	541	531	545	209	189	(877)	(713)	2 157	2 502
Quote-part du résultat net de la participation dans Schwab ^{4,5}	–	–	555	742	–	–	–	–	(30)	(34)	525	708
Résultat net	5 396 \$	5 009 \$	(788) \$	4 295 \$	1 606 \$	1 509 \$	883 \$	753 \$	(1 890) \$	(3 798) \$	5 207 \$	7 768 \$

¹ Les montants pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2023 ont été retraités pour tenir compte de l'adoption d'IFRS 17. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 2.

² La part des produits et des pertes sur créances revenant aux partenaires des programmes de détaillants est présentée dans le secteur Siège social et un montant correspondant (représentant la quote-part nette des partenaires) est comptabilisé dans les charges autres que d'intérêts, de sorte à éliminer toute incidence sur le résultat net comme présenté du secteur Siège social. Le résultat net présenté dans le secteur Services de détail aux États-Unis ne comprend que la part des produits et des pertes sur créances attribuables à la Banque en vertu des conventions.

³ Les produits d'intérêts nets au sein du secteur Services bancaires de gros sont présentés en équivalence fiscale. Le rajustement de l'équivalence fiscale présenté dans le secteur Services bancaires de gros est renversé dans le secteur Siège social.

⁴ Les montants après impôt pour l'amortissement des immobilisations incorporelles acquises, la quote-part de la Banque des charges d'acquisition et d'intégration liées à l'acquisition de TD Ameritrade, la quote-part de la Banque des charges de restructuration engagées par Schwab et la quote-part de la Banque de la charge liée à la cotisation spéciale de la FDIC engagée par Schwab sont comptabilisés dans le secteur Siège social.

⁵ La quote-part de la Banque du résultat de Schwab est présentée avec un décalage d'un mois. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 7.

Total de l'actif par secteur d'exploitation¹

(en millions de dollars canadiens)

	Services bancaires personnels et commerciaux au Canada		Services de détail aux États-Unis		Gestion de patrimoine et Assurance		Services bancaires de gros		Siège social		Total	
	<i>Au 31 juillet 2024</i>											
Total de l'actif	579 763 \$		560 691 \$		22 034 \$		688 249 \$		136 444 \$		1 967 181 \$	
	<i>Au 31 octobre 2023</i>											
Total de l'actif	560 303 \$		561 350 \$		22 293 \$		673 398 \$		137 795 \$		1 955 139 \$	

¹ Les soldes au 31 octobre 2023 ont été retraités pour tenir compte de l'adoption d'IFRS 17. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 2.

NOTE 21 : PRODUITS D'INTÉRÊTS ET CHARGES D'INTÉRÊTS

Les tableaux suivants présentent les produits d'intérêts et les charges d'intérêts par évaluation comptable.

Produits d'intérêts

(en millions de dollars canadiens)	<i>Trois mois clos les</i>		<i>Neuf mois clos les</i>	
	31 juillet 2024	31 juillet 2023	31 juillet 2024	31 juillet 2023
Évalués au coût amorti ¹	20 586 \$	17 866 \$	59 846 \$	50 027 \$
Évalués à la JVAERG – instruments de créance ¹	966	877	2 864	2 393
	21 552	18 743	62 710	52 420
Évalués ou désignés à la JVRN	2 173	2 113	6 670	5 666
Évalués à la JVAERG – instruments de capitaux propres	81	79	235	212
Total	23 806 \$	20 935 \$	69 615 \$	58 298 \$

¹ Les produits d'intérêts sont calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Charges d'intérêts

(en millions de dollars canadiens)	<i>Trois mois clos les</i>		<i>Neuf mois clos les</i>	
	31 juillet 2024	31 juillet 2023	31 juillet 2024	31 juillet 2023
Évalués au coût amorti ¹	12 939 \$	10 916 \$	37 635 \$	29 199 \$
Évalués ou désignés à la JVRN	3 288	2 730	9 448	6 649
Total	16 227 \$	13 646 \$	47 083 \$	35 848 \$

¹ Les charges d'intérêts sont calculées selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

NOTE 22 : FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES

La Banque gère ses fonds propres conformément aux lignes directrices établies par le BSIF. Les lignes directrices sur les fonds propres réglementaires évaluent les fonds propres compte tenu du risque de crédit, du risque de marché et du risque opérationnel. La Banque applique plusieurs directives, procédures et contrôles en matière de fonds propres pour réaliser ses objectifs, et est désignée banque d'importance systémique intérieure (BISI) et banque d'importance systémique mondiale (BISM).

Les banques canadiennes désignées BISI doivent respecter les cibles minimales de ratios de fonds propres fondés sur les risques et de ratio de levier du BSIF. Les cibles minimales comprennent un supplément pour les BISI et une réserve pour stabilité intérieure (RSI) à l'égard du ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, du ratio de fonds propres de catégorie 1, du ratio du total des fonds propres et du ratio de capacité totale d'absorption des pertes (TLAC) fondé sur le risque. Le niveau de la RSI a été augmenté pour s'établir à 3,5 % à partir du 1^{er} novembre 2023, ce qui a fait passer respectivement à 11,5 %, 13,0 %, 15,0 % et 25,0 % la cible minimale de ces ratios. La cible du BSIF comprend le plus élevé des suppléments pour les BISI et les BISM, lesquels s'établissent actuellement à 1 % pour la Banque. Le 1^{er} février 2023, le BSIF a annoncé qu'il apportait des révisions à la ligne directrice *Exigences de levier* pour inclure une exigence selon laquelle les BISI doivent maintenir un coussin de ratio de levier de 0,50 % en plus de l'exigence minimale en vigueur, ce qui a pour effet de fixer les cibles minimales de ratio de levier et de ratio TLAC respectivement à 3,5 % et 7,25 %.

La Banque a respecté toutes les exigences minimales établies par le BSIF pour les neuf mois clos le 31 juillet 2024 à l'égard des ratios de fonds propres fondés sur les risques et des ratios de levier.

Le tableau qui suit résume la situation des fonds propres réglementaires de la Banque aux 31 juillet 2024 et 31 octobre 2023.

L'incidence de l'adoption d'IFRS 17 sur les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires n'est pas importante pour la Banque.

Situation des fonds propres réglementaires

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	<i>Aux</i>	
	31 juillet 2024	31 octobre 2023
Fonds propres		
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	78 377 \$	82 317 \$
Fonds propres de catégorie 1	88 898	92 752
Total des fonds propres	99 481	103 648
Actifs pondérés en fonction des risques servant à calculer les ratios de fonds propres	610 482	571 161
Ratios de fonds propres et de levier		
Ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	12,8 %	14,4 %
Ratio de fonds propres de catégorie 1	14,6	16,2
Ratio du total des fonds propres	16,3	18,1
Ratio de levier	4,1	4,4
Ratio TLAC	29,1	32,7
Ratio de levier TLAC	8,3	8,9

RENSEIGNEMENTS À L'INTENTION DES ACTIONNAIRES ET DES INVESTISSEURS

Service des relations avec les actionnaires

Si vous :	et que votre demande de renseignements porte sur ce qui suit :	Veillez communiquer avec les personnes suivantes :
êtes un actionnaire inscrit (votre nom figure sur votre certificat d'actions de la TD)	un dividende non reçu, un certificat d'actions perdu, une question de succession, un changement d'adresse au registre des actionnaires, un changement de compte bancaire pour le dépôt des dividendes, le plan de réinvestissement des dividendes, l'élimination des envois en double aux actionnaires ou l'arrêt (ou la reprise) des envois de rapports annuels et trimestriels	Agent des transferts : Compagnie Trust TSX 301-100 Adelaide Street West Toronto (Ontario) M5H 4H1 1-800-387-0825 (Canada et États-Unis seulement) ou 416-682-3860 Télec. : 1-888-249-6189 shareholderinquiries@tmx.com ou www.tsxtrust.com
détenez vos actions de la TD par l'intermédiaire du système d'inscription direct aux États-Unis	un dividende non reçu, un certificat d'actions perdu, une question de succession, un changement d'adresse au registre des actionnaires, l'élimination des envois en double aux actionnaires ou l'arrêt (ou la reprise) des envois de rapports annuels et trimestriels	Coagent des transferts et agent comptable des registres : Computershare Trust Company, N.A. P.O. Box 43006 Providence, RI 02940-3006, ou Computershare Trust Company, N.A. 150 Royall Street Canton, MA 02021 1-866-233-4836 Service ATS (pour malentendants) : 1-800-231-5469 Actionnaires à l'extérieur des États-Unis : 201-680-6578 Service ATS pour actionnaires à l'extérieur des États-Unis : 201-680-6610 Demandes de renseignements par courriel : web.queries@computershare.com Pour accéder à votre compte électronique : www.computershare.com/investor
détenez en propriété véritable des actions de la TD qui sont immatriculées au nom d'un intermédiaire, comme une banque, une société de fiducie, un courtier en valeurs mobilières ou une autre personne désignée	vos actions de la TD, notamment des questions au sujet du plan de réinvestissement des dividendes et de l'envoi de documents aux actionnaires	Votre intermédiaire

Pour toute autre question, les actionnaires peuvent communiquer avec le Service des relations avec les actionnaires de la TD par téléphone au 416-944-6367 ou au 1-866-756-8936, ou par courriel à l'adresse tdshinfo@td.com. Veuillez prendre note qu'en nous faisant parvenir un courriel ou en nous laissant un message vocal, vous consentez à ce que nous transmettions votre demande aux personnes aptes à vous répondre.

Renseignements généraux

Produits et services : Communiquer avec TD Canada Trust, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 au 1-866-233-2323

En anglais : 1-866-567-8888

En cantonais/mandarin : 1-800-328-3698

Service de télécommunications à l'intention des malentendants : 1-800-361-1180

Site Web : www.td.com

Courriel : customer.service@td.com

Conférence téléphonique sur les résultats trimestriels

Le Groupe Banque TD tiendra une conférence téléphonique sur les résultats le 22 août 2024, à Toronto, en Ontario. La conférence sera diffusée en webémission audio en direct sur le site Web de la TD à 8 h HE. Au cours de la conférence téléphonique, des dirigeants de la TD présenteront les résultats financiers de la Banque pour le troisième trimestre et tiendront des discussions portant sur les informations présentées. Une période de questions destinée aux analystes suivra. Il sera possible de consulter les documents accompagnant les exposés qui auront lieu pendant la conférence sur le site Web de la TD à l'adresse <http://www.td.com/francais/investisseurs>, le 22 août 2024, avant le début de celle-ci. Une ligne téléphonique pour écoute seulement est ouverte au 416-641-6150 ou au 1-866-696-5894 (sans frais). Le code d'accès est le 2727354#.

La version archivée de la webémission audio et des documents des exposés pourra être consultée à l'adresse <http://www.td.com/francais/investisseurs>. Il sera également possible d'écouter la conférence à partir de 17 h HE, le 22 août 2024, jusqu'à 23 h 59 HE, le 6 septembre 2024, en composant le 905-694-9451 ou le 1-800-408-3053 (sans frais). Le code d'accès est le 7300743#.

Assemblée annuelle

Le jeudi 10 avril 2025

Toronto, Ontario